

Genre et mouvements sociaux PANORAMA

JESSICA HORN
2013



Genre et mouvements sociaux

PANORAMA



La force des tambours, la force de la marche
Photographie: Verónica Caprigioni

JESSICA HORN
2013

BRIDGE soutient les efforts déployés dans la sphère politique et sur le terrain en faveur du genre, en termes de plaidoyer et d'intégration transversale, en faisant le lien entre théorie, politique et pratique par une information accessible et variée sur les questions relatives au genre. BRIDGE est un service d'information et de recherche spécialisé sur le genre et le développement et fait partie de l'ensemble des services d'information basés à l'Institute of Development Studies (IDS) au Royaume-Uni.

D'autres publications récentes dans la série des *Kits Actu'* :

- Genre et changement climatique, 2011
- Genre et gouvernance, 2009
- Genre et *care*, 2009
- Genre et indicateurs, 2007
- Genre et sexualité, 2007
- Genre et commerce, 2006
- Genre et migration, 2005
- Genre et TIC, 2004
- Genre et citoyenneté, 2004

Toutes les publications de BRIDGE peuvent être téléchargées gratuitement sur le site de BRIDGE (<http://www.bridge.ids.ac.uk/>). Sur demande, des exemplaires papier en nombre limité sont mis à la disposition des organisations du Sud (contacter BRIDGE pour de plus amples informations : bridge@ids.ac.uk).

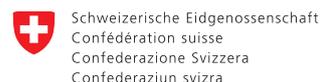


Cette publication est sous licence Creative Commons Attribution 3.0 Unported Licence. Cela signifie que vous êtes libres d'en partager et d'en copier le contenu, sous réserve que Bridge et les auteurs originaux soient cités.



Copyright Institute of Development Studies 2013. L'IDS est un organisme de bienfaisance inscrit en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro 306371. ISBN : 978-1-78118-124-9

Ce panorama a été réalisé grâce au soutien financier de l'Agence Suédoise de coopération pour le Développement International (Swedish International Development Cooperation Agency - SIDA) et du Ministère du Développement International au Royaume-Uni (DFID). Nos remerciements vont également à la Direction du développement et de la coopération suisse (DDC) et à l'agence de coopération irlandaise (Irish Aid) pour leur soutien permanent au programme BRIDGE. Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement les politiques des gouvernements de nos bailleurs de fonds.



Illustrations de la première de couverture, dans le sens des aiguilles d'une montre en partant d'en haut à droite :

- Des journalistes, des avocats et des militantes des droits des femmes discutent des lois sur la polygamie en Iran. Par Raha Asgarizadeh
- Une jeune femme à la marche inaugurale du Forum social mondial, Tunis, 2013. Par Jessica Horn
- Au cours du Forum social mondial de Dakar en 2011, des familles exigent l'égalité. Par Marie Devers
- Une nouvelle génération de jeunes militantes à Bhopal, accompagnées par des figures importantes du militantisme. Par Reena Shadaan

Illustrations de la quatrième de couverture, de gauche à droite :

- Les Mères de la place de Mai à Buenos Aires en Argentine. Par Natashe Dekker
- Une jeune femme défilant lors du Forum social mondial de Dakar en 2011. Par Marie Devers

Traduction : Aurélie Cailleaud

Sommaire

AVANT-PROPOS DE SRILATHA BATLIWALA	i
AU SUJET DE CE RAPPORT	vi
ACRONYMES	xi
SYNTHÈSE	1
1 INTRODUCTION	9
1.1. Pourquoi un <i>Kit Actu'</i> « genre et mouvements sociaux » ?	10
1.2. Pourquoi est-il pertinent d'étudier les mouvements sociaux ?	11
1.3. Pourquoi les droits des femmes et la justice de genre sont-ils des sujets essentiels pour les mouvements sociaux progressistes ?	14
1.4. Quelles sont les questions explorées dans ce rapport ?	15
1.5. Qu'entendons-nous par « genre » dans ce rapport ?	16
1.6. À qui s'adresse ce rapport ?	17
1.7. Portée, structure et ressources complémentaires	18
2 LES MOUVEMENTS SOCIAUX : ÉVOLUTION, DÉFINITIONS, DÉBATS ET RESSOURCES	21
2.1. Pourquoi et comment les mouvements sociaux apparaissent-ils et se développent-ils ?	22
2.2. Quelles sont les caractéristiques des mouvements sociaux ?	26
2.3. Des concepts fondamentaux pour comprendre les mouvements sociaux	30
2.3.1. La « cause commune » ou le programme politique commun	30
2.3.2. Les questions de représentation – qui peut diriger et qui peut parler au nom de qui ?	31
2.3.3. Les mouvements sociaux, l'inclusion et l'intersectionnalité	34
2.3.4. La « structure profonde » des mouvements	35
2.4. Les relations entre les mouvements sociaux et les organisations	35
2.4.1. L'interconnectivité des mouvements et des organisations	36
2.4.2. Les tensions dans les relations entre mouvements et organisations	38
2.5. Les mouvements sociaux et l'argent	39

3	ATTRIBUER UNE PLACE AUX DROITS DES FEMMES ET À LA JUSTICE DE GENRE DANS LA PRATIQUE DES MOUVEMENTS SOCIAUX	41
3.1.	Quelles sont les caractéristiques des mouvements de femmes et des mouvements féministes ?	42
3.2.	Comment les mouvements féministes et les mouvements de femmes ont-ils évolué ?	43
3.3.	L'intersectionnalité et l'inclusion au sein des mouvements de femmes	44
3.3.1.	L'orientation sexuelle, l'identité de genre et l'évolution des perceptions du pouvoir dans une perspective de genre	44
3.3.2.	Les hommes, les masculinités et la remise en cause du pouvoir patriarcal	45
3.4.	L'impact des mouvements de femmes, des mouvements féministes et des mouvements en faveur de la justice de genre	46
3.5.	Comment les droits des femmes et la justice de genre sont-ils intégrés dans le spectre des mouvements sociaux ?	48
3.5.1.	Les mouvements menés par des femmes qui luttent pour la justice sociale au sens large	48
3.5.2.	Les mouvements d'hommes en faveur des droits des femmes et/ou de la justice de genre	50
3.5.3.	Les mouvements mixtes du point de vue du genre dont l'axe fondateur n'est ni la justice de genre ni les droits des femmes	51
3.5.4.	Les mouvements mixtes du point de vue du genre dans lesquels les femmes dirigent ou sont des membres actifs, mais dont l'axe principal n'est pas le genre	53
3.5.5.	Les mouvements mixtes du point de vue du genre dont l'axe fondateur est la justice de genre	55
3.5.6.	Les alliances entre les mouvements de femmes et les autres mouvements en faveur de la justice sociale	56
4	INTÉGRER LA JUSTICE DE GENRE DANS LA PRATIQUE DES MOUVEMENTS SOCIAUX : DIFFICULTÉS ET TENSIONS	59
4.1.	Les obstacles à la reconnaissance de l'égalité de genre et du rôle actif des femmes comme des problèmes clés au sein des mouvements	60
4.1.1.	Identifier les inégalités entre « égaux »	61
4.1.2.	Instrumentaliser la participation des femmes	62
4.1.3.	Les tactiques de type « Diviser pour mieux régner » appliquées au genre et à la sexualité	62

4.2.	Les attitudes, les comportements et les stéréotypes genrés enracinés dans la « structure profonde » d'un mouvement	63
4.2.1.	Les stéréotypes et les retours en arrière associés au féminisme	63
4.2.2.	Harcèlement sexuel et violence au sein des mouvements sociaux	64
4.3.	Les obstacles engendrés par les idées sur le genre, la culture, la tradition et la sphère privée	65
4.3.1.	La résistance à la remise en cause des rapports de pouvoir dans la sphère privée	65
4.3.2.	L'utilisation des notions de culture, de tradition et de religion pour occulter les divergences d'opinion sur le genre	66
4.4.	Disparités et concurrence dans les priorités des mouvements, les allégeances et les alliances	67
4.4.1.	Les hiérarchies dans les priorités des mouvements	67
4.4.2.	Négocier des allégeances concurrentes	69
4.4.3.	Les différences au sein et entre les mouvements de femmes	69
4.5.	Les obstacles à la perpétuation du changement et des progrès sur un plus long terme	70
4.5.1.	Maintenir une approche intersectionnelle	70
4.5.2.	Pérenniser les transformations liées au genre « après la révolution »	71
4.5.3.	Passer du changement initial à une transformation à l'échelle du mouvement	73
5	LES VOIES VERS DES MOUVEMENTS JUSTES DANS UNE PERSPECTIVE DE GENRE	75
5.1.	À quoi ressemble un mouvement juste dans une perspective de genre ?	76
5.2.	Identifier et transformer la culture, les dynamiques de pouvoir et les hiérarchies au sein des mouvements	77
5.2.1.	S'attaquer à la structure profonde	77
5.2.2.	Politiser le personnel	78
5.2.3.	Tenir compte de l'aspect émotionnel du changement et ouvrir l'espace nécessaire à l'expression, à la guérison et au changement	80
5.2.4.	Repenser les masculinités	81
5.2.5.	Analyser la division genrée du travail dans les pratiques des mouvements	82

5.3.	Soutenir le militantisme interne pour le changement	82
5.3.1.	Renforcer le pouvoir collectif des femmes	82
5.3.2.	Renforcer et soutenir le <i>leadership</i> féministe	83
5.3.3.	Développer des plateformes et des comités de femmes	84
5.3.4.	Travailler sur les idées politiques des mouvements, et pas seulement sur la représentation des femmes	85
5.3.5.	Soutenir les porteurs du changement et apprendre de leur démarche	86
5.3.6.	Anticiper les retours en arrière et réagir	87
5.3.7.	Reconnaître la capacité d'action des femmes et éviter l'approche « victimisante »	88
5.4.	Mettre un coup d'arrêt à l'impunité accordée à la violence basée sur le genre	89
5.5.	Développer les idées politiques et les arguments en faveur de la prise en compte du genre par les mouvements	90
5.5.1.	Donner une visibilité aux droits des femmes et à la justice de genre dans les priorités des mouvements	90
5.5.2.	Discuter ouvertement de la signification des droits des femmes et de la justice de genre pour le mouvement	91
5.5.3.	Choisir les positions politiques et/ou les politiques en faveur du genre du mouvement dans son ensemble	92
5.6.	Construire des alliances ainsi qu'une analyse et une cause communes	93
5.6.1.	Créer des espaces de dialogue pour améliorer la compréhension entre les mouvements et les militants	93
5.6.2.	Utiliser l'analyse intersectionnelle pour identifier des domaines communs de lutte	94
5.6.3.	Mettre en lumière l'histoire du militantisme des femmes dans le processus de construction des alliances	95
5.7.	Accentuer l'inclusion au sein des mouvements de femmes	96
5.8.	Mettre en œuvre la justice de genre au sein des mouvements et des organisations qui leur sont associées	98
5.8.1.	Exploiter et adapter les stratégies et les techniques de changement organisationnel	98
5.8.2.	Mesurer et consigner les résultats obtenus par les mouvements en matière de droits des femmes et de justice de genre	99

5.9.	Rester attentifs aux rapports de pouvoir entre les organisations et les mouvements	99
5.9.1.	Faire davantage coïncider les pratiques des bailleurs de fonds avec les méthodes et les besoins des mouvements	100
5.9.2.	Se demander comment les ressources des organisations peuvent contribuer au renforcement des mouvements	101
5.10.	Garder le cap et accompagner le changement sur la durée	102
6	RÉFLEXIONS ET DOMAINES RESTANT À EXPLORER	105
6.1.	Réflexions	106
6.2.	Domaines restant à explorer	108
7	BIBLIOGRAPHIE	111
8	GLOSSAIRE	125
9	Liste des contributeurs	130

Avant-Propos de Srilatha Batliwala



Conseillère Principale pour le programme *Kit Actu'* de BRIDGE sur le genre et les mouvements sociaux

« Si je cessais de travailler, ces mondes tomberaient en ruine et cela ferait de moi le créateur d'une vie désordonnée et je détruirais ces gens »

Le seigneur Krishna au Prince Arjuna dans la Bhagavad Gita, III.24

Le 16 décembre 2012, dans la ville de New Delhi, capitale de l'Inde, une jeune femme a subi un viol collectif et a été brutalement agressée pour avoir résisté à ses assaillants. Elle est morte quelques semaines plus tard des graves lésions internes qui lui avaient été infligées. Mais entre-temps, une vague de protestations avait fait descendre des hommes et des femmes de tous âges et de toutes les classes dans les rues des villes du pays pour exiger que cesse la violence contre les femmes et que les lois qui punissent les coupables soient plus strictes. Les femmes comme moi, les vétérans du mouvement des femmes en Inde, sont restées stupéfaites et déroutées par cette manifestation spontanée d'indignation contre un sujet qui, à peine dix ans auparavant, avait été considéré comme « une affaire de femmes ». Nous avons suivi la couverture des faits par les médias en ayant du mal à comprendre ce que signifiait la présence de tant d'hommes parmi les manifestants – particulièrement des hommes jeunes, qui défilaient, restaient assis en silence aux côtés de

jeunes femmes, ou brandissaient des pancartes qui disaient « Quand allons-nous apprendre ? » et « Faire du mal aux femmes ne fait pas de vous un homme – seulement un démon ». Dans un geste traditionnel de deuil, un homme d'âge mûr s'est fait raser la tête en public.

D'une manière ou d'une autre, quelque part, un bouleversement puissant venait de s'opérer – le viol et le meurtre de cette jeune fille, comme les milliers de viols, de meurtres et d'actes indignes plus banals que subissent les femmes et les filles au quotidien, n'étaient plus une affaire de femmes ou celle des organisations de défense des droits des femmes ou des mouvements de femmes en général. Cet événement était devenu l'affaire de tous parce qu'il faisait honte à tous. En fait, les groupes féministes de Delhi et d'ailleurs ont à peine été montrés par les médias et leur rôle n'a pas été fondamental sur le terrain. Quand les manifestants s'asseyaient pour des veillées à la bougie, ils discutaient avec passion : nous étions face à un produit de la société que nous

avons tous construite ; nous étions tous complices de la persistance et de l'aggravation de cette immense injustice, essentiellement par notre silence et notre indifférence. Le problème ne venait pas de lois trop permissives ou d'une mauvaise application de ces lois – même si les lois comme leur application nécessitaient à l'évidence des réformes urgentes – mais des normes culturelles et sociales qui autorisent de nombreuses formes de la subordination des femmes et confèrent aux hommes des privilèges incontestés.

J'ai souffert de savoir cette jeune fille entre la vie et la mort, mais j'ai été heureuse d'entendre s'exprimer de jeunes hommes et femmes à la télévision, de lire les slogans sur leurs pancartes : « Apprenez à vos fils à ne pas violer », « Apprenez à vos fils à respecter les femmes », « Je suis une femme, je suis libre, j'irai où je veux, quand je veux ». Les manifestations, les marches et les veillées étaient organisées par des groupes composés des personnes les plus diverses – depuis des associations de résidents de quartier jusqu'à des groupes de défense des droits humains et des groupes de jeunes. Nous avons eu l'impression de voir se réaliser notre rêve féministe qu'un jour, toute la société s'éveille pour endosser la responsabilité de la lutte pour l'autonomisation des femmes et l'égalité de genre.

En regardant et en écoutant ces événements dramatiques se dérouler, je ne pouvais m'empêcher de repenser à l'époque où, quinze ans auparavant, j'enseignais au National Institute of Advanced Studies (NIAS) à Bangalore en Inde du Sud. J'avais la tâche peu enviable de dispenser l'enseignement du module sur « le statut des femmes en Inde » dans le cadre de la formation continue que proposait le NIAS à de hauts fonctionnaires, à des membres du Ministère de la défense et de la police ainsi qu'aux dirigeants des grandes entreprises.

Les participants étaient tous des hommes – à une ou deux exceptions près – et mes cours étaient les moins populaires de tous les enseignements dispensés durant ces sessions de trois semaines. « Encore une de ces féministes agressive, partielle, qui déteste les hommes et va nous abreuver de mensonges et déformer les faits », ricanaient-ils en me croisant dans les couloirs, irrités par les illustrations implacables de la discrimination que je détaillais en me fondant sur leurs propres statistiques : des ratios par sexe en baisse, des niveaux très élevés de mortalité des mères et des nouveau-nés filles, un taux d'abandon scolaire disproportionné chez les filles entre le premier et le second cycle, la féminisation de la main-d'œuvre infantile due au fait que l'on envoie les filles faire un travail salarié pour que leurs frères puissent rester à l'école, et le nombre croissant de crimes commis contre des femmes auxquels s'ajoutent des taux pathétiquement bas de poursuites.

Certains d'entre eux étaient dédaigneux, mais d'autres étaient profondément perturbés par cette guerre contre les femmes apparemment silencieuse et ignorée. Il y en avait toujours un pour demander : « Que fait le mouvement des femmes contre cela ? Comment peuvent-elles se taire si la situation est si grave ? » C'était l'ouverture que j'attendais pour raconter la parabole que j'utilise habituellement...

« Supposons qu'il y ait une épidémie de rage dans la ville. Des chiens errants enragés attaquent des passants innocents. À qui revient la responsabilité de résoudre ce problème ? À ceux qui ont survécu à l'épidémie ou peut-être à leurs familles ? Ou à toute l'administration de la ville, au département de santé publique et aux groupes de citoyens dans tous les quartiers ? » Bien sûr, à ce point du récit, l'évidence s'imposait toujours à eux et je pouvais leur demander : « Mais comment

se fait-il que, lorsque l'on parle des crimes contre les femmes ou de la discrimination systématique des femmes intrinsèque à toutes nos institutions – de la famille et du ménage jusqu'aux systèmes économique, de santé et d'éducation ou aux formes injustes de propriété et de distribution des ressources – nous avons l'air de penser que c'est au mouvement des femmes que revient la responsabilité de remédier à cette injustice ? »

Dans un sens, c'est cette question qui est au cœur de ce rapport – mais nous la posons au sujet de nos alliés apparemment naturels : les *leaders* et militants des autres mouvements de lutte pour la justice sociale. Quelle responsabilité avez-vous prise pour libérer le monde de l'injustice sociale la plus persistante, la plus répandue, la plus résistante et la plus profondément ancrée – la subordination de la moitié de l'humanité ?

L'injustice a ceci d'étrange qu'elle rend souvent ses victimes aveugles aux autres formes d'injustice. Les mouvements de lutte contre l'injustice ont cette caractéristique en commun : alors même qu'ils mobilisent leur base autour d'une indignation et d'une revendication de changement, ils peuvent ignorer les autres injustices, particulièrement celles qui sont pratiquées en leur sein et par leurs propres membres. Se sentant vertueux parce qu'ils défendent une cause juste, ils adoptent souvent des points de vue étroits, réduits et restrictifs – une hiérarchie des injustices en haut de laquelle se situe leur cause, laquelle nécessite toujours l'intervention la plus urgente. Ce syndrome est particulièrement évident quand il s'agit des rapports de genre car le statut subordonné des femmes, ainsi que les structures genrées de la division du travail, des privilèges, du pouvoir décisionnaire et du leadership ont été tellement normalisés, se sont tellement fondus dans le tissu de la vie quotidienne

qu'ils en sont devenus invisibles, à moins d'en rechercher consciemment les manifestations.

Ainsi, même lorsque les mouvements en faveur de la justice sociale s'engagent dans des luttes pour divers droits économiques, sociaux et politiques, ils omettent d'y inclure les aspirations et les intérêts des femmes. Ils les oublient, les considèrent comme assimilables à ceux des hommes ou estiment que la stratégie du mouvement les défend aussi bien que ceux des hommes. Pire encore, certains mouvements se sont activement opposés à ce que les questions de genre soient mises en avant car celles-ci seraient source de division et de dispersion, quand, ironiquement, ils accusent les mouvements de femmes d'avoir une approche trop exclusive et trop réduite. En conséquence, très peu de mouvements en faveur de la justice sociale ont réellement intégré la justice de genre à leur vision du monde et à leurs stratégies pour le changement.

Cependant, fait remarquable, cette problématique n'a jamais été analysée et encore moins prise en compte de manière systématique alors qu'elle existe depuis longtemps et qu'elle a été la source de tensions considérables entre les mouvements de femmes et les autres mouvements en faveur de la justice sociale. C'est la raison pour laquelle nous avons une dette immense envers le programme BRIDGE de l'Institute of Development Studies. Nous lui devons d'avoir reconnu les énormes lacunes de notre compréhension de cette dynamique et d'avoir mis en place un processus véritablement participatif et mondial pour tenter d'y remédier de manière constructive.

Le programme *Kit Actu'* de BRIDGE sur le genre et les mouvements sociaux a été novateur à bien des égards. Dans un premier temps a été constituée une équipe

engagée et internationale de conseillers et conseillères venant des mouvements de femmes et de mouvements de lutte contre d'autres injustices sociales – mais chacun d'entre nous était profondément attaché au sujet traité et nous avons donné le meilleur de nous-mêmes pour ce programme. Une autre des caractéristiques uniques de la méthodologie de ce programme tient à l'utilisation des e-discussions qui ont permis aux différentes voix et perspectives de s'exprimer sur ces enjeux. Les participants et participantes aux e-discussions venaient du Nord et du Sud, de tous les coins du globe, et représentaient un éventail extraordinairement large d'expériences et de perspectives de femmes et d'hommes militants, défenseurs ou chercheurs sur ces sujets. Mais la véritable surprise a été de constater l'incroyable énergie, l'enthousiasme et même la passion suscités par ces discussions. Il a été immédiatement évident que tous et toutes avaient longtemps attendu tout autant l'espace ouvert pour ce débat que le débat lui-même – il existait une profonde et vaste expérience sur le genre et les mouvements sociaux qui semblait attendre de pouvoir être formulée, partagée, analysée et comprise. Il n'est donc pas surprenant que les discussions aient constitué une source de données aussi riche pour ce rapport auquel elles ont apporté des expériences authentiques et des idées émanant de différents horizons politiques et de mouvements aux ancrages divers.

Les études de cas menées dans le cadre du programme ont elles aussi été révélatrices. Les obstacles auxquels les femmes sont confrontées lorsqu'elles veulent se faire entendre ou faire progresser leurs intérêts au sein de mouvements comme Occupy et la Via Campesina, alors même qu'elles constituent une part énorme de la base de ces mouvements, sont des signaux qui nous rappellent le chemin qu'il nous reste

à parcourir pour que même nos luttes les plus progressistes et radicales puissent se targuer d'en avoir terminé avec les patriarcats de l'intérieur. L'étude de cas d'Amnesty International, une organisation clé dans le mouvement en faveur des droits humains, illustre le parcours (même inégal et encore incomplet) d'une organisation et du mouvement qu'elle représente pour éradiquer ses déséquilibres internes et évoluer vers une approche qui prenne mieux en compte le genre.

Le rapport que vous allez lire est la brillante synthèse d'une somme d'informations aussi diverses qu'approfondies. Jessica Horn, notre auteure confirmée, nous emporte dans un voyage fascinant qui explore toutes les facettes de l'énigme du genre et des mouvements sociaux et nous fait un cadeau unique : un état des lieux sur une problématique cruciale au moment précis où il devient nécessaire de l'aborder. Ce rapport est, à ce jour, l'analyse la plus complète et la plus diversifiée des défis à relever pour intégrer les objectifs et les pratiques de la justice de genre au sein des mouvements sociaux et des voies à emprunter pour y parvenir. Il permet de comprendre, et c'est sa force, que si la justice de genre ne figure pas parmi les priorités des mouvements progressistes, ce n'est pas que ces derniers ne s'y intéressent pas mais plutôt qu'ils ne savent pas comment la situer et l'intégrer parmi les autres objectifs et processus. En donnant à connaître des stratégies issues de la sagesse et des pratiques de nombreux militants et militantes ainsi que de nombreux mouvements du monde entier, il comble cette lacune et, subtilement, incite les autres à suivre l'exemple.

Ce rapport fournit aux mouvements sociaux de nombreuses informations stratégiques sur la manière de renforcer leur travail sur le genre, mais il n'a pas

été conçu exclusivement pour ce lectorat. Les mouvements de femmes peuvent aussi bénéficier des analyses et des idées qui y sont développées – non seulement pour construire des relations avec les autres mouvements et gagner leur soutien mais aussi pour analyser leurs propres pratiques d'exclusion. Les bailleurs qui soutiennent le travail progressiste en faveur de la justice sociale ont également beaucoup à construire sur la base de l'analyse des éléments qui empêchent ou favorisent une meilleure prise en compte de l'égalité de genre par les mouvements sociaux et influent sur la capacité de ces derniers à la faire progresser en fonction de leurs divers ancrages et de leurs différentes priorités stratégiques.

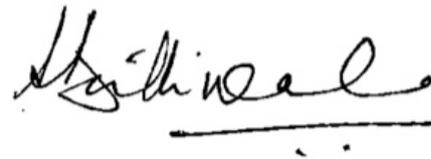
Le monde et sa population traversent une des périodes les plus difficiles et les plus incertaines de leur histoire – le système économique et financier connaît une crise mondiale ; la planète traverse une crise environnementale et de changement climatique ; les guerres et les conflits abondent ; les réseaux criminels et terroristes ainsi que les fondamentalismes de tous types gagnent du terrain. À aucun autre moment de l'histoire de l'humanité nous n'avons connu de plus grande prospérité et de plus grande pauvreté. Les femmes, particulièrement les femmes pauvres, et les personnes d'un autre genre que masculin sont les plus touchées par toutes ces forces. Même si – ou peut-être parce que – les mouvements de femmes ont obtenu des succès sans précédent pendant le siècle écoulé, la férocité du retour en arrière, qui se manifeste aussi sous la forme d'une violence croissante contre les femmes, les filles et celles et ceux qui défendent les droits humains des femmes, s'intensifie et se répand à travers le monde d'une manière effrayante.

Le temps est donc venu pour toutes les personnes de bon sens qui luttent pour la justice sociale d'écouter et d'apprendre

des jeunes gens des rues de Delhi – de réaliser une fois pour toutes que la justice de genre est leur problème. Elle ne peut pas attendre « la fin de la révolution » pour être traitée – elle fait partie intégrante de la révolution. Il ne peut y avoir de justice sociale sans justice de genre. Ce rapport fait notre fierté car il contribue à montrer la voie à tous ceux qui souhaitent avoir une action sur cette vérité simple et profonde.

Srilatha Batliwala

Juillet 2013



Bangalore, Inde

Au sujet de ce rapport

Ce rapport a été élaboré dans le cadre du programme *Kit Actu'* de BRIDGE sur le genre et les mouvements sociaux. Sur une période de trois ans, nous avons adopté une approche collaborative et participative et travaillé avec plus de 150 hommes et femmes militants, praticiens, universitaires et sympathisants du monde entier. Cette approche a permis de rassembler une multiplicité de voix, d'expériences, d'idées ainsi que des enseignements qui n'ont jamais été publiés. Les découvertes et les recommandations qui figurent dans ce rapport ont donc été élaborées grâce à un processus participatif riche. Vous trouverez ci-après des éléments d'information sur les acteurs clés de l'élaboration de ce rapport.

L'auteure



Jessica Horn

Jessica Horn est consultante dans le domaine des droits des femmes et auteure. Elle a travaillé pour des ONG, des bailleurs de fonds progressistes et pour les Nations unies sur les questions de droits, de justice et du corps – pour faire progresser les droits sexuels, mettre fin à la violence contre les femmes, apporter un soutien aux femmes vivant avec le VIH, faire avancer la recherche sur les fondamentalismes religieux et garantir le respect des droits des femmes dans les zones de conflit. Jessica est une des membres fondatrices du Forum Féministe Africain. Elle a été responsable des programmes d'études et formatrice au sein du mouvement-phare de Fahamu, Construire des Camps d'entraînement (Building Bootcamp) pour les militants et militantes africains. Elle est membre du conseil d'administration du Fonds pour les femmes Mama Cash et du Fonds d'action d'urgence - Afrique (Urgent Action Fund - Africa) et corédactrice de la plateforme Our Africa sur openDemocracy. Jessica est titulaire d'une licence en anthropologie du Smith College et d'un Master en genre et développement de la London School of Economics.

Le groupe consultatif du programme



Srilatha Batliwala
(Conseillère principale)

Srilatha est une militante féministe et une chercheuse qui occupe actuellement le poste de Scholar Associate au sein de l'Association pour les droits des femmes et le développement (Association for Women's Rights in Development - AWID). Srilatha travaille depuis 40 ans sur l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes, par un militantisme à la base, le plaidoyer, la recherche, la formation, la construction de la théorie à partir de la pratique et le renforcement des capacités opérationnelles. Srilatha a écrit de nombreux textes sur les problèmes des femmes. Elle est reconnue pour ses publications sur l'autonomisation des femmes, la société civile transnationale, les mouvements de femmes, le *leadership*

féministe ainsi que sur le suivi et l'évaluation des droits des femmes. Elle se consacre actuellement aux thèmes suivants : la construction des mouvements féministes, la mesure de l'impact du travail en faveur des droits des femmes et le renforcement des capacités analytiques et stratégiques des jeunes militantes.



David Kelleher

David est consultant en organisation. Il est un co-fondateur et associé principal de Gender at Work, un réseau mondial de renforcement des connaissances et des compétences dans le domaine du changement institutionnel pour l'égalité de genre. Depuis plus de 35 ans, David travaille avec de nombreuses organisations non gouvernementales et publiques pour les aider à renforcer leur capacité à construire le changement social. Il a occupé différents postes au sein d'Amnesty International, dont celui de Président du conseil d'administration d'Amnesty Canada, et a été membre du conseil d'administration et du comité exécutif de l'Association pour les droits des femmes et le développement (Association for Women's Rights in Development - AWID).



Hope Chigudu

Sociologue de formation, Hope est titulaire d'un Master en études du développement. Après un début de carrière dans le monde de l'entreprise, Hope a ouvert les yeux grâce au féminisme et a rejoint le Ministère des affaires féminines (Ministry of Women's Affairs) du Zimbabwe. Elle a ensuite participé à la fondation du Réseau et centre de ressources des femmes du Zimbabwe (Zimbabwe Women's Resource Centre and Network). En tant que consultante et militante renommée dans le domaine de l'égalité de genre, Hope a apporté son aide à un grand nombre de groupes de défense de la justice sociale africains et internationaux. Elle a travaillé dans la plupart des pays africains, du Ghana à l'Afrique du Sud et a été membre des conseils d'administration du Fonds mondial pour les femmes (Global Fund for Women), de Just Associates et du Fonds d'action d'urgence (Urgent Action Fund), et membre du comité de travail du Forum Féministe Africain.



Marivic Raquiza

Marivic est professeure assistante au National College of Public Administration and Governance de l'Université des Philippines. En tant que coprésidente de Social Watch Philippines, elle plaide depuis longtemps pour des politiques de lutte contre la pauvreté et les inégalités, une lutte qu'elle défend par l'action politique, et se bat pour les droits des femmes aux niveaux national, régional et mondial. Marivic siège dans les conseils d'administration et organes de direction de diverses organisations de la société civile aux niveaux national, régional et mondial. Elle est titulaire d'un Master en études du développement et travaille actuellement à son doctorat à la City University de Hong Kong.



Patricia Ardón

Patricia travaille depuis plus de 30 ans dans les domaines du développement, des droits des femmes et des droits humains ainsi que pour des initiatives de consolidation de la paix avec des organisations nationales, régionales et internationales, mais aussi avec les communautés. Elle est la directrice et fondatrice de Sinergia No'j au Guatemala, une association qui œuvre pour le renforcement du *leadership* des femmes, particulièrement de celui des femmes indigènes. À l'heure actuelle, elle est conseillère et membre de l'équipe mésoaméricaine du réseau international de femmes Just Associates (JASS) qui dispense des formations en *leadership* et apporte un soutien politique à la lutte en faveur des droits des femmes.



Sharon Bhagwan Rolls

Sharon est une professionnelle des médias qui a été à l'origine de la création de FemLINKPACIFIC – une organisation médiatique communautaire féministe qui vise à rendre visibles les questions de genre et les témoignages de femmes et à agir pour prévenir les conflits par le biais d'initiatives médiatiques communautaires. Elle a mis en place le Réseau régional de femmes pour la communication et les politiques liées à la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies (Regional women's media and policy network on UN Security Council Resolution 1325) et a ensuite été nommée membre du Groupe consultatif de la société civile aux Nations unies sur la résolution 1325 du Conseil de sécurité, Femmes, Paix et Sécurité. Depuis décembre 2010, Sharon est la coprésidente du Groupe de travail sur les femmes, la paix et la sécurité pour le Pacifique.



Hazel Reeves (Conseillère pour les programmes)

Hazel est consultante et membre du Conseil consultatif international de BRIDGE. Elle a été Responsable de programme du Consortium pour la recherche sur les voies d'autonomisation des femmes (Pathways of Women's Empowerment) à l'Institute of Development Studies. Elle a dirigé BRIDGE pendant de nombreuses années. Hazel a une grande expérience de la recherche et de la communication visant à impliquer les acteurs de la politique et les autres acteurs dans l'arène politique internationale et de la coordination de la communication politique sur les questions de genre et l'autonomisation des femmes.

La communauté de pratique



Pendant la durée de ce programme, plus de 150 hommes et femmes universitaires, militants et praticiens se sont réunis pour former une communauté de pratique sur le genre et les mouvements sociaux. Les membres de ce groupe ont pris part à cinq e-discussions pour parler, débattre et apporter des compléments sur les difficultés, les obstacles et les succès rencontrés dans les processus d'intégration des droits des femmes et de la justice de genre dans les programmes externes et la politique interne des mouvements sociaux. Deux e-discussions mondiales ont été organisées au début du programme. Elles ont été suivies par des discussions plus ciblées avec les jeunes militants et militantes, avec les militants et universitaires hispanophones et enfin avec celles et ceux qui travaillent à la défense de l'égalité de genre au sein de mouvements sociaux mixtes du point de vue du genre. Les membres de la communauté de pratique ont également créé toute une série d'études de cas et de supports audiovisuels fascinants et instructifs qui peuvent tous être consultés sur le site Internet Genre et mouvements sociaux. Une liste exhaustive des participants et participantes figure à la fin du rapport.

L'équipe de BRIDGE



Jenny Birchall
(Directrice de programme)

Jenny est la Coordinatrice du genre pour BRIDGE. Elle travaille depuis dix ans dans le domaine de l'égalité et des droits humains. Elle écrit sur les thèmes suivants : genre et espace public, égalité et lieu de travail et genre et migration. Elle est titulaire d'un doctorat en études des femmes (women's studies) de l'Université de Manchester.

Tout au long du programme, Jenny a bénéficié de l'appui et des conseils vitaux de plusieurs collègues et spécialistes externes dont Alyson Brody, Adrian Bannister, Alia Khan, Amy Hall, Amy Thompson, Angela de Prairie, Aurélie Cailleaud, Devangana Kalita, Elaine Mercer, Emily Esplen, Georgina Aboud, Helen Dixon, Laura Asturias, Paola Brambilla et Peter Mason, auxquels il faut ajouter les membres du Comité consultatif international de BRIDGE.

Diffusion multilingue



Nos partenaires de SendasAL et de Genre en Action ont joué un rôle important dans ce programme en nous apportant leurs conseils sur les méthodes d'interaction avec les contributeurs et les publics non anglophones et pour organiser les e-discussions.



Acronymes

CEDEF	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
CLOC	Coordinadora Latinoamericana de Organizaciones del Campo (Coordination latino-américaine des organisations paysannes)
FSM	Forum Social Mondial
LGBTI	Lesbien, gay, bisexuel, transgenre et intersexe
LGBTIQ	Lesbien, gay, bisexuel, transgenre, intersexe et queer
NU	Nations unies
ONG	Organisation non gouvernementale
PMPCA	Partenariat mondial pour la prévention des conflits armés
SIDA	Syndrome immunodéficitaire acquis
TIC	Technologies de l'information et de la communication
VIH	Virus d'immunodéficience humaine

Synthèse



Une jeune femme tunisienne lors de la marche inaugurale du Forum social mondial, Tunis, mars 2013.

Photographie : Jessica Horn

Pourquoi un *Kit Actu'* sur le genre et les mouvements sociaux ?

Partout dans le monde s'exprime activement une revendication de masse pour que cesse l'injustice de genre dans tous les domaines de la vie sociale, économique, politique et culturelle. Les mouvements sociaux – avec à leur tête des militants et des mouvements féministes, en faveur des femmes ou de la justice de genre – ont joué un rôle crucial dans la revendication et la mise en place des changements et pour garantir leur durabilité. Mais, si les droits des femmes sont « au programme » dans de nombreuses sphères, les militants et militantes se heurtent toujours à de fortes résistances au changement dans les idées politiques et les pratiques de ces mouvements et des organisations qui leur sont associées. Si l'on veut réussir à transformer les rapports de pouvoir de genre, on ne peut pas se passer des mouvements sociaux.

Les mouvements sociaux sont des formes d'action collective qui apparaissent en réaction à des situations d'inégalité, d'oppression et/ou quand des revendications sociales, politiques, économiques ou culturelles ne sont pas satisfaites. Ils constituent « un ensemble organisé de membres poursuivant un objectif politique commun de changement par l'action collective » (Batliwala 2012 : 3). Les mouvements sociaux ne sont pas progressistes par nature. Les fondamentalismes religieux, le néonazisme et les nationalismes ethniques se sont tous ancrés dans des mouvements sociaux qui

les ont ensuite diffusés. En s'appuyant sur des exemples vécus venant de différentes régions du monde, ce rapport analyse les facteurs qui influencent favorablement ou défavorablement les tentatives d'intégration des droits des femmes et de la justice de genre dans les mouvements sociaux progressistes fondés sur des idées politiques d'inclusion, de défense des droits et de redistribution équitable du pouvoir.

Pourquoi les droits des femmes et la justice de genre sont-ils des sujets importants pour les mouvements sociaux ?

Pour qu'une action ou une intervention relative aux droits, à la démocratie et à l'égalité porte ses fruits, elle doit prendre en compte l'égalité de genre et lui donner toute sa place dans l'analyse et la méthodologie du changement. À défaut, les interventions ont peu de chances d'atteindre leurs objectifs et de contribuer à l'égalité¹ pour tous et à une transformation sociale plus holistique et plus complète.

Pour intégrer les perspectives de genre, il ne suffit pas d'« inclure » les femmes, ou de « penser » aux hommes et aux minorités de genre. Il s'agit plutôt de prendre en considération les manières alternatives d'être, de voir et d'agir qu'apporte cette perspective de genre en politique et qui constituent, en elles-mêmes, des outils de transformation des rapports de pouvoir patriarcaux².

Comment les mouvements sociaux progressistes perçoivent-ils les droits des femmes et la justice de genre et comment agissent-ils pour les défendre ?

Comme le montre l'encadré ci-dessous, les mouvements ont adopté des approches très diverses des questions relatives aux droits des femmes et à la justice de genre en fonction de leurs bases de représentativité³ et de leurs tendances politiques.

Les droits des femmes et la justice de genre dans le spectre des mouvements sociaux

Les mouvements de femmes en faveur des droits des femmes et de la justice de genre

Ce sont des femmes, au sein de mouvements exclusivement féminins pour le changement, qui ont mené la plupart des combats militants passés et contemporains pour la justice de genre. Les mouvements de femmes progressistes se rassemblent autour d'une cause commune, la contestation des inégalités de genre et des injustices sociales. Il existe cependant des perspectives différentes sur cette cause, par exemple selon l'appartenance de race, le handicap, l'âge et l'orientation sexuelle.

Les mouvements menés par des femmes qui luttent pour la justice sociale au sens large

Les femmes ont également mené le militantisme en faveur d'un changement social et politique plus vaste. Elles ont mis en œuvre des approches qui prennent en compte à la fois les inégalités de genre et les questions politiques, sociales et économiques, ce qui les conduit à lutter pour un vaste changement sociétal et politique ainsi que pour un renforcement des droits des femmes et de la justice de genre.

1 Une société égalitaire est une société où tous et toutes peuvent s'épanouir. Les différents besoins, les différentes situations et les différents objectifs des individus y sont reconnus. La discrimination et les préjugés n'y ont pas leur place et les obstacles économiques, politiques, légaux, sociaux et physiques qui restreignent la liberté de chacun et chacune d'être et de faire y ont été levés. (Burchardt et Vizard 2007).

2 Le terme patriarcat est utilisé pour désigner la domination masculine systémique et institutionnalisée ainsi que les structures et idéologies culturelles, politiques, économiques et sociales qui perpétuent les inégalités de genre et la subordination des femmes (Just Associates 2012).

3 La base de représentativité est la somme des individus et des groupes qui sont membres d'un mouvement social.

Les mouvements d'hommes en faveur des droits des femmes et/ou de la justice de genre

Les militants qui luttent pour l'égalité de genre ont développé de nouvelles approches théoriques et pratiques pour comprendre comment le pouvoir patriarcal affecte les hommes et les garçons, pour remettre en cause les définitions de la masculinité – notamment les normes, les attentes et les comportements liés au travail des hommes, à leurs relations au sein des familles, à leur sexualité, à leur auto prise en charge – ainsi que des violences et des agressions dont ils se rendent coupables. Ils ont également pensé des modes plus égalitaires de mise en rapport des hommes et des femmes.

Les mouvements mixtes du point de vue du genre dont l'axe fondateur n'inclut pas les droits des femmes et la justice de genre

Historiquement, la plupart des mouvements sociaux progressistes ne se sont pas engagés d'emblée à prendre en compte l'inégalité de genre ou à remettre en cause le patriarcat. La plupart du temps, l'analyse de genre et l'action dans ce domaine font leur apparition dans les mouvements mixtes lorsque les militantes remettent en cause l'absence de ces sujets dans les visions du mouvement et leur manque de reconnaissance par les instances dirigeantes.

Les mouvements mixtes du point de vue du genre dans lesquels les femmes dirigent ou sont des membres actifs, mais dont l'axe principal n'est pas le genre

Il existe de nombreux exemples de mouvements sociaux progressistes au sein desquels les femmes jouent un rôle actif parce qu'elles constituent la majorité des membres ou parce qu'elles exercent des fonctions dirigeantes, et qui ne mettent pas pour autant explicitement l'accent sur le genre. Cela permet de souligner le fait que, si les femmes sont présentes au sein d'un mouvement, elles ne vont pas forcément y privilégier explicitement les droits des femmes et la justice de genre, et le mouvement non plus.

Les mouvements mixtes du point de vue du genre dont l'axe fondateur est la justice de genre

Certains mouvements, peu nombreux, sont fondés sur une politique de l'intersectionnalité qui confère une place centrale à l'analyse des rapports de pouvoir entre hommes et femmes et à l'action dans ce domaine. Ces mouvements évoluent souvent dans une continuité politique directe avec les champs d'action déjà défrichés par le féminisme – par exemple l'intégrité corporelle, l'autonomie et l'identité de genre – et ont souvent compté des féministes influentes parmi leurs fondateurs.

Les alliances entre les mouvements de femmes et les autres mouvements qui luttent pour le changement

Les mouvements de femmes sont susceptibles de s'allier, à court terme ou à long terme, à d'autres mouvements sociaux lors de campagnes, de soulèvements et de manifestations ou encore dans un esprit de solidarité et pour trouver une cause commune. Ce type d'alliance peut porter ses fruits, même si les mouvements de femmes se heurtent parfois à une absence de solidarité réciproque – alors que les actrices des mouvements de femmes se battent aux côtés de mouvements plus généraux, les membres des autres mouvements sociaux ne s'engagent pas toujours sur les questions prioritaires des mouvements de femmes.

Quels sont les défis que les mouvements sociaux doivent relever pour intégrer les perspectives de genre ?

Les personnes qui défendent les droits des femmes et la justice de genre font l'expérience d'un certain nombre de difficultés auxquelles elles sont toutes confrontées lorsqu'elles cherchent à renforcer l'engagement de leur mouvement en faveur d'une prise en compte des questions de politique genrées. Ces obstacles peuvent être regroupés dans les catégories suivantes :

Les obstacles à la reconnaissance de l'égalité de genre et de la participation active des femmes comme des problématiques clés du mouvement

La résistance à l'intégration des droits des femmes et de la justice de genre dans les objectifs clés des mouvements peut se traduire par un déni de l'importance de l'égalité de genre – sous le prétexte, par exemple, que les femmes sont déjà très nombreuses au sein du mouvement et que le genre ne peut donc pas être un problème, ou encore qu'il n'est pas nécessaire de recourir à des actions ciblées en faveur des droits des femmes ou de la justice de genre puisque le mouvement défend déjà la démocratie ou l'inclusion.

Les attitudes, comportements et stéréotypes genrés enracinés dans la « structure profonde » d'un mouvement

Les idées et les comportements qui prévalent au niveau informel, dans la « structure profonde »⁴ d'un mouvement peuvent être à l'origine d'obstacles importants pour les droits des femmes et la justice de genre, que ceux-ci aient été définis comme des priorités externes ou internes. Au sein des mouvements, de nombreuses femmes sont confrontées au fait que l'on attende d'elles qu'elles occupent des fonctions liées au *care*, qu'elles réconfortent les autres membres ou qu'elles assument des fonctions administratives « dans les coulisses ». Ces idées profondément enracinées sur les rôles de genre peuvent mener à des comportements sexistes, discriminatoires, voire violents à l'égard des femmes et des groupes minoritaires, et faire que ces comportements restent impunis. Ces comportements ont des conséquences politiques et renforcent l'ancrage profond des croyances normatives sur les rôles de genre.

Les obstacles créés par les idées sur le genre, la culture, la tradition et la sphère privée

Pour les personnes qui défendent les droits des femmes et la justice de genre au sein des mouvements, il est particulièrement difficile de rendre visible et faire reconnaître l'inégalité de genre dans la sphère privée. Les idées liées à la tradition, à la culture et à la religion peuvent être utilisées pour marginaliser et réduire au silence ceux et celles qui s'élèvent contre les rapports de pouvoir entre hommes et femmes dans des domaines comme la famille, et qui abordent des sujets tels que l'avortement. Il est alors très difficile de faire accepter ces domaines et de les faire figurer dans le programme et les discussions du mouvement.

⁴ La « structure profonde » désigne les couches cachées des organisations ou des mouvements, dans lesquelles se produisent les processus inconscients ou conscients mais dissimulés, parmi lesquels les présupposés tenus pour acquis sur les rôles de genre et la place des femmes. (Rao et Kelleher (2005) ; Srilatha Battiwala, e-discussion BRIDGE, mars 2012).

Disparités et concurrence dans les priorités des mouvements, les allégeances et les alliances

Quand la justice de genre est perçue comme une priorité d'importance variable, il devient encore plus difficile de la faire inscrire, avec les droits des femmes, à l'ordre du jour du mouvement. Tout au long de l'histoire, les femmes qui ont participé aux luttes communautaires se sont entendu dire que les questions de genre étaient des sujets à traiter « après la révolution ». Les champs d'action prioritaires des mouvements font souvent l'objet de compromis aux termes desquels les questions d'égalité de genre peuvent être abandonnées si elles menacent les solidarités avec d'autres groupes ou avec d'autres revendications. Même les mouvements de femmes ou féministes connaissent des désaccords et des hiérarchisations au sujet des identités diverses des femmes. Cet état de fait compromet la possibilité, pour les mouvements de femmes et les autres mouvements en faveur de la justice sociale, de nouer des alliances solides et progressistes.

Les difficultés à conserver l'élan du changement à long terme

Même lorsque les mouvements parviennent à attirer des femmes en leur sein, à leur permettre d'occuper des positions dirigeantes et à encourager la réflexion sur l'intégration de l'égalité de genre dans leur programme, des obstacles viennent briser l'élan. Il est souvent difficile d'assurer la pérennité des progrès quand un objectif modeste a déjà été atteint, de perpétuer une approche intersectionnelle⁵ ou de s'appuyer sur les acquis pour que les droits des femmes et la justice de genre gardent constamment une place importante.

À quoi ressemble un mouvement juste dans une perspective de genre ?

Si les perspectives et les méthodes des mouvements sociaux varient en fonction des contextes, leurs réponses sont similaires quand on évoque la question du genre et la contestation du pouvoir patriarcal, à la fois au sein du mouvement et dans l'environnement où il se situe. L'encadré suivant suggère un certain nombre de caractéristiques qui peuvent décrire un mouvement juste dans une perspective de genre. Ces composantes doivent être considérées comme des conditions requises pour créer un environnement favorable à une réflexion, à des ajustements et à des actions pertinentes ainsi qu'à un engagement durable à lutter pour les droits des femmes et la justice de genre.

Un mouvement juste dans une perspective de genre

- revendique l'importance de la lutte contre l'inégalité de genre et le pouvoir patriarcal comme élément à part entière de la justice pour tous et l'identifie explicitement comme un domaine d'action prioritaire ;
- crée un environnement favorable à une réflexion interne et à l'action en faveur des droits des femmes et de la justice de genre ;
- met en place activement et formellement un soutien à la participation des femmes et à l'exercice des fonctions dirigeantes par les femmes, et ce dans tous les domaines d'activité du mouvement ;

⁵ L'« intersectionnalité » est un cadre conceptuel qui rend visibles les discriminations multiples auxquelles les personnes sont confrontées et les modalités selon lesquelles les systèmes oppressifs (fondés sur le genre, la race, la classe, la sexualité, le handicap) interagissent, d'où la nécessité impérieuse pour les militants et militantes de désigner et de remettre en cause les inégalités multiples pour faire progresser la justice pour différentes catégories de femmes.

- lutte sans répit contre les violences à l'égard des femmes et décrète la tolérance zéro à l'égard du harcèlement sexuel dans tous les espaces du mouvement ;
- évalue le biais de genre dans l'attribution des rôles au sein du mouvement et redistribue les tâches selon des principes justes du point de vue du genre ;
- permet la pleine participation des femmes comme des hommes, en prenant en considération le travail de *care* et les rôles reproductifs ;
- comprend le rôle du genre dans les retours en arrière et dans l'opposition externe auxquels sont confrontés les militants et militantes ; et
- prend en compte les identités de genre dans leur contexte, les identités trans et intersexuées ainsi que les évolutions des perceptions du genre dans la vie sociale et dans le militantisme.

Comment construire des mouvements justes dans une perspective de genre ?

La diversité des pratiques des mouvements sociaux en fonction des contextes est phénoménale. Il n'y a donc pas de « recette du changement » toute faite. Mais l'expérience montre que le changement se produit plus facilement quand un certain nombre d'éléments sont en place et contribuent à faire évoluer la dynamique interne du pouvoir et les stratégies externes de sorte qu'elles tiennent davantage compte des idées politiques de genre.

Identifier et transformer la culture, les dynamiques de pouvoir et les hiérarchies au sein des mouvements

En rendant visibles les perceptions et les manifestations du pouvoir de genre dans « la structure profonde » des mouvements, il est possible de remettre en cause les dynamiques de pouvoir cachées et invisibles qui rendent inconfortable ou insupportable la participation des femmes et des groupes minoritaires, qui permettent à la violence basée sur le genre de se perpétuer au sein des espaces militants et qui dévalorisent l'expérience de la politique vécue au sein du mouvement.

Soutenir le militantisme interne pour le changement

Le mécanisme le plus efficace pour s'assurer qu'un mouvement assume ses responsabilités est sa propre base de représentativité. Il est donc vital de prendre en considération et de soutenir les initiatives des membres qui réclament que soient traitées les problématiques des droits des femmes et de la justice de genre dans les réflexions politiques et les pratiques d'un mouvement. Il peut être nécessaire de soutenir à la fois le pouvoir collectif des femmes et, individuellement, les artisanes du changement, de construire un *leadership* féministe, de développer des plateformes ou des comités consacrés à l'égalité et de se montrer capable d'anticiper les retours en arrière et d'y remédier.

Mettre fin à l'impunité accordée à la violence basée sur le genre

Pour créer des mouvements justes du point de vue du genre, il est important que leurs membres soient tenus de répondre de leurs manquements, publics ou privés, à l'éthique dans les rapports de genre. Il faut donc que des sujets tels que la violence domestique ou le harcèlement sexuel commis par les membres du mouvement soient abordés, que les faits se soient produits dans le cadre du mouvement ou dans le cadre privé. Il s'agit également de remettre en cause l'impunité des coupables et l'incapacité des instances dirigeantes à prendre position contre la discrimination ou la violence au sein de leurs mouvements.

Développer les idées politiques et les arguments

Ce sont les visions politiques qui font les mouvements. Prendre position contre l'injustice et l'oppression genrées est une des composantes nécessaires à la construction d'un mouvement juste du point de vue du genre. Ce processus peut consister à donner une visibilité nette à la place des droits des femmes et de la justice de genre dans les programmes à destination de l'extérieur, et à créer des espaces de partage des savoirs et de débat sur ce qu'implique la priorité donnée au genre dans différents contextes.

Construire des alliances ainsi qu'une analyse et une cause communes

Les processus de construction d'alliances et d'identification d'une cause commune entre les mouvements féministes et les autres mouvements sociaux impliquent que chacun soit ouvert à la critique et animé par le désir d'écouter et de changer. L'analyse intersectionnelle est un outil utile pour permettre aux mouvements d'identifier les points d'intersection des différents axes de pouvoir et de définir des combats communs à différents mouvements sociaux. Une cause commune peut se construire à partir d'un besoin de s'unir face à des adversaires communs, mais au cours du processus, les acteurs et actrices des mouvements peuvent construire des relations à plus long terme.

Renforcer le caractère inclusif des mouvements de femmes et des mouvements féministes

Les mouvements de femmes ne sont pas statiques ; ils apparaissent, grandissent et changent en réaction à des facteurs internes ou externes. La remise en cause des inégalités et d'un pouvoir discriminant au sein des mouvements de femmes doit être constante, de même que l'autocritique et le travail visant à rendre les idées politiques sur le changement de plus en plus inclusives. Ces processus renforceront finalement les solidarités avec les autres mouvements qui peuvent avoir des membres en commun, et ainsi permettre aux idées progressistes de gagner du terrain.

Mettre en pratique la justice de genre dans les mouvements et dans les organisations qui leur sont associées

Les mouvements ont souvent une base ou une plateforme organisationnelle chargée de définir ou d'apporter des conseils sur les idées et les pratiques du mouvement. Cette base peut jouer un rôle déterminant pour définir si et comment vont être abordés les droits des femmes et la justice de genre. Les stratégies de changement organisationnel et les méthodes d'audit et d'évaluation, si elles sont adaptées et développées en fonction des contextes spécifiques au mouvement, sont des outils utiles pour accompagner ce processus, l'engagement de l'équipe dirigeante restant un moteur clé des stratégies de transformation de la culture interne et des priorités politiques externes.

Rester attentifs aux rapports de pouvoir entre les organisations et les mouvements

Les relations entre les mouvements et les organisations sont complexes : les organisations peuvent apporter leur appui aux mouvements ; les mouvements peuvent s'allier aux organisations ou les créer. Il est essentiel de rester attentif aux immenses possibilités et aux fortes tensions qu'engendrent ces interactions. Les organisations qui se consacrent explicitement au renforcement et au soutien du mouvement devraient s'interroger sur les moyens d'encourager et d'aider ce dernier à être inclusif, à lutter contre de nouvelles formes d'oppression et à identifier les formes émergentes de représentativité. Les donateurs devraient prendre des mesures pour rendre leurs pratiques compatibles avec les conditions de création de mouvements justes dans une perspective de genre ainsi qu'avec la mise en œuvre du changement sur un plus long terme.

Garder le cap et accompagner le changement sur la durée

Le temps est un facteur important dans le développement et la réussite des mouvements sociaux. Des campagnes spécifiques et des manifestations pour le changement peuvent être programmées à des moments précis, mais la lutte pour les droits des femmes et la justice de genre ne cesse jamais. Le succès peut entraîner des retours en arrière et de nouvelles formes d'injustice, de marginalisation et d'inégalité émergent quand le pouvoir dominant change de forme ou étend son emprise à de nouveaux domaines. Il est important de faire changer la façon dont les mouvements prennent en compte le genre, mais la véritable difficulté consiste à assurer la continuité des progrès et à travailler à une intégration complète des droits des femmes et de la justice de genre sur la durée.

Les domaines restant à explorer

Ce rapport lance un processus de discussion sur les voies qui mènent à un changement juste du point de vue de genre au sein des mouvements sociaux. Mais, pour aller plus loin, il serait extrêmement utile de pousser l'exploration dans un certain nombre de domaines, notamment vers :

- des conseils pratiques sur les méthodes et actions permettant la transformation des structures profondes dans les différents mouvements sociaux.
- des discussions sur les modalités de formalisation des mécanismes obligeant les dirigeants à rendre des comptes en matière de justice de genre au sein des mouvements.
- une analyse approfondie des possibilités d'alliances efficaces et équitables.
- un travail de soutien et d'investissement dans les mouvements sociaux justes dans une perspective de genre.
- des recherches complémentaires, un travail de documentation et d'analyse de l'histoire de l'implication militante des femmes et des féministes dans les mouvements sociaux progressistes à travers le monde.

Nous espérons que le processus entamé dans ce rapport va pouvoir se poursuivre et s'amplifier, que davantage de mouvements justes du point de vue du genre vont pouvoir être construits, soutenus et expérimentés et qu'ils finiront par permettre à nos sociétés de devenir totalement justes et pleinement égalitaires.

1

Introduction



Les Mères de la place de Mai – Ligne fondatrice – pendant leur marche hebdomadaire du mardi à Buenos Aires.

Photographe : Natashe Dekker

« À la fin du [XXe] siècle, nous avons été les témoins mais aussi les acteurs des luttes des femmes pour leurs droits sur divers fronts, à commencer par la famille. Puis dans les rues. Puis dans les montagnes. Aujourd'hui, certaines d'entre elles gouvernent des pays et d'autres proposent ou encouragent une révolution de la pensée, du langage et des pratiques patriarcales dans l'exercice du pouvoir. »

(Entretien avec Domingo Hernández Ixcoy, *leader* de Maya-K'iche ; Ardón 2012)

1.1 Pourquoi un *Kit Actu'* « genre et mouvements sociaux » ?

Les mouvements sociaux, définis comme « un ensemble organisé de membres poursuivant un objectif politique commun de changement par l'action collective » (Batliwala 2012 : 3) jouent un rôle particulièrement important, maintenant plus que jamais, dans les luttes mondiales pour l'égalité et le changement. Partout dans le monde s'exprime activement une revendication de masse pour que cesse l'injustice de genre et que soit remis en cause le pouvoir patriarcal⁶ dans tous les domaines de la vie sociale, économique, politique et culturelle. En réponse à ces revendications, des progrès importants ont été réalisés dans la dénonciation des problèmes et la mise en œuvre d'actions visant à remettre en cause le sexisme, à redistribuer le pouvoir et les chances et enfin à traiter et prévenir les atteintes aux droits des femmes et des filles. Les mouvements sociaux – avec à leur tête des militantes et des mouvements féministes, en faveur des femmes ou de la justice de genre – ont joué un rôle crucial dans la revendication et la mise en place des changements et pour garantir leur durabilité. Si l'on veut réussir à transformer les rapports de pouvoir de genre, on ne peut pas se passer des mouvements sociaux.

L'expérience montre néanmoins que, si les droits des femmes sont « au programme » dans de nombreuses sphères – de la sphère domestique et de la rue au débat organisé de la société civile, en passant par les programmes et les politiques gouvernementales –, ceux et celles qui travaillent et militent pour cette cause se heurtent toujours à de très fortes résistances au changement dans les idées politiques et les pratiques ainsi qu'aux tentatives de modification de la « structure profonde »⁷ des mouvements et des organisations qui partagent leurs objectifs. Comme le soulignent les militants et militantes, « les mouvements sociaux qui disent s'engager dans la lutte pour 'l'égalité de genre' n'y parviennent pas [dans la pratique]. Ils n'y arrivent pas parce que ni les cœurs ni les esprits n'ont réellement changé » (Susanna George, e-discussion BRIDGE, octobre 2011).

Ce rapport montre que la discrimination et les inégalités de genre existent bel et bien au sein des mouvements sociaux progressistes alors même que ceux-ci sont indispensables à la diffusion des idées sur la justice. En conséquence, ce rapport présente les arguments pour que les droits des femmes soient abordés et que les rapports de pouvoir de genre soient transformés au sein des mouvements sociaux qui défendent des visions progressistes de la société. Pour ce faire, il s'inspire de stratégies efficaces et prometteuses et propose une réflexion sur les défis qui se dégagent des pratiques actuelles des mouvements. Il allie la théorie du mouvement social à l'expérience et à l'analyse de militants et militantes pour la justice sociale du monde entier qui continuent la lutte en faveur des droits des femmes et de la justice de genre au sein de mouvements de femmes ou d'autres mouvements sociaux œuvrant pour le développement, les droits humains, la justice, le développement durable et la paix.

Dans leurs idées et dans leurs pratiques, les mouvements de femmes et les mouvements féministes créent différentes formes de contre-cultures et de rapports de pouvoir alternatifs. Pour intégrer les perspectives de genre dans les contextes des autres mouvements sociaux, il ne suffit pas d'« inclure » les femmes, ou de « penser » aux hommes et aux minorités de genre. Il s'agit plutôt de prendre en considération

6 Le mot patriarcat est utilisé pour décrire la domination masculine systémique et institutionnalisée ainsi que les structures et idéologies culturelles, politiques, économiques et sociales qui perpétuent les inégalités de genre et la subordination des femmes (Just Associates 2012).

7 La « structure profonde » désigne les couches cachées des organisations ou des mouvements, dans lesquelles se produisent les processus inconscients ou conscients mais dissimulés, parmi lesquels les pré-supposés tenus pour acquis sur les rôles de genre et la place des femmes (Rao et Kelleher (2005) ; Srilatha Batliwala, e-discussion BRIDGE, mars 2012).

les manières alternatives d'être, de voir et d'agir qu'apporte cette perspective de genre en politique et qui constituent, en elles-mêmes, des outils de transformation des rapports de pouvoir patriarcaux.

Les travaux sur la nature des mouvements de femmes et des mouvements féministes, sur leurs caractéristiques et sur leurs préoccupations sont de plus en plus nombreux (voir par exemple Antrobus 2004 ; Batliwala 2012 ; Feree et Tripp 2006). Ce rapport adopte une approche différente qui a, jusqu'à maintenant, suscité beaucoup moins d'intérêt. Il prend en compte les conceptions des droits des femmes et de la justice de genre émanant de mouvements sociaux plus généraux et s'interroge sur la signification pour les mouvements de femmes et les mouvements féministes de la solidarité avec les autres mouvements. Les mouvements sociaux progressistes présentent bien sûr une grande diversité de visions et de stratégies. Ce rapport a pour objectif d'éclairer cette complexité par des études de cas, des analyses comparatives et par le travail de réflexion de militants et militantes engagés dans des mouvements sociaux.

1.2 Pourquoi est-il pertinent d'étudier les mouvements sociaux ?

L'histoire récente montre que les mouvements sociaux restent une force importante de contestation des inégalités et exclusions existant dans la société et de proposition de modèles et points de vue nouveaux pour établir des rapports de pouvoir plus égalitaires et plus justes dans les domaines social, économique et politique. Dans le domaine des droits des femmes et de la justice de genre, les mouvements de femmes ont ouvert la voie en proposant des idées progressistes et en remettant en cause les biais de genre des normes culturelles et sociales au niveau des individus mais aussi du droit, de la politique et des pratiques institutionnelles. Durant ces cinquante dernières années, ils ont permis des progrès considérables vers l'égalité formelle ainsi que dans la pensée et la pratique sociale (voir l'encadré ci-dessous et la section 3.4 pour une analyse plus approfondie).

Les mouvements féministes – le facteur principal dans l'élaboration de politiques progressistes pour lutter contre les violences faites aux femmes

Une analyse statistique récente, fondée sur les données fournies par des études réalisées durant ces vingt dernières années dans soixante-dix pays, permet de quantifier le rôle essentiel des mouvements autonomes de femmes et féministes dans l'évolution de l'action gouvernementale contre la violence à l'égard des femmes et des filles. En analysant des données sur quatre décennies (1975-2005), l'étude montre que les gouvernements ont apporté des réponses plus complètes à ces problématiques dans les pays où les mouvements de femmes et les mouvements féministes luttant contre la violence faite aux femmes étaient plus forts. Le militantisme féministe autonome⁸ est un facteur dont l'influence sur les politiques progressistes est encore plus déterminante que celle que pourraient avoir des partis politiques progressistes au pouvoir, des femmes en plus grand nombre dans le corps législatif ou encore des améliorations générales de la situation économique du pays. (Source : Htun et Weldon 2012)

8 Le militantisme féministe autonome désigne le militantisme féministe qui fonctionne indépendamment ou hors de tout contrôle ou de toute orientation organisationnelle formelle.

Une période où l'attention se porte sur les mouvements sociaux

Les récents soulèvements de masse, tels que les révolutions en Afrique du Nord et au Moyen-Orient ou le mouvement Occupy⁹, ont contribué à renouveler l'intérêt que les organisations non gouvernementales (ONG) actives dans le domaine des droits humains ainsi que les donateurs portent aux mouvements sociaux visant à renforcer la lutte en faveur de l'égalité et de la justice de genre et pour les droits dans leur ensemble. Ce moment est donc opportun pour approfondir les connaissances sur les mouvements sociaux et sur la meilleure façon de contribuer à cet élan d'intérêt. Il devient également nécessaire de mieux comprendre la dynamique des mouvements sociaux et d'identifier le meilleur moyen pour les ONG et les bailleurs de fonds de s'engager aux côtés de ces mouvements pour faire progresser une vision commune des droits des femmes et de la justice de genre (voir Dütting et Sogge 2010).

Les mouvements sociaux, moteurs de la démocratie et de la justice

Les mouvements citoyens en faveur de la démocratie et du changement politique ont connu leur apogée dans les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient à partir de la fin de l'année 2010 et abouti au renversement des régimes politiques répressifs qui dirigeaient depuis longtemps la Tunisie, l'Égypte, la Libye et le Yémen. Ces événements ont ravivé la discussion sur le pouvoir des actions citoyennes de masse, sur leur capacité à transformer les sociétés et à créer de nouvelles formes de participation et de représentativité politiques, notamment dans le domaine de la gouvernance. Ni la politique étrangère ni les interventions de développement ne sont parvenues, pour l'instant, à stimuler ce type de changements (Sholkamy 2012). Les dynamiques de genre de ces mouvements sont complexes, comme cela apparaît clairement dans les deux constats suivants. D'un côté, les femmes ont été des participantes actives et des *leaders* de la mobilisation et de la formulation de visions inclusives de la démocratie, en particulier parmi les sympathisants progressistes. De l'autre, les femmes révolutionnaires ont essuyé des critiques et ont été harcelées par les membres de leurs familles et sur la scène publique. Elles ont également subi des violences basées sur le genre commises par leurs compagnons de luttes et par les acteurs étatiques (Sholkamy 2013 ; Tadros 2013). Dans tous les contextes, les visions révolutionnaires prenant en compte les droits des femmes ont été anéanties par les gouvernements mis en place après les soulèvements, car les partis politiques qui ont été portés au pouvoir sont influencés par les idées islamiques conservatrices sur les rôles de genre et sur les droits des femmes. L'implication des femmes dans les manifestations ne s'est pas traduite par leur présence active dans les gouvernements intérimaires ou nouvellement élus (Kandiyoti 2012). Cette tendance trouve des précédents dans l'histoire et mérite d'être examinée.

La nécessité de construire un progressisme populaire

Même si des progrès importants ont été faits, le « tableau général » des résultats obtenus reste mitigé. Les « succès » formels relatifs à la justice de genre sont constamment remis en cause par la perpétuation, dans la pratique, des inégalités de genre dans les domaines social, économique et politique, à laquelle s'ajoute un taux remarquablement élevé de violence contre les femmes et les filles (Nations unies 2010). La marginalisation des femmes est exacerbée par les conséquences des

9 Occupy est un mouvement international de protestation contre les structures économiques actuelles qui répartissent la richesse de manière inégale. Il a débuté aux USA en 2011 par des manifestations au centre financier de Wall Street, à New York. (Sahasranaman 2013).

crises des visions et des modèles dominants du développement¹⁰, de la croissance économique, de la gouvernance et des droits humains, qui ont mobilisé la majorité des ressources mondiales pendant ces dix dernières années. La gouvernance, l'autonomie économique, le commerce et les inégalités subissent les conséquences des crises que traversent les économies du Nord et du bouleversement géopolitique que connaissent les pays du Sud, caractérisé notamment par l'émergence du Brésil, de la Russie, de l'Inde, de la Chine et de l'Afrique du Sud.

Les idées progressistes ont connu des succès divers contrairement au mouvements fondamentalistes religieux de masse et au « conservatisme populaire »¹¹ qui ne cessent de se développer à travers le monde, et qui, dans certains cas, s'attaquent aux avancées déjà obtenues dans les domaines légal, politique et social et renforcent les normes défavorables à l'égalité et à l'inclusion dans des domaines aussi divers que la migration et les droits reproductifs. Dans le Nord global, le fondamentalisme religieux et les mouvements d'extrême droite¹² captent de mieux en mieux l'imaginaire des communautés et commencent à s'imposer dans la sphère politique dominante (Göle 2011 ; Joyce 2009). Dans le Nord global comme dans le Sud global, les mouvements fondamentalistes contemporains tendent à se construire autour d'une défense des normes de genre traditionnelles, du maintien du contrôle patriarcal sur la famille, la sexualité et la reproduction ainsi que sur les rôles sociaux de genre (ASTRA 2012 ; Balchin 2011 ; Bop 2008 ; Castells 2011 ; Kaoma 2009). Les femmes elles-mêmes, en particulier les jeunes femmes, sont souvent impliquées et actives au sein des mouvements conservateurs et fondamentalistes, parfois même dans des actions qui sapent encore davantage les droits des femmes ou défendent des visions rétrogrades de la culture et de la tradition restreignant l'autonomie des femmes (Balchin 2011, Sumaktoyo et Rindiastuti 2010). Ce constat conduit à s'interroger sur l'état du « progressisme populaire »¹³ – les mouvements de masse pour l'égalité, les droits et l'inclusion, et leur capacité à s'exprimer par l'intermédiaire du peuple et par son vote, ou à résister par des programmes d'action communautaire et la revendication de normes sociales progressistes.

10 Le développement dominant désigne les cadres et pratiques du développement établis par les agences gouvernementales et les grands bailleurs de fonds. Le terme est couramment utilisé dans un contexte de critique pour décrire les cadres du Nord global ou ceux qui y ont été développés dans leur plus grande partie, et qui défendent les approches économiques et les modèles de gouvernance néolibéraux conformes au *statu quo* actuel.

11 Le conservatisme populaire est un soutien de masse pour des idées sociales, politiques et économiques visant à préserver ou à restaurer le *statu quo* et les rapports de genre traditionnels.

12 L'extrême droite est un ensemble d'idéologies qui prônent un conservatisme extrême dans les domaines social, politique et économique et un rejet de la diversité culturelle et sociale. Ces idéologies sont souvent liées à des opinions racistes, sexistes, xénophobes et homophobes qui peuvent aller jusqu'à la légitimation d'actes de violence contre des groupes spécifiques.

13 Le progressisme populaire est un soutien de masse aux idées sociales, politiques et économiques qui défendent la justice et la redistribution et préconisent une transformation des sociétés pour progresser vers l'inclusion, l'égalité et la démocratie.

1.3 Pourquoi les droits des femmes et la justice de genre sont-ils des sujets essentiels pour les mouvements sociaux progressistes ?

Un élément à part entière du militantisme progressiste mondial

Dans l'histoire, les militantes et militants ainsi que les mouvements féministes ou en faveur des droits des femmes se sont situés dans le mouvement de théorisation progressiste de la société et de l'action sociale. Les mouvements pour les droits des femmes et la justice de genre comptent parmi les plus visibles dans le monde, car ils disposent d'une large base et d'un éventail d'actions efficaces pour, d'une part, contester l'injustice et la discrimination et de l'autre, construire des méthodes et des cadres plus inclusifs pour parvenir à l'égalité dans de multiples domaines.

Une revendication « partant de la base » pour le changement social

L'appel à s'engager pleinement dans la défense des droits des femmes et de la justice de genre a été lancé par « la base ». Il est né de la mobilisation des femmes dans le monde entier et depuis des siècles. En tant que tel, ce sujet est un impératif éthique et pratique et doit indéniablement être débattu entre tous ceux qui œuvrent pour le développement, les droits humains et la démocratie. Le fait qu'il existe encore une réticence, de la part des mouvements et des institutions qui leur sont associées, à accepter et à défendre le spectre complet des préoccupations relatives aux droits des femmes et à la justice de genre suscite des inquiétudes. Les mouvements progressistes sont-ils prêts à rendre des comptes et à totalement s'engager dans la lutte pour la pleine égalité¹⁴ ? Comme le demandent souvent les militants et militantes des droits des femmes : « Comment l'égalité pourrait-elle naître d'un mouvement lui-même inégalitaire ? »

Un élément nécessaire à la pleine justice

Pour faire en sorte que la justice soit pleinement instaurée dans tous les domaines, notamment dans l'économie, l'environnement, les idées politiques et la vie sociale, une perspective de genre doit être intégrée dans l'analyse des défis politiques et techniques à relever, et les solutions envisagées doivent comprendre des objectifs politiques genrés. Aujourd'hui, toute intervention novatrice ou initiative d'avant-garde relative aux droits, aux démocraties et aux inégalités doit finalement inclure les droits des femmes et la justice de genre dans son analyse de l'inégalité ainsi que dans ses visions et ses méthodologies pour le changement. À défaut, les interventions ont peu de chances d'atteindre leurs objectifs et de contribuer à une égalité totale et à une transformation sociale plus holistique et plus complète. Comme l'a fait remarquer l'un des participants aux e-discussions, « il est impossible d'envisager le changement social sans changer les rapports de pouvoir, et ces rapports de pouvoir ne changeront pas si vous ne vous attaquez pas aux rapports de genre et aux rapports de race » (Atila Roque, BRIDGE e-discussion octobre 2011).

¹⁴ Une société égalitaire est une société qui peut s'épanouir. Les différents besoins, les différentes situations et les différents objectifs y sont reconnus. La discrimination et les préjugés n'y ont pas leur place et les obstacles économiques, politiques, légaux, sociaux et physiques qui restreignent la liberté de chacun et chacune d'être et de faire y ont été levés (Burchardt et Vizard 2007).

Une priorité politique acceptée et une obligation juridiquement contraignante

Au plan international, le droit et les politiques établissent les droits de femmes et l'égalité de genre. C'est également le cas dans la plupart des pays, dans des mesures variables, même si leur mise en œuvre est encore inadéquate (ONU Femmes, 2011). Droits et égalité constituent donc déjà une obligation contraignante ou un engagement éthique pour de nombreux gouvernements, en vertu d'accords ratifiés sous l'égide des Nations unies (NU) comme la Convention contre toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) et le Programme d'action de Beijing mais aussi aux termes de plans d'actions nationaux pour l'égalité de genre. Les mouvements sociaux progressistes jouent un rôle moteur dans l'instauration de l'obligation pour les autorités publiques de rendre des comptes et devraient, au minimum, maintenir les acquis obtenus et faire pression pour que les États étendent leur protection sociale et élargissent leur vision de la justice.

Dans l'arène politique, l'obligation est constante de réitérer un soutien à l'intégralité des revendications pour les droits des femmes et la justice de genre. Au plan mondial, durant les années 1990 qui ont vu « s'ériger les standards » internationaux, les revendications des mouvements de femmes concernant la reconnaissance des pleins droits à l'intégrité corporelle et à disposer de son corps ont été « revues à la baisse » dans les cadres internationaux. Ont été par exemple exclus la reconnaissance explicite du droit à interrompre une grossesse et les droits relatifs à la diversité sexuelle (Petchesky 2000). Le cadre des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) a également été critiqué pour avoir « instrumentalisé »¹⁵ l'égalité de genre dans le but de favoriser la croissance économique, pour l'intérêt limité qu'il a accordé à la participation politique des femmes, à l'éducation des filles et à la mortalité maternelle ainsi que pour ses défaillances dans la prise en compte du spectre complet des préoccupations liées aux droits des femmes, notamment de la violence faite aux femmes et aux filles (Goetz 2007).

1.4 Quelles sont les questions explorées dans ce rapport ?

- Que sont les mouvements sociaux et pourquoi doivent-ils s'engager plus résolument à défendre les priorités relatives aux droits des femmes et à la justice de genre pour atteindre leurs propres objectifs de justice sociale ?
- Comment les mouvements de femmes et les mouvements féministes ont-ils travaillé dans le temps pour influencer le changement social, notamment par des alliances avec les autres mouvements sociaux ?
- Comment les féministes et celles et ceux qui défendent la justice de genre ont-ils travaillé au sein des mouvements sociaux pour faire valoir l'égalité de genre ?
- Comment les différents types de mouvements sociaux se sont-ils engagés dans la lutte pour les droits des femmes et la justice de genre et comment ont-ils intégré ces derniers dans leurs propres idées politiques et dans leurs propres pratiques ?
- Quels sont les défis à relever pour intégrer pleinement les droits des femmes et la justice de genre dans les visions et les pratiques de mouvements sociaux aux préoccupations et aux positionnements divers ?
- Quelles sont les conditions préalables à la construction de mouvements sociaux justes du point de vue du genre, en tenant compte de l'intégralité des problématiques de justice sociale ?

15 Le terme « instrumentalisme » désigner l'utilisation stratégique d'une communauté, d'un groupe ou d'un point de vue spécifiques dans le but de servir un autre objectif, qui ne concorde pas nécessairement avec les leurs, sans intention d'apporter un bénéfice direct à ces personnes ou à ces idées.

- Quels sont les moyens efficaces pour transformer les approches, les stratégies et les cadres conceptuels des mouvements sociaux et parvenir à intégrer pleinement les droits des femmes et la justice de genre ?
- Quelles voies les mouvements peuvent-ils emprunter pour remettre en cause leurs propres valeurs et pratiques discriminatoires internes ?
- Comment les mouvements de femmes et les mouvements féministes peuvent-ils renforcer l'inclusion et les approches intersectionnelles qui prennent en compte les bases de représentativité émergentes en faveur des droits et de la justice ?
- Quels sont les domaines émergents qui devront faire l'objet de recherches et de discussions ultérieures ?

1.5 Qu'entendons-nous par « genre » dans ce rapport ?

Les mots-clés du genre

Genre

Le genre est communément défini comme l'ensemble des identités, des pratiques et des comportements socialement construits associés au fait d'être une fille/une femme ou un garçon/un homme. Il est de plus en plus communément admis dans la théorie, la loi et la pratique sociale que la définition binaire du genre (qui veut qu'il n'y ait que deux genres) ne rend pas compte de la diversité réelle des identités de genre, notamment des personnes trans¹⁶ et intersexes.¹⁷

Égalité de genre

Définie par la loi comme un droit fondamental, l'égalité de genre stipule que les hommes et les femmes doivent, de façon mesurable, être représentés également et bénéficier d'un statut égal. L'égalité de genre ne signifie pas que les hommes et les femmes sont identiques, mais qu'ils ont la même valeur et doivent prétendre à une égalité de traitement (Just Associates 2012).

Justice de genre

Ce terme fait référence au fait de faire en sorte que cessent – et, si nécessaire, de prendre les mesures pour corriger – les inégalités entre femmes et hommes qui résultent de la subordination des femmes aux hommes. Ces inégalités peuvent concerner la répartition des ressources et des chances qui permettent aux individus de construire leur capital humain, social, économique et politique. Elles peuvent également porter sur les conceptions de la dignité humaine, de l'autonomie personnelle et des droits qui peuvent priver les femmes de leur intégrité corporelle et de l'exercice de leur capacité à choisir leur vie (Goetz 2007). La justice de genre englobe et dépasse l'égalité formelle car elle inclut la transformation des systèmes de pouvoir de genre dans tous les domaines.

16 Ce terme inclut les personnes qui ont une identité de genre différente de celle qui leur a été assignée à la naissance et/ou les personnes qui sentent qu'elles doivent, qu'elles préfèrent ou qu'elles souhaitent avoir – que ce soit par leur habillement, par des accessoires, du maquillage ou des modifications de leur corps – une apparence différente de celle qui serait attendue compte tenu du rôle de genre qui leur a été assigné à la naissance. Le terme trans inclut donc, parmi beaucoup d'autres, les personnes transsexuelles et transgenre, les travestis, les *crossdressers*, les *no gender* et les personnes *queer* (Global Alliance for Trans Equality).

17 Le terme intersexe désigne les identités diverses de personnes nées avec une anatomie reproductive ou sexuelle qui ne semble pas correspondre aux définitions typiques de l'homme et de la femme (Intersex Society of North America).

Rapports de pouvoir de genre

Les rapports de pouvoir hiérarchiques entre femmes et hommes tendent à désavantager les femmes. Ces hiérarchies de genre sont souvent perçues comme « naturelles » mais sont en fait socialement « apprises », spécifiques à chaque culture et susceptibles de changer au fil du temps. Elles sont visibles dans un certain nombre de pratiques genrées, comme la division du travail et des ressources ainsi que dans les idéologies relatives au genre qui définissent par exemple les comportements acceptables pour les femmes et pour les hommes (Reeves et Baden 2000).

Patriarcat

La domination masculine systémique et institutionnalisée et les structures sociales et idéologies culturelles, politiques, économiques et sociales qui perpétuent les inégalités de genre et la subordination des femmes (Just Associates 2012).

Mouvements féministes

Les mouvements qui se réclament du féminisme, défini comme une idéologie politique, et qui tentent de remettre en cause les inégalités et les injustices entre femmes et hommes dans le cadre d'une contestation du patriarcat et des rapports de pouvoir patriarcaux. Les mouvements féministes ont été historiquement construits et constitués par des femmes, même si des hommes et des personnes trans adhèrent également aux idées du féminisme.

Mouvements de femmes

Les mouvements de femmes, construits et constitués par des femmes, tentent de remettre en cause les inégalités et les injustices entre femmes et hommes. Les mouvements de femmes peuvent avoir différentes approches de la transformation des rapports de pouvoir de genre, des plus conservatrices aux plus radicales. Les individus et les groupes qui appartiennent à des mouvements de femmes ne se reconnaissent pas toujours dans l'identité politique du féminisme.

Mouvements en faveur de la justice de genre

Ces mouvements remettent en cause les inégalités de genre et les rapports de pouvoir injustes. On les trouve souvent dans le cadre de mouvements mixtes du point de vue du genre, de mouvements d'hommes et de mouvements LGBTI¹⁸ qui remettent en cause la binarité du genre.

1.6 À qui s'adresse ce rapport ?

Ce rapport est destiné au plus grand nombre, à celles et ceux qui portent un intérêt aux mouvements sociaux et à la défense des droits des femmes et de la justice de genre, ou qui agissent déjà dans ces domaines. Les premières concernées sont les personnes qui défendent les droits des femmes et la justice de genre dans le cadre du militantisme des mouvements sociaux progressistes (au sein de plateformes formelles ou informelles) et cherchent à construire une solidarité avec les idées politiques sur la justice de genre mais aussi à élaborer des approches visant à transformer la vision du genre dans les mouvements. Ce rapport est également destiné, entre autres, aux

18 L'acronyme LGBTI signifie lesbien, gay, bisexuel, transgenre et intersexe.

militants et militantes des mouvements sociaux, à celles et ceux qui travaillent dans la recherche et dans des organisations donatrices ou de la société civile qui soutiennent le renforcement des mouvements et la mobilisation sociale pour des sociétés justes dans une perspective de genre. Enfin, ce rapport a été élaboré pour des lecteurs ayant ou non été sensibilisés aux droits des femmes ainsi qu'à la théorie et à la pratique des mouvements sociaux. Dans cette perspective, il recense les cadres conceptuels clés et propose des exemples, des analyses et des recommandations.

1.7 Portée, structure et ressources complémentaires

Ce Panorama est une exploration en profondeur de la théorie, d'études de cas et d'enseignements clés, ainsi que des voies vers le changement qui sont apparues pendant le déroulement du programme *Kit Actu'* de BRIDGE sur le genre et les mouvements sociaux. Le deuxième chapitre expose les grandes lignes du cadre nécessaire à la compréhension des mouvements sociaux et met en lumière un certain nombre de débats, de tensions et de difficultés que rencontrent les mouvements. Le troisième chapitre présente les mouvements de femmes et les mouvements féministes, leurs visions et leurs stratégies ainsi que les succès qu'ils ont remportés au cours de ces dernières décennies, avant d'explorer les réponses apportées par les mouvements sociaux plus généraux aux questions des droits des femmes et de la justice de genre en fonction de leur base de représentativité et de leur orientation politique. Le quatrième chapitre évalue les défis communs à relever pour construire des mouvements justes dans une perspective de genre, et le cinquième identifie les caractéristiques fondamentales de ce type de mouvements tout en présentant quelques moyens pratiques pour nourrir le développement des mouvements sociaux qui remettent en cause les rapports de pouvoir de genre injustes dans tous les domaines. Enfin, le sixième chapitre développe des réflexions plus larges et identifie les domaines qui devront faire l'objet de recherches et d'explorations approfondies.

Dans le cadre du programme *Kit Actu'*, un site Internet a été créé pour héberger une série de documents écrits et multimédias complémentaires sur les mouvements sociaux, les droits des femmes et la justice de genre : <http://socialmovements.bridge.ids.ac.uk/>. Les études de cas développées en collaboration avec les militants et militantes des mouvements sociaux qui étayaient ce rapport y sont mises à disposition :

David Kelleher et Manjima Bhattacharjya (2013)

The Amnesty International Journey: Women and Human Rights [Le parcours d'Amnesty International : femmes et droits humains]

Cette étude de cas retrace les efforts déployés par Amnesty International durant ces vingt-cinq dernières années pour intégrer les droits des femmes dans ses activités. Les auteurs ont réalisé une revue documentaire et des entretiens avec des militants et militantes des droits humains qui ont travaillé ou travaillent encore pour Amnesty. Ils évoquent la trajectoire de l'engagement d'Amnesty en faveur des droits des femmes et analysent les stratégies qui ont réussi et celles qui ont échoué. Ils en tirent des enseignements utiles pour les autres organisations et mouvements qui souhaitent réaliser une intégration stratégique des droits des femmes en leur sein.

Pamela Caro (2013)

Gender equality and women's rights in the CLOC-Via Campesina movement [Égalité de genre et droits des femmes dans le mouvement de la CLOC-Via Campesina]

Dans cette exploration des expériences et des stratégies des femmes *leaders* du mouvement de la CLOC dans sept pays d'Amérique latine, l'auteure démontre l'impact que peuvent avoir un *leadership* fort et un plaidoyer affirmé des femmes au sein d'un mouvement mixte du point de vue du genre. Elle identifie les progrès accomplis par le mouvement vers une meilleure compréhension interne et externe de l'égalité de genre, et décrit les défis qui restent à relever.

Manjima Bhattacharjya (2013)

A Tale of Two Movements: How women's rights became human rights [Histoire de deux mouvements : comment les droits des femmes sont devenus des droits humains]

Cette étude de cas dresse un aperçu du développement de la pensée et des mouvements dans le domaine des droits humains à l'échelle mondiale. L'auteure montre combien il est important que les mouvements de femmes se rapprochent des mouvements pour les droits humains et les bousculent, dans une démarche délibérée et réitérée. Cette étude de cas s'appuie sur une revue des documents clés et sur des entretiens avec des défenseurs des droits des femmes aux niveaux international et régional. Elle examine les points de convergence des mouvements en faveur des droits humains et des mouvements de femmes, et les modalités par lesquelles ils se sont mutuellement enrichis et transformés au fil des années.

Vinita Sahasranaman (2013)

Who is the 99%? Feminist perspectives on Occupy [Qui sont les 99 % ? Perspectives féministes sur Occupy]

Le mouvement Occupy a replacé la justice économique au cœur des débats et a été vu par beaucoup de militants et de militantes comme une plateforme capable de faire valoir leurs revendications aux niveaux national et international. Mais, en dépit de l'approche démocratique et participative du mouvement, des failles ont commencé à apparaître. Cette étude de cas analyse les tensions qui se sont créées autour d'Occupy et des arguments et besoins des femmes et d'autres groupes comme les personnes de couleur et les personnes handicapées. Elle étudie la capacité du mouvement à mettre en lumière ces tensions et à y réfléchir positivement.

Hania Sholkamy (2013)

Gender, activism and backlash: Women and social mobilisation in Egypt [Genre, militantisme et retour en arrière : les femmes et la mobilisation sociale en Égypte]

Dans l'organisation et le déroulement de la révolution de 2011 en Égypte, les femmes ont été les partenaires des hommes à part égale, mais les structures formelles qui ont émergé depuis lors sont beaucoup moins équilibrées du point de vue du genre. Dans cette étude de cas, l'auteure examine les modalités d'implication des femmes dans la révolution et les fissures qui ont commencé à apparaître. Elle fait un état de la situation des droits des femmes dans le contexte postrévolutionnaire et évoque le futur de l'égalité de genre dans le militantisme en faveur de la justice sociale en Égypte.

Sharon Bhagwan Rolls (2013)

Defining our Space: Gender mainstreaming strategies in the work of the Global Partnership for the Prevention of Armed Conflict [Définir notre espace : les stratégies d'intégration du genre dans le travail du Partenariat mondial pour la prévention des conflits armés]

Cette étude montre par quelles voies le Partenariat mondial pour la prévention des conflits armés (PMPCA), un réseau mondial de la société civile, a adopté une politique en faveur de l'égalité de genre et une stratégie d'intégration. Elle décrit l'influence des organisations de femmes et de leurs militantes sur cette évolution positive et met en lumière certains des défis que le PMPCA devra relever dans la future mise en œuvre de ses objectifs en matière d'égalité de genre.

Solome Nakaweesi-Kimbugwe avec Hope Chigudu (2013)

The LGBTIQ and Sex Worker Movements in East Africa [Le mouvement LGBTIQ et le mouvement des travailleuses du sexe en Afrique de l'Est]

Dans cette étude de cas, l'auteure examine le contexte et le développement du mouvement Lesbien, gay, bisexuel, transgenre, intersexe et *queer* (LGBTIQ) et du mouvement des travailleuses du sexe en Afrique de l'Est. Elle analyse les connexions entre les deux mouvements, leurs stratégies, leurs tactiques et leurs priorités stratégiques. Les liens existant d'une part entre les deux mouvements et d'autre part entre ces mouvements et les individus et organisations féministes y sont également soulignés. L'auteure étudie les succès importants remportés par ces mouvements ainsi que les défis qui restent à relever, et réfléchit sur les leçons à tirer de cet exemple de renforcement inclusif de mouvements en faveur de la justice sociale et des droits humains.

Toutes ces études de cas sont disponibles sur notre site Internet consacré au genre et aux mouvements sociaux : <http://socialmovements.bridge.ids.ac.uk/>.

Le bulletin *En Bref* qui accompagne ce rapport comprend un résumé de son contenu ainsi que des versions des études de cas sur la CLOC-Via Campesina et sur le mouvement mondial sur les droits humains : <http://www.bridge.ids.ac.uk/go/cutting-edge-packs/gender-and-social-movements/in-brief>

2

Les mouvements sociaux : évolution, définitions, débats et ressources



Des journalistes, des avocats et des militantes des droits des femmes discutent des lois sur la polygamie en Iran.

Photographie : Raha Asgarizadeh

Ce chapitre pose le cadre permettant de comprendre les mouvements sociaux. Il étudie les processus d'apparition et de développement des mouvements et récapitule brièvement la théorie du mouvement social, notamment les arguments relatifs aux mouvements sociaux contemporains dans le Sud global. Il s'appuie sur la définition des mouvements sociaux donnée dans le premier chapitre et établit certains de leurs traits caractéristiques. Il explore quelques éléments conceptuels fondamentaux pour les mouvements sociaux, comme la construction de priorités stratégiques communes, les questions de représentation et de *leadership* ainsi que l'inclusion et la marginalisation. Il prend aussi en considération les rapports entre mouvements sociaux et organisations et entre mouvements sociaux et ressources financières – des relations porteuses de tensions, d'ouvertures et de questions, particulièrement à un moment où les mouvements sociaux s'engagent dans un processus d'intégration de l'égalité de genre, de la démocratie et de la justice dans leurs programmes et processus institutionnels. Ce chapitre vise à poser les grandes lignes d'un contexte qui permettra d'approfondir plus spécifiquement, dans le troisième chapitre, les modalités selon lesquelles les mouvements sociaux progressistes ont abordé et abordent toujours le féminisme, les droits des femmes et la justice de genre.¹⁹

¹⁹ Nous souhaitons remercier Wendy Harcourt pour son travail de planification des premières versions de ce chapitre.

2.1 Pourquoi et comment les mouvements sociaux apparaissent-ils et se développent-ils ?

Les mouvements sociaux sont des formes d'action collective qui apparaissent en réaction à des situations d'inégalité, d'oppression et/ou quand des revendications sociales, politiques, économiques ou culturelles ne sont pas satisfaites. Ils constituent « un ensemble organisé de membres poursuivant un objectif politique commun de changement dans le temps par l'action collective » (Batliwala 2012 : 3). Les mouvements sociaux, dont ceux qui intègrent les rapports de pouvoir de genre ou axent leurs activités sur des derniers, existent depuis toujours. On peut évoquer les exemples remarquables de la lutte contre le commerce transatlantique des esclaves née au XI^e siècle, des mouvements de travailleurs industriels organisés créés au XIX^e siècle et enfin des mouvements de lutte pour le droit de vote des femmes (le droit de voter et de se présenter aux élections) qui sont apparus à la fin du XIX^e siècle (Naidoo 2006 ; Tripp 2006 ; Ghimire 2005).

Le XX^e siècle a été structuré par les mouvements de libération nationale des colonies européennes d'Asie, d'Afrique, du Moyen-Orient et du Pacifique et par les mouvements de lutte contre les dictatures latino-américaines. Dans tous ces mouvements, les femmes ont joué des rôles différents mais importants. D'autres mouvements sociaux ont émergé et se sont développés au cours du XX^e siècle, notamment les mouvements féministes, les mouvements pour la paix et antimilitaristes, ceux en faveur de la protection de l'environnement, les mouvements de lutte contre la discrimination raciale et ethnique et enfin les mouvements axés sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre. Ces mouvements ont évolué sur fond de crises économiques et politiques, d'urbanisation croissante et de voyages internationaux, de développement des médias de masse, d'évolution rapide des sciences et des technologies, de prolifération nucléaire et d'expansion des technologies de communication accessibles.

Pour comprendre les mouvements sociaux, il est essentiel de ne pas oublier que ce sont des phénomènes dynamiques et historiques qui, par conséquent, sont « façonnés par les circonstances ; ce sont des choses contingentes qui prennent ou perdent de l'ampleur en fonction de facteurs favorables ou contraignants » (Dütting et Sogge 2010 : 31). Parmi ces facteurs figurent les contestations internes et les changements importants dans l'environnement des mouvements qui influencent leurs idées politiques, leurs membres ou leurs stratégies. Aussi, s'il est possible de faire des généralisations, il est essentiel de considérer les mouvements dans leur contexte historique pour bien comprendre leurs idées, leurs choix stratégiques ainsi que la signification et l'impact de leur présence et de leurs actions. Castells formule ainsi cette idée : « Les mouvements sociaux doivent être compris selon leurs propres termes : *ils sont ce qu'ils disent être* » (Castells 2010 : 73).

Le temps est un facteur primordial pour comprendre les mouvements sociaux qui conçoivent parfois le changement et leur engagement à l'échelle d'une vie, sur des générations ou encore jusqu'à ce que le changement désiré se produise. La participation au mouvement peut évoluer sur des générations car les enfants des militants ou les jeunes gens nés dans des communautés militantes deviennent souvent membres des mêmes mouvements ou en créent de nouveaux : « La participation commence dès l'enfance. Dans les manifestations, par exemple, les enfants sont portés sur les épaules des adultes, et ils grandissent dans cet environnement » (Entretien avec

Sariah Acevedo ; Ardón 2012). Les mouvements s'inspirent également de l'histoire des mouvements sociaux qui les ont précédés et s'appuient sur les stratégies, les symboles, les visions politiques et les récits du passé pour nourrir le militantisme contemporain.

Les mouvements se construisent. Ils passent donc par des stades de croissance et d'évolution. Dans certains cas, ils gagnent systématiquement en force et en efficacité avec le temps, et dans d'autres, ils fluctuent en fonction des dynamiques internes et des pressions externes. Les mouvements peuvent aussi cesser d'exister, le plus souvent lorsqu'ils ont obtenu gain de cause. Certains peuvent disparaître parce qu'ils sont systématiquement éliminés par des forces externes qui dispersent les acteurs et actrices et rendent toute action impossible, par exemple par un harcèlement ciblé, l'assassinat de militants et militantes clés ou des campagnes de dénigrement des *leaders* visibles. D'autres s'éteignent à cause de dysfonctionnements internes. Ils peuvent par exemple être dans l'incapacité d'adapter leurs priorités politiques à une évolution du contexte ou aux préoccupations des membres, ou encore ne pas réussir à empêcher des conflits sur les idées ou la répartition du pouvoir entre les membres, ce qui peut aboutir à une absence de consensus ou de désir de poursuivre la lutte.

Les raisons qui expliquent *pourquoi* un mouvement se forme à un certain moment font l'objet d'un débat permanent dans la théorie sociale. Elles sont aussi importantes pour les initiatives de construction et de renforcement qui visent à stimuler l'action des mouvements sociaux. Toutes les situations d'injustice ou d'inégalité ne donnent pas nécessairement naissance à des mouvements (voir Batliwala 2002a ; Mahmud 2010). Les mouvements sont donc « construits » au sens où ils se forment grâce à un investissement actif et délibéré de travail, de réflexion et de ressources sur la durée, pour que se développe la conscience de ces mouvements, qu'ils croissent, conservent leurs membres et nourrissent leur structure interne, tout ceci dans un environnement externe suffisamment favorable pour leur permettre d'émerger et de se développer.

La théorie du mouvement social a évolué avec le temps pour s'adapter aux nouvelles perspectives des universitaires ainsi qu'aux nouveaux mouvements sociaux et aux nouvelles formes de mobilisation sociale. Les théories mettent l'accent sur différents facteurs, dont la psychologie des individus et du groupe, l'inégalité structurelle, le contexte historique et l'évolution du pouvoir institutionnel ainsi que le langage et le symbolisme. Le rôle que jouent les émotions a également été pris en considération pour expliquer les raisons pour lesquelles les personnes rejoignent un mouvement ainsi que l'évolution des idées politiques, des stratégies et des visions du changement portées par les mouvements.

Bref aperçu des théories clés des mouvements sociaux

Les théories de la lutte des classes. Fondées sur l'analyse marxiste de la société et du changement social, ces théories affirment que les mouvements sociaux naissent principalement de la marginalisation des travailleurs des économies industrielles, de la conscience de classe accrue qui en découle et de la mobilisation du prolétariat pour que change cette situation. Cette analyse explore la façon dont les classes opprimées se mobilisent et influencent la transformation du pouvoir économique et des modalités de prise de décision pour aller vers un exercice du contrôle par la majorité.

Les théories du comportement collectif. En prenant en compte la montée du fascisme en Europe et les émeutes urbaines qui ont éclaté à partir des années 1930, ces théories définissent les mouvements sociaux comme des actions de masse spontanées visant à remettre en cause l'ordre social et les normes sociales de comportement. Les mouvements sont essentiellement vus comme le résultat d'une défaillance du contrôle social. Ces théories explorent à la fois la psychologie de la participation aux mouvements, particulièrement dans le cas des manifestations de masse, et les modalités selon lesquelles les mouvements apparaissent en réaction à des modifications des structures sociales.

Les théories de la mobilisation des ressources. Nées de l'analyse des mouvements sociaux qui ont émergé dans les années 1960 aux États-Unis, ces théories affirment que la motivation des personnes à rejoindre un mouvement est conditionnée par les récompenses potentielles, les avantages et les coûts associés à cette participation. L'efficacité des mouvements en eux-mêmes est aussi évaluée sur la base de leur capacité à disposer de ressources (par exemple des ressources financières, les réseaux sociaux, les connaissances, la légitimité) et à les utiliser pour induire le changement.

Les théories du processus politique, développées comme une critique des théories de la mobilisation des ressources. Elles prennent en compte l'influence des contextes politiques en évolution et les modalités selon lesquelles ces changements ouvrent des possibilités et affectent l'axe de la mobilisation sociale.

Les théories du cadre, développées à partir des années 1970 et 1980, se fondent sur des éléments de la psychologie sociale et de la culture des mouvements pour affirmer que les mouvements sociaux naissent et se développent autour de la construction de cadres nouveaux qui permettent de d'exprimer et de comprendre les luttes existantes et les préoccupations sociales. Dans le processus de recadrage, les mouvements sociaux construisent la base grâce à laquelle les personnes peuvent entrer en relation avec une cause, tout en identifiant les causes profondes des dysfonctionnements, ce qui leur permet de construire les stratégies d'action appropriées.

Les théories de l'identité dominent la théorie européenne des nouveaux mouvements sociaux depuis leur élaboration dans les années 1960. Elles explorent l'idée selon laquelle les mouvements sociaux naissent d'une préoccupation clé autour de laquelle se développe une critique, construisent de nouveaux discours sur l'identité et l'appartenance, créent de nouvelles cultures et mettent en place de nouvelles formes de rapports sociaux, jusque dans la sphère privée et les styles de vie.

Les théories de l'espace et du lieu. Elles mettent en lumière la pertinence et le rôle de la situation géographique et spatiale comme source d'inspiration et comme guide de l'action des mouvements sociaux. Elles explorent la manière dont se développent les mouvements autour de concepts comme le « local » ou le « global », comment ils se relient à des lieux dans l'espace – comme le corps, l'environnement physique ou l'économie –, le type des réseaux qu'ils choisissent ou créent en fonction des géographies (par exemple Sud-Sud, réseaux régionaux et transnationaux), notamment par l'utilisation des technologies de communication, et enfin comment ils confèrent une signification politique à ces actions conditionnées par l'espace et le lieu.

(Sources : Buechler 2011 ; Benhabib 1996 ; Castells 2010 ; Ghimire 2005 ; Leach et Scoones 2007 ; Harcourt et Escobar 2005)

Les mouvements dans le Nord global et le Sud global

La théorie du mouvement social, fondée sur l'étude des « nouveaux mouvements sociaux » qui sont apparus dans les années 1960 et 1970 dans le Nord global, affirme que les mouvements sociaux contemporains sont conditionnés par des difficultés de définition de l'identité et de l'appartenance, ces obstacles les poussant à formuler une politique de la reconnaissance. Ces nouveaux mouvements se différencient donc de ceux qui existaient avant la Seconde guerre mondiale, qui avaient tendance à axer leurs activités sur les inégalités structurelles, par exemple celles qui sont fondées sur la classe sociale, et défendaient la thèse de la redistribution (Fraser 1995 ; Castells 2010 ; Benhabib 1996).

Dans le Sud global, en revanche, la colonisation a fait de la marginalisation structurelle un facteur inévitable d'inégalité sociale (Thompson et Tapscott 2010 : 3). De nombreux mouvements sociaux progressistes actuels du Sud global ont pris la suite ou sont les héritiers de la lutte anti-impérialiste pour la libération nationale inspirée par les idées socialistes et marxistes. Ils adoptent explicitement des idées politiques de redistribution tout en appelant à la reconnaissance des identités et des sentiments rendus invisibles ou anéantis par la colonisation et ses conséquences. Ces mouvements agissent donc au nom d'idées qui intègrent à la fois la marginalisation structurelle et la marginalisation symbolique ainsi que la nécessité d'agir sur les deux pour obtenir justice et, finalement, parvenir à la « libération ». Pour reprendre un slogan historique du militantisme, les luttes des mouvements sociaux progressistes dans le Sud global « ne visent pas à obtenir du pain ou la liberté, mais à obtenir du pain *et* la liberté ».

2.2 Quelles sont les caractéristiques des mouvements sociaux ?

Cette section présente certaines caractéristiques clés des mouvements sociaux. Elle est plus particulièrement consacrée aux membres et à la base de représentativité des mouvements ainsi qu'aux actions qu'ils entreprennent et aux outils qu'ils utilisent.

Un mouvement social :

1. Poursuit un ensemble d'objectifs stratégiques communs, la « cause commune »
2. Possède une base de représentativité ou des membres visibles
3. Implique les membres sous forme collectivisée au sein d'organisations formelles ou informelles
4. S'engage dans des actions collectives pour la poursuite des objectifs politiques du mouvement
5. Utilise différents types d'actions et de stratégies
6. Identifie des cibles internes et externes claires dans le processus de changement
7. Maintient une forme de continuité dans le temps

(Adapté de Batliwala 2012 : 3)

Les mouvements sociaux naissent du constat de départ d'un monde socialement construit qu'il est à la fois possible et nécessaire de changer pour réaliser la vision qu'a le mouvement d'une société juste et des rapports de pouvoir qui doivent y prévaloir. Pour un mouvement, les questions fondamentales sont les suivantes : qu'est-ce qui doit être changé (priorités politiques) et pourquoi (analyse politique) ? Qui doit effectuer ces changements (*leadership*, membres et représentation) et comment (actions et stratégies) ? Les réponses à ces questions définissent les mouvements sociaux en eux-mêmes mais permettent aussi de les différencier les uns des autres. L'existence des mouvements sociaux ainsi que les visions et actions qui les caractérisent sont intrinsèquement politiques dans la mesure où elles visent à remettre en cause et à changer les systèmes de pouvoir.

Les mouvements sociaux ne sont pas progressistes par nature. Les fondamentalismes religieux²⁰, le néonazisme et les nationalismes ethniques se sont tous enracinés et disséminés par l'intermédiaire de mouvements sociaux et se sont aussi appuyés sur une participation active et une mobilisation ciblée des femmes (voir Balchin 2011 ; Bacchetta et Power 2013 ; Ferber 2004). Ce rapport prend en considération l'intégration des droits des femmes et de la justice de genre au sein des mouvements sociaux progressistes qui ont en commun des objectifs d'inclusion, d'égalité des droits et de redistribution du pouvoir. Ce type de mouvements progressistes peut être défini comme suit :

« Des processus qui renforcent le pouvoir collectif d'une base organisée composée de personnes marginalisées, opprimées ou invisibles, dans le but d'induire un changement qui permette à ces dernières d'avoir accès à l'intégralité des droits humains, de remettre en cause la répartition du pouvoir et du contrôle sur les ressources ainsi que les idéologies dominantes, et enfin de transformer les rapports de pouvoir sociaux en leur faveur » (Batliwala 2010a).

²⁰ Les fondamentalismes religieux peuvent être définis comme « l'utilisation stratégique des institutions et du discours religieux pour imposer des opinions et des actions absolutistes et intolérantes, opposées aux droits humains, aux droits des femmes et d'inspiration fondamentalement patriarcale » (Horn 2012 : 8).

Les mouvements sociaux entretiennent des relations complexes avec les organisations qui travaillent aussi à faire progresser la justice sociale, notamment les organisations non gouvernementales (ONG), les organisations de la société civile, les organisations religieuses, les syndicats, les partis politiques, les centres de recherche et les entreprises. La section 2.4 propose une discussion critique approfondie sur les rapports entre les mouvements sociaux et les ONG.

Les membres des mouvements

Ce sont les membres qui créent les mouvements et leur donnent un sens. Sans ses membres, un mouvement n'existe pas, même si aucune règle standard ne définit un nombre minimum de personnes à partir duquel un mouvement peut être considéré comme tel et non comme un simple groupe d'individus. La théorie du mouvement social tend à se centrer sur les personnes qui adhèrent à un mouvement social et sur les raisons pour lesquelles elles le font, alors que la pratique des mouvements sociaux met davantage l'accent sur l'identification des acteurs et actrices légitimes ou souhaités du mouvement ainsi que sur les personnes qui devraient être sensibilisées ou visées par le travail de renforcement de la base.

En fin de compte, les mouvements sont constitués par des individus, même si ces derniers ne sont liés ou regroupés que de manière plus ou moins cohésive avec les différentes idées ou structures du mouvement (Batliwala 2012). Dans le monde entier, ce sont des actrices individuelles, des militantes issues des communautés, des théoriciennes et des universitaires, des artistes, des praticiennes et des figures publiques qui ont été à l'origine de la création des mouvements de femmes et des mouvements féministes. Ce sont ces femmes qui ont constitué leurs bases, leur ont donné des directions et les ont inspirés. Les individus jouent aussi un rôle essentiel en faisant circuler les programmes et les idées des mouvements de femmes et des mouvements féministes vers d'autres espaces et vers d'autres organisations formelles et processus de décision (voir Smyth et Turquet 2012). Il est utile de reconnaître ce rôle des individus au sein des mouvements pour analyser les stratégies d'intégration des perspectives féministes et de la justice de genre dans la pratique des mouvements sociaux progressistes (ce point est analysé en détail dans le cinquième chapitre).

Les actions, les stratégies et les outils d'un mouvement

Les mouvements sociaux utilisent diverses tactiques dans le cadre de leur action militante. Les théories du pouvoir formulées au sein des mouvements nourrissent à leur tour ce que l'on pourrait appeler les théories du changement – des cadres conceptuels qui sous-tendent les choix relatifs aux membres, à la stratégie et aux actions. Dans leur pratique, les mouvements créent des cultures militantes et organisationnelles, et établissent ainsi en leur sein les formes de relations ou d'expression et les types de rapports de pouvoir émancipateurs qu'ils aimeraient propager dans le reste du monde. L'éducation populaire²¹, les groupes de sensibilisation²², les arts publics comme le muralisme ou le théâtre communautaire, les marches de protestation, les modèles consensuels de prise de décision, la collecte de fonds basée sur la communauté et la création de nouvelles langues et de nouveaux mots sont autant d'exemples de contre-cultures militantes que les mouvements sociaux de contestation des injustices de genre ont fait naître et ont diffusé.

21 L'éducation populaire est une pratique d'apprentissage et de sensibilisation basée sur la communauté qui permet aux personnes (en général des adultes) d'analyser l'oppression à partir de leur propre expérience de vie et, partant de cette réflexion, de développer des méthodes conceptuelles et pratiques pour remettre en cause cette oppression.

22 La sensibilisation (*consciousness-raising*) est un processus de groupe qui permet d'explorer les expériences personnelles de violation des droits et/ou d'autonomisation. Voir la section 5.2.2 pour une définition plus détaillée.

Au sein des mouvements, la stratégie peut aussi bien diviser que rassembler. Les mouvements sociaux progressistes contemporains sont encore en désaccord sur la question des efforts à fournir pour impliquer l'État et changer les termes de son rapport avec ses citoyens, dans les domaines du droit, des politiques et de la satisfaction des besoins essentiels considérés comme des « conditions favorables » à l'accès aux droits. Les mouvements de femmes du monde entier ont beaucoup investi pour obtenir un engagement des autorités publiques et transformer les politiques et pratiques publiques (Antrobus 2004). Pourtant, les actrices des mouvements de femmes et des mouvements féministes reconnaissent les limites d'une action exclusivement axée sur la transformation des lois et politiques publiques. Comme le dit une féministe zimbabwéenne : « Nous ne nous battons pas contre la loi elle-même. C'est contre le patriarcat que nous luttons » (dans Essof 2005 : 40).

Certains pensent que le principal indicateur du changement ne devrait pas reposer sur les changements dans les politiques publiques mais plutôt sur « les possibilités nouvelles d'action politique et d'engagement » (Khanna 2012 : 164) que l'action militante a réussi à créer. Les mouvements féministes et les autres mouvements progressistes utilisent le renforcement du « pouvoir externe » (la force collective) et du « pouvoir interne » (le sentiment de la capacité d'action personnelle) comme indicateurs d'une transgression réussie des structures et normes inégales de pouvoir. Les approches de ce type ne sont pas seulement des outils pour induire le changement dans les arènes politiques formelles. Elles sont aussi en mesure de changer les rapports de pouvoir dominants à tous les niveaux.

L'utilisation de formes armées de résistance dans les luttes progressistes est un autre exemple controversé de stratégie militante. Les mouvements féministes et les mouvements de femmes ont, pour la plupart, choisi de recourir à des stratégies non violentes. Ils utilisent des méthodes telles que la sensibilisation, les marches de protestation, les procès, la désobéissance civile et la création de médias militants. Mais il existe également, chez certaines militantes féministes, une tradition de résistance armée visant à transformer la société, le plus souvent dans le cadre de mouvements armés de libération. On peut citer l'exemple des Zapatistas, des femmes mexicaines indigènes de l'état du Chiapas qui ont pris les armes pour se défendre mais aussi pour servir leur projet politique (Speed 2006) ou encore celui de mouvements de libération nationale et de guérilla comme l'Umkhonto we Sizwe, la branche armée du Congrès national africain qui a combattu l'apartheid en Afrique du Sud (Cock 2001).

Mais on peut également trouver des exemples de mouvements qui se sont rapprochés en développant des stratégies communes. En Afrique de l'Est, par exemple, les mouvements naissants de travailleuses du sexe et des personnes LGBTI ont voulu soutenir leurs luttes respectives en construisant une masse critique de sympathisants et sympathisantes. Tous les deux étaient confrontés à des difficultés similaires : les raids de la police, la faiblesse des organisations et des crises dans leur *leadership*. Ils ont renforcé leurs forces et leurs résiliences respectives en s'engageant dans un travail commun de lobbying et la sensibilisation et en se joignant à des coalitions et à des alliances – par exemple dans la lutte contre la législation répressive sur l'homosexualité (Nakaweesi-Kimbugwe avec Chigudu 2013).

Parmi les outils utilisés par les militants et militantes, on peut tout d'abord citer les technologies de l'information et de la communication (TIC). Elles sont utilisées depuis longtemps pour diffuser les informations, encourager la solidarité au-delà des frontières et entre groupes sociaux, attirer de nouveaux membres et construire des plateformes médiatiques indépendantes. Les radios communautaires se sont avérées particulièrement efficaces – comme le montrent les initiatives telles que la Radio

féministe internationale (Feminist International Radio Endeavour - FIRE), dans le domaine du militantisme en faveur des droits des femmes – et font figure de modèles d'utilisation de la technologie pour connecter et aider les militants ainsi que pour soutenir la mobilisation. Le développement de la « société connectée » (Castells 2010), favorisé par l'évolution rapide de l'Internet, des ordinateurs personnels et des technologies de téléphonie mobile, a révolutionné les flux d'information et ouvert la voie à de nouveaux médias permettant une connexion sociale, politique et économique.

Pour les mouvements sociaux, l'intérêt des TIC les plus récentes réside dans les possibilités qu'elles offrent d'utiliser les outils de communication non seulement pour mobiliser mais aussi pour encourager la population à s'impliquer dans le développement et/ou à s'approprier de nouvelles plateformes de communication à l'usage des militants et militantes. Pour les femmes en particulier, les TIC les plus récentes permettent la création de réseaux sociaux, la réception et l'envoi d'informations et la participation à des actions collectives même lorsque leur capacité à se déplacer physiquement ou à apparaître en public est limitée par les normes sociales ou la répression politique²³. Néanmoins, il convient de ne pas surestimer la capacité de ces nouvelles technologies à induire le changement. La technologie n'est subversive que si l'utilisation qu'en font les mouvements l'est également, si ceux-ci se l'approprient et la créent dans le cadre de leur stratégie de lutte et sous l'impulsion de leurs idées politiques. Le commentaire suivant en témoigne.²⁴

« Si la technologie devient progressivement un outil essentiel pour la mobilisation sociale, elle n'est pas une fin en soi [...] Une majorité des médias occidentaux et des cyber-utopistes peuvent bien dire du printemps arabe qu'il est une révolution Twitter ou Facebook. Cette simple supposition est loin d'être fondée. Il faut à ces groupes du courage et de la créativité, ils doivent avoir la foi et être capables de prendre de gros risques, en la liberté et en la dignité humaine pour exploiter la puissance de ces outils. » (Philip Thigo, e-discussion BRIDGE, octobre 2011)

Les technologies sont conditionnées par les rapports de pouvoir. Comme c'est le cas dans tous les domaines d'interaction sociale, l'accès aux technologies et leur utilisation est différente pour les femmes et pour les hommes. Si l'utilisation d'Internet progresse, 37 % des femmes en sont des utilisatrices contre 40 % des hommes. La différence de genre est plus marquée dans le Sud global où le pourcentage des femmes utilisatrices est de 16 points inférieur à celui des hommes (Union internationale des télécommunications 2013). En outre, les plateformes technologiques comme les espaces des réseaux sociaux sont la propriété, ou sont aisément placés sous l'influence, d'entreprises ou de grands groupes privés qui n'approuvent pas toujours les objectifs des militants (Gurumurthy 2012). Les TIC sont donc parfois à l'origine de nouveaux dilemmes relatifs au pouvoir et au contrôle social. Elles créent de nouvelles plateformes

23 L'initiative HarassMap, en Égypte, illustre l'utilisation que font certains militants des technologies de cartographie en ligne pour rassembler des informations sur le harcèlement sexuel subi par les femmes et développer une base de preuves sur laquelle pourront s'appuyer les actions militantes (voir <http://harassmap.org/en/>). Les femmes féministes *queer* du Liban ont aussi fait un usage stratégique des outils de communication en ligne pour renforcer leur communauté et leur conscience politique, et pour constituer des réseaux avec les femmes palestiniennes *queer* vivant sous occupation israélienne (voir Moawad et Qiblaw 2011).

24 Les logiciels gratuits et *open source* (Free and Open Source Software - FOSS) sont un exemple d'innovation technologique motivée par une volonté explicite de permettre à tous d'accéder à des logiciels libres de droits et gratuits, de démocratiser le processus de développement de la technologie en permettant à toutes les personnes compétentes d'y contribuer, de créer et de partager des logiciels et, dans de nombreux cas, d'élaborer des logiciels qui répondent aux besoins spécifiques des militants et militantes progressistes.

où les inégalités de genre trouvent un nouvel ancrage et ouvrent la voie à de nouvelles formes de violence comme la cyber intimidation ou le cyber harcèlement sexuel.²⁵

2.3 Des concepts fondamentaux pour comprendre les mouvements sociaux

Cette section aborde un certain nombre de concepts clés utiles à la compréhension des mouvements sociaux : trouver une « cause commune » ou une vision commune ; la représentation, le *leadership* et la voix ; l'inclusion et l'intersectionnalité ; et la « structure profonde » des mouvements. Tous sont importants pour l'intégration des questions de genre dans les programmes et les cultures des mouvements.

2.3.1 La « cause commune » ou le programme politique commun

Au cœur de tous les mouvements se trouve une « idée politique », au sens d'une vision de la société (ou d'un domaine d'interaction au sein de la société) qu'ils tentent de créer, et des principes qui structurent les relations dans le monde. Ces idées sont toujours porteuses de théories sur le pouvoir et sur les rapports de pouvoir, même si celles-ci ne sont pas explicitement mentionnées comme telles. Tous les mouvements d'inspiration féministe, pour les droits des femmes et/ou pour l'égalité de genre considèrent les rapports de pouvoir de genre comme un axe principal d'injustice et la transformation de ces rapports de pouvoir de genre comme une partie intégrante de leur vision de la libération et de la liberté.

La cause commune

Faire des visées politiques du mouvement une « cause commune » est un élément essentiel pour unir les acteurs du mouvement qui ont parfois des points de vue différents sur les stratégies. Dans le cas des mouvements de femmes, la visée politique commune, la fin de l'injustice de genre, rassemble les actrices en dépit de leurs divergences d'opinion sur les stratégies à utiliser pour y parvenir. De la même façon, une analyse commune du pouvoir peut servir de lien au sein des alliances entre mouvements sociaux. L'analyse féministe de l'influence des rapports de pouvoir patriarcaux sur le renforcement de la norme de l'hétérosexualité et de la famille hétérosexuelle peut, par exemple, être un point de départ pour la construction d'une solidarité entre des mouvements féministes et des mouvements LGBTI qui, eux, veulent en finir avec l'homophobie. Les adversaires communs sont également une base potentielle de solidarité au sein d'un mouvement et entre mouvements, dans la mesure où ils unissent les acteurs autour d'une volonté de remettre en cause une structure de pouvoir donnée ou un autre mouvement. Le mouvement d'opposition au néolibéralisme en est un bon exemple. Il rassemble un vaste éventail de mouvements sociaux, dont les mouvements de femmes et les mouvements féministes, qui partagent l'objectif de remettre en cause le pouvoir d'institutions comme l'Organisation mondiale du commerce et les grands groupes multinationaux mais n'ont pas nécessairement d'autres priorités ou d'autres stratégies en commun.

²⁵ Réapproprie-toi la technologie (*Take Back the Tech*), une campagne menée par le Programme de soutien aux réseaux de femmes de l'Association pour le Progrès des Communications (APC), est une initiative innovante qui se propose de répondre à cette situation en invitant les militants et militantes concernés dans le monde entier à dénoncer et à agir pour s'opposer à la cyberviolence. Voir le site <https://www.takebackthetech.net/>.

En développant ce type de visées politiques communes, les mouvements sociaux deviennent des producteurs de connaissances par leur réflexion et leur pratique. Certains affirment que, dans les processus de contestation des modes existants de compréhension de la société et par la proposition de visions alternatives, les mouvements créent eux-mêmes de nouvelles formes d'« identités collectives à travers lesquelles sont produites de nouvelles formes de connaissance de soi et de connaissances sociales » (Jaschok, Milwertz et Hsiung 2001 : 7 ; voir aussi Celiberti 2011). Ainsi, les mouvements eux-mêmes peuvent créer, par leur pratique, les nouvelles manières de voir, d'être et de faire qu'ils proposent au reste de la société.

2.3.2 Les questions de représentation – qui peut diriger et qui peut parler au nom de qui ?

Qui doit mener le changement ?

Le *leadership* et la représentation sont à la fois les éléments qui définissent la politique des mouvements sociaux et les objets d'un débat animé dans la pratique de ces mouvements. Le *leadership* se structure de manières diverses au sein des mouvements sociaux progressistes. Certains préfèrent une représentation horizontale et « sans leader » qui s'accompagne d'un processus de décision basé sur le consensus (lequel reconnaît la capacité de chacun à diriger et à représenter) ; d'autres adoptent un *leadership* « d'avant-garde²⁶ » fondé sur un processus de décision confié à un petit groupe de personnes ou d'organisations choisies, considérées comme les principaux artisans du renforcement du mouvement et de la progression de ses idées. Chaque modèle présente des avantages et des limites quand il s'agit de permettre la plus forte participation possible tout en garantissant l'efficacité et la coordination (Buechler 2011 ; Freeman 1972-3). Les méthodes mises en œuvre par le *leadership* du mouvement peuvent également relever du pragmatisme : « Quand les mouvements sont constitués par des membres d'origines sociales diverses, le rôle et le charisme des individus *leaders* prennent une plus grande importance car ils permettent de maintenir la cohésion, ou au moins de présenter au public l'image d'un mouvement uni » (Leach et Scoones 2007 : 21). Les facteurs externes tels que la répression et la violence politiques peuvent également déterminer la forme de l'expression du *leadership* du mouvement. Le mouvement contemporain des femmes en Iran, par exemple, est caractérisé par un *leadership* hautement décentralisé et se perpétue en un « mouvement doté de mille et une têtes pensantes » (Hoodfar et Sadeghi 2009 : 215), ce qui lui permet de s'adapter et d'innover pour affronter l'opposition constante de l'État.

Reconnaître la capacité d'action des personnes les plus concernées

Les mouvements qui visent à répondre aux besoins de bases de représentativité spécifiques, comme les personnes atteintes de handicaps, celles qui vivent avec le VIH et les jeunes, affirment tous que « rien de ce qui nous concerne ne peut se faire sans nous ». En mettant en avant ce principe, de manière plus ou moins similaire, ils mettent en avant la capacité d'action de ceux et celles qui sont le plus affectés par l'injustice ainsi que leur légitimité et leur autorité en tant que représentants de leurs propres idées politiques dans les espaces extérieurs au mouvement.

26 L'avant-gardisme est une stratégie politique qui consiste à placer des personnes ou une organisation choisies à la tête d'un mouvement ou d'un processus de changement, dans l'intention qu'ils garantissent la cohérence des idées du mouvement et mènent le processus de sensibilisation, renforcent la base et guident les actions du mouvement.

Au cours de leur histoire, les mouvements féministes et les mouvements de femmes ont affirmé le besoin que soient reconnues leur capacité à transformer les relations de pouvoir de genre, mais aussi le *leadership* des femmes et leur capacité à être les représentantes de leurs propres idées au sein et à l'extérieur des mouvements de femmes. Cependant, le débat fait rage *au sein* des mouvements de femmes eux-mêmes pour savoir quelles sont les réalités vécues par les femmes qui vont structurer les visées des mouvements et quelles sont les voix et les types de *leadership* qui vont être privilégiés et mis en valeur, notamment compte tenu des différences de classe sociale / de caste, de race / d'ethnie, d'orientation sexuelle et des autres axes de différence existant entre les femmes. Ce constat nous ramène à la réalité sociale qui fait que le pouvoir circule dans tous les domaines, y compris au sein des mouvements sociaux qui cherchent à mettre en œuvre des formes de rapports sociaux inclusives et justes. En conséquence, certains affirment que c'est en remettant en cause les hiérarchies existant dans sa propre pratique qu'un mouvement social met en actes les rapports de pouvoir alternatifs qu'il prône, et que « le potentiel de transformation d'un mouvement est proportionnel à la présence, à la force, ou à la voix des plus marginalisés » (Sahasranaman 2013 : 4).

Les mouvements sociaux constitués par des communautés historiquement marginalisées, eux aussi, affirment parfois explicitement une volonté de reconfigurer le pouvoir d'« être les meneurs », dans le cadre de la remise en cause des rapports de pouvoir hégémoniques²⁷. Sundaramma, une femme *leader* d'un collectif de villageoises dans le Sud de l'Inde, exprime ainsi cette volonté en s'adressant aux groupes majoritaires : « Au début, vous pouvez marcher devant nous. Après un moment, quand nous gagnons en force, vous devez marcher à nos côtés. Mais finalement, vous devez apprendre à marcher derrière nous » (dans Batliwala 2007).

Qui peut parler au nom de qui ?

La légitimité des personnes qui « parlent au nom des autres » et définissent les priorités d'un mouvement social est également sujette à débat dans l'espace d'interaction existant entre les acteurs dont le statut diffère dans les rapports de pouvoir dominants, notamment entre les acteurs et actrices du Nord global et du Sud global, et entre les acteurs plus ou moins privilégiés du Sud – chacun d'entre eux pouvant s'estimer marginalisé. Pour savoir qui sont les personnes qui constituent le « fondement » du mouvement, il peut être utile de « déterminer la base en fonction du *degré de vulnérabilité* aux fluctuations politiques et économiques. En d'autres termes, la base peut être considérée comme relative plutôt qu'absolue mais devrait toujours faire référence à ceux qui sont le plus sévèrement touchés dans les aspects matériels leur vie quotidienne » (Batliwala 2002b : 396).

Les discussions sur le choix de la personne qui parlera « au nom du » mouvement, ainsi que sur le choix du vocabulaire à utiliser pour présenter le programme de ce mouvement s'enveniment lorsque les mouvements sociaux autonomes interagissent dans des espaces de lutte plus institutionnels ou plus conventionnels. Les différences de classe et de niveau d'éducation ainsi que les positions plus ou moins radicales des membres sur les idées du mouvement entrent en jeu quand les mouvements négocient les modalités de présentation des revendications et le choix du messager ou de la messagère :

27 L'hégémonie est le processus par lequel la vision du monde propre aux groupes dominants vient à être acceptée comme du simple « bon sens » ou comme un ordre « naturel » des choses [...]. L'hégémonie peut s'exprimer dans le langage, la culture, le patriarcat, les systèmes politiques et économiques. Elle est conçue pour perpétuer le *statu quo* au profit de ceux qui sont au pouvoir (Just Associates 2012 : 13).

« ... Notre paradigme de développement est ainsi fait ... Les voix de la base sont perçues comme un langage brut qui doit être traduit dans un registre de langage élevé, une langue que les personnes de pouvoir peuvent comprendre... On crée ainsi des hiérarchies, qu'elles soient intentionnelles ou implicites. Les règles de l'expression du développement exigent que tout soit produit, conditionné et présenté d'une certaine manière et subsument [ainsi] les voix que nous étions censés soutenir » (Philip Thigo, e-discussion BRIDGE , mars 2012).

Qui parle au nom de qui ? La tension qui règne autour de cette question se retrouve dans le débat sur l'implication des hommes dans le militantisme féministe et en faveur des droits des femmes. En dépit d'un consensus de mieux en mieux établi sur la nécessité que les hommes aussi bien que les femmes s'emploient à lutter pour l'égalité de genre, il existe encore des opinions divergentes, au sein des mouvements de femmes, sur le rôle des hommes comme agents du changement dans ces processus. En règle générale, cette tension est le résultat de trois problématiques : en premier lieu, la conviction propre aux traditions du militantisme féministe et en faveur des femmes que ce sont les femmes elles-mêmes qui doivent être reconnues comme les artisanes du changement, se confronter à l'oppression qu'elles subissent, et, par voie de conséquence, se situer en première ligne de la lutte pour la contestation du patriarcat ; ensuite, le sentiment que les femmes et les minorités de genre doivent encore renforcer leur pouvoir collectif dans un espace qui leur soit propre, sans qu'il y ait de négociation avec ceux que l'histoire a définis comme « leurs oppresseurs » ; enfin, le fait, éprouvé par les mouvements, que les hommes impliqués et considérés comme des alliés se soient avérés incapables de faire preuve d'esprit critique à l'égard de leur propre pouvoir de genre, se soient approprié certaines positions dirigeantes et le rôle de porte-parole et/ou aient utilisé des ressources initialement destinées aux femmes.

Dans le militantisme à visée transformatrice cherchant à mettre en cause le patriarcat, les hommes trouvent un motif de réflexion en tant qu'hommes prenant la parole pour défendre les droits des femmes, ainsi qu'un élan pour s'impliquer autrement que dans des fonctions conformes aux attentes : le *leadership*, le rôle de porte-parole ou la détermination des axes prioritaires d'action. L'expérience zambienne décrite ci-dessous montre l'étendue de la transformation et de la réflexion nécessaires :

« Lorsque l'on aborde les questions d'égalité de genre au sein des mouvements sociaux, les camarades masculins se taisent soudainement [...]. Je pense qu'ils perçoivent les questions de genre comme devant être traitées exclusivement entre femmes. J'ai parfois l'impression que les camarades [masculins] soi-disant sensibles au genre veulent juste être vus comme politiquement corrects. Au fond d'eux, ils sont juste ce qu'ils ont socialement appris à être. Désapprendre le patriarcat constituerait un changement complet pour beaucoup de nos camarades » (Emily Sikazwe, e-discussion BRIDGE, septembre 2012).

2.3.3 Les mouvements sociaux, l'inclusion et l'intersectionnalité

« L'hégémonie et le pouvoir sont toujours multidimensionnels. Les stratégies de changement doivent prendre en compte des hiérarchies multicouches. Il n'est pas question, par exemple, de choisir entre le genre et la classe, mais de les combiner pour éviter que notre participation sociale ne renforce le *statu quo*. À défaut, nous n'attaquerons jamais le vrai problème » (Atila Roque, e-discussion BRIDGE, octobre 2011).

Les acteurs et actrices confrontés à des marginalisations multiples ont souvent l'impression que leurs perspectives et revendications politiques spécifiques ne sont pas pleinement reconnues au sein des mouvements dont ils font partie. Dans leur militantisme externe comme dans leurs dynamiques internes, les mouvements peuvent échouer à reconnaître et à prendre en compte la diversité de leurs membres et des personnes touchées par le problème qu'ils s'efforcent de résoudre. En conséquence, les acteurs et actrices des mouvements ont développé de nouvelles idées politiques intersectionnelles adaptées à leur positionnement économique, social ou politique. Par exemple, dans les premières années de militantisme des femmes handicapées :

« Dans la mesure où le mouvement des personnes handicapées se trouvait sous domination masculine, les femmes handicapées politiquement actives se sont souvent appuyées sur le féminisme pour étayer leur analyse du caractère genré de l'oppression des personnes handicapées. Mais ce processus n'a pas été réciproque. Les femmes handicapées ont constaté qu'elles étaient exclues des deux théories » (Price 2011 : 9).

Certains mouvements ainsi que les organisations qui leur sont associées tentent de plus en plus souvent d'adopter une approche intersectionnelle (voir la définition dans l'encadré ci-dessous).

L'intersectionnalité

L'intersectionnalité est un cadre conceptuel qui rend visibles les discriminations multiples auxquelles les personnes sont confrontées et les modalités selon lesquelles les systèmes oppressifs (tels que le genre, la race, la classe, la sexualité, le handicap) interagissent, et induisent la nécessité impérieuse pour les militants et militantes de dénoncer et de remettre en cause les inégalités multiples pour chercher à obtenir une justice pour différentes bases de représentativité féminines. Ce concept est né dans les écrits féministes afro-américains, féministes marxistes et sur le handicap et a par la suite été couramment utilisé dans la pensée et la pratique militantes concernant la nature de l'injustice et les solutions à apporter pour parvenir à la pleine justice (Voir Crenshaw 1991 ; Brah et Phoenix 2004 ; Yuval-Davis 2006 ; Price 2011).

Les femmes *leaders* de la Coordination latino-américaine des organisations paysannes (la branche latino-américaine du mouvement mondial de la Via Campesina) travaillent depuis 15 ans à encourager l'application de l'approche intersectionnelle aux questions de justice économique, de souveraineté alimentaire et de réforme agraire. Elles utilisent le slogan « Il n'y a pas de socialisme sans féminisme » et organisent des écoles de formation pour permettre aux membres du mouvement de travailler sur les stratégies qui peuvent lier égalité de genre et égalité de classe (Caro 2013).

Pour les mouvements sociaux, les approches holistiques de l'inégalité et la reconnaissance des identités qui reposent sur le genre, l'ethnie, la caste, l'âge, la classe, l'orientation sexuelle et le handicap sont des stratégies importantes, ne serait-ce que pour éviter la fragmentation et pour permettre la construction d'alliances solides, capables de lutter pour leurs idées et d'entreprendre les actions qui correspondent aux exigences de tous en matière de droits humains (Bhattacharjya *et al.* 2013). La section 3.5 détaille les réponses apportées par les différents types de mouvements sociaux aux problèmes relatifs à l'égalité de genre et aux droits des femmes.

2.3.4 La « structure profonde » des mouvements

La « structure profonde » des mouvements sociaux englobe nombre des facteurs évoqués précédemment – le *leadership*, l'inclusion, la capacité d'action et la représentation. Les normes de genre patriarcales et les autres normes qui sous-tendent les stéréotypes et l'inégalité ne peuvent être ni déracinées ni éradiquées sans être identifiées et traitées à ce niveau informel autant que dans les structures formelles, les politiques et les processus.

La structure profonde

La « structure profonde » désigne les couches cachées des sociétés, des organisations et des mouvements, dans lesquelles se produisent les processus inconscients ou conscients mais dissimulés. Dans la structure profonde résident les présupposés tenus pour acquis sur les rôles de genre et la place des femmes. Ces présupposés évoluent sous le seuil de conscience, en conséquence de quoi ils ne sont ni sujets à discussion ni remis en cause. Ils déterminent néanmoins la manière de penser et d'agir des personnes. Les structures profondes sont des espaces où toutes sortes de normes et de règles informelles et invisibles opèrent, et sont une source de subversion des processus formels. (Rao et Kelleher 2005 ; Srilatha Batliwala, e-discussion BRIDGE, mars 2012).

La structure profonde d'un mouvement peut créer des obstacles considérables à la mise en œuvre des droits des femmes et de la justice de genre, dans les actions externes comme à l'interne. Ces idées profondément enracinées sur les rôles de genre peuvent mener à des comportements sexistes, discriminatoires, voire violents à l'égard des femmes et des groupes minoritaires.

2.4 Les relations entre les mouvements sociaux et les organisations

Les relations entre les mouvements et les organisations revêtent de multiples aspects : les organisations peuvent soutenir les mouvements et leur renforcement ; les mouvements peuvent créer des organisations ; et les organisations peuvent s'allier aux mouvements ou encore leur fournir des services (Batliwala 2012). Les organisations « sont déterminantes dans la construction des mouvements et dans leur organisation (Batliwala 2012 :14), mais en fin de compte, les mouvements représentent quelque chose de plus grand et de plus large que les organisations. Cette section analyse les relations entre mouvements et organisations, qui peuvent être des facteurs de soutien autant que des sources de tension.

2.4.1 L'interconnectivité des mouvements et des organisations

Dans le contexte de « la révolution associationnelle mondiale contemporaine » (Batliwala et Brown 2006), les organisations, formelles comme informelles, sont devenues des acteurs essentiels de la stratégie des mouvements sociaux parce qu'elles sont parties prenantes du dialogue entre les priorités internes des mouvements sociaux et les objets externes de l'engagement de ces derniers, notamment les médias, l'État et la société civile au sens large (Batliwala 2012). Le passage d'une mobilisation par l'intermédiaire de plateformes organisationnelles informelles ou non déclarées à un mode de fonctionnement basé sur des organisations formelles, notamment des ONG, peut néanmoins créer une confusion sur la définition des « contours du mouvement » et sur la légitimité des différents acteurs à s'exprimer en son nom ou à recevoir, en tant que représentants d'une base plus large, un soutien financier, politique ou de solidarité.

La formalisation du militantisme par l'intermédiaire des ONG

Les mouvements ont été créatifs dans leur utilisation des organisations formelles pour faire progresser leurs programmes stratégiques et leurs pratiques. Les ONG de femmes ont par exemple joué, et jouent toujours, un rôle essentiel dans la transformation des cadres normatifs légaux et politiques des Nations unies, car la participation aux processus des Nations unies comme la Commission sur le statut des femmes requiert une accréditation qui ne peut être accordée qu'à des ONG formellement déclarées (voir Antrobus 2004). Les organisations formelles restent une base importante pour l'organisation des activités d'un mouvement, pour les actions de sensibilisation politique et pour la mobilisation des ressources nécessaires aux actions collectives, comme le montre l'exemple du mouvement de la ceinture verte (Greenbelt Movement), au Kenya, évoqué dans l'encadré ci-dessous.

Le mouvement de la ceinture verte – une ONG alliée à un mouvement

Le mouvement de la ceinture verte (Greenbelt Movement - GBM) est une ONG kenyane qui a été créée par la militante Wangari Maathai en 1977. Son objectif initial était de satisfaire les besoins des femmes des zones rurales en nourriture, combustible et revenu, tout en s'attaquant aux problèmes de la dégradation de l'environnement et de la déforestation. Créé avec un statut d'ONG nationale et financé par des donateurs philanthropes et des gouvernements, le GBM agit comme un mouvement social qui organise des actions de masse pour planter des arbres par le biais de club locaux de plantation d'arbres, soutient l'éducation politique des communautés sur les droits des femmes, la politique, la corruption et l'environnement, et lance des actions militantes en faveur de la démocratie. En 1989, le GBM a remporté un succès avec sa campagne de protestation contre la construction d'un parking à étages dans le parc Uhuru, l'un des seuls parcs publics de Nairobi, la capitale kenyane.

Le GBM s'est aussi montré solidaire des autres luttes, notamment du mouvement pour la libération des prisonniers politiques formé par les mères des militants politiques arrêtés sous le régime du Président Daniel Arap Moi. Ces manifestations ont abouti à la création d'un coin des orateurs (*speakers corner*), dans le parc Uhuru, qui est resté un lieu de rassemblement pour les manifestations populaires. Le GBM s'est impliqué dans les politiques publiques, en entrant dans une coalition visant à unifier les groupes d'opposition au Président Moi pendant les élections nationales stratégiques de 1992. Wangari Maathai et les autres membres du GBM ont risqué la prison, les violences policières et les persécutions politiques en représailles à leurs actions militantes sous le régime du Président Moi. L'État a même tenté de retirer au GBM le statut d'ONG. Maathai est entrée formellement en politique plus tard dans sa vie et est devenue Ministre adjointe de l'environnement (2005-2007). (Sources : Maathai 2007, 2004)

Les mouvements de femmes sont parvenus à contraindre les États à rendre des comptes dans de nombreuses régions du monde. Leurs actions ont abouti à la mise en place rapide, dans les années 1990, de cadres politiques nationaux et mondiaux et de mécanismes nationaux en faveur de l'égalité de genre (Bhattacharjya 2013). Parallèlement, les ONG de femmes et les autres ONG – engagées dans les plaidoyers politiques, représentant la société civile dans les processus gouvernementaux et chargées de la mise en œuvre de programmes bénéficiant d'un financement public – ont vu croître leur nombre. Dans les années 1990, l'effondrement de l'Union soviétique et les transitions politiques en Europe de l'Est et en Chine ont inauguré un changement d'orientation. Le militantisme des femmes s'est étendu au-delà des plateformes pour les femmes contrôlées par les États pour s'exprimer dans des ONG et des centres universitaires plus indépendants ainsi que dans des groupes de femmes non enregistrés (Posadskaya 1994 ; Hsiung *et al.* 2001).

Ces mouvements divers tendant vers une « ONG-isation »²⁸, l'apparition d'« experts en genre » et la nomination de nombreuses actrices des mouvements de femmes à des postes officiels ont suscité des critiques et des réflexions désobligeantes au sein des communautés et des bases de représentativité des mouvements. Ces dernières ont remis en question la légitimité des ONG et des experts en genre ainsi que leur capacité à prendre la responsabilité de l'intégralité des revendications du mouvement social (voir Jad 2008 pour le cas palestinien). Dans d'autres contextes, les féministes et les militantes des droits des femmes qui, tout en étant alliées à des mouvements, travaillent au sein d'organisations et d'ONG gouvernementales moins radicales, ont joué un rôle important dans la promotion des idées des mouvements de femmes ainsi que dans la mise en place des réformes politiques et légales (voir Smyth et Turquet 2012) et l'établissement des liens entre les acteurs et actrices de la base et les responsables politiques. Les années 2000 ont vu se dessiner une tendance des ONG de femmes, soutenues financièrement par des fonds pour les femmes et des donateurs progressistes, à revenir à des initiatives axées sur la communauté, à travailler au renforcement du mouvement, et à réinvestir des espaces propres au mouvement, exclusivement ou en complément de leur présence dans les forums gouvernementaux (Alvarez 2009).

28 Ce terme a été inventé pour décrire le processus par lequel les programmes et les activités des mouvements sont repris à leur compte par des ONG formellement constituées. Ces ONG sont ensuite considérées comme les représentantes ou les *leaders* capables d'exprimer ces priorités et de mettre en œuvre les activités. Souvent utilisé dans un sens négatif, ce terme désigne alors la valeur, les ressources et le soutien accordés aux approches des ONG dominantes, aux dépens d'approches organisationnelles plus radicales et aux dépens du militantisme et des mobilisations plus indépendantes. (voir Alvarez 2009 : 176).

2.4.2 Les tensions dans les relations entre mouvements et organisations

Les tensions naissent des rapports de pouvoir inévitablement complexes entre mouvements et organisations, que sous-tendent la présence de ressources financières et les problèmes de responsabilisation et de participation. Dans certains contextes, on se préoccupe du fait que la discussion sur les mouvements sociaux se limite au seul militantisme des ONG, comme le montre le commentaire suivant sur le militantisme contemporain en faveur de la justice de genre en Afrique du Sud :

« Je ferais une distinction entre ce qui constitue un mouvement social et ce qui constitue le domaine des ONG... Je ne suis pas sûr que l'on ait, en Afrique du Sud, tant de mouvements sociaux possédant la cohérence suffisante pour mériter le nom de mouvement. Nous appartenons surtout au domaine des ONG, et d'une certaine façon, nous sommes une partie de la base de représentativité d'une ONG plus militante... Ce qui nous rend plus militants, c'est que nous exigeons de l'État qu'il assume ses responsabilités et ses obligations » (Entretien avec Dean Peacock ; Nascimento 2012).

La mise en relation des mouvements sociaux progressistes avec les ONG et les autres organisations ou processus formels est également à l'origine de tensions idéologiques. Les idées politiques de nombreux mouvements sociaux sont en opposition totale avec les modèles de développement dominants. C'est notamment le cas pour les mouvements qui rejettent les modèles néolibéraux d'un développement mené par l'État et axé sur l'entreprise, remettent en question la marginalisation des formes plus anciennes de savoir culturel et technologique par le développement dominant (Sachs 2010) et critiquent les méthodes utilisées par les organisations de développement qui collaborent avec des gouvernements et des institutions publiques répressives. Dans le contexte égyptien, par exemple, les programmes en faveur de l'égalité de genre gérés par des donateurs externes ont été critiqués parce qu'ils ont agi sans remettre en questions les inégalités politiques :

« Des quotas dans une élection truquée, des nominations de hauts fonctionnaires en toute opacité et sans aucune obligation de rendre des comptes, une représentation des conseils municipaux sans bonne gouvernance et des voix sans liberté. Ce ne sont pas les ingrédients nécessaires à la mise en œuvre de la justice de genre. Les recettes préconisées qui traduisent les priorités stratégiques des programmes de développement perdent leur valeur devant la quête de dignité et de liberté de la masse » (Sholkamy 2012 : 95).

Les mouvements peuvent apporter leur soutien à une idée politique qui remet en cause l'existence même de l'État-nation (les mouvements anarchistes ou certains mouvements nationalistes indigènes et ethniques) ou celle d'outils de contrôle social gérés par l'État tels que l'armée, les institutions judiciaires ou les systèmes de surveillance (les mouvements de femmes pour la paix et les mouvements antimilitaristes). Le concept de droits humains est lui aussi très critiqué par certains mouvements politiques de gauche ou du Sud, qui les considèrent comme des outils organisationnels. Ces mouvements rejettent les racines individualistes et libérales des droits humains et leur renforcement par le modèle de l'État-nation occidental (par exemple Shivji 1989 ; Sharma 2008). Chacune de ces positions politiques influence le degré d'implication des mouvements qui, dans leur combat pour la justice, défendent le modèle dominant de développement et le discours sur les droits humains.

2.5 Les mouvements sociaux et l'argent

Les mouvements ont des relations compliquées avec les ressources financières. Ils ne sont que rarement financés au niveau central, et la participation est souvent non rémunérée, même si certaines campagnes, stratégies ou organisations liées aux mouvements sociaux bénéficient parfois d'un financement ou sont ancrées dans d'autres organisations dotées de ressources.

Les mouvements peuvent s'autoalimenter en ressources en générant des revenus financiers ou d'autres types de ressources comme le travail et l'espace physique, les dons de nourriture, les ressources intellectuelles, les espaces médiatiques, le matériel pour les rassemblements, et les services rendus par les membres ou leur participation à des actions telles que des manifestations publiques. Les mouvements peuvent aussi chercher des financements externes qui peuvent notamment provenir de donateurs institutionnels (des fonds privés, gouvernementaux ou publics dont les subventions sont réglementées par les autorités publiques).

L'impact des cadres légaux et politiques sur le soutien des bailleurs de fonds aux mouvements

Il arrive que les donateurs institutionnels accordent des financements à des individus et à des initiatives collectives informelles (c'est notamment le cas de nombreux fonds pour les femmes). Mais la plupart des bailleurs de fonds exigent que les entités qu'ils envisagent de financer soient formellement constituées et déclarées conformément aux lois qui régissent leur propre processus d'allocation de financement. En conséquence, le financement des mouvements par les bailleurs de fonds institutionnels transite en général par des organisations membres de mouvements ou créées par ces derniers pour se donner un visage institutionnel. L'arrivée de ressources financières externes dans les mouvements affecte inévitablement les rapports de pouvoir, les processus de prise de décision et les responsabilités. Il est parfois demandé à certaines sections des mouvements de s'établir comme entité légale et de se doter d'instances spécifiques comme des conseils de gouvernance et des systèmes hiérarchiques de gestion du personnel, dont le fonctionnement peut ne pas s'accorder avec la répartition du pouvoir et les processus de prise de décision qui existent au sein du mouvement. Le financement institutionnel peut aussi restreindre l'utilisation de certaines stratégies par les organisations membres de mouvements sociaux – par exemple, la désobéissance civile et d'autres stratégies qui vont à l'encontre de la loi ou le fait de s'associer à certaines bases ou à certains points de vue politiques qui pourraient ne pas être autorisés par les lois qui régissent les activités philanthropiques²⁹ (International Centre for Non-Profit Law 2010). Les politiques de financement des bailleurs de fonds institutionnels peuvent également empêcher les mouvements sociaux d'exprimer l'intégralité de leurs positions politiques. Les contraintes imposées par le gouvernement américain en sont un exemple notable, puisqu'il interdit aux organisations de diffuser des informations sur l'avortement sans risques ou de l'encourager ainsi que de prendre position sur la décriminalisation du travail du sexe ou sur les droits des travailleurs et travailleuses du sexe, par le biais de la « règle du bâillon mondial » (*Global Gag Rule*) et la première phase du Plan d'urgence du président pour l'aide contre le sida (President's Emergency Plan for AIDS Relief - PEPFAR) sur le financement des ONG actives dans le domaine du VIH et du SIDA. Ces deux dispositions vont à l'encontre des idées des mouvements

29 Pour une analyse récente de ces changements dans les lois, voir *Global Trends in NGO Law*, la revue trimestrielle du Centre international pour les droits des organismes sans but lucratif (International Center for Non-Profit Law) : <http://www.icnl.org/research/trends/index.html>.

qui luttent pour les droits reproductifs et ceux des travailleurs et travailleuses du sexe et ont déstabilisé le financement des organisations de service et de plaidoyer qui étaient associées à ces mouvements (Centre for Reproductive Rights 2003 ; Centre for Health and Gender Equity 2008).

Les tensions liées au financement par les bailleurs de fonds

Le rôle des bailleurs de fonds institutionnels reste important dans le financement des mouvements de femmes et des autres mouvements sociaux progressistes. Les actrices de ces mouvements soulignent la nécessité d'obtenir de la part des bailleurs de fonds progressistes un soutien plus généreux et moins bureaucratique des initiatives pour la justice et l'égalité, particulièrement lorsque l'on connaît le volume des fonds facilement accessibles pour renforcer les idées et la mobilisation conservatrices (Rich 2005). Des recherches récentes montrent que les organisations de femmes actives dans les domaines des droits et de la justice dans le monde entier souffrent d'un très fort manque de ressources et qu'il serait nécessaire d'augmenter le financement des mouvements de femmes et des mouvements féministes par des donateurs externes, mais également de mettre en place des mécanismes visant à garantir un financement adéquat, à plus long terme, et orienté vers les champs d'action prioritaires du mouvement (Clark, Sprenger et VeneKlassen 2006 ; Pittman *et al.* 2011). Les fonds pour les femmes – des fonds publics créés pour soutenir les initiatives s'inscrivant dans les objectifs des mouvements féministes et des mouvements de femmes – représentent un moyen d'accroître les ressources mises à la disposition de la lutte pour les droits des femmes et de les orienter vers les initiatives en faveur des droits des femmes et du renforcement du mouvement féministe (Adeleye-Fayemi 2007).

Les rapports entre les bailleurs de fonds et les mouvements sont donc extrêmement complexes. Les différences de calendrier d'action posent problème quand les mouvements sociaux se trouvent mêlés à la programmation institutionnelle ou au financement institutionnel du changement. Les calendriers à court terme des bailleurs de fonds tendent à entrer en conflit avec les priorités et les échéances à plus long terme des mouvements – et donc avec leurs besoins en ressources. En outre, l'approche des programmes et des financements fondée sur les projets modifie le rythme des actions des mouvements, ce qui peut également altérer la nature de la stratégie et de la méthodologie de ces derniers (Appadurai 2002 ; Rich 2005 ; Shivji 2007). Les critiques du financement institutionnel mettent l'accent sur le fait que le financement par des bailleurs externes peut être un bâillon pour les idées et les stratégies plus radicales et déplacer les responsabilités au sein des mouvements qui ne doivent plus rendre des comptes à leur base communautaire mais aux bailleurs (Smith 2007 ; Mananzala et Spade 2008).

Ce chapitre a permis de dresser un aperçu général des mouvements sociaux en évoquant les modalités selon lesquelles ils se définissent et évoluent et en décrivant certaines de leurs stratégies et activités. Certains des débats, des difficultés et des tensions internes qu'ils rencontrent ont aussi été abordés. Le prochain chapitre analyse la place que les mouvements sociaux progressistes ont accordée, et accordent toujours, au féminisme, aux droits des femmes et à la justice de genre.

3

Attribuer une place aux droits des femmes et à la justice de genre dans la pratique des mouvements sociaux



La militante de Bhopal Tulsa Bai, protestant contre la compagnie Dow chemical
Photographie : Reena Shadaan

Dans la continuité de l'analyse générale des mouvements sociaux présentée dans le deuxième chapitre, ce troisième chapitre propose une réflexion plus spécifique sur le phénomène de la mobilisation autour des droits des femmes et de la justice de genre. Il aborde en premier lieu les mouvements de femmes et les mouvements féministes, les visions et les concepts qui sous-tendent les différents courants de ce militantisme ainsi que les avancées obtenues par ces mouvements pendant ces dernières décennies. Il étudie ensuite plus généralement les approches adoptées par les différents mouvements pour prendre en compte les droits des femmes et la justice de genre, en fonction de leurs bases de représentativité³⁰ et de leurs visées politiques dans une perspective de genre. Il détaille les réponses apportées par différents types de mouvements aux problématiques des droits des femmes et de la justice de genre, en tenant compte non seulement de l'identité de genre des acteurs et actrices impliqués mais aussi des priorités stratégiques des mouvements. Cette analyse s'appuie sur certains éléments particulièrement pertinents développés dans le deuxième chapitre, notamment les concepts de structure profonde et d'intersectionnalité ainsi que la détermination des personnes qui parlent au nom des autres.

30 La base de représentativité est la somme des individus et des groupes qui sont membres d'un mouvement social.

3.1 Quelles sont les caractéristiques des mouvements de femmes et des mouvements féministes ?

Les mouvements progressistes de femmes se rassemblent autour d'une cause commune, la remise en cause des inégalités et des injustices de genre qui ont cours dans la société dans le but de mettre fin à la domination patriarcale³¹. Ils axent parfois leur activité sur une question spécifique (comme l'éducation des filles, le logement, le vote, l'environnement, la paix, la décolonisation), sur une base spécifique (par exemple les femmes indigènes, les travailleuses ou les jeunes femmes) ou choisissent un cadre plus général comme la lutte contre toutes les formes d'oppression basées sur le genre.

Les mouvements de femmes et les militantes alliées à des mouvements pour les droits des femmes ou à la lutte contre le patriarcat ne se reconnaissent pas nécessairement dans le terme « féminisme ». Néanmoins, il est utile de savoir que « la conscience du sexisme ou de l'oppression sexiste est l'essence des idées féministes. Ce sont ces idées qui dynamisent les mouvements de femmes, qu'ils se réclament explicitement ou pas du 'féminisme' » (Antrobus 2004 : 16). Le féminisme, entendu comme un courant d'idées, fait l'hypothèse que l'exclusion et la marginalisation systématique des femmes dans la société n'est pas naturelle, mais qu'elle est fondée sur les rapports de pouvoir de genre patriarcaux qui privilégient systématiquement les intérêts collectifs des hommes et des garçons aux dépens de ceux des femmes et des filles dans tous les domaines de la vie. Différents courants du féminisme analysent aussi l'influence des autres axes de pouvoir – notamment ceux du capitalisme, du racisme et des privilèges ethniques, de l'hétérosexisme, du capacitisme (qui privilégie les personnes valides) – en conjugaison avec le pouvoir patriarcal, car cette combinaison marginalise différents groupes de femmes et crée des hiérarchies de privilèges *entre* les femmes (voir des exemples de ces différents courants et points de vue dans Abu-Lughod 2001; Duatre 2012 ; Imam, Mama et Sow 1997 ; Mohanty 2003 ; Moraga et Anzaldúa 1981 ; Simmonds 2011 ; Price 2009 ; Wilson, Sengupta et Evans 2006 ; Shah 2011).

Les mouvements féministes et les mouvements de femmes ont été les premiers à traiter des inégalités de genre dans les sphères sociale, économique, politique et culturelle. Ils ont fait du corps lui-même un objet de lutte et, en s'engageant aux côtés de mouvements sociaux plus généraux, ont tenté de modifier les équilibres de pouvoir autour de questions comme la sexualité et la reproduction, tant au niveau individuel qu'au niveau collectif. (Harcourt 2009 ; Harcourt et Escobar 2005). Des campagnes telles que Femmes en noir (Women in Black) – menées en collaboration avec les mouvements féministes et les mouvements pour la paix – ont par exemple utilisé comme symbole l'occupation physique de l'espace public pour exprimer leur solidarité avec l'occupation physique du territoire.

31 Le mot patriarcat est utilisé pour décrire la domination masculine systémique et institutionnalisée ainsi que les structures et idéologies culturelles, politiques, économiques et sociales qui perpétuent les inégalités de genre et la subordination des femmes (Just Associates 2012).

Encadré 3.1. Femmes en noir

La campagne Femmes en noir a été lancée par un groupe de femmes israéliennes, en 1988, pour protester contre les violations des droits humains perpétrées par les soldats israéliens dans les territoires palestiniens occupés. Elle est devenue un réseau transnational de militantes pour la paix et contre les violences faites aux femmes, le militarisme et la guerre. Les femmes des groupes Noirs (*Black groups*) manifestent en organisant des veillées publiques durant lesquelles les manifestantes font usage de leurs corps et de leur présence en public comme d'outils de protestation. Vêtues de noir, elles brandissent des pancartes et distribuent des prospectus expliquant leurs opinions politiques. Certains groupes travaillent au développement d'une solidarité transnationale visant à faire cesser le conflit israélo-palestinien, et d'autres axent leurs activités sur les conflits qui agitent leurs propres communautés ou régions. (Source : <http://www.womeninblack.org/>)

Les mouvements féministes se consacrent donc à la transformation des rapports de pouvoir de genre dans tous les domaines de la vie, notamment dans les normes et pratiques culturelles, les lois et les politiques, la structure familiale, les médias et la représentation, le travail et l'emploi, les institutions religieuses, le corps et les perceptions que chacune et chacun a de son propre être dans une perspective de genre.

3.2 Comment les mouvements féministes et les mouvements de femmes ont-ils évolué ?

Partout dans le monde, le féminisme dans toutes ses formes a constitué un cadre politique essentiel pour de nombreuses mobilisations de masse et revendications des femmes en faveur de l'égalité, des droits et du changement social. Même si on fait habituellement remonter les origines de l'analyse politique féministe à des écrits et à des actions collectives de femmes européennes ou nord-américaines, l'histoire montre que la critique et les actions collectives féministes ont abondé³² dans toutes les régions du monde. Depuis la naissance des idées féministes, les femmes de couleur ont, même dans le Nord, remis en cause le fait que ce qu'elles considéraient comme le discours limité d'un féminisme blanc ne considéraient pas la race, la classe, l'hétéronormativité³³ et la colonisation comme des facteurs d'inégalité et des préoccupations essentielles de l'action féministe (Amos et Parmar 2001 ; Moraga, Anzaldúa et Bambara 1984).

Par leurs idées, les mouvements de femmes et les mouvements féministes ont tenté diverses approches pour dénoncer le pouvoir patriarcal et s'y confronter, en s'inspirant de différentes traditions politiques (comme le libéralisme, le marxisme ou l'anarchisme). Dans les limites de leurs visions politiques et de leurs engagements, ces mouvements se positionnent pour mettre en cause d'autres facteurs d'oppression comme la race/l'ethnie, la classe, la religion et l'orientation sexuelle. Dans les faits, les « mouvements de femmes » ne sont pas monolithiques. Les stratégies et les tactiques adoptées par ces mouvements militants varient également, parfois en leur sein même, en fonction des changements d'approche dictés par les occasions qui se présentent au fil du temps, des espaces qui s'ouvrent aux actions militantes et des résultats de l'évaluation de l'efficacité des stratégies antérieures (Salo 2005).

32 On peut citer par exemple l'Union Féministe Égyptienne dont la création remonte à 1923.

33 L'hétéronormativité est le terme qui désigne l'universalité supposée de l'hétérosexualité.

Certains mouvements de femmes sont nés au sein de mouvements mixtes du point de vue du genre. L'incapacité de ces derniers à agir contre certaines formes de discrimination a incité les femmes à créer leur propre mouvement social, comme le montre l'exemple du mouvement de femmes *dalits* :

« Dans le contexte des émeutes de caste en Inde du Sud, les mouvements pour les droits humains et les mouvements *dalit* n'ont pas tenu compte des atrocités commises à l'encontre des femmes *dalits* et ne les ont pas recensées dans leurs rapports de situation. Ce sont les femmes *dalits* qui sont restées en arrière et ont été confrontées à la violence exercée par les autres castes, mais les violations des droits des femmes et des enfants scolarisés ont été oubliées dans les rapports. C'est la raison qui a motivé la création d'un mouvement distinct de femmes *dalits*. Le mouvement des femmes *dalits* a condamné cette négligence et donné à connaître les atrocités commises à leur rencontre pendant les émeutes de caste » (Burnad Fatima Natesan, e-discussion BRIDGE, septembre 2012).

Comme nous l'avons mentionné auparavant, l'utilisation de l'étiquette « féministe » est encore sujette à controverse au sein des mouvements de femmes, notamment parmi les membres qui estiment que le discours féministe occidental ne reflète pas leur propre réalité (c'est par exemple le cas de certaines femmes indigènes et de couleur). La volonté de remettre en cause le pouvoir patriarcal dans la sphère privée n'est, elle non plus, pas unanime, particulièrement lorsque l'on aborde des sujets comme la construction de la famille, la sexualité et la reproduction ainsi que les discours culturels et traditionnels connexes. En outre, les opinions sur les méta-questions comme l'économie et l'État divergent et sont source de désaccords et de débats.

3.3 L'intersectionnalité et l'inclusion au sein des mouvements de femmes

Les mouvements de femmes sont des phénomènes sociaux et se trouvent inévitablement confrontés à des hiérarchies et à des inégalités entre leurs membres, inégalités qui découlent des normes et pratiques sociales dominantes. La discrimination exercée par les membres issues des groupes sociaux majoritaires a ainsi été à l'origine de la création de nouvelles idées politiques reflétant les perspectives de différentes subjectivités et groupes identitaires. Les domaines clés de ces débats sont abordés dans la suite de cette section.

3.3.1 L'orientation sexuelle, l'identité de genre et l'évolution des perceptions du pouvoir dans une perspective de genre

Lancé par les militantes des mouvements de femmes et des mouvements féministes, le débat sur les normes et les rapports de pouvoir de genre a soulevé des questions sur l'hétéronormativité qui sous-tend non seulement les idées progressistes mais aussi les lois et les politiques relatives à l'égalité de genre (voir Cornwall, Correa et Jolly 2008). La théorie et le militantisme féministes ont été essentiels pour que la double discrimination que subissent les femmes lesbiennes et bisexuelles, à cause de leur identité de femmes et de leur orientation sexuelle, soit dénoncée et rendue visible (CREA 2012; Rich 1980). Ce constat souligne la nécessité de reconnaître la variété des d'expériences genrées et, en conséquence, la diversité des revendications sociales, légales et de services émanant des différents groupes de femmes.

Les militants transgenres et intersexes ainsi que les militants et les théoriciens *queer*³⁴ ont mis en difficulté les membres des mouvements de femmes qui continuent à penser le genre comme une notion binaire et biologique. En revendiquant l'accès aux espaces militants des femmes, les personnes trans et intersexes qui s'identifient comme des femmes ont fait progresser la discussion sur le genre en tant que fait social plutôt que biologique et ont mis l'accent sur des modes d'expression du genre et des identités de genre plus diverses, notamment les identités transgenres et les identités locales comme les *hijras*³⁵. La détermination des personnes qui peuvent se dire « femmes » et accéder de ce fait aux « espaces des femmes » et aux ressources³⁶ qui leur sont consacrées est toujours une question âprement débattue. La théorie *queer* soulève d'autres questions sur la pertinence des modes d'organisation entre « femmes » quand tant de personnes ne se reconnaissent pas dans les définitions ou dans les corps de « femmes » ou d'« hommes ». Ce débat se poursuit, dans la théorie comme dans la pratique, au sein de la communauté féministe et de celle des défenseurs des droits des femmes (voir Jolly 2000).

3.3.2 Les hommes, les masculinités et la remise en cause du pouvoir patriarcal

En identifiant le genre comme une construction sociale, le féminisme en vient inévitablement à remettre en question le rôle des hommes et des garçons dans la société patriarcale. Ces questionnements portent sur la construction des idées relatives à la masculinité – et sur les conséquences de celles-ci, notamment le renforcement des inégalités de genre et la limitation de la capacité d'expression des hommes eux-mêmes –, sur les rôles et les identités sociales des hommes ainsi que sur leur rapport à la violence. Les hommes qui se sont engagés dans un travail de transformation du pouvoir dans une perspective de genre ont montré l'influence de l'hétéronormativité sur les activités militantes des femmes et des hommes en faveur de l'égalité :

« Je pense que la vision binaire et hétéronormative de ce qu'est le genre pose problème. Au sein des mouvements de femmes, beaucoup se préoccupent des femmes en tant que mères, travailleuses et responsables des activités de *care* et les considèrent comme différentes des hommes par essence. Au sein des mouvements d'hommes, beaucoup se préoccupent des hommes en tant que pères, amants et partenaires et les considèrent comme différents des femmes par essence. Tout ces processus se déroulent dans le cadre hétéronormatif très rigoureux de la famille nucléaire monogame... Nous sommes tous reliés à ce système binaire, que nous en soyons conscients ou non » (Entretien avec Jerker Edstrom ; Nascimento, 2012).

34 Le terme *queer* fait référence à un cadre théorique et à une identité qui remet en cause les normes de l'hétérosexualité et l'idée d'un genre binaire (qui comprendrait seulement deux formes statiques d'identité de genre). Il est de plus en plus utilisé en complément ou à la place de la catégorie « Lesbien, gay, bisexuel, transgenre et intersexe ».

35 Les *Hijras* sont une ancienne communauté de personnes du sous-continent indien qui adoptent une identité de genre féminine mais sont physiologiquement nés homme ou intersexe.

36 À titre d'exemple, les transgenres féministes ont obtenu d'être intégrées dans les Rencontres Féministes des pays d'Amérique Latine et des Caraïbes (Encuentro) organisées par le mouvement féministe régional. La déclaration présentée lors de la rencontre de 2005 est disponible sur la page Internet suivante : <http://www.iglhrc.org/content/brazil-transgender-inclusion-feminist-encuentro>.

Des mouvements d'hommes travaillent désormais activement sur les masculinités et les inégalités de genre, soit dans un environnement exclusivement masculin, soit au sein des bases de représentativités mixtes du point de vue du genre (voir Cornwall, Edström et Greig 2011 ; Shefer *et al.* 2007). Les théoriciens comme Castells (2010) perçoivent l'émergence des mouvements d'hommes et la prise en compte des discours et des normes de genre dans des cercles *extérieurs* aux mouvements de femmes comme une preuve de l'influence positive du féminisme sur la popularisation des nouveaux modes de perception des identités de genre et des rôles sociaux. Les mouvements féministes et les mouvements de femmes ont adopté des positions diverses dans ce domaine. Nombre d'entre eux sont favorables à l'implication des hommes et des garçons dans la remise en cause des idées et des pratiques établies dans le domaine des masculinités, et collaborent volontiers avec eux pour faire progresser l'égalité de genre et les droits des femmes. Mais beaucoup d'autres craignent que les analyses politiques, les stratégies et les ressources consacrées au travail sur les hommes et sur les masculinités n'améliorent finalement que la vie des hommes et des garçons sans transformer positivement celle des femmes.

3.4 L'impact des mouvements de femmes, des mouvements féministes et des mouvements en faveur de la justice de genre

Il y a encore beaucoup à faire pour transformer les rapports inégaux de pouvoir de genre. Les mouvements de femmes, les mouvements en faveur de la justice de genre et le militantisme féministe sont de plus en plus présents dans le monde entier et témoignent de la persistance du pouvoir patriarcal et de la validité des luttes connexes. Les analyses et les revendications des mouvements en faveur des droits des femmes et des mouvements féministes ont progressivement influencé l'analyse, les cadres, les programmes et les priorités des institutions chargées de mettre en œuvre l'égalité, le développement et/ou les droits.

Il est possible de retracer l'histoire de l'impact collectif des actions des mouvements de femmes et des mouvements féministes sur les rapports de pouvoir dominants. Même si les « victoires » obtenues par tous les mouvements sociaux restent fragiles et doivent être constamment protégées contre les éventuels retours en arrière³⁷, il est possible d'identifier des changements sociaux importants, qui vont dans le sens d'un monde plus juste et plus égalitaire du point de vue du genre, et auxquels les mouvements de femmes ont apporté une contribution essentielle. Les attitudes, croyances et points de vue relatifs au rôle, au comportement, au traitement et aux chances des femmes et des hommes, ont évolué ; les pratiques institutionnelles se sont modifiées ; et de nouvelles définitions de l'égalité, de la liberté et de la justice³⁸ sont apparues.

37 Le retour en arrière est une forte réaction négative de la population ou d'un groupe influent aux changements qui s'opèrent dans la société. Le terme est habituellement utilisé pour décrire les réactions organisées visant à perpétuer des rapports de pouvoir injustes ou de revenir sur des acquis positifs obtenus en matière de justice ou d'égalité.

38 Dans le monde entier, des lois ont été votées et des politiques mises en place pour élever les droits des femmes au même niveau que ceux des hommes, pour garantir l'égalité de traitement sur le lieu de travail et dans les services publics et pour accompagner l'évolution des attitudes et des comportements relatifs à l'égalité de genre et aux rôles des femmes.

Certaines militantes ont axé leurs activités exclusivement sur les expériences et les besoins des femmes et des filles ainsi que sur les stratégies visant à faire progresser leurs droits, alors que d'autres se sont parallèlement engagées dans d'autres mouvements sociaux incluant des hommes, des garçons et des personnes trans. Ces dernières ont partagé leur analyse au sein de ces mouvements et y ont créé des espaces de discussion dédiés aux préoccupations propres aux femmes et aux filles. Elles ont par exemple agi au sein de mouvements actifs dans les domaines de l'environnement et du changement climatique, de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre, de la race, de la caste et des discriminations ethniques, du droit du travail, du handicap, de la paix et la démocratie. En fait, Les militantes ont instrumentalisé la création de nouveaux mouvements sociaux dont les objectifs plus généraux englobent la justice de genre.

La diversité des acteurs et actrices impliqués dans les revendications et dans la défense des droits des femmes et de l'égalité est de plus en plus marquée, y compris au sein des mouvements sociaux. En développant et en formulant leurs cadres politiques, les mouvements de femmes et les mouvements féministes ont apporté de nombreux concepts qui aident à l'interprétation de la vie sociale, économique et politique et à celle des inégalités et des expériences genrées. Nombre de ces concepts analytiques importants – parmi lesquels la dichotomie public/privé, le triple fardeau du travail productif, reproductif et de *care* (voir Moser 1993), les notions de patriarcat, d'intégrité et d'autonomie corporelle et d'identité de genre ainsi que le cadre de l'intersectionnalité (voir Crenshaw 1991) – ont été repris par d'autres mouvements sociaux. Tous ces éléments ont été intégrés dans les cadres conceptuels des mouvements luttant, entre autres, pour la justice en matière d'emploi, de handicap, de problématiques LGBTI, de race, d'ethnie, et de caste pour créer une vision du changement et de la justice sociale. Les cris de ralliement des féministes, comme « Le personnel est politique » ou « Les droits des femmes sont des droits humains », ont été repris par d'autres mouvements, de même que certaines des pratiques féministes comme la sensibilisation, le *leadership* féministe ou encore les approches du renforcement.

Les militantes féministes et celles des mouvements de femmes ont attiré l'attention sur la nécessité d'utiliser la perspective de genre pour penser les droits humains et ont, de ce fait, influencé le développement de cadres légaux et politiques dans le monde entier (voir l'encadré ci-dessous).

L'évolution de la place du genre dans la pensée sur les droits humains

Lors de la Conférence mondiale des Nations Unies sur les droits de l'homme de Vienne, en 1993, un tribunal des femmes a été créé sur le thème de la violence faite aux femmes. De nouvelles idées radicales y ont été émises et ont souligné l'importance de la sphère privée et des acteurs non étatiques dans les violations des droits humains des femmes. Le slogan « Les droits des femmes sont des droits humains » a résonné tandis que les témoignages des femmes poussaient l'Assemblée générale des Nations Unies à adopter la Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Les étapes suivantes ont été Le Caire en 1994, conférence durant laquelle la sexualité et les droits reproductifs étaient à l'ordre du jour, puis Beijing en 1995 qui a permis de regrouper les préoccupations des mouvements de femmes dans un plan d'action que les gouvernements devaient s'approprier et traduire en réformes dans le droit et la politique. Les actions continues de lobbying et les plaidoyers des militantes féministes ont abouti à ce que, les années 1990 touchant à leur fin, une présence féministe indubitable ait fait son chemin dans le droit international relatif aux droits humains. Sur la base de

violences sexuelles de masse attestées durant des conflits, le viol a été reconnu comme arme de guerre. Les défenseurs des droits des femmes ont fait en sorte que les crimes liés au genre soient inclus dans le Statut de Rome qui, en 1998, a institué la Cour pénale internationale. D'autres succès ont suivi, comme la résolution 1325 du Conseil de sécurité qui, en 2000, a fait des droits des femmes une question de sécurité nationale et internationale, et la redéfinition de la Déclaration sur les défenseurs des droits de l'homme de 1998, qui a permis d'inclure la notion de représailles spécifiques contre les « femmes défenseuses des droits humains ». (Adapté de Bhattacharjya 2013)

3.5 Comment les droits des femmes et la justice de genre sont-ils intégrés dans le spectre des mouvements sociaux ?

Même en prenant en considération les progrès considérables évoqués ci-dessus, il serait illusoire de penser que le militantisme des mouvements de femmes en faveur des droits des femmes et de la justice de genre permettra à lui seul de transformer intégralement le pouvoir patriarcal tout en démantelant plus généralement les rapports de pouvoir inégaux. Cette section analyse les réponses apportées par différents types de mouvements sociaux aux problèmes relatifs aux droits des femmes et à la justice de genre. Cette classification des mouvements facilite la comparaison et l'analyse, mais il est essentiel de garder en mémoire le fait que les mouvements sociaux sont poreux et que les membres et les groupes qui les constituent peuvent aussi appartenir simultanément à de nombreux autres mouvements, particulièrement dans un contexte d'analyse intersectionnelle de leurs identités et de leurs idées.

3.5.1 Les mouvements menés par des femmes qui luttent pour la justice sociale au sens large

Les mouvements de femmes sont parfois à l'origine de la création d'autres mouvements sociaux dont le but n'est pas exclusivement de remettre en cause les inégalités de genre mais qui travaillent à impliquer la population dans la lutte contre de grands problèmes de société. Dans ces situations, les femmes se mobilisent comme femmes mais aussi au nom d'un changement sociétal dans d'autres domaines. La vision politique de l'égalité pour les femmes est alors considérée comme partie intégrante du changement plus général souhaité par le mouvement.

Il existe de nombreux exemples historiques ou contemporains de cette influence du militantisme des femmes sur la mise en œuvre de vastes actions sociales et politiques qui ont abouti non seulement à un renforcement des droits des femmes et de la justice de genre mais aussi à des changements sociétaux ou politiques dans des domaines spécifiques. En 1917, les travailleuses russes se sont par exemple rassemblées à Saint-Pétersbourg pour la Journée internationale des femmes afin de protester contre la pénurie de pain. Les autres travailleurs sont venus grossir les rangs des manifestations qui se sont avérées être un facteur déterminant de la Révolution russe et de la chute du Tsar Nicolas II. Le gouvernement intérimaire postrévolutionnaire a accordé le droit de vote aux femmes (Nations unies, 2008). L'exemple du militantisme des femmes en faveur de la paix durant la guerre civile au Libéria illustre également ce point.

Le *leadership* des femmes pour mettre fin à la guerre civile au Libéria

L'Action de masse des femmes du Liberia pour la paix (Mass Action for Peace) était un mouvement populaire de femmes qui a grandement contribué à la fin de la seconde guerre civile libérienne (1999–2003). Face à l'augmentation des violences commises contre des civils, les femmes ont commencé à se mobiliser au sein des églises et des mosquées, grâce à leurs liens avec l'ONG régionale Femmes dans la Construction de la Paix (Women in Peacebuilding Network - WIPNET) et à leurs relations personnelles avec une des femmes du Président Charles Taylor. Vêtues de blanc, les femmes ont mis en œuvre des stratégies non violentes, notamment des manifestations publiques silencieuses ou en chansons. Les femmes n'ont pas été impliquées dans les pourparlers de paix formels à Accra, au Ghana, mais les membres de l'Action de masse pour la paix se sont organisées pour se rendre sur place et manifester devant le bâtiment qui abritait les négociations de paix. Durant les pourparlers, l'une des fondatrices du mouvement, Leymah Gbowee, a menacé de se déshabiller devant les hommes (une forme traditionnelle de protestation des femmes qui a été comprise par les hommes ouest africains présents lors des pourparlers). Ce puissant symbole de résistance a permis de faire pression sur les rebelles, le Président et les négociateurs pour qu'ils parviennent à un accord. L'objectif de l'Action de masse pour la paix était de mettre fin à la guerre, mais son action a également permis de poser les fondements d'une étape historique pour les droits des femmes. La première femme présidente d'un pays africain, Ellen Johnson Sirleaf, a été élue dans le Libéria d'après-guerre grâce au soutien des femmes qui s'étaient rassemblées pour la paix. En retour, elle s'est engagée à faire de l'égalité de genre une priorité de son mandat présidentiel. (Source : Horn 2011)

L'exemple suivant décrit l'action militante de femmes contre le redéploiement de missiles nucléaires qui a débuté dans les années 1980 au Royaume-Uni. Il illustre également l'ampleur et la diversité de l'impact du militantisme mené par les femmes.

Le campement de Greenham Common et le mouvement britannique pour la paix

Dans les années 1980, la décision de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) de déployer de nouveaux missiles nucléaires de moyenne portée en Europe a déclenché le plus grand mouvement pour la paix que l'Europe ait connu dans toute son histoire contemporaine. Au sein de ce mouvement, le campement pacifiste de femmes de Greenham Common, dans le comté de Berkshire en Angleterre, a été l'une des mobilisations les plus importantes en faveur de la paix et du désarmement nucléaire. En 1981, un groupe pacifique gallois, les Femmes pour la vie sur Terre (Women for Life on Earth), a organisé une marche entre Cardiff, au Pays de Galles, et Greenham Common pour protester contre le redéploiement de missiles américains sur la base aérienne américaine installée dans ce comté. Elles ont finalement créé un campement, le Campement pacifique des femmes (Women's Peace Camp), juste à côté de la base aérienne. Les manifestantes se sont déclarées féministes et ont créé un campement strictement composé de femmes, craignant que les hommes ne deviennent violents pendant les manifestations. Au fil du temps, elles ont organisé des campagnes d'action directe non violentes, s'enchaînant aux clôtures grillagées de la base, les découpant ou bloquant les routes d'accès. Parce qu'elles ont quitté leurs foyers pour animer ce campement pendant de longues périodes, les femmes de Greenham sont devenues les symboles de l'acceptation de rôles et de normes de genre alternatifs. Elles se sont également

engagées sur diverses questions propres à un certain nombre de pays, notamment la solidarité avec les mineurs grévistes au Royaume-Uni, la lutte contre l'apartheid et le mouvement contre la pornographie. Les États-Unis ont finalement retiré les missiles de Greenham Common au début des années 1990, suite au Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire (FNI) entre les États-Unis et l'URSS. Le campement, lui, est resté ouvert jusqu'en 2000.
(Sources : Harford et Hopkins 1984 ; McGuffin 2007)

3.5.2 Les mouvements d'hommes en faveur des droits des femmes et/ou de la justice de genre

À l'instar des féministes qui ont soulevé des questions sur les normes sociales de genre, les hommes militants ont développé des approches théoriques et pratiques visant à comprendre comment le pouvoir patriarcal affecte les hommes et les garçons (voir section 3.3.2). Les acteurs masculins alliés aux mouvements féministes et aux mouvements de femmes affirment que :

« Si nous voulons vraiment intégrer le genre et les droits des femmes dans les priorités de tous, pas seulement dans celles des femmes, nous devons nous préparer à autonomiser les autres acteurs, particulièrement les hommes, pour qu'ils puissent s'exprimer avec autorité au sujet des questions de femmes » (Atila Roque, e-discussion BRIDGE, octobre 2011).

Un de ces courants militants travaille exclusivement à la mobilisation des hommes en faveur d'une solidarité avec les femmes et à faire des droits des femmes une priorité. L'essentiel des activités de ce courant a pour l'instant porté sur la lutte contre les violences faites aux femmes, par le biais d'initiatives comme la campagne du ruban blanc.

Mobiliser les hommes contre les violences faites aux femmes

La campagne du ruban blanc, lancée en réaction au massacre de Montréal en 1991, s'est étendue dans plus de soixante pays et prétend être le plus grand mouvement au monde au sein duquel des hommes et des garçons agissent pour mettre fin à la violence contre les femmes. Ce mouvement combine l'éducation, les activités de proximité et le soutien institutionnel dans le but d'inciter les hommes à s'engager et à agir pour un changement positif. Le port du ruban blanc symbolise le serment de ne jamais commettre d'acte violent à l'égard d'une femme, de ne jamais tolérer la violence contre les femmes et de ne jamais garder le silence à ce sujet.
(Source : <http://www.whiteribbon.ca>)

Certains hommes sont des alliés à titre individuel, parfois contre l'avis des autres hommes du mouvement auquel ils appartiennent, car ils contribuent à une redéfinition des idées politiques visant à intégrer la justice de genre et font pression pour un changement des pratiques sociales à tous les niveaux de fonctionnement de leur mouvement. L'exemple du mouvement canadien des auxiliaires de santé migrantes (Canadian migrant care workers' movement) permet d'ajouter une perspective générationnelle à l'analyse. Il permet de constater que les jeunes hommes exposés aux activités militantes des femmes au sein leur communauté tendent à devenir eux-mêmes des militants en faveur des droits des femmes :

« Au sein du mouvement canadien des auxiliaires de santé migrantes, il est intéressant d’observer que des fils d’anciennes auxiliaires de santé sont devenus des membres plutôt actifs. Leur expérience personnelle de la séparation de la famille les a poussés à lutter pour le changement au nom des autres auxiliaires de santé migrantes et des familles de migrants. De ce fait, je pense que les hommes qui ont été les témoins directs des luttes économiques, sociales et politiques de leurs mères, de leurs femmes et de leurs sœurs sont plus susceptibles de s’impliquer » (Ethel Tungohan, e-discussion BRIDGE, octobre 2011).

Un autre courant du militantisme masculin concentre ses efforts sur les hommes eux-mêmes, en particulier sur les conceptions dominantes de la masculinité qui induisent, chez les hommes, des comportements violents et une tendance à encourager la violence masculine (voir Barker *et al.* 2011). À l’instar des groupes de femmes qui se sont investis dans la sensibilisation, certains groupes masculins luttent pour que les hommes, à titre individuel, s’impliquent dans la remise en cause et la transformation des comportements patriarcaux appris dans tous les domaines. L’encadré ci-dessous en est une illustration.

Des hommes qui remettent en cause la suprématie des hommes

À New York, aux États-Unis, le projet Recherche en action (Study into Action) du mouvement de remise en cause la suprématie masculine (Challenging male supremacy project) rassemble des hommes militants dans un parcours en neuf étapes visant à « explorer les manifestations de la suprématie masculine lorsqu’elle se combine à d’autres systèmes d’oppression dans le contexte des États-Unis, et à examiner et expérimenter les moyens de remettre en cause cette suprématie dans leurs propres relations personnelles ou amicales, dans les organisations ou groupes militants auxquels ils appartiennent, et plus généralement dans les espaces des mouvements » (Alan Greig, e-discussion BRIDGE, octobre 2011 ; voir aussi Jashnani, Maccani, et Greig 2011).

3.5.3 Les mouvements mixtes du point de vue du genre dont l’axe fondateur n’est ni la justice de genre ni les droits des femmes

Historiquement, la plupart des mouvements sociaux mixtes du point de vue du genre ne se sont pas engagés d’emblée à prendre en compte l’inégalité de genre ou à remettre en cause le patriarcat. Souvent, l’analyse de genre et l’action dans ce domaine font leur apparition dans les mouvements mixtes lorsque les militantes dénoncent l’absence de ces sujets dans les visions du mouvement et le fait que les femmes ne soient pas reconnues par les instances dirigeantes, alors qu’elles ont risqué leurs vies pour le mouvement ou ont simplement été aussi actives que les hommes (par exemple, D’Atri et Escati 2008 ; Meer 2005). De nombreux mouvements mixtes du point de vue du genre se sont donc engagés dans un processus, même lent, de transformation. Le mouvement Occupy³⁹ a affirmé son engagement en faveur de la démocratie et possède une structure organisationnelle plate. Malgré cela, le mouvement a rapidement été

39 Occupy est un mouvement international de protestation contre les structures économiques actuelles qui répartissent inégalement les richesses, concentrent la très grande majorité des ressources entre les mains d’un pour cent de la population mondiale et privent les quatre-vingt-dix-neuf autres pour cent de leur droit à recevoir une part égale de ces ressources. Le mouvement est né aux États-Unis en 2011, à la suite des manifestations contre le centre financier de Wall Street à New York (Sahasranaman 2013).

agité par des tensions au sujet de son degré d'inclusion et de la diversité de son *leadership*. Pour mettre en lumière les revendications des femmes, les féministes ont créé, au sein d'Occupy, de nouveaux espaces comme les assemblées générales et les comités féministes (Sahasranaman 2013).

Les points de vue féministes sur Occupy

« Maintenant, les féministes doivent prendre en main la tâche exigeante qui consiste à placer les revendications des femmes au cœur d'Occupy. Les revendications ne devraient pas se limiter à des questions de sécurité et de prévention de la violence interpersonnelle ; elles doivent se nourrir d'une conception nouvelle de la justice économique que nous allons réimaginer en adoptant la perspective des femmes, mais aussi celles des autres exclus : les personnes handicapées, *queer*, sans-abri et de couleur. C'est seulement ainsi que le mouvement pourra prétendre représenter les 99 % » (Sahasranaman 2013 : 4)

Durant ces vingt-cinq dernières années, Amnesty International, une organisation clé dans le mouvement en faveur des droits humains, a lentement progressé vers une « acceptation » des droits humains des femmes. Sous la pression interne exercée par des membres ou par le personnel d'Amnesty et sous la pression externe des militantes féministes et d'autres collègues appartenant au mouvement des droits humains au sens large, le mouvement a repensé son approche des droits humains pour y intégrer les droits des femmes, ce qui a été un facteur de progrès déterminant. L'encadré ci-dessous souligne les difficultés et les tensions rencontrées durant ce processus et évoque les prochaines étapes.

Amnesty International – la route vers les droits humains des femmes

Amnesty International (Amnesty ou AI) a été fondée en 1961 pour promouvoir et protéger les droits humains. L'organisation compte désormais trois millions de membres et de sympathisants répartis dans 75 sections et structures nationales. Elle est un acteur clé du mouvement mondial en faveur des droits humains. L'engagement d'Amnesty dans la lutte pour les droits des femmes date de la période qui a suivi la Décennie des Nations Unies pour la femme (1975–1985). Des défenseurs des droits des femmes, au sein et à l'extérieur d'Amnesty, ont commencé à inciter l'organisation à travailler sur les droits des femmes et à faire évoluer son orientation en faveur des prisonniers politiques. En 1990, quand les droits des femmes ont été internationalement reconnus comme des droits humains, le Secrétaire général d'Amnesty a joué un rôle déterminant en affirmant que l'organisation soutenait désormais les droits des femmes. Pourtant, des débats internes animés sur les implications politiques et conceptuelles des droits des femmes persistent, notamment sur la question de la défense d'un « groupe spécifique » dans le contexte de droits humains universels, sur le consensus à trouver sur les sujets controversés comme l'avortement, et sur les actions contre les violations des droits perpétrées par les acteurs non étatiques au nom de la religion et de la culture. La campagne d'Amnesty Halte à la violence contre les femmes (2004 – 2010), l'adoption par l'organisation d'une politique d'intégration du genre (2009) et la création de postes de travail consacrés au genre ont été des étapes importantes dans le processus d'intégration des droits des femmes. (Adapté de Kelleher et Bhattachariya 2013)

Pour encourager l'inclusion, les militants et militantes pour les droits des femmes et l'égalité de genre utilisent parfois l'analyse intersectionnelle. Dans les mouvements antiracistes, par exemple, les femmes ont affirmé que la race et le genre ne pouvaient pas être considérés l'un sans l'autre et que le racisme avait des conséquences différentes pour les hommes et pour les femmes. Pour leur part, certains mouvements de lutte contre le changement climatique ou en faveur de l'environnement ont souligné les différences d'impact des injustices environnementales en fonction du genre⁴⁰ (Stein 2004 ; Zimmerman, Mial et Khan 2009). Enfin, les femmes des populations autochtones ont affirmé les interconnexions entre les rapports de genre, la justice environnementale, les droits fonciers et l'autodétermination des peuples autochtones (Caro 2013). Les militants et militantes en faveur de l'égalité au sein du mouvement pour les droits humains ont défendu le fait que le concept des droits humains devait rester suffisamment souple pour inclure les identités intersectionnelles et les besoins spécifiques des différents groupes (Bhattacharjya 2013 ; Kelleher et Bhattacharjya 2013). En introduisant les droits des femmes dans le paysage, les militants et militantes créent une vision du changement de leur propre communauté qui intègre leur vécu personnel de l'injustice et qui, en conséquence, est une vision de transformation positive. Une militante rom exprime ainsi cette idée :

« Chaque fois que je défends les droits des femmes roms, je suis convaincue de militer pour les droits de toutes les personnes roms. Nous n'accomplirons que peu de choses si nous ne reconnaissons pas que les femmes roms sont les victimes d'une discrimination fondée sur le sexe autant que sur l'ethnie. Nous devons donc surmonter les malentendus qui existent parmi les roms entre les défenseuses des droits des femmes et les hommes militants (et dans certains cas les femmes militantes) qui considèrent que les droits des femmes roms... ne devraient pas être l'objet d'une attention particulière » (Memedova 2004 : en ligne).

3.5.4 Les mouvements mixtes du point de vue du genre dans lesquels les femmes dirigent ou sont des membres actifs, mais dont l'axe principal n'est pas le genre

« La présence de femmes au sein d'un mouvement, même si elles en sont des membres actifs, ne signifie pas nécessairement qu'elles y bénéficient d'un quelconque pouvoir de décision ou d'un statut de *leader* politique de premier plan. J'ai remarqué que, lors de certaines réunions et événements, beaucoup de femmes sont chargées de la logistique, de la prise de note, de l'interprétariat et d'autres tâches administratives. Et lors des sessions plénières, des panels et des autres réunions publiques, la prise de parole et la modération des débats sont prises en charge par les hommes des mêmes mouvements. Il m'est arrivé de demander/de réclamer que des femmes fassent partie de ces panels ou représentent certains mouvements, mais on m'a répondu : 'les femmes de notre mouvement n'en ont pas la capacité...'. J'ai ensuite essayé d'organiser des activités de 'renforcement des capacités' pour les femmes de ces mêmes mouvements, mais je me suis heurtée à de fortes résistances. Les *leaders* des mouvements disent qu'ils n'ont ni le temps ni les ressources, que d'autres sujets sont plus urgents, qu'ils doivent renforcer leurs luttes, qu'ils ont des délais à tenir, etc. » (Shalmali Guttal, e-discussion BRIDGE, septembre 2012)

40 Voir par exemple GenderCC: <http://www.gendercc.net/>

Il existe de nombreux exemples de mouvements sociaux progressistes au sein desquels les femmes jouent un rôle actif parce qu'elles constituent la majorité des membres ou parce qu'elles exercent des fonctions dirigeantes, et qui ne mettent pas pour autant explicitement l'accent sur le genre. Cela permet de souligner le fait que, si les femmes sont présentes au sein d'un mouvement, elles ne vont pas forcément y privilégier explicitement les droits des femmes et la justice de genre. Et les mouvements auxquels elles appartiennent ne le feront pas nécessairement non plus. La perspective de genre dans les idées d'un mouvement doit être construite.

Le mouvement libyen pour la démocratie en est un bon exemple. Le militantisme des femmes a été essentiel dans le déclenchement du soulèvement et dans la formulation des revendications morales adressées au gouvernement de Mouammar Kadhafi. Mais il n'a pas été intégré dans la vision du mouvement ou suivi d'effet dans la période postrévolutionnaire :

« Ce sont les femmes qui ont déclenché la révolution libyenne. Deux avant qu'elle éclate, des mères de prisonniers politiques libyens ont manifesté devant la prison principale de Benghazi pour protester contre l'incarcération de leur avocat, Fathi Tuhail. La répression brutale dont elles ont été victimes a fait descendre les Libyens dans la rue pour exiger le départ de Kadhafi. Lors de ces premières manifestations, les femmes représentaient 10 à 20 % des personnes présentes, et elles défilaient séparément... Pourtant, le symbole le plus célèbre de la révolution libyenne est resté Iman al-Abeidi, cette femme qui a eu l'extraordinaire courage d'entrer dans un hôtel de Tripoli, truffé d'agents de sécurité, pour dénoncer le viol dont elle a été victime, viol perpétré par un groupe de gradés de l'armée de Kadhafi » (Al-Bizri 2011 : en ligne).

Au sein de certains mouvements – notamment des mouvements nationalistes –, il arrive que les femmes se voient confier des rôles différents de ceux qui leur sont habituellement dévolus, par exemple le combat armé. Mais on attend souvent d'elles qu'elles retrouvent un comportement conforme aux normes traditionnelles de genre dès la libération obtenue⁴¹. Les femmes autrefois encensées pour s'être affranchies des rôles de genre sur le champ de bataille et dans la sphère publique ont été ostracisées après la libération si elles continuaient à se « comporter comme des hommes » par leur habillement ou dans leur rôle social (Connell 2001).

Les femmes actives au sein des mouvements n'adoptent pas nécessairement des idées qui intègrent la perspective de genre. C'est un processus qui doit être construit ou qui naît au moment où il devient indispensable de traiter les axes de pouvoir en fonction du genre, du fait de problèmes externes (tels que les agressions ciblées contre des femmes) ou internes (comme des propos sexistes ou des actes de violence contre des femmes commis par des membres). Les mouvements qui comptent des femmes parmi leurs membres actifs sont donc un terrain propice à un questionnement sur la place des droits des femmes et de l'égalité de genre. La réflexion est parfois déclenchée par des campagnes de sensibilisation ou par un contact avec les idées féministes, par le travail de sensibilisation des mouvements féministes et des mouvements en faveur des droits des femmes sur le terrain, ou par expérience vécue de la discrimination qui entraîne une prise de conscience l'importance des préoccupations stratégiques des femmes. Parfois, ce sont les femmes membres du mouvement qui reconnaissent la nécessité de renforcer leur propre capacité d'expression et d'introduire une perspective de genre dans l'analyse, comme ce fut le cas au sein de la Coordination latino-américaine des organisations paysannes (Coordinadora Latinoamericana de Organizaciones del Campo - CLOC), la branche régionale de la Via Campesina.

41 On peut citer les exemples des Tigres tamouls au Sri Lanka (Basu 2005) et du Front de libération du peuple érythréen.

Intégrer une perspective féministe au sein de la CLOC-Via Campesina

Depuis la création de la CLOC – la branche régionale du mouvement paysan international de la Via Campesina –, les femmes qui en sont membres ont travaillé à une intégration globale des préoccupations féministes et de celles relatives aux droits des femmes dans ses visions et ses pratiques. Lors de la première Assemblée des femmes, en 1997, le mouvement s’est engagé à garantir aux femmes l’égalité de représentation dans les processus de prise de décision de la CLOC. En s’appuyant sur cet acquis, le mouvement a favorisé la construction d’une analyse politique et d’une solidarité interne propres aux femmes grâce à des écoles de formation axées sur l’égalité de genre et de classe. Il a résolument encouragé le *leadership* des femmes dans les organisations membres et s’est allié à un autre réseau mondial, la Marche Mondiale des Femmes (World March of Women). À ce jour, ces stratégies ont permis au réseau des femmes de la CLOC de gagner en visibilité. Elles ont notamment renforcé leur *leadership* dans les organisations et dans les délégations, obligé le mouvement à prendre une position ferme contre le harcèlement sexuel existant en son sein même et obtenu des succès avec leurs campagnes « En partant des semences », « Souveraineté alimentaire » et « Assez de violence », qui ont ensuite été reprises par toute l’organisation. (Source : Caro 2013)

3.5.5 Les mouvements mixtes du point de vue du genre dont l’axe fondateur est la justice de genre

Les mouvements sociaux progressistes les plus efficaces, les plus productifs et les plus représentatifs sont ceux qui introduisent les perspectives de genre dans leurs luttes sociales, politiques, économiques et environnementales plus générales, et qui intègrent les droits des femmes et la justice de genre dans leurs stratégies et leurs dynamiques externes et internes. Pourtant, alors que les mouvements qui naissent actuellement baignent dans le féminisme contemporain et les politiques en faveur des droits des femmes ainsi que dans un contexte où la nécessité de s’attaquer aux inégalités de genre est largement reconnue, il est surprenant de constater que bien peu d’entre eux placent d’emblée la justice de genre parmi les axes fondateurs de leur développement.

Il existe néanmoins quelques exemples de mouvements mixtes du point de vue du genre qui ont adopté une approche intersectionnelle pour faire évoluer leurs idées politiques et donner une place centrale à l’analyse des inégalités de genre et à l’action dans ce domaine. Ce sont des mouvements qui, souvent, se sont approprié des éléments de l’analyse inspirée par le féminisme, notamment les axes de l’intégrité et de l’autonomie corporelle ainsi que celui des identités de genre. Dans d’autres cas, les femmes ont activement contribué à la fondation des mouvements et en ont été les *leaders*. Elles ont alors structuré les programmes et les stratégies en mentionnant l’égalité de genre sans toutefois faire explicitement référence à la notion de « mouvement de femmes ». Le mouvement international des habitants des taudis et des bidonvilles (international movement of slum and shack dwellers) en est un exemple.

Le *leadership* des femmes dans le mouvement international des habitants des taudis et des bidonvilles

« Ce sont toujours les femmes qui rêvent de rues bordées d'arbres, de maisons en briques et de quartiers où leurs enfants pourraient jouer en toute sécurité. Et elles sont disposées à économiser peu à peu pour que ce rêve devienne réalité. En conséquence, l'épargne et le crédit des femmes sont le fondement de toute action collective. » (Shack/Slum Dwellers International : en ligne)

Le mouvement international des habitants des taudis et des bidonvilles (Slum and Shack Dwellers International - SDI) est la vitrine organisationnelle d'un mouvement transnational d'urbains pauvres vivant dans des bidonvilles, dans des campements informels ou dans les rues, en Asie, en Afrique et en Amérique latine. Les femmes ont d'emblée joué un rôle crucial dans ce mouvement, non seulement en tant que membres actives au sein des groupes locaux qui s'organisent pour améliorer leur autonomie en matière de terre, de logement et de bien-être économique par le biais de l'épargne, mais aussi comme *leaders* de la fédération aux niveaux local, national et international. Les femmes qui travaillent pour les fédérations locales ont contribué à l'organisation des femmes et des hommes urbains pauvres dans d'autres quartiers, d'autres villes et d'autres pays. Elles ont fourni un appui technique aux groupes naissants pour le développement des stratégies fondées sur l'épargne, pour négocier avec les autorités municipales et améliorer leurs connaissances des techniques de construction abordables et efficaces. Le *leadership* et la participation des femmes sont reconnus comme des piliers de la stratégie du SDI pour construire des villes inclusives et transformer positivement le statut des femmes dans la société. (Source : Patel, Burra et D'Cruz 2001)

Dans les rares mouvements qui ont fait du féminisme une partie intégrante de leurs idées politiques, les jeunes femmes se sentent investies d'une mission qui dépasse celle d'un mouvement de femmes. Elles se conçoivent comme les alliées de mouvements sociaux engagés dans la remise en cause du pouvoir patriarcal. Comme le dit une jeune féministe française, « je ne me bats pas seulement pour les droits des femmes. Je me sens en lutte contre les normes sociales qui renforcent les rapports de pouvoir inégaux » (Charlotte Soulyard, e-discussion BRIDGE, mai 2012). Cette avancée importante suppose des besoins politiques nouveaux qu'il faudra satisfaire, notamment en étant à l'écoute de l'analyse intégrée des plus jeunes générations de militants et militantes et en se laissant guider par leur approche.

3.5.6 Les alliances entre les mouvements de femmes et les autres mouvements en faveur de la justice sociale

Les mouvements de femmes sont susceptibles de s'allier, à court terme ou à long terme, à d'autres mouvements sociaux lors de campagnes, de soulèvements et de manifestations ou encore dans un esprit de solidarité et pour trouver une cause commune. Ces alliances peuvent reposer sur des idées intersectionnelles – par exemple les alliances entre des mouvements de femmes et des mouvements antiracistes ou en faveur de minorités ethniques, ou encore des mouvements d'urbains pauvres. Elles peuvent également découler du choix de certains mouvements de femmes de se positionner comme parties intégrantes d'autres mouvements – par exemple au sein de mouvements en faveur de la paix, de l'environnement, de l'emploi, du logement ou de la démocratie.

Il existe plusieurs exemples d'alliances réussies et fructueuses entre des mouvements de femmes et d'autres mouvements sociaux progressistes. En Afrique de l'Est, les mouvements féministes, LGBTIQ et des travailleuses du sexe ont uni leurs forces pour lutter contre les politiques conservatrices et régressives et contre les lois qui défavorisent les groupes minoritaires. La construction des relations et des liens qui les unissent a permis d'intégrer les préoccupations des travailleuses du sexe et des personnes LGBTIQ dans les objectifs de plus grande envergure des mouvements féministes et des autres mouvements en faveur de la justice sociale :

« De nombreuses personnes qui n'appartiennent pas aux groupes des LGBTIQ ou des travailleuses du sexe s'intéressent néanmoins aux droits humains et se sont engagées dans ces mouvements. Ces personnes [...] ne veulent pas voir leurs amis, les membres de leur famille, leurs alliés ou leurs collègues de travail souffrir de discrimination. Ils ont compris la puissance de ce que l'on peut construire sur des bases communes entre mouvements » (Nakaweesi-Kimbugwe avec Chigudu 2013 : 5).

Cependant, en fonction des contextes, le degré de reconnaissance de la pleine participation des mouvements féministes et des mouvements de femmes aux autres mouvements sociaux est variable. Les mouvements de femmes se heurtent parfois à une absence de solidarité réciproque – alors que les actrices des mouvements de femmes se battent aux côtés de mouvements plus généraux, les membres des autres mouvements sociaux ne s'engagent pas toujours sur les questions prioritaires des mouvements de femmes. Ce constat est développé ci-dessous :

« Depuis des années, la société civile zambienne revendique une Constitution par et pour le peuple. Nous avons mené bataille après bataille contre les hommes politiques et la police pour l'obtenir. Mais quand on en vient au contenu de la Constitution que nous souhaitons, une Constitution dans laquelle seraient inscrits les droits des femmes et les droits économiques et sociaux, nous réalisons que la majorité des pauvres sont des femmes. Comme on dit, la pauvreté a le visage d'une femme. Et nous restons seules sur le ring. Nos camarades préfèrent axer leur travail sur la corruption » (Emily Sikazwe, e-discussion BRIDGE, septembre 2012).

En Afrique du Nord, les militantes des mouvements de femmes qui se sont engagées dans les récents mouvements en faveur de la démocratie ont vécu des expériences similaires. Elles ont vu leurs revendications pour les droits des femmes passées sous silence pendant et après les manifestations. Sur la place Tahrir, au Caire, les militantes égyptiennes soulignent le fait que :

« [Les autres manifestants] ...ne se sont pas entendu dire que leurs revendications étaient injustifiées, inutiles, une menace pour les acquis de la révolution, inopportunes, déplacées et/ou le produit d'influences étrangères ! Les autres manifestants ne se sont pas entendu dire de rentrer à la maison et de retourner à leurs fourneaux ! Les autres n'ont pas été interpellés à cause de leur apparence ou des vêtements qu'ils portaient ! » (Hania Sholkamy, e-discussion BRIDGE, octobre 2011)

La solidarité mutuelle n'est pas automatique. Les mouvements de femmes peuvent se sentir obligés de prouver le bien-fondé de cette solidarité en « apportant leur contribution » en priorité à la communauté. En Inde, un groupe de femmes célibataires d'un quartier pauvre de Delhi a, par exemple, « gagné une certaine légitimité dans le quartier après, et seulement après, avoir pris en charge les problèmes de la communauté (eau, corruption, électricité, démolitions) et apporté des changements évidents au sein de cette communauté » (Manjima Bhattacharjya, e-discussion BRIDGE, mars 2012).

Dans ce chapitre, nous avons fait un gros plan sur les mouvements de femmes, les mouvements féministes et ceux en faveur de la justice de genre, sur leur histoire, leurs idées et leurs stratégies avant d'examiner les réponses apportées par différents types de mouvements sociaux aux problèmes posés par l'égalité de genre. Dans le quatrième chapitre, nous porterons notre attention sur certaines des difficultés et des tensions rencontrées par les personnes qui défendent les droits des femmes et la justice de genre dans leurs tentatives d'intégration d'une perspective de genre dans les activités internes et externes ainsi que dans les dynamiques des mouvements.

4

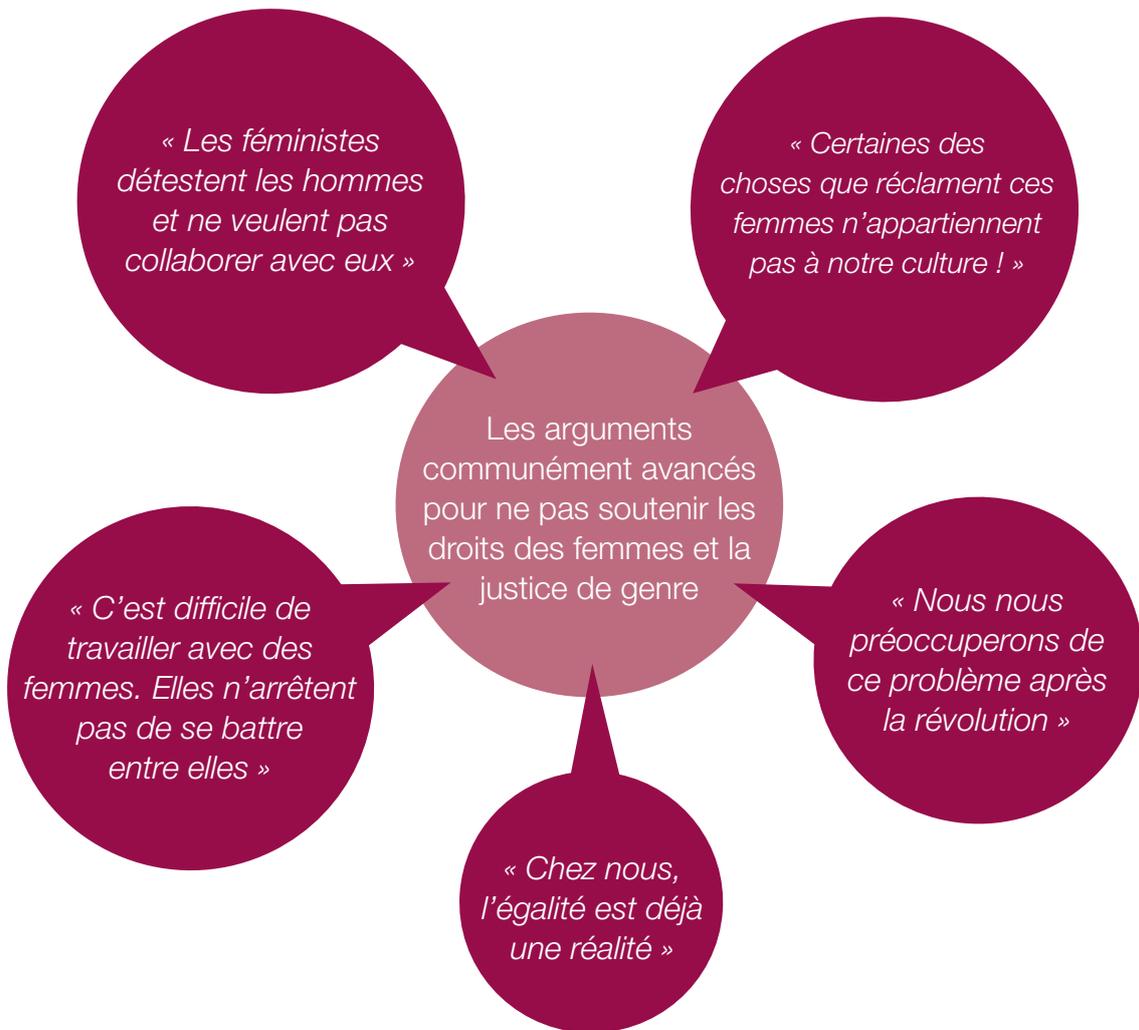
Intégrer la justice de genre dans la pratique des mouvements sociaux : difficultés et tensions



Un atelier sur l'avortement lors de l'Encuentro féministe LesBiTransInter Venir au Sud. Un espace sûr de solidarité, de respect et d'empathie.

Photographie : Tamara Pels-Idrobo Tapia

En s'appuyant sur des expériences vécues au sein des mouvements sociaux progressistes, ce chapitre met en lumière les difficultés et les tensions qui, dans tous les mouvements, ralentissent ou empêchent l'intégration globale des perspectives féministes ou des préoccupations relatives à la justice de genre dans leur vision et dans leur pratique. Cette analyse repose sur le vécu des acteurs et actrices des mouvements sociaux eux-mêmes ainsi que sur des recherches et des analyses portant sur les tensions et les obstacles qui existent dans différents mouvements et espaces géographiques. La similarité des expériences vécues dans des contextes différents met en évidence l'omniprésence des normes sociales et des rapports de pouvoir de genre dans les structures profondes de nos sociétés et, en conséquence, dans celles de nos mouvements, ainsi que l'ampleur de la protection dont bénéficient souvent ces normes même si elles vont à l'encontre de l'éthique des mouvements en matière d'égalité, d'équité et de participation. Le cinquième chapitre explore les solutions proposées par les mouvements pour surmonter ces difficultés et ces tensions dans le cadre action visant à faire progresser et pérenniser l'intégration des idées féministes et de la justice de genre.



Même si les expériences vécues par les mouvements sociaux sont très diverses, certaines difficultés semblent communes à beaucoup d'entre eux et se réitèrent dans des contextes culturels et géographiques différents. Ces difficultés peuvent être regroupées dans les catégories suivantes : la reconnaissance de l'égalité de genre comme un problème clé pour les mouvements ; les attitudes et comportements genrés présents dans la structure profonde des mouvements ; les résistances au travail sur les rapports de pouvoir de genre dans la sphère privée ; la rétrogradation des priorités relatives au genre dans les objectifs et les allégeances des mouvements ; et les problèmes rencontrés pour assurer à long terme la pérennité des changements justes du point de vue du genre.

4.1 Les obstacles à la reconnaissance de l'égalité de genre et du rôle actif des femmes comme des problèmes clés au sein des mouvements

La résistance à l'intégration des droits des femmes et de la justice de genre dans les objectifs clés des mouvements peut se traduire par un déni de l'importance de l'égalité de genre comme objectif politique. On peut, par exemple, prétexter que les femmes participent déjà activement au mouvement, et que l'on peut donc penser qu'elles sont satisfaites de l'orientation stratégique de ce dernier, ou encore présenter la justice de genre comme un sujet porteur de division qui détourne l'attention devant être portée aux sujets perçus comme importants ou fondamentaux pour le mouvement.

4.1.1 Identifier les inégalités entre « égaux »

Les militants et militantes sont souvent contraints de justifier l'analyse de genre et les actions axées sur les droits des femmes et la justice de genre parce que les mouvements auxquels ils appartiennent œuvre *déjà* ostensiblement pour la démocratie ou l'inclusion. Au cours de l'histoire, les femmes qui ont participé aux mouvements de libération et de décolonisation dans le Sud global ou aux mouvements contre le racisme et pour les droits civiques dans le Nord global se sont heurtées à de nombreux obstacles pour persuader les autres membres des mouvements révolutionnaires de regarder en face les inégalités de pouvoir de genre. En Amérique latine, par exemple, « la plupart des féministes – avant et jusque dans les années 1980 – appartenaient à des partis politiques de gauche... [au sein desquels elles s'entendaient dire] : nous 'sommes tous égaux, il n'y a ni racisme ni sexisme. Pourquoi lancer une telle discussion dans des partis comme les nôtres ?' » (Elsa Duhagon, e-discussion BRIDGE, octobre 2011). Cette tendance persiste, même lorsque les mouvements apparaissent dans des contextes où les idées relatives à l'égalité de genre ou aux droits des femmes sont largement acceptées et soutenues. Au sein des espaces des mouvements progressistes mondiaux comme, entre autres, le mouvement Occupy et le Forum social mondial – un mouvement diversifié fondé en 2001 –, les militants et militantes ont rencontré de nombreuses difficultés pour trouver leur propre manière d'intégrer les droits des femmes et la justice de genre dans leurs dynamiques internes et les idées qu'ils défendent publiquement.

Le Forum social mondial – intégrer le féminisme et les femmes militantes dans les visions et les pratiques visant à construire un « autre monde »

Le Forum social mondial (FSM) rassemble des militants et militantes ainsi que des *leaders* de mouvements du monde entier qui luttent contre le néolibéralisme⁴² et pour la justice économique et sociale. En 2001, la formulation de son slogan « Un autre monde est possible » a marqué le moment de sa naissance, au Brésil. Le FSM est « un espace d'expérimentation, d'apprentissage et d'expression » qui propose « une nouvelle utopie – un type de vision qui a presque disparu durant ces dernières décennies » (Vargas 2005 : 107).

Mais la présence des droits des femmes et de l'égalité de genre dans cette vision n'allait pas de soi. Au cours du premier forum, les femmes représentaient 54 % des participants, mais 85 % des membres des panels « officiels » les plus importants étaient des hommes (Vargas 2005). Ce n'est que lors du cinquième forum, en 2005, que le genre a été choisi comme axe thématique du forum, figurant parmi les cinq axes transversaux (Navarro et Silva 2007). Le FSM était considéré comme un espace inclusif, mais cette image a été dégradée par des incidents tels que l'agression sexuelle de jeunes femmes dans le campement des jeunes lors du cinquième Forum social mondial au Brésil (Obando 2008). Ces événements ont mis en lumière l'absence de prise en compte de la sécurité des femmes dans la conception de l'espace du Forum.

⁴² Le néolibéralisme est un mouvement politique qui défend la libéralisation économique – par exemple la réduction des obstacles au commerce comme les droits de douane pour encourager le commerce international et la coopération entre les pays – dans le but de favoriser la croissance économique et de garantir la liberté politique (wiktionary.org/wiki/neoliberalism).

Le dernier forum social mondial a eu lieu en Tunisie en mars 2013. Le genre y a été traité et faisait partie de l'un des onze axes thématiques. Le Forum lui-même s'est ouvert sur une séance plénière consacrée aux droits des femmes qui a fait salle comble. Des sessions quotidiennes de travail ont été organisées sur divers thèmes relatifs aux droits des femmes, notamment sur les rôles passé et actuel des femmes dans les révolutions nord-africaines et sur les luttes des femmes tunisiennes. Cette amélioration sensible de la visibilité des représentantes féministes et des luttes pour les droits des femmes est à mettre au crédit d'un lobbying permanent durant le processus de planification du forum. Comme le fait remarquer Gina Vargas, membre du Conseil international, « C'était impressionnant de voir comment les femmes tunisiennes ont, dès le début, réussi à mettre les questions de genre au cœur de ce forum » (Entretien avec Gina Vargas réalisé par l'auteure, 2013).

Cependant, plus généralement, le FSM éprouve toujours des difficultés à intégrer de manière globale les droits, les voix et la participation des femmes dans la définition de cet « autre monde » et à renforcer les pratiques prenant en compte le genre dans leur propre cadre conceptuel et dans leurs propres méthodes d'organisation. (Source : Birchall et Horn 2013)

4.1.2 Instrumentaliser la participation des femmes

Au sein de certains mouvements sociaux, les *leaders* encouragent activement la participation des femmes pour des raisons instrumentales, par exemple pour augmenter le nombre de membres du mouvement ou pour créer une masse critique et faire pencher la balance lors des négociations importantes (voir Meer 2005). Les femmes peuvent aussi être soutenues par les mouvements parce qu'elles sont le symbole de l'intégrité d'une communauté ou d'une nation et qu'elles permettent de justifier moralement la lutte contre l'oppression. Par ricochet, les agressions contre les femmes perpétrées par les autorités ou les acteurs sociaux répressifs peuvent être considérées par les mouvements comme de bonnes raisons pour intensifier ou déclencher des actions en réaction à ces actes. Cette acceptation symbolique des femmes est le plus souvent fondée sur les stéréotypes qui déterminent ce que sont des femmes « bien » ou « respectables » (par exemple des mères ou des « petites filles innocentes »). La solidarité est bien moins susceptible de se manifester dans des cas d'agressions contre des travailleuses du sexe ou contre des femmes qui transgressent les normes de genre.

Mais, si ce processus d'intégration des femmes dans les mouvements est réel, la volonté de prendre en compte les besoins stratégiques spécifiques et les préoccupations collectives des femmes ainsi que l'intention de les inclure dans les idées politiques ou les programmes ne le sont pas nécessairement. Bien au contraire, souvent, une résistance chronique s'oppose à ce que les droits des femmes soient reconnus et à ce que des actions soient entreprises en leur faveur.

4.1.3 Les tactiques de type « Diviser pour mieux régner » appliquées au genre et à la sexualité

Les dynamiques de pouvoir externes qui se développent autour du genre peuvent influencer la réflexion critique sur le pouvoir genré au sein des mouvements. Les normes et les valeurs relatives au genre, et au sujet connexe de la sexualité, sont les fondements de la structure des sociétés patriarcales (voir Ilkkaracan et Jolly 2006). Elles peuvent déclencher des questionnements profonds et créer des difficultés considérables. Comme nous l'avons dit dans la section 1.2, les forces conservatrices

et fondamentalistes continuent à utiliser les débats sur le genre et sur la sexualité comme une stratégie pour rallier la population à leurs programmes conservateurs ou comme un moyen de mettre en œuvre des lois et des politiques qui affectent d'autres questions progressistes. Quand les acteurs et actrices des mouvements affichent leur solidarité avec certaines minorités, ils se trouvent parfois confrontés à de nouveaux adversaires ou à des remises en causes inattendues de leur propre légitimité au sein de la communauté. Ces acteurs en arrivent donc parfois à remettre en question l'ampleur du soutien qu'ils apportent globalement à la justice de genre, particulièrement sur des sujets comme l'autonomie corporelle des femmes ou les droits des personnes LGBTI.

4.2 Les attitudes, les comportements et les stéréotypes genrés enracinés dans la « structure profonde » d'un mouvement

Les idées et les comportements qui prévalent au niveau informel, dans la « structure profonde » d'un mouvement peuvent être à l'origine d'obstacles importants pour les droits des femmes et la justice de genre, qu'ils aient été définis comme des priorités externes ou internes. Au sein des mouvements, de nombreuses femmes sont confrontées au fait que l'on attende d'elles qu'elles occupent des fonctions liées au *care* – elles sont par exemple supposées s'occuper de la nourriture lors des événements et des rassemblements, reconforter les autres membres ou assumer des fonctions administratives « en coulisse ». Réciproquement, ces rôles limitent la participation des femmes, créant un cadre où elles « préparent le thé plutôt que de préparer des discours » (Meer 2005 : 37). Ces idées profondément enracinées sur les rôles de genre peuvent mener à des comportements sexistes, discriminatoires, voire violents à l'égard des femmes et des groupes minoritaires, et faire que ces comportements restent impunis. Ces comportements ont des conséquences politiques et renforcent l'ancrage profond des croyances normatives sur les rôles de genre.

4.2.1 Les stéréotypes et les retours en arrière associés au féminisme

Comme le montrent les arguments habituellement utilisés pour justifier l'absence de soutien apporté aux droits des femmes et à la justice de genre, énumérés au début de ce chapitre, les stéréotypes associés au féminisme sont nombreux et entravent la formation de mouvements et d'alliances justes du point de vue du genre. Il n'est donc peut-être pas surprenant de constater que certaines militantes des droits des femmes, comme cela a été mentionné dans le troisième chapitre, hésitent à associer le terme « féminisme » à leur action militante. Comme le montrent les exemples ci-dessous, les féministes ainsi que celles et ceux qui défendent l'égalité de genre au sein des mouvements signalent des réactions de rejet vis-à-vis du féminisme, qui restreignent leur capacité à faire progresser les priorités relatives aux droits des femmes.

« Il y a une chose que j'ai notée avec les groupes de jeunes qui travaillaient sur le genre dans les processus [des Nations unies pour lutter contre le changement climatique], une forte tendance à voir l'égalité de genre comme une simple égalité entre les sexes – qui devrait être intégrée –, une sorte de révolte contre les femmes qui veulent intégrer le genre partout dans les processus de développement et ne parlent jamais spécifiquement des femmes. C'est une réaction instinctive qui fait dire : bon, c'est une question de genre, ce n'est pas une question de femmes, ni de féminisme. Et encore une fois, même

si je crois profondément qu'il faut que nous regardions tous les problèmes par un prisme intersectionnel – genre, race, classe, statut socioéconomique, etc. – je pense aussi qu'il est important de trouver un espace pour parler des femmes et de l'équité – c'est un équilibre à trouver, et les personnes qui connaissent les valeurs féministes peuvent aussi contribuer à cette recherche » (une participante à une e-discussion BRIDGE, mai 2012).

« Nous, les féministes, sommes accusées de diviser les mouvements et les luttes quand nous abordons des sujets comme l'égalité pour les femmes, l'équité, les droits, etc., au sein de mouvements sociaux mixtes. Les difficultés, dans ce cas, proviennent en partie du manque de travail analytique sur les raisons qui expliquent comment les femmes sont acceptées au sein des différentes bases de représentativité en fonction des tendances, des lois, des événements, etc. Mais il existe également, au sein des mouvements eux-mêmes, des fonctionnements patriarcaux que l'analyse féministe mettrait au jour si elle venait à être acceptée » (Shalmali Guttal, e-discussion BRIDGE, septembre 2012).

4.2.2 Harcèlement sexuel et violence au sein des mouvements sociaux

Les manifestations les plus extrêmes de l'inégalité de genre au sein des mouvements sociaux progressistes sont les actes de harcèlement sexuel et de violence physique et/ou sexuelle contre les femmes commis par des membres ou par des personnes présentes dans les espaces des mouvements. C'est un phénomène récurrent dans de nombreux mouvements sociaux (voir les exemples présentés dans l'encadré ci-dessous). Les jeunes femmes sont particulièrement exposées car elles cumulent les inégalités de pouvoir liés au genre et à l'âge, qui font d'elles des cibles plus « faciles » pour les harceleurs. Dans de nombreux cas, les femmes qui dénoncent ces faits sont mises de côté ou en sont réduites à constater l'impunité accordée aux agresseurs par les autres membres du mouvement.

Le harcèlement et les crimes basés sur le genre sont des actes dont les conséquences sont politiques et renforcent l'ancrage profond des croyances normatives relatives aux rôles de genre, tandis que l'impunité ou le manque de solidarité avec les femmes agressées renforce l'idée d'un ordre social « adéquat » dans lequel les femmes ne remettent pas en cause le pouvoir des hommes. Tout cela crée une dissonance entre la « théorie » et les « actions » du mouvement, ce qui peut causer des désillusions ou déclencher une remise en cause profonde du bien-fondé des idées du mouvement.

Harcèlement sexuel et violence dans les espaces progressistes

« Le [campement des jeunes du Forum social mondial, en 2005,] a tenté de créer un microcosme social progressiste pour expérimenter les rapports politiques et la vie en société. Il était supposé être un espace de pratique des valeurs du FSM. Pourtant, comme le FSM lui-même, il a échoué à intégrer les femmes dans un espace sûr et progressiste. Dans le campement, 90 cas de violence exercée contre des jeunes femmes ont été rapportés : harcèlement, intimidation, harcèlement sexuel dans les salles de bains – des cas d'exhibitionnisme, de voyeurisme ou d'hommes filmant les femmes dénudées – et viol.

Faute d'avoir procédé à une analyse de genre de l'emplacement où ont eu lieu les activités, le forum a contraint les femmes à vivre dans un espace dangereux pour elles. Les participants n'ont par exemple pas été enregistrés auprès du forum et ont eu un accès libre au campement ; il n'y a eu ni espaces, ni places de camping, ni douches réservées aux femmes. En outre, le fait qu'un seul des agresseurs ait été appréhendé montre le peu d'implication des forces de l'ordre. [...] Et malgré tout, certains des jeunes prétendent qu'il était de la responsabilité des femmes de se prémunir contre les agressions, et qu'elles auraient dû savoir qu'il était risqué de partager des douches publiques avec les hommes. » (Adapté de Obando 2008 : en ligne)

« Dans le cas salvadorien, les féministes ont apporté leur soutien au Mouvement des marches blanches (Movimiento de Marchas Blancas) – en faveur des droits à la santé et contre les privatisations – mais jamais le mouvement n'a intégré les revendications des femmes. Au même moment, les féministes se sont ouvertement élevées contre les cas de viol [présumés] commis par les principaux *leaders* du mouvement des marches blanches. Pourtant, elles n'ont reçu aucun soutien de la part des autres membres du mouvement. [...] Le féminisme est encore stigmatisé au sein des mouvements sociaux qui refusent de traiter les déséquilibres dans les rapports de pouvoir et les questions relatives à l'égalité et à la non discrimination. » (Entretien avec les militantes salvadoriennes Gilda Parducci, Yanira Argueta, Emely Flores et Margarita Fernández ; Ardón 2012)

4.3 Les obstacles engendrés par les idées sur le genre, la culture, la tradition et la sphère privée

Pour les personnes qui défendent les droits des femmes et la justice de genre au sein des mouvements, il est particulièrement difficile de rendre visible et de faire reconnaître l'inégalité de genre dans la sphère privée. Les idées liées à la tradition, à la culture et à la religion peuvent être utilisées pour marginaliser et réduire au silence ceux et celles qui s'élèvent contre les rapports de pouvoir entre hommes et femmes dans des domaines comme la famille et qui abordent des sujets tels que l'avortement. Dans de tels contextes, il est très difficile de faire accepter ces thèmes et de faire en sorte qu'ils deviennent des priorités et de sujets de discussion courants au sein des mouvements.

4.3.1 La résistance à la remise en cause des rapports de pouvoir dans la sphère privée

Dans tous les mouvements sociaux, la résistance à la remise en cause des injustices de genre dans la sphère privée est un thème récurrent. Elle est souvent due à une réticence à aborder des sujets tels que les rapports intrafamiliaux, la violence basée sur le genre ainsi que les droits sexuels et reproductifs. Dans le mouvement mondial en faveur des droits humains, la lutte pour que les droits des femmes soient acceptés comme une préoccupation légitime, voire prioritaire, est directement liée à la volonté et à la capacité de prendre en compte l'injustice dans la sphère privée, comme l'explique l'encadré suivant.

Plaider la cause des droits des femmes dans le mouvement mondial en faveur des droits humains

Suite à l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), les mouvements en faveur des droits humains ont fait campagne dans le monde entier pour que cessent les violations des droits commises par les acteurs étatiques, y compris la torture et les détentions arbitraires. Bien que la Déclaration dénonce la discrimination basée sur le « sexe », ce n'est que bien plus tard qu'une recherche approfondie sur le statut des femmes dans le monde a débuté, grâce à la Décennie des Nations unies pour la femme (1975-1985), à la Convention sur toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) et au rassemblement d'un nombre croissant de militantes féministes au cours de trois conférences mondiales successives. Ces initiatives ont permis aux féministes d'énoncer des idées nouvelles et radicales qui montrent que : dans toutes les cultures, les femmes subissent des abus tout au long de leur cycle de vie, non pas seulement parce qu'elles remettent l'État en cause par leurs actions, mais simplement parce qu'elles sont des femmes ; la violence domestique est une autre forme de torture ; en ignorant la sphère privée (la famille ou le marché) et les acteurs non étatiques, « les droits humains » ont été aveugles aux violations des droits des femmes. (Adapté de Bhattacharjya 2013)

4.3.2 L'utilisation des notions de culture, de tradition et de religion pour occulter les divergences d'opinion sur le genre

Les récits qui fondent la culture, la tradition et/ou la religion sont une force de création du sens moral qui anime un mouvement et d'une identité commune, mais ils peuvent aussi être utilisés pour justifier le maintien du *statu quo*. Les militantes féministes et en faveur de la justice de genre s'entendent souvent dire que les changements dans la sphère domestique vont à l'encontre des valeurs culturelles, religieuses et traditionnelles, ou qu'ils sont imposés par des oppresseurs étrangers ou des cultures dominantes. La remise en cause de ces notions représente un défi particulièrement difficile pour les membres des mouvements basés sur l'identité, pour lesquels l'appartenance et l'identification à un collectif sont des éléments essentiels et fondent leur sentiment de solidarité. La citation ci-dessous illustre cette tension dans le contexte du militantisme des peuples autochtones au Guatemala :

« Quand nous devons dénoncer nos collègues masculins, nous avons l'impression de les trahir, car le seul moyen [en lequel nous croyons] de combattre le racisme et la discrimination est de garder le peuple maya uni. Certains disent que la vision du monde maya, qui repose sur la complémentarité, fait qu'il n'y a pas de *machismo*. Ce n'est pas vrai. Il y a du *machismo* et il y a de la violence. Mais quand nous le disons tout haut, nous avons toujours l'impression que les *ladinos* [les métisses], qui nous regardent de haut, vont en profiter pour dire que notre culture est un mensonge. Vous comprenez ? C'est très difficile de parler publiquement de nos problèmes internes (entre hommes et femmes), au sein du mouvement ou de la communauté, parce que nous pensons que la culture dominante va en profiter » (Entretien avec Catalina, militante maya ; Ardón 2012).

Avec la notion du respect dû aux aînés, le facteur de l'âge se combine au biais de genre des idées culturelles et traditionnelles. Les jeunes gens, ou plus précisément les jeunes femmes, en tant que membres nouvellement arrivées dans le mouvement, sont confrontées à la double difficulté d'être femmes et d'être jeunes. Elles sont donc supposées « écouter et apprendre » plutôt que de proposer et de diriger. Les réflexions de militantes citées ci-après illustrent les rapports de pouvoir qui prévalent dans les mouvements en fonction de l'âge et la façon dont cette discrimination se combine aux autres formes de favoritisme et d'exclusion :

« Les jeunes femmes se voient systématiquement refuser la possibilité de parler au nom de leur religion ou de leur communauté religieuse, parce qu'elles sont des femmes (dans des structures religieuses extrêmement patriarcales où la parole est donnée en priorité aux officiels, c'est-à-dire aux chefs religieux hommes) et qu'elles sont jeunes (d'après mon expérience, les femmes à qui l'ont permet de s'exprimer sont plus âgées, et elles ont souvent des liens avec les chefs religieux – par exemple la femme du rabbin ou de l'imam – ou ce sont des femmes qui ont fait leurs preuves après des décennies de travail bénévole au sein de leur église, etc.) » (Sheherazade Jafari, e-discussion BRIDGE, mai 2012).

« Quand nous avons une vingtaine d'années et que nous travaillions au sein du mouvement contre les déplacements forcés de populations (anti-displacement movement) en Inde, il était très difficile de passer par-dessus notre statut de jeunes militantes urbaines privilégiées de la classe moyenne et parlant anglais et de continuer à lutter pour ce que nous croyions être juste. [Mais] nous avons aussi été très déçues par l'attitude condescendante de certains des militants plus âgés envers les jeunes militantes, en comparaison avec celle qu'ils adoptaient envers les jeunes militants. Ils nous traitaient comme des 'petites filles' alors que les jeunes hommes étaient considérés comme des 'adultes' » (Devangana Kalita, e-discussion BRIDGE, mai 2012).

Les rapports de pouvoir en fonction de l'âge sont des rapports dynamiques. Quand de jeunes militants se saisissent des fonctions dirigeantes par eux-mêmes ou sont encouragés par les mouvements à prendre des responsabilités, les militants plus âgés peuvent avoir l'impression que leurs connaissances et leur expérience ne servent plus à rien, au point de se sentir exclus des espaces du mouvement.

4.4 Disparités et concurrence dans les priorités des mouvements, les allégeances et les alliances

Quand la justice de genre est perçue comme une priorité d'importance variable – une chose que l'on peut mettre de côté pour s'attaquer à un problème plus immédiat ou sur laquelle on peut « négocier » pour construire des alliances entre mouvement en faveur d'une autre cause –, il devient encore plus difficile de l'intégrer, avec les droits des femmes, dans les priorités du mouvement.

4.4.1 Les hiérarchies dans les priorités des mouvements

Tout au long de l'histoire, les femmes qui ont participé aux luttes communautaires se sont entendu dire que les questions de genre étaient des sujets à traiter « après la révolution », une fois le succès de la lutte principale assuré – par exemple la classe, la décolonisation ou la réforme politique. Les préoccupations des femmes concernant

leurs droits, celles relatives au genre ou encore aux identités, sont en conséquence considérées comme « secondaires » dans les priorités des mouvements en comparaison avec celles qui sont associées aux identités de classe, d'ethnie ou de race. Au sein de la gauche latino-américaine, par exemple :

« La fin de la guerre froide a contribué à lancer le débat sur le point suivant : 'J'ai le sentiment d'être par-dessus tout un membre du syndicat, puis une femme, et enfin une indigène'. De nombreuses années ont passé après la guerre froide avant que [les femmes] soient en mesure de dire : 'Je suis une femme indigène et paysanne'. Aujourd'hui encore, aucun consensus ne s'est dégagé » (Entretien avec Sariah Acevedo ; Ardón 2012)

Comme le montre la citation suivante, d'autres groupes sociaux rencontrent aussi des difficultés à parler des inégalités et à mettre en lumière les attitudes discriminatoires qui prévalent au sein des mouvements sociaux :

« Le genre est souvent considéré comme un facteur de division, mais je ne crois pas que ce soit la seule identité qui soit sous le feu des critiques. J'ai travaillé pendant de longues années avec les peuples indigènes (surtout au Guatemala) et j'ai pu constater qu'ils étaient également confrontés, en leur sein au racisme et au colonialisme, éléments qui, comme le genre, sont considérés comme porteurs de division (et l'on reproche à ceux qui les dénoncent de faire du 'racisme inversé'). Pour les problèmes de classe, c'est simple [pour les mouvements] : l'État et le système sont les méchants, ce sont 'les autres'. C'est tellement plus difficile quand les attitudes sont en 'nous', en tant que mouvement social » (Morna Macleod, e-discussion BRIDGE, septembre 2012).

Le parcours d'Amnesty International au sujet des droits des femmes illustre nombre de ces tensions. Les discussions préliminaires ont été influencées et soutenues par des militantes pour les droits qui n'appartenaient pas à Amnesty et qui ont apporté des idées importantes. Mais certains collaborateurs et membres de l'organisation restaient méfiants. Ils craignaient que l'impartialité et l'objectivité d'Amnesty ne deviennent sujettes à caution si ses priorités se trouvaient influencées par un groupe spécifique (en l'occurrence les féministes), et que l'attention portée aux droits des femmes dilue les priorités de l'organisation. En 1994, la mise en œuvre d'une campagne historique en faveur des droits des femmes « s'est heurtée à une opposition ferme des membres plus conservateurs du Secrétariat général d'Amnesty International, qui craignaient que les militantes en faveur des droits des femmes ne détournent à leur profit la voix d'Amnesty » (Kelleher et Bhattacharjya 2013 : 3). Parfois, les heurts proviennent en partie de la hiérarchie des priorités, mais surtout d'un conflit entre des convictions politiques fondamentales, comme l'illustre l'exemple ci-dessous.

Quand les convictions politiques s'entrechoquent

En 2009, la direction d'Amnesty s'est publiquement confrontée à l'une de ses employées qui dirigeait l'unité genre depuis presque dix ans. Amnesty avait pris la décision de mettre sur une plateforme publique la photo d'un homme qui avait survécu la torture à Guantanamo Bay et qui était également soupçonné d'appartenir à des groupes fondamentalistes violents. La question posée était la suivante : comment Amnesty pouvait-elle s'associer à une personne ou à un groupe qui nie les droits fondamentaux des femmes et des minorités sexuelles ? En réponse, les militantes pour les droits des femmes ont lancé une pétition mondiale condamnant cette « braderie » des droits des femmes et demandant des comptes à Amnesty. (Sources : Kelleher et Bhattacharjya 2013 ; Sawney et Daniel 2010)

Somme toute, cette tendance à remettre à plus tard la prise en compte des droits des femmes ou à les rétrograder au rang de priorité de moindre importance est la preuve d'une incapacité à s'engager pleinement dans une analyse intersectionnelle des inégalités, à évaluer les types de relations entre les différentes formes d'oppression et d'injustice et à comprendre l'utilité de la remise en cause des multiples formes de l'injustice pour aboutir au changement pour tous. Remettre à plus tard la contestation du pouvoir patriarcal ne fait que mettre en lumière l'incapacité à mettre en œuvre la pleine justice telle que définie par les victimes de l'oppression, et la nécessité de reconnaître la force de l'ancrage du pouvoir de genre dans tous les systèmes d'inégalité.

4.4.2 Négocier des allégeances concurrentes

Dans la pratique de la solidarité et la formation d'alliances, les mouvements sociaux se trouvent parfois en position de devoir gérer des allégeances concurrentes, quand la solidarité vis-à-vis d'une base de représentativité ou d'une revendication politique entraîne une déstabilisation du capital social ou politique d'une autre base, des solidarités avec une autre base, ou encore des revendications d'une autre base. Dans le cas des droits des femmes et de la justice de genre, ces difficultés apparaissent quand les mouvements sont appelés à se montrer solidaires de luttes contre des normes culturelles, traditionnelles ou religieuses dominantes et contre les institutions qui perpétuent ces dernières. Comme le montre l'expérience philippine suivante, ce type de situation est fréquent lorsqu'on aborde la liberté et les droits sexuels et reproductifs ou encore la famille :

« Aux Philippines, l'Église catholique est un porte-parole et un solide allié des mouvements sociaux qui traitent des problèmes de terre, de corruption, de pauvreté, etc. Mais elle est un ennemi persévérant et bruyant de la santé et des droits reproductifs, et donc un ennemi des groupes de femmes. En conséquence, nous sommes les témoins du fait que certains mouvements sociaux ne prennent pas position en faveur des droits reproductifs, pas parce qu'ils y sont opposés (en fait, ils y sont favorables), mais simplement parce qu'ils ne veulent pas s'opposer à l'Église catholique. Dans ce contexte, ils prétendent qu'il est important de ne pas affaiblir la grande alliance qu'ils ont construite en unissant des groupes puissants comme l'Église. Mais d'autres demandent à 'quel prix pour les droits des femmes ?' Pour beaucoup d'entre nous, il s'agit d'un dilemme très réel et toujours d'actualité » (Marivic Raquiza, e-discussion BRIDGE, octobre 2011).

4.4.3 Les différences au sein et entre les mouvements de femmes

Bien que les mouvements de femmes et les mouvements féministes conçoivent tous la transformation du pouvoir de genre comme la cause commune qui les rassemble, quelles que soient leurs idées politiques et la nature de leur base, il existe des désaccords et des décalages entre les différents mouvements de femmes, le plus souvent au sujet des déterminants de l'identité, de la vision et de la stratégie politiques. Ces désaccords sont parfois des obstacles au développement d'alliances productives. Le travail du sexe est un exemple frappant de sujet autour duquel des désaccords importants et complexes existent entre les différentes écoles de pensée politique féministe, mais aussi entre les mouvements rassemblant des travailleurs du sexe identifiés comme des femmes et les mouvements de femmes. Les points de vue à

ce sujet sont divers, allant du plaidoyer des abolitionnistes pour que cesse le travail du sexe à la lutte pour que les travailleurs et travailleuses du sexe se voient accorder les mêmes droits que les autres travailleurs (Shah 2011).

Les difficultés sont encore différentes pour les mouvements progressistes qui se composent exclusivement ou majoritairement de femmes mais qui n'ont pas adopté d'approche genrée de leur programme politique. Dans ce cas, les solidarités entre les mouvements qui élaborent leurs idées politiques dans une perspective de genre et les mouvements de femmes doivent être construites, comme le montre le cas du mouvement des travailleurs domestiques en Inde :

« En Inde, le mouvement des travailleurs domestiques dans son ensemble ne comptait pas l'égalité de genre parmi ses principes clés et ne remettait pas en cause la division du travail en fonction du genre et de la classe. C'est seulement depuis une dizaine d'année, depuis que les groupes féministes mènent des recherches sur le sujet et collaborent avec les groupes de travailleurs domestiques, que les problèmes commencent à être formulés dans une perspective féministe. Je me demande si cela a quelque chose à voir avec ce que sont ces organisations, avec les individus qui les constituent et le cadre dans lequel ils opèrent. Le mouvement des travailleurs domestiques est en grande partie composé d'organisations et d'alliances missionnaires chrétiennes (car beaucoup de travailleurs domestiques sont des migrants internes venant des zones tribales où la présence missionnaire chrétienne est très forte), et il serait intéressant d'analyser les implications de cet état de fait [sur les idées politiques des travailleuses domestiques militantes] » (Manjima Bhattacharjya, e-discussion BRIDGE, octobre 2011).

4.5 Les obstacles à la perpétuation du changement et des progrès sur un plus long terme

Même lorsque les mouvements parviennent à attirer des femmes en leur sein, à leur permettre d'occuper des positions dirigeantes et à encourager la réflexion sur l'intégration de l'égalité de genre dans leur programme, des obstacles viennent perturber le travail – qui vise à assurer la pérennité du progrès « après la révolution » ou de s'appuyer sur les acquis pour que les droits des femmes et la justice de genre gardent constamment une place importante.

4.5.1 Maintenir une approche intersectionnelle

L'efficacité de l'approche intersectionnelle appliquée aux idées et à la pratique n'est plus à démontrer. Pourtant, les mouvements ont toujours du mal à se construire et à agir dans l'intersectionnalité, particulièrement quand ils sont composés de membres aux identités et aux positionnements sociaux divers. Quand ils développent leur vision politique, de nombreux mouvements déterminent encore leurs luttes prioritaires en fonction d'un axe unique qui oriente les idées et les arguments. Les problèmes que rencontrent les majorités, y compris « les majorités au sein des minorités », tendent à évincer ceux de la base du mouvement dans son ensemble, et particulièrement ceux des personnes concernées par des axes de discrimination multiples, comme le montrent les citations suivantes :

« Nos vies de femmes handicapées peuvent s'améliorer quand nous trouvons assez de force en nous-mêmes pour renforcer les coalitions avec toutes sortes de personnes, avec des groupes qui peuvent ouvrir de nouveaux espaces – ceux qui luttent contre le changement climatique, ceux qui traitent de la militarisation, ceux qui œuvrent pour que cesse la violence contre les femmes, ceux qui se battent pour la santé et les droits sexuels. Nous devons reconnaître l'influence de tous ces facteurs, et de beaucoup d'autres, sur la vie des femmes déjà handicapées ou de celles qui le deviendront » (Price 201 : 20).

« De nombreuses personnes espèrent que les soulèvements populaires dans la région [du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord] permettront de développer une base plus vaste de personnes solidaires de la détresse des travailleuses domestiques. Pourtant, dans ce processus de changement toujours plus long, [...] face aux problèmes considérés comme des 'priorités pressantes', la prise en compte des objectifs visant à garantir les droits des travailleuses domestiques pourraient bien être à nouveau repoussée. L'intersectionnalité entre le genre, la race, la classe et la nation d'origine crée une dynamique des hiérarchies de pouvoir qui maintient les revendications des travailleuses domestiques migrantes pour leurs droits en bas de la liste des priorités dans la région » (Simel Esim, e-discussion BRIDGE, octobre 2011).

« Certaines féministes sont encore réticentes à l'idée d'agir en faveur des personnes transgenres. [Cela signifie que] l'alliance entre les mouvements *queer* et féministe ne se produit pas. Quel dommage ! Nous pourrions renforcer nos voix respectives » (Leticia Zenevich, e-discussion BRIDGE, mai 2012).

Dans leurs actions et leurs stratégies, les mouvements organisent parfois leurs manifestations de telle manière que certaines personnes s'en trouvent exclues. En 2011 et 2012, durant les manifestations du mouvement Y en a Marre contre le troisième mandat présidentiel inconstitutionnel du Président sénégalais Adboulaye Wade, les femmes handicapées ont remis en question le style des manifestations de rue et la répression policière qui ont rendu impossible la participation des personnes handicapées, puisqu'ils ne pouvaient pas fuir les assauts de la police ou se mouvoir aisément dans les rues remplies de barrières physiques :

« Les personnes handicapées ont déploré le fait qu'ils ne puissent plus se déplacer dans les rues pour manifester, en dépit des réalités de leur vie de minorité vulnérable contrainte à la mendicité de rue pour survivre » (Cisse 2012 : en ligne).

4.5.2 Pérenniser les transformations liées au genre « après la révolution »

Comme cela a été évoqué dans la section 3.5.4, les femmes assument parfois, pendant les processus de création ou de renforcement des mouvements, des rôles et des identités sociales plus diverses que ne l'autorisent les normes sociales existantes. Cette remise en cause des normes de genre et cette création de nouvelles identités militantes ou « révolutionnaires » par les actes peuvent se traduire par une participation ou une expression publique plus actives, par de nouveaux modes vestimentaires et par l'exercice de fonctions dans la prise de décision et dans l'action qui n'étaient auparavant pas considérées comme « acceptables » pour une femme. Cela se produit principalement dans le cas de soulèvements ou de mobilisations ciblées visant un adversaire spécifique (par exemple un régime dictatorial, une force coloniale ou un ensemble spécifique de mesures économiques). Mais, dans l'histoire variée des

mouvements sociaux, il semble toujours difficile de faire perdurer ces nouvelles « façons d'être » plus libres et ces nouvelles normes de genre après l'obtention d'un succès immédiat. En effet, les normes de genre patriarcales sont souvent les premières pratiques normatives réinstaurées « après la révolution ». Les exemples suivants illustrent ces dynamiques dans les contextes respectifs des mouvements révolutionnaires nicaraguayens qui ont mis un terme à la dictature de Somoza en 1979 et des soulèvements populaires contre le régime du Président égyptien Hosni Moubarak qui ont débuté en 2011.

Les points de vue sur le genre pendant et après la révolution nicaraguayenne

« [Pendant les dix années de révolution], les rôles traditionnellement joués par les femmes ont commencé à être remis en question. Pour la première fois au Nicaragua, on a pu voir des femmes travailler dans les forces armées ou dans la production, conduire des tracteurs, être cheffes dans leurs domaines de compétence et, dans certains cas, réussir mieux que les hommes dans toutes ces fonctions. Tout ceci a été une révolution en soi. Mais ces changements n'ont pas été traduits en politiques publiques susceptibles de les perpétuer et de les stabiliser dans le temps. Ainsi, quand la guerre s'est terminée, les rôles se sont à nouveau inversés et c'est la tendance à renvoyer les femmes dans leurs foyers qui a prévalu. Il n'y a pas eu de réflexion approfondie sur le sens de ces changements. Personne ne s'est demandé pourquoi les femmes assumaient de nouvelles responsabilités tout en conservant celle de veiller sur les enfants, les malades et les personnes âgées et en continuant à s'occuper seules des corvées ménagères. »
(Source : Ana Criquillion ; in Vergara 2012 : en ligne)

De la solidarité révolutionnaire à la violence et à l'exclusion en Égypte

Les millions de personnes qui ont mis fin aux 30 ans de règne d'Hosni Moubarak étaient un ensemble d'individus qui avaient longtemps attendu l'occasion de se mobiliser et de contribuer à un changement politique réel. Dans l'organisation et le déroulement de cette lutte sociale, les femmes ont été les partenaires des hommes à part égale. Les espaces publics ont été investis par les femmes autant que par les hommes. Des bloggeuses ont été les instigatrices des manifestations publiques, tout autant que des jeunes hommes et des jeunes femmes engagés depuis longtemps dans l'organisation de manifestations de travailleurs, de jeunes et de victimes d'injustices graves et de crimes brutaux. Mais, quelques semaines après le départ de Moubarak, les manifestants qui étaient restés sur la place Tahrir ont été attaqués, et certaines des femmes présentes parmi eux ont été soumises à des « tests de virginité » par l'armée. Le 8 mars 2011, les femmes qui manifestaient sur la place Tahrir pour commémorer la Journée internationale des femmes ont été attaquées par des passants et par d'autres manifestants. Lors d'autres manifestations qui ont eu lieu plus tard dans l'année 2011, les forces de l'ordre ont traîné par terre et déshabillé une femme, que les médias nationaux et internationaux ont appelée « la fille au soutien-gorge bleu ». Le point culminant de cette vague de crimes contre les femmes s'est produit sur la place Tahrir le 25 janvier 2013, journée pendant laquelle ont été commis 19 actes de violence ou de harcèlement sexuels distincts.

Dans le domaine des réformes politiques, la solidarité avec les droits des femmes est restée très mitigée dans ce contexte politique nouveau et en pleine évolution. Les femmes ont voté lors des élections législatives de novembre et décembre 2011, mais le nombre de femmes élues a été, proportionnellement, l'un des plus bas au monde, les femmes représentant à peine 2 pour cent des parlementaires. Parmi les 100 personnes choisies pour faire partie de l'Assemblée constituante chargée de rédiger la nouvelle Constitution, 6 seulement étaient des femmes, en dépit du travail des plateformes militantes qui avaient fourni des listes de candidates. (Adapté de Sholkamy 2013)

4.5.3 Passer du changement initial à une transformation à l'échelle du mouvement

Il arrive souvent qu'un mouvement fasse progresser les droits des femmes et la justice de genre dans une première phase, en développant par exemple une stratégie en faveur de l'égalité de genre ou des écoles de formation pour les femmes membres. Mais la difficulté réside dans la traduction des engagements stratégiques en actions à l'échelle du mouvement ou dans le développement d'une culture qui permette aux femmes, une fois formées, de s'épanouir et d'évoluer vers des fonctions dirigeantes. L'exemple ci-dessous illustre ce type de difficultés.

Les difficultés rencontrées par Amnesty international et par la CLOC - Via Campesina pour progresser dans la durée

Amnesty International possède une structure complexe et de multiples centres de pouvoirs qui rassemblent les sections nationales, les membres et les cadres dirigeants du quartier général international. Les changements internes semblent avoir été inégaux, en dépit d'un engagement stratégique à intégrer le genre. Dans certains pays, les progrès ont été considérables, alors que dans d'autres secteurs du mouvement, ils ont été beaucoup moins importants. Un fossé s'est créé entre les niveaux de la gouvernance et de la mise en œuvre, et le travail ardu mais nécessaire de création d'une culture de la valorisation des droits des femmes et de la justice de genre est loin d'être achevé, même s'il a commencé dans certains secteurs. (Adapté de Kelleher et Bhattacharjya 2013 ; Bhattacharjya *et al.* 2013)

Les femmes *leaders* du mouvement de la CLOC - Via Campesina ont obtenu des résultats considérables, l'établissement de la parité dans les espaces de prise de décision n'étant pas le moindre. Cependant, les femmes rencontrent encore des difficultés, dont les plus évidentes concernent les organisations mixtes. Les modèles organisationnels masculins sont toujours présents, ce qui restreint les avancées possibles dans le domaine de la parité de genre et perpétue les pratiques discriminatoires contre les femmes et l'expression d'un sexisme explicite. La valeur accordée aux opinions des hommes et des femmes est, par exemple, encore différente et dans les espaces mixtes, il est très difficile pour les femmes d'exposer leurs problèmes et de les soumettre à la discussion – les hommes restreignant la prise de parole des femmes. En d'autres termes, les pratiques d'exclusion existent encore. La parité de genre garantit la participation des femmes mais pas leur rôle de protagoniste ou leur autonomisation. La parole des hommes vaut toujours plus que celle des femmes et ces dernières sont perçues comme « complémentaires ». (Adapté de Caro 2013 ; Bhattacharjya *et al.* 2013)

Ce chapitre a traité des difficultés rencontrées par de nombreux mouvements sociaux pour aborder les droits des femmes et la justice de genre et pour se mobiliser en vue de leur intégration. Le cinquième chapitre explore les stratégies qui permettent de surmonter ces difficultés, et indique quelques grandes directions à suivre pour créer des mouvements sociaux capables de faire progresser la justice de genre et de transformer les rapports de pouvoir de genre dans leurs propres idées politiques et dans leur propre pratique.

5

Les voies vers des mouvements justes dans une perspective de genre



Au départ de la marche du Forum social mondial de Dakar, en 2011, des familles s'unissent pour revendiquer l'égalité.

Photographie : Marie Devers

« Le changement n'est pas un processus linéaire pour lequel il y a une recette à suivre » (Susanna George, e-discussion BRIDGE, octobre 2011).

Bien que les pratiques des mouvements sociaux soient, en fonction des contextes, extraordinairement diverses et que les rapports de pouvoir s'organisent en différentes constellations, on peut observer entre eux de nombreuses tendances communes, non seulement dans les difficultés rencontrées (comme le montre le quatrième chapitre) mais aussi dans les stratégies qui réussissent à transformer le pouvoir de genre au sein des mouvements. Ce chapitre s'inspire d'études de cas et de réflexions d'acteurs et d'actrices des mouvements pour proposer des idées novatrices et pratiques visant à permettre une intégration globale et durable de l'analyse et de l'action genrées dans les visions et les programmes des mouvements sociaux progressistes. Il souligne tout d'abord les caractéristiques fondamentales des mouvements justes du point de vue du genre, en s'appuyant sur des expériences de terrain. Puis il explore les pistes qui peuvent, dans la pratique, permettre de lancer et de développer un processus de transformation intégrant le genre dans les visions politiques, les actions, la base et le *leadership* des mouvements, et de lutter contre les attitudes qui prévalent dans la structure profonde et sous-tendent ces aspects. Comme nous l'avons noté dans le

deuxième chapitre, les mouvements adoptent des formes différentes dans tous les domaines, notamment dans leur structure et leur niveau de formalisation ou de centralisation de l'organisation et de la prise de décision. Les voies évoquées dans ce chapitre identifient des domaines d'action et des idées à mettre en œuvre, mais il sera nécessaire de les adapter aux structures et aux cultures respectives des mouvements.

5.1 À quoi ressemble un mouvement juste dans une perspective de genre ?

Si les perspectives et les méthodes des mouvements sociaux varient en fonction des contextes, leurs réponses aux questions relatives aux inégalités dans les rapports de genre et les rapports de pouvoir, en leur sein et dans leur environnement, sont très similaires. L'encadré suivant s'inspire de l'expérience vécue par divers mouvements et acteurs de mouvements pour suggérer un certain nombre de caractéristiques qui peuvent décrire un mouvement d'inspiration féministe ou juste dans une perspective de genre. Ces composantes doivent être considérées comme des conditions requises pour créer un environnement favorable à une réflexion, à des actions et à des ajustements pertinents ainsi qu'à un engagement durable dans la lutte pour les droits des femmes et la justice de genre, même quand surviennent des retours en arrière. Les voies vers le changement décrites dans la suite de ce chapitre fournissent des pistes d'action, en tenant compte des difficultés explorées dans le quatrième chapitre.

Un mouvement juste dans une perspective de genre :

- revendique la pertinence et l'importance de l'intégration des inégalités de genre et de la remise en cause du pouvoir patriarcal comme éléments à part entière de la justice pour tous et les identifie explicitement comme un domaine d'action prioritaire dans les idées, les politiques et les stratégies du mouvement.
- crée un environnement positif et réflexif, favorable à une réflexion et à une action internes sur les effets du genre dans la structure profonde des croyances et des actions individuelles et collectives.
- met en place activement et formellement un soutien à la participation des femmes et à l'exercice des fonctions dirigeantes par les femmes, et ce dans tous les domaines d'activité du mouvement (y compris dans les politiques du mouvement si elles existent et dans les organisations affiliées), en portant une attention spécifique à la diversité des femmes et en fournissant une aide appropriée aux femmes occupant des positions dirigeantes.
- lutte sans répit contre la violence basée sur le genre, décrète la tolérance zéro à l'égard du harcèlement sexuel et met en place les mécanismes nécessaires à la prévention de la violence basée sur le genre dans tous les espaces du mouvement et à l'obligation pour les agresseurs de rendre des comptes.
- évalue le biais de genre dans l'attribution des rôles au sein du mouvement et redistribue les tâches et les rôles selon des principes justes du point de vue du genre, notamment les rôles publics, le travail de proximité, l'administration interne et la gestion du temps.
- permet la pleine participation des femmes comme des hommes, en prenant en considération le travail de *care*, les rôles reproductifs et les autres responsabilités liées au genre qui peuvent nuire à la participation au mouvement.

- prend la mesure de l'influence du genre sur le type d'opposition externe à laquelle les militants et les militantes sont confrontés et développe des stratégies spécifiques pour prévenir et combattre les retours en arrière se produisant en réaction au genre, la répression et la violence contre les militantes perpétrés par des acteurs externes.
- s'engage à travailler sur les normes et les notions relatives au genre, et prend notamment en compte les identités de genre, les identités trans et intersexuées ainsi que les évolutions des perceptions du genre dans la vie sociale et dans le militantisme.

5.2 Identifier et transformer la culture, les dynamiques de pouvoir et les hiérarchies au sein des mouvements

Comme l'ont montré les troisième et quatrième chapitres, les obstacles à la construction de mouvements justes du point de vue du genre sont nombreux et difficiles à surmonter parce qu'ils se situent dans les cultures et les structures informelles des mouvements. Il est donc indispensable de s'attaquer aux dynamiques personnelles de pouvoir – souvent invisibles – pour créer un changement durable au sein des mouvements.

5.2.1 S'attaquer à la structure profonde

L'expérience montre qu'il est indispensable de s'attaquer et de travailler à transformer la structure profonde des inégalités et des biais qui prévalent au sein des mouvements et parmi leurs membres pour parvenir à faire évoluer les pratiques et les attitudes sociales genrées qui y sont profondément enracinées. En effet, lorsque des efforts sont faits pour travailler sur les aspects visibles et formels de la justice de genre – par exemple par l'introduction de nouvelles politiques en faveur de l'égalité – et qu'ils se soldent par un échec, c'est souvent parce que les croyances profondément ancrées et les pratiques informelles qui perpétuent les normes de genre patriarcales n'ont été ni identifiées ni remises en question.

Beaucoup de praticiens et praticiennes pensent que des cultures organisationnelles adéquates sont essentielles pour que se réalise un travail durable, suffisamment doté en ressources et exemplaire sur les droits des femmes et la justice de genre (Kelleher et Bhattacharjya 2013). Pour agir sur la structure profonde d'un mouvement ou d'une organisation, il est indispensable de mener, aux plans individuel et collectif, une réflexion critique sur les hiérarchies de genre apprises, lesquelles déterminent quelles sont les personnes qui s'expriment, décident et dirigent. Il est également nécessaire d'apporter un soutien aux nouvelles façons d'être, de voir et de faire qui établissent des rapports de pouvoir égalitaires selon le genre mais aussi en fonction des autres facteurs de division sociale.

Des discussions axées sur les utilisations et le partage du pouvoir doivent être ouvertes au sein des mouvements et de leurs organisations, en lien avec les questions thématiques que traite le mouvement mais aussi avec les dynamiques et les pratiques internes, ainsi qu'avec la volonté propre au mouvement de prendre en main les préoccupations des femmes et celles relatives au genre. La réflexion suivante énonce la nécessité d'aborder les questions de pouvoir et pas simplement les idées neutres du « genre » et des « préoccupations des femmes » :

« En ce qui nous concerne, nous sommes de plus en plus souvent confrontés à des personnes qui ont acquis le « bon » jargon – participation, genre, égalité, autonomisation, etc. Nous nous trouvons donc confrontés à des hommes (et parfois à des femmes) terriblement baisés qui utilisent le bon vocabulaire sans avoir aucune des intentions qui y correspondent. Pour que les mouvements résistent à ces forces, nous devons aller au-delà des mots. Cela nécessite plus de temps et plus d’engagement, et nous oblige à pousser encore davantage notre analyse. » (Roshni Kishore Nuggehalli, e-discussion BRIDGE, mai 2012).

S’ouvrir à l’autocritique et à une pensée différente requiert une volonté politique de faire progresser les idées et les pratiques des mouvements pour les rendre plus inclusives et plus justes. La méthodologie de l’autocritique est certes puissante, mais elle implique des processus très difficiles de confrontation avec les discriminations qui ont existé et une remise en question, pour chacun et chacune, de ses propres actes de discrimination et de violence à l’encontre des autres. C’est un processus qui demande de la patience et de l’entraide car il oblige les personnes à travailler sur leur système de croyances et sur leur vision du monde.

5.2.2 Politiser le personnel

« La transformation vers la prise en compte du genre nécessite un engagement personnel, ce qui permet aussi de contourner le problème des ‘beaux discours’. L’analyse de genre et intersectionnelle du pouvoir dans les rapports personnels d’un individu, reliées aux idées politiques des mouvements sociaux, a de meilleures chances de succès quand elle est menée dans un contexte sécurisant, par exemple entre pairs. Le fait de demander l’engagement des membres à un niveau personnel et/ou vis-à-vis de leurs proches ou amis est une piste qui, d’après mes observations, peut mener à des changements positifs » (Nadine Jubb, e-discussion BRIDGE, mars 2013).

Les mouvements féministes et les mouvements de femmes ont mis en place des pratiques sophistiquées pour remettre en question l’influence du pouvoir sociétal sur la vie personnelle des gens, notamment dans les champs de la perception de soi, de l’oppression internalisée et des hiérarchies apprises utilisées pour convaincre les autres. L’idée que « le personnel est politique » structure ce travail de remise en question des acceptions individuelles et collectives du genre et des autres axes du pouvoir social, et met l’accent sur une mise en acte des paroles dans la pratique militante. Comme le dit une militante féministe nicaraguayenne, « nous continuons à lutter contre la violence mais nous ne faisons pas attention à violence qui caractérise nos relations personnelles. Nous ne reconnaissons pas nous-mêmes le pouvoir que nous avons » (Entretien avec une militante nicaraguayenne ; Ardón 2012).

Les groupes de sensibilisation (voir l’encadré ci-dessous) et d’autres techniques de réflexion sur soi dans les méthodes traditionnelles de mobilisation comme l’éducation populaire, qui permet aux personnes d’analyser l’oppression en se fondant sur leur propre expérience et, à partir de cette réflexion, de développer des méthodes conceptuelles et pratiques pour remettre en cause cette oppression. Ce processus de réflexion peut se transformer en un engagement collectif permanent permettant d’harmoniser la théorie et l’action au sein des mouvements.

La sensibilisation

La sensibilisation est une stratégie de renforcement souvent observée au sein des mouvements féministes. Elle implique la création de processus de groupe visant à explorer les expériences personnelles de violation des droits et/ou d'autonomisation, à développer une analyse critique des causes fondamentales de l'oppression, à approfondir les connaissances de l'histoire (sans oublier les perspectives militantes et alternatives sur l'histoire officielle) et à construire des solidarités et un engagement politique commun à changer le *statu quo*. La sensibilisation se met souvent en place de manière non hiérarchique, les connaissances et l'expérience de tous les participants et participantes étant perçues comme précieuses et pertinentes dans ce processus d'apprentissage et de réflexion.

C'est au moment où l'expérience personnelle trouve sa place légitime dans les idées et les actions d'un mouvement que ce dernier devient capable d'encourager la réflexion sur soi. Cette conviction ne va pas de soi, particulièrement au sein des mouvements dotés d'une vision plus collective du militantisme, et doit donc être cultivée. Ce point est illustré par cette réflexion propre au contexte sud-africain :

« J'ai l'impression que créer le 'bon' équilibre consiste à marcher sur une corde raide. Dans nos activités récentes en Afrique du Sud, toutes nos tentatives de politisation du personnel, de valorisation 'des individus' et 'des êtres complets' pour eux-mêmes et en tant que participants à l'action 'collective' ont été sévèrement critiquées – la valorisation 'par le mouvement' du collectif à l'exclusion du personnel est, je pense, un problème structurel que beaucoup de nos mouvements perpétuent inconsciemment » (Michel Friedman, e-discussion BRIDGE, mars 2013).

Comme le montre l'expérience du réseau Admas dans l'est de l'Éthiopie, le processus d'autocritique et de réflexion personnelle peut aussi contribuer à donner aux plateformes organisationnelles un caractère plus militant dans leur approche des droits des femmes et de l'égalité de genre.

Changer les attitudes sur le genre par la sensibilisation dans l'est de l'Éthiopie

L'Admas est un réseau basé à Dire Dawa (est de l'Éthiopie) qui chapeaute sept organisations communautaires, chacune d'entre elles étant dotée de sa propre base de membres. À l'époque, il s'agissait d'une association dominée par les femmes qui comptait approximativement 3 000 membres. Les activités génératrices de revenu forment le cœur de son action et permettent d'offrir des services d'épargne et de crédit à des coopératives constituées de personnes non membres. L'organisation a décidé de lancer un processus de lutte contre les problèmes de violence, de pauvreté et de VIH que rencontraient les femmes de la communauté. Pour son premier atelier d'apprentissage entre pairs, l'Admas a choisi le thème de la promotion de 'l'égalité de genre', et a, pour traiter ce sujet, nommé des agents du changement et créé une masse critique de personnes convaincues du bien-fondé de l'éducation dispensée par l'association. Le réseau a exploré les causes profondes des inégalités de genre par l'analyse de proverbes, de récits, d'interprétations progressistes des textes religieux et d'expériences personnelles.

Ce programme a formé 140 agents du changement et les a soutenus par des réunions régulières et un dialogue. Les membres de l'équipe de changement ont acquis une vision différente d'eux-mêmes, leur compréhension du contexte dans lequel ils évoluent et de l'influence des rapports de genre sur leur environnement et sur leur capacité d'action a elle aussi changé. Leur stratégie témoigne d'une compréhension du genre qui dépasse les seules femmes et va jusqu'à rechercher l'implication des hommes et des chefs religieux clés dans le débat. L'équipe pour le changement de l'Admas a donc modifié son approche initiale qui visait à fournir des services paralégaux comme l'accès aux tribunaux, au droit et à la justice, pour se consacrer au développement d'une masse critique d'agents du changement qui, en dialoguant avec les membres et avec leurs familles et en les formant sur les présupposés erronés qui sous-tendent les inégalités de genre, puisse s'attaquer au problème à un autre niveau par l'intermédiaire de la sensibilisation et de l'action collective. Du point de vue de l'organisation, les rapports entre le conseil d'administration de l'Admas et les membres des différentes organisations de la société civile qui composent le réseau ont été modifiés par l'action des agents du changement. Ayant acquis la liberté d'agir comme ils le souhaitaient, les agents sont devenus des membres du réseau beaucoup plus responsables.
(Adapté de Kelleher et Friedman 2009 : 11–17)

5.2.3 Tenir compte de l'aspect émotionnel du changement et ouvrir l'espace nécessaire à l'expression, à la guérison et au changement

Dans la mesure où chaque personne dans le monde est genrée, chacun et chacune d'entre nous a expérimenté les rapports de pouvoir genrés, et les privilèges et/ou la marginalisation qui en découlent. Les militants et militantes le sont souvent devenus par désir de s'opposer et de mettre fin aux violations de leurs propres droits ou de ceux des membres de leur communauté. Dans le cadre de leur action militante, ces personnes subissent parfois des très lourdes pertes et s'exposent personnellement à de grands dangers. En luttant contre le pouvoir, ils risquent d'être confrontés à la mort de membres du mouvement, de proches ou d'amis, ou encore à des actes de violence contre ces derniers. Au cours du processus de changement, les personnes passent donc par le spectre complet des émotions depuis la peur et la colère jusqu'au courage et à la joie, toutes ces émotions influençant aussi les relations interpersonnelles au sein des mouvements et toute l'expérience de la participation à ces derniers.

Tenir compte du caractère émotionnel du changement social permet de d'ouvrir l'espace nécessaire à la prise en charge de ces différentes émotions par la création, par exemple, de structures de soutien et d'exploration de la part émotionnelle du militantisme – entre autres par l'intermédiaire de l'expression artistique et en construisant une « politique de la compassion » (Doetsch-Kidder 2012 ; Goodwin, Jasper et Polletta 2001). En pratique, les mouvements de femmes reconnaissent de plus en plus la place centrale du bien-être, ce dernier passant par la mise à disposition d'espaces, d'outils et de ressources pour prendre en charge la santé mentale, et l'importance de l'auto prise en charge comme pratique militante en soi (voir CREA 2008 ; Barry et Djordjevic 2008). Que ce soit sur le principe ou dans la pratique,

les stratégies en faveur du bien-être confirment l'importance de l'aide aux militants et militantes pour éviter le *burnout* et surmonter les conséquences humaines de la marginalisation et de la répression, elles contribuent à façonner des stratégies organisationnelles favorables à la réflexion et à la pérennité de l'organisation et structurent les rapports holistiques et équilibrés que les mouvements sociaux souhaitent instaurer dans la société.

Outils pratiques pour favoriser le bien-être des militants et militantes

Les kits d'intervention d'urgence Capacitar (*Capacitar emergency response kits*) : un ensemble de techniques pratiques simples qui peuvent être utilisées pour traiter le stress et les traumatismes. Disponibles en plusieurs langues sur le site Internet suivant : http://www.capacitar.org/emergency_kits.html.

Le manuel de sécurité intégrée (*Integrated security manual*) : des outils et des stratégies pour la sécurité et la protection des femmes défenseuses des droits humains. Disponible sur le site : <http://www.integratedsecuritymanual.org>.

Sortir du placard spirituel – des organisateurs transforment la pratique de la justice sociale (*Out of the spiritual closet - organisers transforming the practice of social justice*) : un cadre et des activités pratiques pour un militantisme holistique et une réflexion intégrée sur les processus de transformation individuelle, de groupe et sociétale. (Zimmerman *et al.* 2010).

Le manuel d'auto prise en charge et d'autodéfense pour les militantes féministes (*Self-care and self-defence manual for feminist activists*) : un manuel de réflexion et de formation personnelle et collective (CREA, Artemisa and Elige., 2008).

Esprit en mouvement - la boîte à outils pour la durabilité (*Spirit in motion sustainability toolkit*) : un guide et des exercices d'atelier pour soutenir la réflexion personnelle des militants et militantes pour la justice sociale. Disponible sur le site : http://movementbuilding.movementstrategy.org/media/docs/5857_SIMtoolkit.pdf.

5.2.4 Repenser les masculinités

Comme cela a été évoqué dans la section 3.5.2, les mouvements d'hommes progressistes ont accepté la critique féministe sur les comportements patriarcaux acquis par les hommes dès le plus jeune âge, et se sont engagés pour transformer les normes que les militants hommes véhiculent sur les masculinités – parmi lesquelles les qualités de *leadership* et de courage pour la prise de parole publique qui sont attendues des hommes ou leur sont prêtées, l'hétéronormativité et l'attribution systématique du travail de *care* aux femmes au sein de la famille. La citation ci-dessous illustre ce type d'exploration :

« [Mon engagement militant consiste en partie] à développer une vision lucide des conséquences de mes propres privilèges patriarcaux sur ma vie. J'en ai certainement profité mais ils n'ont pas toujours été bons pour moi. [Par exemple]... me reposer sur mon ex-femme pour assurer l'éducation des enfants pendant que j'allais de l'avant et que je faisais carrière dans le domaine de l'égalité de genre et du VIH. Je suis maintenant bien plus conscient [de l'ironie de la situation] et je tente de remettre les autres en cause pour que nous soyons conscients de ce que nous avons investi dans ce système et de la façon dont cela conditionne tout ce que nous faisons » (Entretien avec Jerker Edstrom ; Nascimento 2012).

La réflexion sur les notions internalisées de la masculinité – et donc de la féminité – est un élément crucial de la remise en question de la structure profonde des mouvements et des organisations. Les manifestations de ces notions ne peuvent pas être examinées de près ou traitées sans que l'on étudie la structure profonde, car c'est à ce niveau qu'elles s'expriment, subtilement, souvent sous la forme d'une oppression des femmes. La division du travail en fonction du genre, telle que décrite ci-dessous, est l'une de ces manifestations.

5.2.5 Analyser la division genrée du travail dans les pratiques des mouvements

Les rapports sociaux au sein des mouvements tendent à reproduire ceux qui prévalent généralement dans la société, à moins qu'ils ne soient résolument remis en question et transformés. Comme dans le reste du monde, les femmes assument plus de responsabilités de *care* non rémunérées que les hommes (Esplen 2009 ; Budlender et Moussie 2013, Chopra *et al.* 2013), et l'importance de ce travail de *care*, défini comme une structure de soutien à l'économie, n'est pas reconnue (Razavi 2007). Au sein des mouvements mixtes du point de vue du genre, il est important d'analyser la division du travail en fonction du genre dans la détermination aussi bien formelle qu'informelle des rôles que peuvent jouer les hommes et les femmes, et notamment dans la répartition, entre les membres du *leadership*, des fonctions liées à la prise de décision, des rôles administratifs et du travail de *care*. Pour surmonter cette difficulté, on peut expérimenter des rôles de genre inversés, mettre en place des politiques formelles en faveur d'une représentation juste du point de vue du genre et lutter contre les obstacles à la participation au mouvement que représentent les rôles des femmes et des hommes à l'extérieur des mouvements.

5.3 Soutenir le militantisme interne pour le changement

C'est dans sa base de représentativité qu'un mouvement trouve le mécanisme le plus efficace pour s'assurer qu'il assume ses responsabilités. Il est donc essentiel de prendre en considération et de soutenir les initiatives des membres eux-mêmes qui appellent leurs mouvements respectifs à réviser leurs idées et leurs pratiques dans les domaines des droits des femmes et de la justice de genre.

5.3.1 Renforcer le pouvoir collectif des femmes

Dans les contextes où les femmes n'ont jamais eu la possibilité de construire leur *leadership* ainsi que leur expérience politique et technique, il est important d'investir dans le renforcement de leurs compétences et de leurs capacités. Au début, il peut s'avérer nécessaire de donner aux femmes la possibilité d'analyser les injustices antérieures, à la fois dans leur vie et dans leur travail au sein du mouvement. Par ce processus, les femmes peuvent construire une solidarité mutuelle autour des idées du féminisme et de la lutte en faveur de la justice de genre, formuler leurs revendications auprès de leurs mouvements respectifs, et prendre confiance en leur capacité à interagir avec toutes les catégories de membres du mouvement. Diverses bases de femmes – par exemple les jeunes femmes, les femmes handicapées, les femmes de couleur et les femmes porteuses du VIH – peuvent trouver utile de former leurs propres comités ou leurs propres groupes pour explorer leurs expériences spécifiques et étoffer leurs idées politiques. Dans le mouvement de la CLOC - Via Campesina, les femmes *leaders* ont travaillé d'arrache-pied pour autonomiser les femmes au sein de leur mouvement afin qu'elles puissent remettre en cause les normes traditionnelles de genre :

L'organisation d'écoles de formation pour encourager les femmes à se reconnaître mutuellement comme étant détentrices de droits a été une stratégie fructueuse. Elles se rendent plus visibles, s'autonomisent, et, de cette façon, leurs peurs et leur méfiance s'amenuisent. Dans les groupes mixtes, les femmes *leaders* emblématiques font ensuite figure d'exemple d'autonomisation pour les autres femmes, et transmettent à ces dernières leurs connaissances sur la manière d'affronter la discrimination et de s'exprimer en public. Dans ce sens, le mouvement est une école de formation permanente, qui produit des « enseignantes » au fur et à mesure. (Adapté de Caro 2013)

Comme nous l'avons noté dans la section 5.2.3, le processus de renforcement du pouvoir collectif est tout autant émotionnel que technique. Pour que les femmes puissent interagir efficacement avec tous les autres membres de leur mouvement, il peut être nécessaire de faire en sorte, au préalable, qu'elles prennent plus nettement conscience du fait qu'elles sont capables d'agir et de s'exprimer, d'autant plus « qu'il peut être très difficile, pour des groupes auparavant exclus, marginalisés ou privés de leurs droits, de se sentir davantage inclus, en pratique, dans les groupes de 'l'opresseur' sans passer par un processus préalable de guérison émotionnelle » (Michel Friedman, e-discussion BRIDGE, mars 2012).

5.3.2 Renforcer et soutenir le *leadership* féministe

Le *leadership* féministe est susceptible de remettre en cause les pouvoirs visibles et invisibles et de construire de nouvelles formes de pouvoir plus démocratiques, plus légitimes et plus responsables (Batliwala 2011). Il peut donc jouer un rôle important dans le développement de mouvements justes dans une perspective de genre. CREA, une organisation féministe indienne de défense des droits humains qui a joué un rôle déterminant dans le renforcement et la compréhension du *leadership* féministe, a élaboré la définition suivante :

« Le programme de *leadership* [de CREA] est fondé sur le présupposé selon lequel le *leadership* n'est pas une condition statique mais un processus par lequel les femmes affirment leurs droits en évaluant continuellement les expériences pertinentes, en remettant en question leur rôle dans la société ainsi que les structures de pouvoir, et en agissant efficacement pour un changement social plus rapide » (Batliwala 2011 : 27).

Dans le mouvement social de la CLOC-Via Campesina, les femmes *leaders* procèdent ainsi : elles travaillent ensemble à la création d'une nouvelle génération de femmes *leaders* qui peuvent incarner les principes du *leadership* féministe qu'elles ont développés. Pour elles, mener leur mouvement vers une meilleure compréhension du « féminisme populaire rural » qu'elles cherchent à faire connaître et adopter « implique de s'accepter en tant que femmes, d'en être fières, de vouloir l'égalité, de prévenir les abus, de saisir l'occasion de penser différemment, de se valoriser et d'exiger le respect » (Caro 2013 : 4). Les femmes *leaders* de la CLOC sont perçues par leurs pairs comme « des personnes travailleuses, créatives, audacieuses et débordantes d'idées et de propositions pour faire face aux crises » (Caro 2013 : 2).

5.3.3 Développer des plateformes et des comités de femmes

Au sein des mouvements mixtes du point de vue du genre qui ne s'appuient pas encore sur les approches féministe ou des droits des femmes, les personnes mobilisées sur ces questions ont construit des plateformes de femmes visant à créer et développer une analyse, des compétences, un sentiment de pouvoir individuel et collectif mais aussi une meilleure capacité à exprimer des revendications axées sur le genre auprès de chaque membre ou du *leadership* du mouvement si nécessaire. Au sein d'Occupy Wall Street, par exemple, des assemblées générales ont été organisées pour discuter des rôles des femmes dans les mouvements en faveur de la justice économique mais aussi des problèmes liés au patriarcat, à l'hétérosexisme et à la transphobie⁴³. Ces assemblées ont été créées pour les femmes, mais aussi pour les personnes de couleur et les personnes *queer*. Elles ont donné naissance à des groupes comme Occupy Patriarchy (Occuper le patriarcat) ou Women Occupying Wall Street (Les femmes qui occupent Wall Street), susceptibles de mettre en lumière les revendications spécifiques des femmes du mouvement Occupy (Sahasranaman 2013).

Comme le montre l'exemple du Forum Anti-Privatisation en Afrique du Sud, les forums construits par et pour les femmes au sein des mouvements peuvent contribuer à modifier les rapports de pouvoir de genre au sein des mouvements sociaux :

Remmoho : un espace de femmes dans le Forum anti-privatisation en Afrique du Sud

« En tant que femmes, nous faisons partie du Forum Anti-Privatisation (Anti-Privatisation Forum - APF) [en Afrique du Sud]. Cette organisation s'est battue pour l'accès aux services essentiels, particulièrement pour que les pauvres de la communauté aient accès à l'eau, au logement, à un assainissement correct et à l'électricité. En tant que femmes au sein de cette organisation, nous n'avions pas droit à la parole et nous étions opprimées par notre direction dominée par les hommes. Ils attendaient de nous, les femmes, que nous les écoutions et que nous les approuvions en toute circonstance, sans jamais remettre en cause aucun sujet ni poser de questions. Nous nous sommes réunies pour parler du fait que nous n'avions pas voix au chapitre et nous en avons conclu que nous allions créer une structure de femmes – Remmoho – pour pouvoir avoir un droit à la parole, un espace sûr et notre mot à dire sur le fonctionnement de l'organisation. Nous savions que Remmoho serait capable de représenter collectivement toutes les femmes et de remettre en cause certaines des décisions prises en leur nom. Dans cet espace, nous pourrions partager, dialoguer et aborder les problèmes que nous rencontrons en tant que femmes dans nos foyers, au travail et dans l'espace public. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons créé Remmoho. Nous voulions nous impliquer sans éprouver aucune colère, car auparavant, nous devions nous battre pour pouvoir être entendues au sein de l'APF » (Phillips 2012 : 32).

L'impact des plateformes de femmes sur l'ensemble des membres des mouvements dépend d'un certain nombre de facteurs, dont la force interne de la plateforme. Parfois, si les plateformes de femmes ne sont pas complètement reconnues par les autres membres ou si elles ne se voient pas confier de rôle explicite dans l'élaboration des programmes et la définition des pratiques du mouvement, il arrive qu'elles se retrouvent marginalisées dans les espaces pléniers du mouvement et dans les processus relatifs aux ressources et aux prises de décision. L'encadré suivant illustre, grâce à

43 La transphobie fait référence à l'intolérance et à la discrimination à l'encontre des personnes trans.

l'exemple du mouvement anti-barrage (anti-dam movement) en Inde, le risque que courent les branches ou les plateformes féminines d'être coupées des idées politiques du mouvement, et donc, de la responsabilité :

Le pouvoir limité de la branche féminine d'un mouvement d'agriculteurs

« Un grand mouvement d'agriculteurs, le Krishak Mukti Sangram Samiti, est né en 2001 à Assam, en Inde. [Ils ont commencé] à prendre en compte les préoccupations des femmes mais sans les considérer comme des priorités fondamentales. Une branche féminine a été créée pour traiter de ces problématiques. On constate souvent que seules les femmes parlent des problèmes des femmes. Même au sein de leur instance de décision, seules trois des cent membres étaient des femmes. Le nord-est de l'Inde compte 168 barrages qui produisent 80 000 mégawatts d'électricité. Ils sont à l'origine de très gros investissements dans la région. Le mouvement anti-barrage est donc considéré comme ayant 'des activités anti-nationales'. Cette zone géographique étant une zone de conflit, elle est hautement militarisée... À cause de la présence de forces armées en grand nombre, davantage de femmes vont être les victimes de violences sexuelles, du trafic d'êtres humains et de déplacements forcés. Mais ces questions ne sont pas considérées comme des priorités fondamentales et ne sont que peu discutées au sein du mouvement. La participation des femmes est considérable dans les actions comme les manifestations, les mobilisations ou les activités de ce type, [mais] leur représentation dans les instances de décision est si faible qu'elle en est presque invisible. Les droits des femmes sont soit mis de côté soit abordés seulement entre femmes » (Bondita Acharya, e-discussion BRIDGE, octobre 2011).

5.3.4 Travailler sur les idées politiques des mouvements, et pas seulement sur la représentation des femmes

La place de femmes (et, parmi elles, celle de femmes marginalisées au cours de l'histoire) dans la direction, la représentation publique et les processus décisionnels est un élément très important pour les mouvements mixtes du point de vue du genre. Mais, comme nous l'avons dit dans les troisième et quatrième chapitres, la présence de femmes en elle-même est insuffisante si le mouvement ne choisit pas de répartir le pouvoir en tenant compte du genre, et, par ce biais, de changer fondamentalement les rapports de pouvoir de genre sous-tendant les inégalités dans les espaces du mouvement. Les femmes représentent une proportion considérable des membres du mouvement de la CLOC – Via Campesina, et le mouvement s'est doté d'une politique garantissant la parité de genre dans les espaces de décision. Pourtant, les inégalités de genre prévalent toujours dans la structure profonde du mouvement et les femmes *leaders* ont développé un plan d'action pour transformer les idées politiques du mouvement :

« Comme le patriarcat est un problème qui persiste depuis longtemps, le réseau des femmes de la CLOC envisage de sensibiliser la population et de lui permettre de prendre conscience des inégalités qui existent dans la construction de la famille, dans les organisations et dans la société en général, et que l'on considère comme naturelles. Il faut donc dénoncer l'injustice et transformer les comportements quotidiens tels que la sexualité débridée masculine qui s'exprime à travers des réflexions grossières et d'autres formes de harcèlement. Il est également indispensable de traiter le problème de la division sexuelle du monde, et, par conséquent, de remettre en question la prise de parole antidémocratique dans les réunions ; comme les hommes

parlent généralement les premiers, ils fixent souvent les conditions du débat [...] Le processus implique enfin de former les hommes, de les intégrer dans des débats de femmes et de jeunes pour qu'ils parviennent à comprendre que les femmes veulent seulement avoir la possibilité de faire des choix identiques aux leurs » (Caro 2013 : 6).

Au sein du mouvement Occupy, on a aussi pu constater un décalage entre la représentation réelle et les idées politiques du mouvement :

Alors qu'Occupy attirait de plus en plus de femmes militantes, leur sécurité personnelle au sein du mouvement a commencé à devenir un problème sérieux. Elles étaient confrontées au harcèlement durant les manifestations. Des comités pour les espaces sécurisés ont été créés au sein d'Occupy Wall Street et dans d'autres campements du mouvement. Des assemblées générales ont été organisées pour pallier ce problème de sécurité. Mais parallèlement à ce processus de création d'espaces sécurisés au sein d'un mouvement dont le cœur même est l'espace et les conditions pour y accéder, les femmes ont lancé le débat sur leur rôle au sein d'Occupy et sur les relations qu'elles y entretiennent. Doivent-elles se contenter de s'exprimer sur le harcèlement sexuel et sur la sécurité ? Qu'en est-il de leurs revendications en matière de justice économique, sachant que leurs salaires sont inférieurs, que la pauvreté a des conséquences spécifiques et désastreuses sur leur vie, que les femmes de couleurs sont particulièrement affectées pas les saisies immobilières et qu'il est difficile pour les personnes *queer*/de genre non conforme de trouver un emploi ? (Adapté de Sahasranaman 2013)

5.3.5 Soutenir les porteurs du changement et apprendre de leur démarche

Dans certains mouvements, des individus influents ont innové en lançant des débats et en déclenchant des changements dans les idées et les pratiques relatives au genre. Ces individus ont par exemple modifié leurs propres pratiques et remis en question les idées politiques et les pratiques qui perpétuent les dynamiques du pouvoir de genre, comme l'illustre l'exemple de la coopérative de crédit Batang Berjuntai.

Un *leadership* porteur de changement au sein de la coopérative de crédit Batang Berjuntai

« La coopérative de crédit Batang Berjuntai a été créée par quelques jeunes *leaders* (hommes et femmes) inspirés et inspirants, tous originaires d'une communauté-plantation rurale indo-malaise. Leurs activités ont toujours été axées sur la lutte contre la pauvreté et en faveur de la justice sociale, mais, à un moment de leurs parcours, un de leurs *leaders*, Paul Sinnapan, a suivi une formation de toute évidence édifiante dispensée par le Forum des femmes asiatiques actives dans le développement coopératif (Asian Women in Cooperative Development Forum - AWCF) et en est revenu transformé. À son retour, il a immédiatement convoqué une réunion de la coopérative pour partager son expérience, et a obtenu l'accord du conseil d'administration et de ses membres pour changer immédiatement la composition de ce conseil afin qu'il compte 50 % de femmes. Ils ont réalisé cet

objectif en changeant la politique d'adhésion, en fixant comme nouveau critère d'acceptation des hommes le fait que l'un des membres de leur famille (leur mère, leur femme, leur fille ou leur sœur) appartienne déjà à la coopérative de crédit. Le conseil d'administration compte maintenant plus de 50 % de femmes et il existe également une politique qui en garantit le caractère intergénérationnel. Pour travailler sur la structure profonde de leur culture, les membres ont puisé dans les textes d'un ancien *Tamil* [philosophe et réformateur social] qui a beaucoup écrit sur les bons comportements dans le cadre de la famille et des interrelations... et qui considère l'égalité de genre, la justice sociale et l'intégrité humaine comme une partie intégrante de l'héritage tamil/hindou.

Avec le temps, et grâce au dialogue au sein de la coopérative et dans chacune des plus petites unités qui la constituent, ils ont développé des concepts relatifs à l'égalité de genre et à la répartition du pouvoir au sein de la famille. Je me souviens de l'exemple des réunions budgétaires familiales qui rassemblaient tous les membres de la famille, enfants compris, pour discuter des revenus et des dépenses de la famille. Au centre de ces discussions se trouve le partage du travail reproductif et, notamment, la prise en charge des enfants (bien que ce soit dans ce domaine qu'il ait été le plus difficile d'apporter un changement). Sinnapan lui-même a changé ses propres habitudes de vie et a été un pionnier dans l'intégration du travail reproductif... et la coopérative a modifié les horaires des réunions dans les bureaux – aucune réunion ne devait commencer avant 10 heures du matin, de façon à donner aux femmes et aux hommes le temps d'emmener leurs enfants à l'école, de faire le ménage et la lessive et de cuisiner avant de venir au travail » (Susanna George, e-discussion BRIDGE, octobre 2011).

5.3.6 Anticiper les retours en arrière et réagir

Les individus peuvent jouer un rôle pionnier dans la remise en cause des discriminations et des injustices internes et dans l'intégration des droits des femmes et de la justice de genre dans les priorités des mouvements, mais ils peuvent aussi être victimes des conséquences des retours en arrière et critiqués pour leur action. Les personnes qui transgressent les normes des mouvements pour remettre en question le *statu quo* interne ne sont pas toujours d'emblée les bienvenues. Elles risquent d'être mises de côté, harcelées ou de voir remise en cause leur légitimité en tant que porte-parole du mouvement⁴⁴. Les méthodes utilisées pour réduire ces personnes au silence tendent à prendre des formes genrées et remettent particulièrement en question les choix sexuels ou reproductifs des femmes, réels ou supposés. Les hommes qui se confrontent aux normes de genre patriarcales prennent le risque de se couvrir de ridicule et/ou de voir remise en cause leur identité « d'homme ». Les pionniers ou pionnières dans ces domaines peuvent se voir exclus ou se voir refuser tout soutien public de leurs prises de positions, même s'il arrive que celles et ceux qui se taisent en public par peur des représailles expriment leur solidarité en privé (Tamale 2003).

Pour encourager le changement, il est donc important que les individus et les minorités qui, au sein des mouvements, osent parler tout haut, reçoivent des témoignages de solidarité de la part des autres membres, par exemple par l'expression publique ou privée d'un soutien, de sorte que le fardeau des éventuels retours de bâton soit réparti entre tous et toutes. Ce soutien peut aussi consister à anticiper ou à contrer

44 Pour une exploration personnelle de ce point dans le contexte du militantisme anti-apartheid en Afrique du Sud, voir Govender (2007).

les moyens genrés utilisés pour marginaliser les personnes et les réduire au silence depuis l'intérieur ou depuis l'extérieur des mouvements, par exemple la ridiculisation basée sur le genre et le harcèlement (voir Rothschild 2005). La Coalition internationale des femmes défenseuses des droits humains (Women Human Rights Defenders International Coalition) est un exemple d'initiative ciblée dans le domaine de la protection des militantes exposées à la répression et à la violence dans le cadre de leur travail visant à remettre en cause les injustices dans une perspective de genre (voir l'encadré ci-dessous)

La Coalition internationale des femmes défenseuses des droits humains

La Coalition internationale des femmes défenseuses des droits humains a débuté ses activités en 2005 par une campagne visant à rassembler des documents sur les violations spécifiques des droits des femmes défenseuses des droits humains et des militants et militantes LGBTI, et à militer en faveur de la protection de ces femmes et de mécanismes de prévention qui tiennent compte du genre. La coalition lutte pour que les individus autant que les groupes soient soutenus, notamment par des mécanismes permettant de réagir quand des femmes défenseuses des droits humains courent un danger, mais aussi par des mesures proactives et des financements plus importants des bailleurs de fond en faveur de l'autoprotection des individus et de la sécurité des militants et militantes, des organisations et des mouvements (Source : <http://www.defendingwomen-defendingrights.org/>)

5.3.7 Reconnaître la capacité d'action des femmes et éviter l'approche « victimisante »

Bien que la réalité des violences et de la marginalisation systématique des femmes et des filles démontre à elle seule à quel point il est nécessaire de faire progresser la justice de genre, il est important de ne pas s'en tenir à l'état actuel de l'analyse des inégalités de genre ou du renforcement des alliances. Pour être solidaires de la justice de genre, les mouvements doivent reconnaître la capacité des femmes à agir et à mener la lutte contre les inégalités de genre, à les dénoncer et à faire en sorte qu'elles cessent, mais ils doivent aussi reconnaître la nécessité connexe, pour eux, d'écouter les femmes et de répondre à leurs demandes. La citation suivante illustre ce propos :

« Les revendications spécifiques des femmes font partie des [revendications] sociales. L'invisibilité des femmes découle peut-être du fait qu'elles n'ont pas été explicitement désignées comme des sujets du changement ou comme des actrices sociales de plein droit. Leurs revendications ne figuraient pas sur la liste... Maintenant, nous pouvons verbaliser la différence entre les acteurs masculins et féminins, ce qui nous permet de mettre en lumière la lutte contre la violence domestique comme un problème social... Donner une visibilité à une composante sociale revient aussi à en démontrer la spécificité... celle qui en fait un agent du changement. (Entretien avec Domingo Hernández Ixcoy, leader de Maya-K'iche ; Ardón 2012)

5.4 Mettre un coup d'arrêt à l'impunité accordée à la violence basée sur le genre

Pour remettre en cause les dynamiques de pouvoir cachées et invisibles qui rendent inconfortable ou insupportable la participation des femmes et des groupes minoritaires et dévalorisent l'expérience de la politique vécue au sein des mouvements, il est indispensable que les membres et les *leaders* soient tenus de répondre de leurs manquements, publics ou privés, à l'éthique dans les rapports de genre. Il faut donc que soient abordés des sujets tels que la violence domestique ou le harcèlement sexuel commis par les membres du mouvement, que les faits se soient produits dans le cadre du mouvement ou dans leur vie privée. Il faut également remettre en cause l'impunité des coupables et l'incapacité des instances dirigeantes à prendre position contre la discrimination ou la violence au sein de leurs mouvements.

Dans la pratique, les individus et les groupes qui composent les mouvements peuvent décider de prendre, au sein de leur mouvement ou de leur communauté, des mesures qui permettront d'apporter des réponses et de mettre en œuvre des actions plus générales visant à changer les comportements, comme le suggère l'exemple indien suivant :

Tenir les nôtres pour responsables – les femmes du mouvement des habitantes des trottoirs de Bombay

« Je me souviens que les habitantes des trottoirs de Bombay, que j'avais aidées à s'organiser dans les années quatre-vingt, ont élaboré une tactique ingénieuse vis-à-vis des hommes qui battaient leurs femmes : lorsque les coups commençaient, les femmes qui les recevaient hurlaient pour prévenir les voisins et chaque foyer envoyait ses enfants chez l'agresseur, armés de chaussons et de sandales. Les enfants l'encerclaient, lui grimpaient dessus et le « décorait de guirlandes » de chaussures – recouvrir une personne de chaussures est une forme traditionnelle d'humiliation publique dans le sous-continent indien. Le fait de faire intervenir des enfants, censés être moins sage que l'agresseur adulte, était une forme supplémentaire d'humiliation » (Srilatha Batliwala, e-discussion BRIDGE, octobre 2011).

Les femmes du mouvement des travailleurs sans emploi *Piquetero*, né en Argentine pendant la crise financière des années 1990, se sont elles aussi appuyées sur la communauté pour mener des actions militantes contre la violence domestique :

Le militantisme interne contre la violence domestique au sein du mouvement *Piquetero* en Argentine

« Au sein du mouvement *Piquetero*, les gens ne font pas appel à la police dans ce cas-là ; au lieu de cela, ils mènent des 'actions persuasives' contre l'agresseur. Plusieurs femmes se rendent au domicile de l'homme qui a commis des violences contre sa compagne pour lui expliquer ce que cette violence signifie et les raisons pour lesquelles il ne devrait pas continuer à agir de la sorte, et pour lui faire comprendre la souffrance de sa compagne... Le premier objectif est de lui faire savoir que ses comportements violents sont de notoriété publique et que tout le voisinage est au courant, et d'insister sur la nécessité, pour lui, d'aller dans un groupe d'entraide ou de recourir à tout autre type de thérapie. Dans certains cas, quand ces mesures n'ont pas produit les résultats escomptés, les femmes chassent les agresseurs de leur foyer par la force. » (Source : D'Atri et Escati 2008 : 6)

En complément des actions militantes de leurs membres, les mouvements doivent prendre explicitement position contre le harcèlement basé sur le genre et contre la violence dans tous les espaces où s'étendent leurs principes politiques et éthiques, notamment les espaces physiques ou organisationnels qu'ils ont créés, mais aussi dans les visions et les codes de conduite politiques qu'ils énoncent publiquement. Le fait de s'élever contre les discriminations internes est important et peut permettre d'ouvrir des espaces de franche discussion et pour un changement des pratiques au sein des mouvements. Ces changements peuvent se traduire par des interventions visant à assurer la sécurité physique des femmes dans les espaces collectifs, une solidarité avec les victimes et une remise en cause de l'impunité des agresseurs qui ne répondent pas de leurs actes ou de l'impossibilité pour les victimes de faire valoir leurs plaintes.

5.5 Développer les idées politiques et les arguments en faveur de la prise en compte du genre par les mouvements

Le développement et la remise en question permanente d'une approche politique du pouvoir patriarcal sont au cœur de l'implication pleine et entière des mouvements dans la lutte pour les droits des femmes et la justice de genre. Ce sont les visions politiques qui font les mouvements, et prendre position contre l'injustice et l'oppression genrées est une des composantes nécessaires à la construction d'un mouvement juste du point de vue du genre. Pour cela, il convient de mettre au jour les manifestations du pouvoir de genre, en tenant notamment compte de l'identité de genre (sans omettre les identités trans et intersexes) et de la manière dont les identités de genre se combinent aux autres facteurs d'oppression. L'existence d'espaces séparés dédiés aux femmes ou aux autres groupes marginalisés permet certes de créer des arènes de discussion importantes, mais il s'est aussi avéré que les questions relatives aux droits des femmes et à la justice de genre devaient être débattues et explorées dans des espaces mixtes plus vastes afin que le genre ne se trouve pas réduit à une petite liste de « questions de femmes » (Bhattacharjya *et al.* 2013).

5.5.1 Donner une visibilité aux droits des femmes et à la justice de genre dans les priorités des mouvements

Ce rapport affirme que la justice de genre n'est pas une question séparée que les mouvements devraient « ajouter » à leur liste de priorités ; l'inégalité de genre est un élément central de toutes les problématiques abordées par les mouvements – en conséquence de quoi aucun problème ne pourra être complètement résolu sans que ces dimensions de genre soient prises en compte. C'est en montrant cette réalité aux membres des mouvements que l'on peut commencer à démontrer combien l'analyse et l'action dans le domaine du genre sont importantes dans le militantisme. Il existe de nombreux moyens de provoquer une prise de conscience, notamment des mobilisations publiques, des prises de position écrites sur les relations entre le genre et les thèmes fondamentaux du mouvement, des discussions internes, la formulation de questions et d'exigences relatives à des actions spécifiques, l'exemplarité des instances dirigeantes, le développement d'analyses de genre sur les thèmes et les idées politiques des mouvements et enfin la mise en place de conditions propices à une réflexion des membres sur les dynamiques de genre propres aux pratiques culturelles des mouvements. Comme le démontre l'exemple du Syndicat des femmes coréennes (voir l'encadré ci-dessous), lorsque les femmes se conforment au programme global du mouvement et se mobilisent pour ses actions prioritaires, elles peuvent mieux faire

entendre les préoccupations qui leur sont propres et, la solidarité jouant, elles peuvent faire reprendre ces préoccupations par le mouvement.

Donner une visibilité aux femmes dans le mouvement syndical coréen

Le Syndicat des femmes coréennes (Korean Women's Trade Union – KWTU) a été fondé en 1999 pour répondre aux besoins organisationnels des travailleuses – qui occupaient traditionnellement des emplois au sein de petites entreprises dépourvues de syndicats, et des emplois à court terme, temporaires ou sous contrat qui ne relevaient pas du champ des syndicats traditionnels. Le KWTU a montré l'exemple en permettant aux travailleuses temporaires, y compris les caddies de golf et les femmes de ménages des universités, de s'organiser pour obtenir de meilleures conditions de travail. Devant le succès de leurs grèves, les syndicats existants, qui ne défendaient jusque-là que les travailleurs à plein temps, ont été incités à assouplir leur politique d'adhésion pour inclure les femmes sous contrat temporaire.

(Source : Park 2009)

5.5.2 Discuter ouvertement de la signification des droits des femmes et de la justice de genre pour le mouvement

Pour améliorer leurs chances de succès et surmonter les résistances, les mouvements et les organisations qui leur sont associées peuvent chercher à mettre au jour leur propre appréhension des droits des femmes et de la justice de genre. Les mouvements ont besoin de connaissances, de méthodes pédagogiques et d'outils concrets pour permettre de passer de la théorie des approches de genre à des pratiques applicables dans différents contextes et avec différents acteurs. Les mouvements et les organisations qui leur sont associées ne peuvent pas simplement « importer » des stratégies en faveur de l'égalité de genre ; ils doivent digérer les idées sur les droits des femmes et la justice de genre et les traduire dans un vocabulaire et dans des approches compatibles avec leur environnement et leurs manières de travailler (Bhattacharjya *et al.* 2013 ; Caro 2013).

Ces discussions et négociations incessantes peuvent parfois être laborieuses. Au sein d'Amnesty International, la pensée d'un mouvement (le mouvement de femmes ou le mouvement féministe) a dû être traduite dans la langue propre à Amnesty et adaptée à la façon de penser de ses membres. Les débats ont été conditionnés par la nature légaliste des mouvements de défense des droits humains – ils ont par exemple porté sur la classification de la violence domestique comme une des formes de torture. « Le dialogue qui a eu lieu entre les membres du mouvement et des personnes extérieures pour placer les problématiques des droits des femmes dans un cadre qu'Amnesty puisse intégrer dans ses méthodes de travail, mais aussi les pressions venues de l'intérieur et de l'extérieur du mouvement, ont marqué une étape importante » (Kelleher et Bhattacharjya 2013 : 3).

5.5.3 Choisir les positions politiques et/ou les politiques en faveur du genre du mouvement dans son ensemble

Une autre stratégie possible consiste à développer des politiques et des analyses axées sur les droits des femmes et la justice de genre et de les intégrer dans les cadres et les directives clés des mouvements. Ce type de stratégie peut être mis en place dans les mouvements dont la direction, les politiques et les mécanismes d'établissement des stratégies ont atteint un certain degré de centralisation. Une fois déterminées, ces déclarations ou ces politiques possèdent une valeur à la fois symbolique et pratique, et peuvent être utilisées par les membres des mouvements dans d'autres contextes – par exemple lors de rassemblements plus locaux, pour renforcer la légitimité politique de l'intégration des droits des femmes ou pour contraindre les acteurs à rendre des comptes sur des sujets comme la représentation politique ou l'impact réel de la participation des femmes. Le Partenariat mondial pour la prévention des conflits armés Global Partnership for the Prevention of Armed Conflict (PMPCA), un réseau mondial de la société civile et un allié important des mouvements de femmes pour la paix dans le Pacifique Sud, a eu recours à cette stratégie qui vise à établir des politiques en faveur du genre. Son texte fondateur date de 2005 et reconnaît l'importance de l'intégration d'une perspective de genre dans la prévention des conflits. Il a été suivi par la mise en place d'une politique globale en faveur de l'égalité de genre, résultat de la pression exercée par les réseaux de femmes membres du PMPCA.

Lancer et perpétuer une approche de la prévention des conflits qui prenne en compte le genre

Le Partenariat mondial pour la prévention des conflits armés (PMPCA) est un réseau mondial de la société civile qui rassemblent des organisations œuvrant en faveur de la prévention des conflits et du renforcement de la paix, qui prônent un changement fondamental dans la manière de traiter les conflits violents. Le Plan d'action mondial du PMPCA, document fondateur élaboré pour l'inauguration du réseau en 2005, reconnaît l'importance de l'intégration d'une perspective de genre dans la prévention des conflits. Mais les groupes de femmes du réseau ont fait pression pour obtenir la mise en place d'une politique globale en faveur de l'égalité de genre. FemLINKPACIFIC, un réseau qui rassemble des groupes de femmes militant pour la paix dans la région du Pacifique, a proposé un modèle visant à favoriser la création d'espaces dédiés à des agents de liaisons nationaux et régionaux choisis dans le réseau pour exercer les fonctions et les responsabilités clés en matière de respect par le mouvement de ses engagements vis-à-vis des traités et des conventions relatives aux droits des femmes, dont la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies. Bien que la mise en œuvre des engagements et des propositions définies par le cadre ait été retardée par un manque de ressources, l'engagement du PMPCA reste entier, grâce à l'implication politique de son directeur exécutif et à la présence d'un coordinateur dédié au genre. Les membres du Conseil d'administration international du PMPCA, ainsi que son Président, continuent également à défendre fermement cette politique et l'égalité de genre dans leur propre travail et leurs propres actions. (Source : Bhagwan Rolls 2013)

5.6 Construire des alliances larges, une analyse et une cause communes

La construction d’alliances et l’identification d’une cause commune entre les mouvements féministes et les autres mouvements sociaux sont des processus importants qui impliquent que chacun soit ouvert à la critique et animé par le désir d’écouter et de changer. Pour le formuler autrement, « l’inclusion fonctionne dans les deux sens – la lutte pour être inclus et la volonté d’inclure » (David Kelleher, e-discussion BRIDGE, mars 2012). Certaines des stratégies qui peuvent favoriser ces processus sont détaillées ci-après.

5.6.1 Créer des espaces de dialogue pour améliorer la compréhension entre les mouvements et les militants

Comme le suggère l’expérience suivante, le dialogue et la construction d’une analyse commune peuvent constituer les fondements d’une cause commune :

« Je me souviens d’une réunion organisée par un groupe de féministes avec des *leaders* paysans et indigènes pour discuter de leurs points communs... Je pense que les choses fonctionnent toujours mieux quand nous tentons de voir comment nous pouvons nous accorder plutôt que de centrer notre attention sur nos désaccords. À cette occasion... certains *leaders* ont découvert que le féminisme pouvait être une bonne chose, un élément positif, même s’il a parfois été difficile pour eux de l’admettre » (Entretien avec Catalina, une militante maya ; Ardón 2012)

En Afrique de l’Est, le mouvement des travailleuses du sexe et le mouvement de lutte pour les droits de personnes LGBTI sont nés grâce au soutien précieux apporté par les féministes, à titre individuel, par les mouvements féministes de la région et par des bailleurs de fonds engagés. Le fait de rassembler fréquemment les membres de ces mouvements à l’occasion de formations sur le *leadership* et de réunions stratégiques a contribué à établir des relations et des solidarités entre tous les militants et militantes, notamment entre les personnes qui se reconnaissent dans deux ou plus de ces mouvements.

Négocier les solidarités : renforcer le soutien apporté aux personnes LGBTIQ et aux travailleuses du sexe en Afrique de l’Est

Au début des années 1990, les membres ainsi que les militants et militantes de la communauté gay et lesbienne en Afrique de l’Est sont entrés dans une zone de turbulences lorsqu’ils ont commencé à revendiquer leur droit à être humains et à lutter contre des problèmes de la plus haute importance à leurs yeux. Quelques années plus tard, le mouvement des travailleuses du sexe en Afrique de l’Est a évolué du statut de petit regroupement régional à celui de mouvement beaucoup plus cohérent, soutenu un renforcement continu des capacités et des formations en *leadership* visant à encourager les travailleuses du sexe à s’impliquer dans les processus politiques et à influencer les décisions. Le mouvement LGBTIQ et le mouvement des travailleuses du sexe ont commencé à collaborer afin d’augmenter le nombre de leurs membres, parce qu’ils y étaient encouragés par les bailleurs de fonds et pour affronter les formes habituelles de répression, par exemple les raids de la police et les réformes légales rétrogrades.

Les organisations féministes, les individus et les militantes féministes ainsi que les mouvements féministes⁴⁵ de la région ont grandement contribué à créer, au sein de leurs mouvements, des espaces communs de dialogue et d'engagement dans lesquels peuvent être discutées les questions propres aux mouvements des travailleuses du sexe et des LGBTIQ. Les féministes ont soutenu et ont stimulé la création de la coalition des organisations de la société civile qui a fait campagne contre les projets de lois homophobes en Ouganda, et qui s'est mobilisée pour demander officiellement au gouvernement ougandais de ne pas interdire les ateliers de formation en *leadership* à l'intention des travailleuses du sexe.

« Cela a permis aux autres mouvements de percevoir les questions d'identité comme un domaine relevant des droits humains. D'autres mouvements et acteurs de la lutte pour la justice sociale, particulièrement les féministes, ont compris tout ce qu'ils avaient en commun avec les mouvements des travailleuses du sexe et des personnes LGBTIQ ; tous tentent de sortir du *statu quo* » (Nakaweesi-Kimbugwe avec Chigudu 2013 : 5).

5.6.2 Utiliser l'analyse intersectionnelle pour identifier des domaines communs de lutte

L'analyse intersectionnelle est un outil utile pour permettre aux mouvements d'identifier les points d'intersection des différents axes de pouvoir et de définir des combats communs à différents mouvements sociaux. Les individus et les groupes qui ont adopté l'analyse intersectionnelle sont parfois des ponts entre les mouvements, et usent de leurs relations dans tous les mouvements pour prôner une action unifiée et contribuer à renforcer le capital social commun à tous les mouvements. Le mouvement pour les droits humains a, par exemple, utilisé cette analyse. Les membres des mouvements de femmes et ceux des mouvements pour les droits humains eux-mêmes ont travaillé pendant de nombreuses années pour adapter cette approche intersectionnelle à la lutte en faveur des droits, affirmant que « les droits des femmes sont des droits humains ». Ce travail a démontré que « la combinaison des idées féministes avec les outils du cadre des droits humains permet de réaliser de grands progrès. Et lorsque les deux catégories de mouvements travaillent en tandem, leurs voix s'en trouvent mutuellement amplifiées » (Bhattacharjya 2013 : 5).

Au Brésil, les féministes afro-brésiliennes se sont engagées dans une action militante intersectionnelle axée sur les inégalités de genre, de race et de classe. Elles ont renforcé leur capital social et organisé leur action par l'intermédiaire de plateformes nationales consacrées à l'égalité de genre et d'organisation féministes transnationales rassemblant les femmes noires et les femmes d'ascendance africaine des Amériques. En se mobilisant dans les forums gouvernementaux sur le thème de l'égalité de genre, les femmes ont acquis des capacités de *leadership* et des compétences techniques qu'elles ont pu mobiliser pour s'impliquer dans des processus publics relatifs aux questions raciales tout en s'alliant avec les militants afro-brésiliens dans des espaces comme la Conférence mondiale des Nations unies contre le racisme à Durban, en 2001 (Franklin 2011).

45 Parmi les mouvements féministes clés, on trouve le Forum féministe ougandais (Uganda Feminist Forum) et le Forum féministe africain (Africa Feminist Forum).

Les alliances naissent parfois de la nécessité de s'unir contre des adversaires communs. Cela se produit souvent quand il s'agit de mener une campagne, de s'adapter à des changements soudains du pouvoir politique ou d'affronter la répression politique. Quand les objectifs de changement sont très précis ou que le besoin se fait sentir de rassembler de nombreux alliés, il arrive que les mouvements concernés surmontent leurs antagonismes. Dans la lutte contre un adversaire commun, les acteurs et actrices des mouvements apprennent souvent à se connaître et nouent des liens qui perdurent après la fin de la campagne ou après que l'objectif commun a été atteint.

5.6.3 Mettre en lumière l'histoire du militantisme des femmes dans le processus de construction des alliances

Les actions militantes menées par les mouvements féministes et les mouvements de femmes dans le passé sont trop souvent ignorées dans l'histoire des mouvements sociaux. Les femmes ne sont pas reconnues comme des agentes du changement progressiste, ce qui peut entraver la construction d'alliances et d'une solidarité avec les autres mouvements et les autres militants et militantes. « La tragédie est que le rôle des femmes [est souvent] passé sous silence par ceux qui écrivent l'histoire. Comment peut-on s'assurer que le rôle joué individuellement par les femmes et celui des mouvements en faveur de la justice de genre soient reconnus comme faisant partie intégrante du récit collectif et non comme des faits en marge ? » (Philip Thigo, e-discussion BRIDGE, octobre 2012; voir aussi Abbas 2012).

À elle seule, la visibilité des femmes dans des actions de solidarité peut stimuler une remise en cause de ces stéréotypes et contribuer à construire une cause commune ainsi que des relations plus fortes entre alliés :

« Pendant le coup d'état au Honduras en 2009... les femmes ont été incroyablement nombreuses à descendre dans la rue pour manifester, et les hommes des organisations mixtes ont réalisé que cela était dû à une expérience de l'organisation acquise dans les mouvements féministes depuis des années. Cela a contribué à briser les stéréotypes associés au féminisme (les féministes étant vues comme une élite de 'bourgeoises' uniquement préoccupées de leurs problèmes personnels) et les 'Féministes dans la Résistance' ont forcé le respect par leur persévérance et leur engagement dans la lutte pour la démocratie au Honduras, malgré la répression et les représailles exercées particulièrement à leur encontre » (Morna Mcleod, e-discussion BRIDGE, octobre 2011).

Il est bien sûr essentiel de replacer l'histoire des femmes dans celle du militantisme. Dans cette optique, les militantes des mouvements de femmes et des mouvements féministes poursuivent leur travail de réécriture de l'histoire des militantes, en faisant des recherches sur les événements de l'histoire des femmes et des minorités de genre dans les luttes communautaires et nationales qui n'ont été jusqu'à présent ni documentés ni célébrés. Elles ont également complété et reconstruit l'histoire des mouvements sociaux de telle façon qu'elle reflète plus fidèlement le rôle des femmes, comme cela a par exemple été fait pour la riche histoire du militantisme des femmes musulmanes (voir l'encadré ci-après).

Réécrire l'histoire des militantes musulmanes

Le kit de formation et d'information *Les grandes ancêtres : les femmes qui ont affirmé leurs droits dans des contextes musulmans* (Great Ancestors : Women asserting rights in Muslim contexts) retrace l'histoire de femmes qui ont milité en Asie, en Afrique et dans le Moyen-Orient du VIII^e au XX^e siècle. Il révèle une histoire riche et diversifiée du militantisme dans les domaines personnels, communautaires, politiques et religieux. Cet outil a été élaboré par le réseau mondial des Femmes sous lois musulmanes (Women Living Under Muslim Laws) et par le Centre de ressources pour les femmes Shirkat Gah (Shirkat Gah Women's Resource Centre), une organisation pakistanaise de défense des droits (voir Shaheed et Shaheed 2005).

La connaissance de l'histoire du militantisme est, en elle-même, une ressource pour le renforcement des coalitions. En démontrant les relations historiques entre les mouvements sociaux et les luttes politiques, on peut consolider les solidarités contemporaines et la nécessité de construire l'avenir sur la base des progrès réalisés par le passé. La citation suivante illustre cette idée :

« En m'efforçant de faire progresser le féminisme dans les mouvements antiracistes, et vice versa, au Royaume-Uni, j'ai trouvé utile de pouvoir démontrer que le féminisme avait toujours fait partie de la lutte antiraciste dans le pays. Cela tient au type d'expression du racisme au Royaume-Uni. Il place certaines personnes de couleur/noires/des minorités ethniques dans une situation qui les incite à s'opposer aux idées de la majorité dominante blanche, portant particulièrement sur ce que 'nos' femmes devraient être... [B]eaucoup ont été d'abord surpris puis heureux d'apprendre que le mouvement pour le droit de vote des femmes au Royaume-Uni était né du fait que les femmes avaient été privées du droit de participer aux conférences contre l'esclavage qui se tenaient à l'époque. C'est en tentant de faire partie du mouvement antiraciste que les femmes ont pris conscience de leurs droits en tant que femmes » (zohra moosa, e-discussion BRIDGE, septembre 2012).

5.7 Accentuer l'inclusion au sein des mouvements de femmes

« Des hiérarchies existent bel et bien parmi les femmes et au sein des mouvements de femmes. Cela nous a ravivé la discussion sur les processus de construction de notre cause commune – par exemple par la guérison des blessures dues aux oppressions du passé et grâce aux outils de la réflexivité, de la conscience de soi et de l'introspection –, les 'qualités de la relation' » (Alia Khan, résumé de la e-discussion BRIDGE, mars 2012).

Les mouvements de femmes ne sont pas statiques ; ils apparaissent, prennent de l'ampleur et changent en réaction à des facteurs internes (comme des exigences de reconnaissance émanant de nouveaux groupes, un changement intergénérationnel ou des nouvelles orientations théoriques) ou externes (comme la répression politique ou de nouvelles technologies). Comme le suggère la citation ci-dessus, la remise en cause des inégalités et de l'exercice d'un pouvoir discriminant au sein des mouvements de femmes est un processus permanent, de même que l'autocritique et le travail visant à rendre les idées politiques sur le changement de plus en plus inclusives. Ces processus renforceront finalement les solidarités avec les autres mouvements auxquels peuvent appartenir les membres des mouvements de femmes, et permettront aux idées progressistes de gagner du terrain. L'encadré suivant explore l'exemple des *Encuentros*,

les rencontres féministes d'Amérique latine et des Caraïbes et nous donne un aperçu de cette dynamique de critique interne et d'inclusion.

Les Encuentros, les rencontres féministes d'Amérique latine et des Caraïbes : appréhender les différences politiques et identitaires

« Les réunions ont permis de pluraliser les féminismes »
(Virginia Vargas, AWID, 2011 : en ligne).

Les rencontres féministes d'Amérique latine et des Caraïbes (les *Encuentros*) ont été fondées en 1981 sous la forme de rassemblements de féministes de toute la région visant à débattre de leurs idées, de développer et de penser des stratégies et des formes de solidarité entre les différentes bases féministes. Les désaccords et les changements qui sont survenus au sujet de l'organisation des rencontres, dans le choix des participantes et des sujets qui devaient être abordés ont laissé transparaître des problèmes plus généraux d'intersectionnalité au sein des mouvements féministes, notamment dans leur prise en compte de facteurs tels que la race et l'ethnie, la classe sociale, l'orientation sexuelle et l'identité de genre. De plus en plus de femmes pauvres ou ouvrières appartenant à de puissants mouvements de femmes ont rejoint les *Encuentros*, ce qui a incité les participantes à s'interroger sur la place de la classe dans les visions féministes de l'espace et sur les frais engagés pour les lieux des rencontres en comparaison avec le statut économique de nombre des participantes. Les femmes noires/d'ascendance africaine et indigènes ont demandé à être plus visibles et ont voulu que leurs priorités soient intégrées de manière cohérente au programme, y compris le problème du racisme parmi les féministes.

Les femmes noires/d'ascendance africaine se sont mobilisées au sein de l'*Encuentro* et ont créé une plateforme régionale distincte visant à renforcer le mouvement féministe noir dans la région. Les femmes lesbiennes ont dû affronter à la fois l'homophobie et l'absence de solidarité. Elles ont réagi en formant le réseau des féministes lesbiennes. Les femmes indigènes étaient sous-représentées lors des premières *Encuentros*, elles se mobilisaient et se réunissaient plutôt au sein du mouvement indigène latino-américain que dans les espaces féministes régionaux. Plus récemment, les débats sur l'inclusion des féministes transgenres et intersexes ont fait leur apparition. En réaction aux manifestations de transphobie, une plateforme de féministes lesbiennes, transgenres et intersexes a organisé, avec leurs alliées, une réunion séparée en 2012, les Rencontres féministes LesBiTRansInter « venir au Sud » (*Encuentro LesBiTransInter Feminista « venir al Sur »*). Les *Encuentros* féministes, quant à elles, poursuivent leur évolution en adaptant et en élargissant leur analyse politique en fonction des besoins et des nouveaux mouvements créés par les féministes d'Amérique latine et des Caraïbes.
(Adapté de Alvarez *et al.* 2003)

5.8 Mettre en œuvre la justice de genre au sein des mouvements et des organisations qui leur sont associées

Les études de cas détaillées réalisées pour ce rapport témoignent de l'importance du rôle des instances dirigeantes et des structures de soutien des mouvements dans la prise en compte des droits des femmes et de la justice de genre. Lorsque les mouvements ont mis en place une base ou une plateforme organisationnelle chargée de définir ou d'apporter des conseils sur les idées et les pratiques, il peut s'avérer utile d'envisager d'adapter les stratégies de changement organisationnel ainsi que les méthodes d'audit et d'évaluation pour soutenir ce processus (Bhattacharjya *et al.* 2013). Certaines des méthodes appliquées dans ce but sont détaillées ci-après.

5.8.1 Exploiter et adapter les stratégies et les techniques de changement organisationnel

La restructuration des idées politiques internes doit s'accompagner de stratégies visant à transformer la culture du mouvement et le niveau de conscience du personnel ou des membres. Même s'il ne fait pas tout, l'engagement de l'équipe dirigeante est un moteur clé du changement. Cet engagement est indispensable pour que des actions visant à instaurer la parité de genre dans les processus de décision et la composition du mouvement soient conçues, pour que les objectifs relatifs à la justice de genre aient leur place au cœur des plans stratégiques et des campagnes, pour que les ressources nécessaires soient allouées au personnel chargé des questions de genre ou que des mécanismes obligeant à rendre des comptes soient établis (Bhattacharjya *et al.* 2013). Dans le cas précédemment évoqué du PMPCA, la pression exercée au sein du mouvement en faveur « de l'intégration du genre » et de la mise en place d'une politique globale en faveur de l'égalité de genre, conjuguée au soutien de l'équipe dirigeante, a renforcé l'engagement politique du mouvement à travailler pour la justice de genre (Bhagwan Rolls 2013). Il est devenu évident que « le simple fait d'avoir une politique n'est pas suffisant. Il est indispensable d'expliquer dans les faits 'comment procéder à l'intégration', ou comment mettre en œuvre la politique » (Bhagwan Rolls 2013 : 3). Ce processus est soutenu par un groupe actif « d'agents de liaison » chargés du genre (des hommes et des femmes) dans le cadre de la stratégie d'intégration du genre du PMPCA⁴⁶.

Ni le *leadership* ni les politiques ne permettent de se prémunir les défaillances ou les incohérences de la mise en œuvre. C'est à ce niveau que les outils féministes de sensibilisation peuvent être utiles, dans la mesure où ils permettent de faire évoluer la culture d'un mouvement, afin que la justice de genre soit intégrées à tous les niveaux de la culture organisationnelle, puis dans la planification opérationnelle, la gestion du personnel, la gestion des ressources et les structures de responsabilisation.

46 L'approche adoptée par le PMPCA pour intégrer le genre s'organise en deux volets, une stratégie interne visant à intégrer la perspective de genre à tous les niveaux de l'activité du PMPCA et une stratégie externe visant à renforcer les actions de plaidoyer et de terrain sur les sujets prioritaires relatifs à la justice de genre (Bhagwan Rolls 2013).

5.8.2 Mesurer et consigner les résultats obtenus par les mouvements en matière de droits des femmes et de justice de genre

Pour réaliser une planification efficace de l'intégration des droits des femmes et de la justice de genre dans les mouvements et les organisations qui leur sont associées, il est utile de procéder à une sorte d'« état de la situation » du genre grâce aux outils de l'audit de genre⁴⁷ qui ont fait leurs preuves. Ces audits et ces évaluations permanentes permettent d'identifier les défaillances et de mesurer les progrès relatifs aux mécanismes « internes » et aux politiques et actions externes, ce qui peut susciter la réflexion, approfondir les connaissances et déclencher d'autres actions. En 2004, Amnesty International a lancé sa campagne Halte à la violence contre les femmes (Stop Violence Against Women - SVAW) qui devait durer six ans. Cette campagne était une nouveauté pour Amnesty ; il s'agissait d'un sujet nouveau et d'une campagne mondiale de longue haleine qui impliquait des partenariats avec d'autres organisations. Elle visait également à changer l'approche d'Amnesty sur les droits des femmes (Kelleher et Bhattacharjya 2013). L'exercice d'évaluation qui a suivi a donc été riche d'enseignements. Les conclusions ont montré que, si la campagne avait mobilisé beaucoup d'énergie en faveur des droits des femmes, elle n'avait en revanche pas modifié le mouvement ou son fonctionnement organisationnel habituel et n'avaient pas réussi à faire entrer les droits des femmes dans « l'ADN » d'Amnesty (Wallace et Banos Smith 2010).

5.9 Rester attentifs aux rapports de pouvoir entre les organisations et les mouvements

Aujourd'hui, les organisations, notamment des ONG, les organisations communautaires formellement enregistrées, les syndicats, les partis politiques et les bailleurs de fonds sont nombreux à jouer un rôle essentiel sur les questions et les domaines prioritaire qui recoupent les revendications des mouvements sociaux en faveur des droits des femmes et de la justice de genre. Il est essentiel de rester attentif aux immenses possibilités et aux fortes tensions qu'engendrent ces interactions. Les organisations qui se consacrent explicitement au renforcement et au soutien du mouvement doivent être conscientes du pouvoir dont elles disposent quand elles interagissent avec les mouvements et reconnaître combien il est important de lutter contre les nouvelles formes d'oppression et d'identifier les nouvelles formes de représentativité. Elles devraient également participer aux réflexions critiques sur les modèles dominants, notamment sur les formes organisationnelles et les processus politiques les plus courants.

47 Pour des exemples d'outils d'audit de genre, voir Moser (2005) et Organisation internationale du travail (2007).

5.9.1 Faire davantage coïncider les pratiques des bailleurs de fonds avec les méthodes et les besoins des mouvements

Les bailleurs de fonds qui investissent pour qu'évolue la place de l'égalité de genre et des droits des femmes dans la société devraient explorer encore davantage les moyens de consolider les mouvements⁴⁸ et d'investir à plus long terme dans le renforcement des bases de représentativité, en cultivant la conscience politique des populations sur des sujets comme la contestation du pouvoir patriarcal, et de soutenir des processus plus explicitement axés sur le développement de cultures justes du point de vue du genre au sein des mouvements. Comme le montre l'encadré suivant, un certain nombre de bailleurs de fonds cherchent à démocratiser la relation donateur-bénéficiaire dans le domaine de la décision de financement et à mieux faire coïncider leurs priorités avec celles des militants et militantes par le biais de modèles participatifs d'attribution de subventions.

L'attribution participative de subventions en soutien aux priorités des mouvements

Les bailleurs de fonds qui soutiennent la lutte pour la justice sociale et les droits humains manifestent un intérêt de plus en plus marqué pour les modèles d'attribution des subventions qui permettent aux organisations et aux militants et militantes des mouvements sociaux de contribuer plus directement à l'attribution des fonds et à l'orientation stratégique. Le Fonds d'Amérique centrale pour les femmes (Central American Women's Fund - <http://www.fcmujeres.org>), fondé en 2003 au Nicaragua, a expérimenté un modèle participatif d'attribution des subventions qui permet aux candidats de prendre les décisions de financement. Le fonds soutient le militantisme féministe et celui des femmes en axant son approche sur les jeunes femmes et les minorités. Ce modèle a inspiré d'autres initiatives militantes de bailleurs de fonds dans des régions diverses, dont l'UHAJ – le Fonds est-africain pour la santé et les droits sexuels (East African Sexual Health and Rights Fund - <http://www.uhai-eashri.org/>) qui soutient la lutte des LGBTI et des travailleuses du sexe en Afrique de l'Est, et FRIDA, the Fonds des jeunes féministes (Young Feminist Fund) qui soutient à l'action militante des jeunes féministes dans le monde (Pittman 2011).

Au-delà de l'évolution des processus de décision de financement, les bailleurs qui soutiennent le renforcement des mouvements luttant pour les droits des femmes et la justice de genre devraient poursuivre leur travail de réflexion sur leurs stratégies de soutien aux mouvements dans différents domaines : l'élaboration et le développement des idées politiques relatives à la justice de genre et au féminisme, la conception de stratégies et d'actions adaptées à leur contexte et l'élaboration d'outils de suivi à long terme des succès obtenus qui ont permis des progrès dans les domaines prioritaires. Les financements sur plusieurs années ainsi les subventions qui couvrent les frais de fonctionnement sont essentiels au renforcement des mouvements car ils favorisent un investissement constant dans les objectifs liés à la justice de genre, notamment dans la sensibilisation des nouveaux membres du mouvement. Ces modes plus flexibles de financement permettent aux mouvements de disposer des fonds nécessaires à un travail permanent sur la structure profonde, à une réflexion interne et à des actions

48 Voir McGarvey et Mackinnon (2008), un guide pour les bailleurs de fonds qui financent les processus d'organisation des communautés.

dans le domaine des normes de genre et pour soutenir les processus de guérison et de transformation émotionnelle. Par leur capacité à financer et à rassembler, les bailleurs de fonds peuvent permettre le dialogue entre les mouvements de femmes et les mouvements en faveur de la justice de genre tout d'abord, mais aussi entre ces derniers et les autres mouvements sociaux, de façon à faciliter l'enrichissement mutuel et la construction de causes communes.

5.9.2 Se demander comment les ressources des organisations peuvent contribuer au renforcement des mouvements

Les organisations qui travaillent sur des questions qui recourent les domaines d'action prioritaires des mouvements défendant la justice de genre et la contestation du pouvoir patriarcal peuvent envisager différentes manières d'utiliser leurs ressources pour renforcer les mouvements. Les processus de création d'espaces (physiques ou virtuels) consacrés au développement et au partage des visions politiques des mouvements restent insuffisamment soutenus, et pourraient l'être par une collaboration entre les acteurs et actrices des mouvements, par l'organisation et la création d'espaces qui n'existeraient pas encore et qui permettraient aux divers mouvements et à leurs membres, où qu'ils soient dans le monde, de se rassembler pour explorer leurs préoccupations politiques communes et renforcer leurs capacités analytiques et leur *leadership*. Du point de vue de la stratégie, les organisations ont servi et servent toujours d'intermédiaires entre les acteurs et actrices des mouvements et les espaces formels de discussion et de prise de décision sur les droits des femmes et les sujets intersectionnels connexes. Elles leur permettent notamment d'accéder aux forums gouvernementaux qui existent au sein d'autres organisations. L'encadré ci-dessous décrit la méthode par laquelle CREA, une ONG féministe, a renforcé le mouvement dans le but de faire progresser les droits des femmes et des filles ainsi que la liberté sexuelle et reproductive pour tous et toutes.

CREA : le renforcement du mouvement par la formation, la production de connaissances et la création d'espaces inter-mouvements

CREA, une organisation féministe de défense des droits humains basée à New Delhi en Inde, œuvre en faveur du renforcement des mouvements en Inde, en Asie du Sud et dans le monde par l'intermédiaire de son initiative Renforcer le *leadership* et les mouvements féministes (Building Feminist Leadership and Movements). CREA propose des formations en *leadership* qui reposent sur des espaces de dialogue entre mouvement et sur la production de connaissances et d'analyses sur des sujets source de controverse entre les mouvements et en leur sein. Par ce biais, elle met à la disposition des acteurs et actrices des mouvements des ressources conceptuelles et des connaissances pratiques. L'évènement annuel des Instituts féministes pour le *leadership*, le renforcement des mouvements et les droits (Feminist Leadership, Movement Building and Rights Institutes - FLaMBRI) est conçu à l'intention des jeunes militantes et leur permet de consolider leurs capacités analytiques, d'étudier les stratégies d'organisation utilisées par le passé et de réfléchir à leur application éventuelle aux priorités contemporaines. CREA accueille également des dialogues de portée mondiale qui favorisent les alliances entre les mouvements en mettant à disposition un espace de débat rigoureux sur des thèmes controversés. Au cours

du « Dialogue mondial : ne suis-je pas une femme ? » (« Ain't I a Woman: A Global Dialogue »), les militantes du mouvement en faveur des droits des travailleuses du sexe et celles du mouvement Halte à la violence contre les femmes ont analysé leurs désaccords et exploré les voies vers la construction d'une cause commune unissant les droits des travailleuses du sexe et la lutte contre la violence. En 2001, la conférence Comptez sur moi (Count Me In) a été historique et a permis de créer une plateforme pour les militants et militantes appartenant à une multitude de mouvements dans toute l'Asie du Sud – dont beaucoup n'avaient auparavant jamais eu l'occasion de collaborer les unes avec les autres. Grâce à cette plateforme, tous et toutes peuvent partager leurs connaissances sur la lutte contre la violence exercée à l'encontre des travailleuses du sexe, des femmes handicapées, des lesbiennes et des personnes trans, et élaborer les stratégies pour y remédier.

5.10 Garder le cap et accompagner le changement sur la durée

Le temps est un facteur important dans le développement et la réussite des mouvements sociaux (voir section 2.1). Les campagnes individuelles et les soulèvements pour le changement peuvent se dérouler à un moment particulier (et le plus souvent prendre fin une fois leur objectif atteint, ou quand elles sont dispersées), mais la lutte pour les droits des femmes et la justice de genre ne cesse jamais. Les mouvements permettent également d'ouvrir des espaces dans la société pour de nouvelles discussions et où peuvent s'exprimer de nouvelles voix, ce qui finalement donne à de nouveaux groupes la possibilité de revendiquer leurs droits – par exemple les communautés des personnes LGBTI et des personnes handicapées qui, durant ces cinquante dernières années, ont demandé que le nécessaire soit fait pour pallier leurs problèmes respectifs et mettent maintenant en lumière les intersections entre les problématiques auxquelles elles sont confrontées et celles relatives aux inégalités de genre. Comme nous l'avons mentionné auparavant, le succès peut aussi entraîner des retours en arrière car les individus, les groupes ou les institutions qui tiraient profit du *statu quo* injuste tentent de reprendre possession de leur pouvoir ou de reprendre leur rôle – une situation qui appelle à son tour une réaction et parfois un changement de stratégie de la part des militants et militantes. Les idées des mouvements se doivent de rester flexibles pour pouvoir s'adapter aux modifications des rapports de pouvoir, à l'apparition de nouvelles bases et à la formulation de nouvelles revendications. Ainsi, s'il est important de faire changer la façon dont les mouvements prennent en compte le genre – par exemple en exprimant en actes une solidarité avec des femmes ou des minorités de genre ou en acceptant un nouveau *leadership* –, la véritable preuve est celle de la durée et d'une intégration pleine et durable des droits des femmes et de la justice de genre.

Le processus qui conduit à modifier les perceptions et les idées politiques est en lui-même un processus de longue durée et requiert ce que les militantes brésiliennes appellent « la patience révolutionnaire » (Obando 2008) ainsi qu'un engagement permanent. Les militants et militantes qui s'expriment dans les citations suivantes explorent cette idée :

« Une des difficultés majeures que nous avons rencontrée dans notre travail tient au fait que les mouvements et les organisations ont besoin de ‘digérer’ ce que le genre signifie pour eux. Ils doivent être capables de penser le genre dans leur propre vocabulaire, de l’intégrer dans leurs manières de penser et de négocier la place qu’il va occuper dans leurs propres réalités culturelles. Cela prend beaucoup de temps, et ne se fait pas en un atelier de formation sur le genre » (David Kelleher, e-discussion BRIDGE, septembre 2012).

« Il y a une autre difficulté qui est souvent passée sous silence mais elle est pourtant omniprésente : c’est la tendance à privilégier les visées ou les objectifs plutôt que les moyens et les processus. Pendant les campagnes et les réunions stratégiques, on regarde plutôt les résultats tangibles, quitte à ignorer ou à dévaloriser le processus. Aborder les problématiques liées au processus et faire reconnaître l’aspect progressif du changement est une lutte permanente » (Roshni Kishore Nuggehalli, e-discussion BRIDGE, mai 2012).

« Les discussions peuvent devenir très compliquées, même entre deux individus, quand on tente d’appliquer l’égalité de genre dans son mariage, dans sa famille... L’intégration de l’égalité de genre doit faire partie intégrante de la pratique quotidienne du dialogue entre nos cultures, entre nos différentes économies... Il n’y pas de réponse simple à ces questions. Nous devons constamment en parler, et en parlant, nous trouvons nos solutions » (Entretien avec Mirijam Van Reisen, Social Watch Philippines, 2011).

Pérenniser les avancées grâce aux nouvelles générations de militants et de militantes

Pour construire à partir des avancées obtenues par le passé, il est indispensable de soutenir les nouvelles générations de militants et militantes dans leur combat pour continuer la lutte en faveur des idées féministes et de la justice de genre, en n’hésitant pas à partager les histoires, les connaissances et les analyses des militants et militantes tout en faisant de la place pour que les jeunes gens puissent exercer leur propre *leadership* et proposer de nouvelles analyses sur le genre et sur les autres problématiques relatives à la justice qui recoupent celles du genre. Il fait donc se confronter à la discrimination des jeunes au sein des mouvements (voir section 4.3.2) tout en construisant la capacité de ces jeunes générations à faire progresser la justice de genre dans les priorités des mouvements. Comme le montre la citation suivante, il faut soutenir résolument les jeunes acteurs et actrices des mouvements, quand ils le demandent ou quand ce soutien est approprié :

« Je suppose que la partie la plus résistante de la structure profonde est constituée par les hiérarchies qui rendent l’action militante si difficile. L’étincelle du militantisme se heurte souvent à des difficultés à cause de certains aspects de la discrimination. Pour lutter contre ces structures, nous devons vraiment trouver le moyen de former les jeunes sur les injustices et de les amener à réaliser que c’est tous ensemble que nous devons travailler à créer une société meilleure, plus égalitaire et plus juste. [Nous avons besoin] de bons mentors, et d’un *leadership* adéquat, particulièrement au sein du mouvement des jeunes militants et militantes » (Sian Rolls, e-discussion BRIDGE, mai 2012).

Ce chapitre a posé les grandes lignes des conditions favorables à l'établissement d'un environnement propice à la réflexion et à l'action sur les rapports de pouvoir injustes au sein des mouvements sociaux. Il a identifié les chemins clés à emprunter pour mettre en œuvre le changement dans la pratique de l'ensemble des mouvements sociaux, et détaillé des exemples de méthodes utilisées dans différents contextes pour conceptualiser et mettre en pratique ces orientations. Le dernier chapitre expose les idées qui ont émergé pendant l'écriture de ce rapport ainsi que les domaines en attente d'exploration, de compléments d'information et d'analyse.

6

Réflexions et domaines restant à explorer



Guadalupe Cuba, défenseure de sa communauté à Cusco, Pérou
Photographie : Annie Thériault

Ce rapport plaide pour que les mouvements sociaux progressistes intègrent pleinement les droits des femmes, la justice de genre et la remise en cause du pouvoir patriarcal dans leurs idées politiques, leurs visions et leurs stratégies pour le changement. Les actions militantes des mouvements sociaux continuent à jouer un rôle déterminant pour définir le changement, le revendiquer et l'induire dans toutes les sphères de la vie sociale, politique, économique et culturelle. Les revendications formulées par les mouvements pour lutter contre les violations des droits des femmes et rendre les rapports de pouvoir de genre plus justes sont désormais bien connues. Toutefois, grâce aux témoignages des membres de divers mouvements sociaux, ce rapport montre également qu'il reste beaucoup à faire et qu'il faudra encore lutter pour que les droits des femmes et la justice de genre soient pleinement soutenus. Dans leur pratique et leurs idées, les mouvements sociaux progressistes ne donnent pas à la transformation du pouvoir genré la priorité qu'elle devrait avoir, et cet objectif est parfois même contesté.

6.1 Réflexions

Les droits des femmes et la justice de genre étant perçus comme des conditions nécessaires à la justice et à l'égalité pour tous, ce rapport appelle les mouvements sociaux progressistes à y réfléchir plus activement et à mettre en œuvre des actions capables de catalyser la transformation dans une perspective de genre. Différentes « voies vers le changement » ont été présentées et peuvent être empruntées pour parvenir à créer le mouvement idéal juste du point de vue du genre décrit dans la section 5.1. Quelles conclusions peut-on tirer des arguments, des données et des stratégies exposés dans les chapitres précédents ?

La clé est dans la construction d'une solidarité et d'alliances inclusives

Compte tenu des immenses difficultés externes – la montée des fondamentalismes, le militarisme, l'accélération du changement climatique, les crises financières, etc. –, il est plus important que jamais de construire des alliances inclusives entre les mouvements de femmes et les autres mouvements progressistes en faveur de la justice sociale, de façon à contribuer au renforcement du progressisme populaire et à favoriser la transformation sociale pour tous et toutes. La première étape de ce travail consiste à reconnaître l'importance de la solidarité. Il est tout aussi important d'admettre que les désaccords sont une composante naturelle de la construction des alliances, et qu'il est indispensable de prendre en compte les facteurs porteurs de division et de les analyser avec respect et honnêteté.

L'histoire montre que les personnes les plus susceptibles de mener la contestation et de se faire les avocates de l'inclusion ou du changement dans les visions et les méthodes des mouvements sont celles que la discrimination et l'injustice frappent le plus durement. Parce qu'ils posent des questions sur l'invisibilité des préoccupations des femmes, contestent une utilisation de la culture et de la tradition visant à renforcer les normes de genre oppressives ou incitent les mouvements à porter un regard critique sur l'attribution des rôles en leur sein, les agents du changement risquent eux-mêmes d'être confrontés à un retour en arrière et ont besoin de soutien et de solidarité pour pouvoir continuer à se mobiliser et à mener les processus de changement.

Une attention constante doit être portée aux croisements entre le genre et les autres axes de marginalisation et d'injustice pour que les mouvements soient représentatifs des réalités diverses de la vie quotidienne des personnes. Ils doivent puiser dans cette riche base de connaissances pour construire leur cause commune, en tenant compte d'autres voix et d'autres intérêts marginalisés pour finalement avancer vers la justice pour tous.

Débloquer les structures patriarcales profondes pour rendre la transformation possible

Aucun changement durable ne se produira sans que les acteurs et actrices des mouvements – tout particulièrement leurs *leaders* – s'expriment et commencent à travailler sur la structure profonde des normes de genre patriarcales et sur les manifestations de celles-ci dans l'imaginaire, les dynamiques de pouvoir et les rôles qui prévalent au sein des mouvements. Comme l'a démontré ce rapport, « il existe des structures patriarcales au sein des mouvements et accepter l'analyse féministe revient à exposer les contradictions du mouvement lui-même » (Shalmali Guttal, e-discussion BRIDGE, septembre 2012). La transformation de la structure profonde peut être déclenchée par des crises – par exemple quand des actes de violence basée sur le genre sont commis par des membres –, par une mobilisation interne, par

des acteurs externes – qui peuvent mettre au jour certains problèmes, proposer ou rechercher une forme de solidarité – ou encore par des formations et des actions de sensibilisation. Comme l'affirment les féministes, le processus de contestation des rapports de pouvoir de genre dans nos vies et nos pratiques personnelles a toute sa place dans le militantisme. Il nécessite des méthodes qui non seulement développent une conscience critique individuelle et collective mais prennent aussi en compte les émotions en ouvrant des espaces de réflexion et de guérison individuelle et collective.

Il est essentiel de maintenir la réflexivité et de repenser les visions politiques

Les mouvements sont définis par leurs visions politiques – leurs propositions pour réorganiser notre monde. La lutte en faveur des droits des femmes et de la justice de genre doit donc finir par dépasser les questions de représentation et d'intégration de la perspective de genre dans les politiques pour proposer aux mouvements de nouvelles idées qui intègrent les exigences et les visions genrées de la justice. En outre, tous les mouvements sociaux, y compris les mouvements de femmes, gagnent à adopter des approches holistiques de l'égalité et de la justice, à inclure une perspective intersectionnelle et à défendre les arguments et les actions qui font progresser les droits humains de tous et toutes. Ce processus de réinvention doit être permanent car les revendications politiques évoluent en ce sens que les définitions du genre changent, notamment du fait de l'émergence des mouvements *queer*, transgenre et intersexe, de l'apparition de nouvelles bases militantes et des modifications des dynamiques de pouvoir externes.

Il est essentiel d'investir dans des mouvements justes dans une perspective de genre et dans le renforcement du mouvement féministe pour espérer un changement durable

Depuis les révolutions pro-démocratie, les ONG de développement et en faveur des droits humains ainsi que les bailleurs de fonds portent un intérêt renouvelé aux mouvements sociaux et investissent pour les renforcer. Les mouvements peuvent y voir une occasion de recevoir davantage de soutien. Quand les organisations ou les donateurs œuvrent au renforcement des mouvements, il est indispensable qu'ils assument également la responsabilité qui leur revient de garantir la place centrale de la transformation du pouvoir dans une perspective de genre et celle de la progression des droits des femmes et de la justice de genre.

Encourager toutes ces transformations en exploitant le pouvoir des organisations liées aux mouvements et celui des bailleurs de fonds susceptibles de soutenir les programmes et le renforcement des mouvements représente un potentiel énorme et des difficultés tout aussi importantes. Bien que l'ONG-isation soit critiquée à juste titre pour ses conséquences sur le militantisme des femmes et la lutte en faveur de la justice de genre, on ne peut que constater que les programmes des mouvements de femmes et des mouvements féministes souffrent d'un manque évident de ressources et de soutien institutionnel, particulièrement en comparaison avec d'autres problématiques de méta-justice. Ainsi, il reste indispensable d'explorer les moyens d'accroître les ressources et le soutien organisationnel dont dispose le militantisme en faveur des droits des femmes et de la justice de genre, mais aussi d'étudier les méthodes de renforcement des mécanismes obligeant les organisations à rendre des comptes aux mouvements.

6.2 Domaines restant à explorer

Ce rapport a lancé un processus de discussion sur les voies qui mènent à un changement juste du point de vue de genre au sein des mouvements sociaux. Mais, pour aller plus loin, il serait extrêmement utile de pousser l'exploration dans un certain nombre de domaines qui sont évoqués ci-après.

Les méthodes et les pratiques visant à transformer les structures profondes dans les mouvements sociaux

Il n'existe pour l'instant que peu de directives, de matériel de formation ou de théories pour guider le travail complexe visant à faire changer les structures profondes genrées des mouvements sociaux. Ce rapport aborde le sujet, mais il est nécessaire de réaliser un travail plus poussé sur les stratégies pratiques mises en œuvre par les mouvements pour compléter les connaissances existantes dans ce domaine et d'en développer de nouvelles. Ces stratégies peuvent mobiliser des techniques qui s'inspirent des méthodes d'organisation et de renforcement utilisées par les féministes, notamment la sensibilisation à petite échelle et les approches de l'apprentissage par la réflexion, ainsi que les méthodes de changement organisationnel comme les audits de genre et les évaluations de politiques.

Les rôles possibles de la formalisation des mécanismes obligeant à rendre des comptes sur la justice de genre

De nombreuses militantes féministes et en faveur des droits des femmes se disent frustrées de constater que les mouvements progressistes se sentent si peu obligés de rendre des comptes sur ces thèmes malgré la vitalité des mouvements de femmes et la prise de conscience généralisée de la nécessité d'adopter une perspective de genre pour lutter en faveur de la justice. La question se pose donc de savoir s'il est utile de mettre en place des méthodes et des structures plus formalisées pour contraindre les mouvements à rendre des comptes, en particulier quand ils collaborent et s'organisent formellement entre eux – par exemple dans des espaces communs comme les conférences, les réseaux inter-mouvements ou les plateformes organisationnelles. On peut alors se demander : « Les mouvements de femmes et les militantes doivent-ils jouer un rôle de 'surveillance' en effectuant un suivi de ce qui se passe au sein des mouvements, en rendant public le résultat de leur suivi et en alertant les mouvements [quand] ils reproduisent les déséquilibres qui existent précisément dans les structures que nous remettons en cause, ou qu'ils bradent certaines de leurs priorités fondamentales qui s'avèrent souvent être, entre autres, les droits des femmes ? » (Joanne Sandler, e-discussion BRIDGE, octobre 2011). Parmi les outils qui obligent à rendre des comptes, figurent des méthodologies adaptables aux contextes des différents mouvements telles que les audits de genre utilisés dans les organisations⁴⁹, ainsi que les initiatives visant à recenser les ressources mises à disposition des droits des femmes dans le monde entier⁵⁰.

49 Pour des exemples d'outils d'audit de genre, voir Moser (2005) et Bureau international du travail (2008).

50 L'initiative « Où est l'argent » (« *Where is the Money* ») de l'Association pour les droits des femmes dans le développement (*Association for Women's Rights in Development*) a ouvert la voie en produisant de nouvelles recherches et analyses qui recensent les modèles de financement et les ressources dont ont besoin les organisations qui luttent pour les droits des femmes dans le monde. Voir <http://www.awid.org/Our-Initiatives/Where-is-the-Money-for-Women-s-Rights>.

L'identification des approches qui permettent de construire des alliances efficaces et équitables

Ce rapport ainsi que les documents qui lui sont associés ont commencé à constituer un corpus de données sur les approches qui permettent une véritable intégration des préoccupations relatives à la justice de genre au sein des mouvements sociaux, y compris lors de la de création d'alliances stratégiques. Que nous a appris la pratique sur les éléments nécessaires à la construction d'une alliance efficace ?

« Nous cherchons trop souvent à forger des alliances sans avoir auparavant énoncé nos différences – nous fondons la construction de ces alliances sur nos points communs sans effectuer de travail structurel approfondi. Cela fonctionne bien dans le cas d'alliances rapidement créées dans l'élan d'une manifestation publique contre un problème quelconque [...] mais l'établissement du consensus et des modalités de collaboration à long terme nécessite beaucoup plus de travail pour décomposer les structures des centres et des périphéries ainsi celle des dynamiques de pouvoir » (Susanna George, e-discussion BRIDGE, mars 2012).

Les militantes féministes et pour les droits des femmes se heurtent constamment à des difficultés pour s'allier aux mouvements sociaux qui n'ont pas encore adopté de perspective de genre, notamment lorsqu'entre en jeu leur volonté de mettre en œuvre des approches progressistes face à des problèmes relatifs à la culture et à la tradition, à l'intégrité corporelle et aux choix sexuels et reproductifs. Dans ce contexte, « [i]l serait intéressant d'en savoir plus sur *les manières* de s'unir efficacement. Comment éviter d'en venir à négocier des intérêts concurrents et réussir à travailler à partir des intérêts convergents et complémentaires qui font progresser le changement à long terme ? » (Joanne Sandler, e-discussion BRIDGE, octobre 2011).

Les mouvements de femmes et les mouvements féministes doivent eux-mêmes travailler davantage pour trouver comment dépasser les dilemmes qui, actuellement, les amènent à se demander « quand coopérer et quand résister » (Islah Jad, e-discussion BRIDGE, mars 2012) et pour chercher comment construire des approches intersectionnelles qui prennent en compte la diversité et les revendications politiques de toutes les femmes.

Investir dans la construction de mouvements justes dans une perspective de genre

Pour que les mouvements établis puissent transformer leurs axes d'action prioritaires et leurs dynamiques internes et pour que se développent de nouveaux mouvements qui placent la justice de genre au cœur de leurs priorités, il est essentiel d'investir dans le renforcement des mouvements justes du point de vue du genre, mais aussi de leur permettre de planifier leurs activités à long terme et de garantir la durabilité de leur action. De cette façon, nous exploiterons à son maximum le potentiel de transformation sociale qui caractérise les revendications sociales actuelles, et nous inspirerons une nouvelle génération de militants et militantes tout en apportant à tous et à toutes des bénéfices à long terme.

Investir pour la justice de genre par le renforcement des mouvements peut passer par la création d'espaces sécurisés où les *leaders* et les militants peuvent se rassembler et trouver du temps pour le dialogue, la réflexion, l'enrichissement mutuel et l'établissement d'une confiance réciproque. Il faut également soutenir le développement du *leadership* féministe et la production de nouvelles connaissances et analyses sur les droits des femmes et la justice de genre adaptées aux contextes spécifiques des différents mouvements. Il convient enfin de garantir la disponibilité des ressources pour veiller au bien-être des militants et militantes et soutenir les personnes qui défendent les droits humains des femmes. Si les féministes et ceux et celles qui défendent l'égalité de genre doivent s'employer à transformer les mouvements sociaux, il leur sera indispensable de mobiliser les énergies, de garantir leur sécurité et leur auto prise en charge et de recevoir le soutien de leurs pairs.

Les recherches, les compléments d'information et les analyses restant à réaliser

Il reste beaucoup à faire pour compléter la recherche et la documentation sur l'histoire de l'implication des femmes militantes et des militantes féministes dans les mouvements sociaux progressistes à travers le monde, mais aussi sur les difficultés auxquelles elles se sont heurtées et sur les stratégies qu'elles ont mises en œuvre pour faire progresser la justice de genre au sein des mouvements. Une grande partie de ces informations sont disséminées et décrites dans des rapports internes peu diffusés. La liste ci-dessous énumère certaines des questions clés qui pourraient être traitées :

- Comment aborder et transformer les structures profondes des mouvements dans lesquelles les inégalités de genre existent ? Certaines leçons peuvent-elles être tirées des transformations déjà réalisées dans d'autres structures profondes de mouvements ? Certaines peuvent-elles être développées ?
- Quels modèles et expériences de division du travail et de rôles de genre alternatifs peut-on trouver au sein des mouvements sociaux mixtes du point de vue du genre ? Comment peut-on garantir leur pérennité ?
- Quels sont les modèles existants d'approche intersectionnelle qui intègrent dans leur globalité les dimensions de genre dans les mouvements sociaux actuels ou naissants ?
- Quels mécanismes ont été développés et utilisés dans les mouvements en faveur des droits des femmes et de la justice de genre pour garantir l'obligation de rendre des comptes, y compris au sujet des actes de violence contre les femmes commis en leur sein ?
- Que se passe-t-il dans les mouvements mixtes du point de vue du genre au sein desquels les femmes ont accédé à de nouveaux rôles parmi les membres de la base et dans les instances dirigeantes dans le but d'induire des changements externes ? Ces nouvelles dynamiques de pouvoir subsistent-elles une fois le changement acquis ou existe-t-il une pression interne pour restaurer les normes traditionnelles de genre ?
- Quelles sont les perspectives et les stratégies des nouvelles générations de militants et de militantes et celles des mouvements sociaux naissants dans les domaines du féminisme, des droits des femmes et de la justice de genre ?

Ce rapport a commencé à explorer ces problématiques. Nous espérons que ce processus va pouvoir se poursuivre et s'amplifier, que davantage de mouvements justes du point de vue du genre vont pouvoir être construits, soutenus et expérimentés, et qu'ils finiront par permettre à nos sociétés de devenir totalement justes et pleinement égalitaires.

7

Bibliographie

Abbas, H. (2012) *Are Women Occupying New Movements ?* [Les femmes occupent-elles les nouveaux mouvements ?], <http://thefeministwire.com/2012/06/are-women-occupying-new-movements/> (dernière consultation le 15 mai 2013)

Abu-Lughod, L. (2001) *Remaking Women : Feminism and Modernity in the Middle East* [Refabriquer les femmes : féminisme et modernité au Moyen-Orient], Princeton, NJ : Princeton University Press

Adeleye-Fayemi, B. (2007) « Financing for Gender Equality and the Empowerment of Women : The Critical Role of Autonomous Women's Funds in Strengthening Women's Movements » [Financer l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes : le rôle crucial des fonds autonomes pour les femmes dans le renforcement des mouvements de femmes], présentation lors de la réunion du groupe d'experts sur le financement de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes, New York, NY : Division des Nations unies pour l'avancement des femmes

Al-Bizri, D. (2011) *Women in the Arab Spring : New and Distinct Forms of Political Participation* [Les femmes dans le printemps arabe : des formes nouvelles et différentes de participation politique], Allemagne : Fondation Heinrich Boll

Alvarez, S. (2009) « Beyond NGO-ization ? Reflections from Latin America » [Au-delà de l'ONG-isation ? Réflexions venues d'Amérique latine], *Development* 52.2 : 175–184

Alvarez, S., Friedman, E. J., Beckman, E., Blackwell, M., Stoltz Chincilla, N., Lebon, N., et al. (2003) « Encountering Latin American and Caribbean Feminisms » [Recontre avec les féminismes d'Amérique latine et des Caraïbes], *Signs : Journal of Women in Culture and Society* 28.2 : 537–581

Amos, V. et Parmar, P. (2001) « Challenging Imperial Feminisms » [Remettre en cause les féminismes impériaux], in K. Bhavania (ed.), *Feminism and Race* [Féminisme et race], Oxford : Oxford University Press

Antrobus, P. (2004) *The Global Women's Movement : Origins, Issues and Strategies* [Les mouvements mondiaux de femmes : origines, problèmes et stratégies], Londres : Zed Books

Appadurai, A. (2002) « Deep Democracy : Urban Governmentality and the Horizon of Politics » [La démocratie profonde : la gouvernementalité urbaine et horizon de la politique], *Public Culture* 14.1 : 21–47

Ardón, P. (2012) Personal interviews with Latin American movement leaders [Entretiens personnels avec les *leaders* du mouvement latino-américain]. Non publié.

ASTRA (2012) *Reclaiming and Redefining the Rights. ICPD+20 : Status of Sexual and Reproductive Rights and Health in Central and Eastern Europe* [Revendiquer et redéfinir les droits. CIPD + 20 : la situation des droits et de la santé sexuelle et reproductive en Europe centrale et orientale], http://www.astra.org.pl/pdf/publications/ICPD_20.pdf (dernière consultation le 9 juillet 2013)

AWID (2011) *La pertinence des Rencontres féministes pour Les mouvements féministes d'Amérique latine*, <http://www.awid.org/fre/Actualites-et-Analyses/Dossier-du-Vendredi/La-pertinence-des-Rencontres-Feministes-pour-les-mouvements-feministes-d-Amerique-Latine> (dernière consultation le 14 novembre 2013)

Bacchetta, P. et Power, M. (2013) *Right-wing Women : From Conservatives to Extremists around the World* [Les femmes de droite : des conservatrices aux extrémistes dans le monde entier], Londres : Routledge

Balchin, C. (2011) *Vers un avenir sans fondamentalismes : analyse des stratégies des fondamentalistes religieux et des réponses des féministes*, <http://www.awid.org/fre/Library/Vers-un-avenir-sans-fondamentalismes2>, Toronto : Association for Women's Rights in Development (AWID)

Barker, G.; Nascimento, M., Ricardo, C., Olinger, M. et Segundo, M. (2011) « Masculinities, Social Exclusion and Prospects for Change : Reflections from Promundo's work in Rio de Janeiro, Brazil » [Masculinités, exclusion sociale et perspectives de changement : réflexions sur le travail de Promundo à Rio de Janeiro, au Brésil], in A. Cornwall, J. Edstöm et A. Greig, *Men and Development : Politicizing Masculinities* [Hommes et développement : politiser les masculinités], Londres : Zed Books

Barry, J. et Djordjevic, J. (2008) *What's the Point of a Revolution if We Can't Dance* [Pourquoi faire la révolution si nous ne pouvons pas danser], Boulder, CO : Urgent Action Fund For Women's Human Rights

Basu, A. (2005) *Women, Political Parties and Social Movements in South Asia* [Femmes, partis politiques et mouvements sociaux en Asie du Sud], Genève : UNRISD

Batliwala, S. (2012) *Changer leur monde : mouvements féministes, concepts et pratiques, 2ème Edition*, Toronto : AWID

Batliwala, S. (2010a) « All About Movements » [Tout sur les mouvements], présentation à l'Institut CREA pour le renforcement des mouvements et les droits humains en Asie du Sud, Kathmandu, Népal

Batliwala, S. (2010b) *Feminist leadership for social transformation : Clearing the conceptual cloud* [Le leadership féministe pour la transformation sociale : éclaircir le nuage conceptuel], New Delhi, New York : CREA

Batliwala, S. (2008) *Changer leur monde : les mouvements de femmes, concepts et pratiques*, Toronto : AWID

Batliwala, S. (2007) « Walk Beside Us » [Marchez à nos côtés], discours tenu lors du Débat thématique de haut niveau sur l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes lors de l'Assemblée générale des Nations unies, New York, 6 mars, <http://www.wedo.org/wp-content/uploads/ga-speech-07march2007.pdf> (dernière consultation le 19 février 2013)

Batliwala, S. (2002a) « The Missing Transnational Social Movement : The Case of the European Roma » [Le mouvement social transnational manquant : le cas des roms d'Europe], document présenté lors de l'atelier sur les « dynamiques transnationales » organisé par la Kennedy School of Government, Harvard University, Cambridge, MA

Batliwala, S. (2002b) « Grassroots Movements as Transnational Actors : Implications for Global Civil Society » [Les mouvements de base comme acteurs transnationaux : implications pour la société civile mondiale], *Voluntas : International Journal of Voluntary and NonProfit Organizations* 3.4 : 393–410

Batliwala, S. et Brown, L.D. (2006) « Shaping the Global Human Project : The Nature and Impact of Transnational Civil Activism » [Façonner le projet humain global : la nature et l'impact du militantisme transnational citoyen] in S. Batliwala et L.D. Brown (eds), *Transnational Civil Society : An Introduction* [La société civile transnationale : une introduction], Bloomfield, CT : Kumarian Press

Benhabib, S. (1996) *Democracy and Difference : Contesting the Boundaries of the Political* [Démocratie et différence : contester les frontières du politique], Princeton, NJ : Princeton University Press

Benhabib, S. (1996) « Introduction : The Democratic Movement and the Problem of Difference » [Introduction : le mouvement démocratique et le problème de la différence] in Benhabib, S (ed.) (1996) *Democracy and Difference : Contesting the Boundaries of the Political* [Démocratie et différence : contester les frontières du politique], Princeton, NJ : Princeton University Press

Bhagwan Rolls, S. (2013) *Defining our Space : Gender mainstreaming strategies in the work of GPPAC – the Global Partnership for the Prevention of Armed Conflict* [Définir notre espace : les stratégies d'intégration du genre dans les activités du PMPCA – le Partenariat mondial pour la prévention des conflits armés], Brighton : BRIDGE, IDS

Bhattacharjya, M. (2013) *A Tale of Two Movements : How human rights became women's rights* [Histoire de deux mouvements : comment les droits des femmes sont devenus des droits humains], Brighton : BRIDGE, IDS

Bhattacharjya, M.; Birchall, J., Caro, P., Kelleher, D. et Saharasan, V. (2013) « Why gender matters in activism : feminism and social justice movements » [Pourquoi le genre est-il important pour le militantisme : féminisme et mouvements pour la justice sociale], *Gender & Development* 21.2, Londres : Routledge

Birchall, J. et Horn, J. (2013) *World Social Forum : Integrating feminism and women activists into visions and practices of « another world »* [Le Forum social mondial : intégrer les féminismes et les femmes militantes dans les visions et les pratiques d'un « autre monde », Brighton : BRIDGE, IDS

Bop, C. (2008) *Senegal : Homophobia and Islamic Political Manipulation* [Le Sénégal : homophobie et manipulation politique islamique], Document de travail, Rio de Janeiro : Sexuality Policy Watch

Brah, A. et Phoenix, A. (2004) « Ain't I A Woman ? Revisiting Intersectionality » [Ne suis-je pas une femme ? Revisiter l'intersectionnalité], *Journal of International Women's Studies* 5.3 : 75–86

Budlender, D. et Moussie, R. (2013) *Women's unpaid care work in Nepal, Nigeria, Uganda and Kenya* [Le travail de care non rémunéré des femmes au Népal, au Nigéria, en Ouganda et au Kenya], Johannesburg : ActionAid International

Buechler, S.M. (2011) *Understanding Social Movements : Theories from the Classical era to the Present* [Comprendre les mouvements sociaux : les théories de la période classique à nos jours], Boulder, CO, Londres : Paradigm Publishers

Burchardt, T. et Vizard, P. (2007) *Definition of equality and framework for measurement : Final Recommendations of the Equalities Review Steering Group on Measurement* [Définition de l'égalité et cadre d'évaluation : recommandations finales du Comité de pilotage sur les inégalités – mesurer]. Londres ; OPSI

Bureau internationale du travail (2008) *Manuel à l'intention des animateurs d'audits de genre. Méthodologie participative du BIT*, Genève : BIT

Caro, P. (2013) *Gender equality and women's rights in the CLOC-Via Campesina movement* [Égalité de genre et droits des femmes dans le mouvement de la CLOC-Via Campesina], Brighton : BRIDGE, IDS

Castells, M. (2011) *The Power of Identity* [Le pouvoir de l'identité], 2^{ème} édition, Chichester : Wiley-Blackwell

Castells, M. (2010) *The Rise of the Network Society* [La société en réseau], 2^{ème} édition, Chichester : Wiley-Blackwell

Celiberti, L. (2011) *Imaginaires in Dispute* [Imaginaires en conflits], Lima : Programa Democracia y Transformación Global

Center for Health and Gender Equity (2008) *Implications of U.S. Policy Restrictions for HIV Programs Aimed at Commercial Sex Workers* [Conséquences des restrictions instaurées sur les politiques américaines pour les programmes de lutte contre le VIH à l'intention des professionnels du sexe], Washington, DC : Center for Health and Gender Equity, www.genderhealth.org/files/uploads/change/publications/aplobrief.pdf (dernière consultation le 20 février 2013)

Center for Reproductive Rights (2003) *Breaking the Silence : The Global Gag Rule's Impact on Unsafe Abortion* [Rompre le silence : les conséquences de la règle du baillon mondial sur les avortements à risque], New York, NY : Center for Reproductive Rights

Chopra, D. avec Kelbert, A. et Iyer, P. (2013) *A Feminist Political Economy Analysis of Public Policies Related to Care : A Thematic Review* [Une analyse d'économie politique féministe sur les politiques publiques en matière de care : une revue thématique], Brighton : IDS

Cisse, A. (2012) *M23 : au nom du peuple sénégalais*, <http://www.opendemocracy.net/5050/aissatou-cissé/m23-au-nom-du-peuple-sénégalais> (dernière consultation le 1er décembre 2012)

Clark, C.; Sprenger, E. et VeneKlassen, L. (2006) *Où est l'argent pour les droits des femmes ? Évaluation des ressources et du rôle des donateurs dans la promotion des droits des femmes et le soutien aux organisations des droits des femmes*, Toronto : Association for Women's Rights in Development

Cock, J. (2001) *Colonels and Cadres : War and Gender in South Africa* [Colonels et cadres : guerre et genre en Afrique du Sud], Le Cap, New York : Oxford University Press

Connell, D. (2001) *Rethinking Revolution New Strategies for Democracy and Social Justice* [Repenser la révolution : les nouvelles stratégies vers la démocratie et la justice sociale], Trenton, NJ : The Red Sea Press

- Cornwall, A.; Edström, J. et Greig, A. (2011) *Men and Development : Politicising Masculinities* [Hommes et développement : politiser les masculinités], Londres : Zed Books
- CREA (2012) *Count Me In : Research Report, Violence against Disabled, Lesbian and Sex-working Women in Bangladesh, India and Nepal* [Comptez sur moi : rapport de recherche, violence contre les femmes handicapées, lesbiennes et travailleuses du sexe au Bangladesh, en Inde et au Népal], New Delhi : CREA
- CREA, Artemisa et Elige (2008) *Self-defence and Self-care manual for Feminist Activists* [Manuel d'autodéfense et d'auto prise en charge à l'intention des militantes féministes], New Delhi, New York : CREA, Artemisa et Elige
- Crenshaw, K. (1991) « Mapping the Margins : Intersectionality, Identity Politics and Violence Against Women of Color » [Cartographie des marges ; intersectionnalité, politique de l'identité et violence contre les femmes de couleur], *Stanford Law Review* 43.6 : 1241–1299
- Critical Resistance; INCITE! (2001) *Critical Resistance and INCITE! Statement : Gender Violence and the Prison Industrial Complex* [Position de Critical Resistance et INCITE ! : la violence de genre et le complexe carcéro-industriel], Redmond, WA : INCITE!, www.incite-national.org/media/docs/5848_incite-cr-statement.pdf (dernière consultation le 19 février 2013)
- Duarte, A.I. (2012) « From the Margins of Latin American Feminism : Indigenous and Lesbian Feminisms » [À la marge du féminisme latino-américain : les féminismes indigènes et lesbiens], *Signs* 38.1 : 153–178
- Dütting, G. et Sogge, D.S. (2010) *Moving Targets : Notes on Social Movements* [Cibles mouvantes : notes sur les mouvements sociaux], La Hague : HIVOS.
- D'Atri, A. et Escati, C. (2008) *Le mouvement Piquetera/o en Argentine*, http://www.awid.org/fre/Media/Files/FR-Case-Study_Piquetero, Toronto : AWID (dernière consultation le 26 novembre 2013)
- Doetsch-Kidder, S. (2012) *Social Change and Intersectional Activism : The Spirit of Social Movement* [Changement social et militantisme intersectionnel : l'esprit du mouvement social], New York, NY : Palgrave Macmillan
- Ekine, S. (2010) *SMS Uprising : Mobile Phone Activism in Africa* [Soulèvement SMS : le militantisme par téléphone portable en Afrique], Le Cap, Dakar, Nairobi, Oxford : Pambazuka Press
- Esplen, E. (2009) *Gender and Care : BRIDGE Cutting Edge Pack overview report* [Genre et care : Panorama du Kit Actué de BRIDGE], Brighton : BRIDGE, IDS
- Essof, S. (2005) « She-murenga : Challenges, Opportunities and Setbacks for the Women's Movement in Zimbabwe » [She-murenga : défis, opportunités et déboires du mouvement des femmes au Zimbabwe], *Feminist Africa* 4 : 29–45
- Falk, R. (1993) « The Making of Global Citizenship » [La formation de la citoyenneté globale], in J. Brecher, J. Brown Childs et J. Cutler (eds.), *Global Visions : Beyond the New World Order* [Visions globales : au-delà du nouvel ordre mondial], Boston, MA : South End Press

- Ferber, A.L. (2004) *Home-grown Hate : Gender and Organised Racism* [La haine faite maison : genre et racisme organisé], Londres : Routledge
- Feree, M.M. et Tripp, A.M. (2006) *Global Feminism : Transnational Women's Activism, Organising and Human Rights* [Féminisme global : le militantisme transnational, l'organisation et les droits humains des femmes], New York, NY : New York University Press
- Franklin, J. (2011) « Race, Gender, and Human Rights : A Glimpse into the Transnational Feminist Organization of Afro-Brazilian Women » [Race, genre et droits humains : un regard sur l'organisation féministe transnationale des femmes afro-brésiliennes], in C.Romeán-Odio (ed.), *Transnational Borderlands in Women's Global Networks : The Making of Cultural Resistance* [Les marges transnationales des réseaux mondiaux de femmes : construction d'une résistance culturelle], New York, NY : Palgrave Macmillan
- Fraser, N. (1995) « From redistribution to recognition ? Dilemmas of justice in a "post-socialist" age » [De la redistribution à la reconnaissance ? Les dilemmes de la justice dans l'ère « post-socialiste »], *New Left Review* 212 : 63–98
- Freeman, J. (1972–3) « The Tryanny of Structurelessness » [La tyrannie de l'absence de structure], *Berkeley Journal of Sociology* 17 : 151–164
- Ghimire, K. (2005) *The Contemporary Global Social Movements : Emergent Proposals, Connectivity and Development Implications* [Les mouvements sociaux mondiaux contemporains : propositions nouvelles, connectivité et implications pour le développement], Genève : UNRISD
- Global Alliance for Trans Equality, <http://transactivists.org/trans/> (dernière consultation le 12 juillet 2013)
- Goetz, A.M. (2007) « Gender Justice, Citizenship and Entitlements : Core Concepts, Central Debates and New Directions for Research » [Justice de genre, citoyenneté et droits : concepts fondamentaux, débats essentiels et nouvelles voies pour la recherche], in M. Mukhopadhyay et N. Singh (eds.), *Gender Justice, Citizenship and Development* [Justice de genre, citoyenneté et développement], Ottawa, New Delhi : IDRC
- Göle, N. (2011) *The New Faces of the European far-right* [Les nouveaux visages de l'extrême droite européenne], <http://blogs.ssrc.org/tif/2011/05/11/the-european-far-right/> (dernière consultation le 14 mai 2013)
- Goodwin, J.J.; Jasper, M. et Polletta, F. (2001) *Passionate Politics : Emotions and Social Movements*, Chicago [La passion de la politique : émotions et mouvements sociaux], Illinois : University of Chicago Press
- Govender, P. (2007) *Love and Courage : A Story of Insubordination* [Amour et courage : une histoire de l'insubordination], Johannesburg : Jacana Media.
- Gurumurthy, A. (2012) *The Big Deal About the Network Age : Political Economy Conversations from the CITIGEN Network* [Pourquoi tout ce bruit sur l'âge des réseaux : conversations d'économie politique du réseau CITIGEN], Bengaluru : IT For Change
- Harcourt, W. (2009) *Body Politics in Development* [La politique du corps dans le développement], Londres : Zed Books

- Harcourt, W. et Escobar, A. (2005) *Women and the Politics of Place* [Les femmes et la politique du lieu], Bloomfield, CT : Kumarian Press
- Harford, B. et Hopkins, S. (eds.) (1984) *Greenham Common : Women at the Wire* [Greenham Common : les femmes sur la ligne d'arrivée], Londres : Women's Press
- Heywood, M. (2009) « South Africa's Treatment Action Campaign : Combining Law and Social Mobilization to Realize the Right to Health » [La Campagne d'action pour le traitement : allier le droit et la mobilisation sociale pour faire du droit à la santé une réalité], *Journal of Human Rights Practice* 1.1 : 14–36
- Hoodfar, H. et Sadeghi, F. (2009) « Against All Odds : The Women's Movement in the Islamic Republic of Iran » [Contre toute attente : le mouvement des femmes en République islamique d'Iran], *Development* 52.2 : 215–223
- Horn, J. (2011) « Case Study of the Women's Peace Movement in Liberia » [Étude de cas sur le mouvement des femmes pour la paix au Libéria], *Programme de cours du Mouvement Building Bootcamp pour les militants queers africains*, Nairobi : Fahamu
- Horn, J. (2011) « Introductory Notes : Theories of Power and Change » [Notes préliminaires : les théories du pouvoir et du changement], *Mouvement Building Bootcamp pour les militants queers africains*, Nairobi : Fahamu, http://fahamu.org/mbbc/?page_id=716 (dernière consultation le 10 novembre 2012)
- Horn, J. (2009) *Fondamentalismes chrétiens et droits de la femme dans le contexte africain : cartographie du terrain*, http://issuu.com/awid/docs/cf_casestudy_africa_fr, Toronto : AWID (dernière consultation le 26 novembre 2013)
- Hsiung, P.C.; Jaschok, M., Milwertz, C. et Chan, R. (2001) *Chinese Women Organizing : Cadres, Feminists, Muslims, Queers*, [Les femmes chinoises s'organisent : cadres, féministes, musulmanes et queers] Oxford : Berg.
- Htun, M. et Weldon, S.L. (2012) « The Civic Origins of Progressive Policy Change : Combatting Violence Against Women in Global Perspective, 1975–2005 » [Les origines citoyennes des changements politiques progressistes : la lutte contre la violence à l'égard des femmes dans la perspective globale, 1975–2005], *American Political Science Review* 106.3 : 548–569
- Ilkharacan, P. et Jolly, S. (2006) *Genre et sexualité : Panorama du Kit Actu' de BRIDGE*, Brighton : BRIDGE, IDS
- Imam, A.; Mama, A. et Sow, F. (1997) *Engendering African Social Sciences* [Engendrer les sciences sociales africaines], Dakar : CODESRIA
- Intersex Society of North America http://www.isna.org/faq/what_is_intersex (dernière consultation le 12 juillet 2013)
- International Center for Non-Profit Law (2010) *Legal Frameworks for Global Philanthropy : Barriers and Opportunities* [Cadres légaux de la philanthropie mondiale : obstacles et opportunités], Arlington, VA : Council of Foundations
- Jad, I. (2008) *La démobilisation des mouvements de femmes : le cas de la Palestine*, Toronto, Mexico, Le Cap : AWID
- Jaschok, M.; Milwertz, C. et Hsiung, P.C. (2001) « Introduction » [Introduction], in P.C. Hsiung, M. Jaschok, C. Milwertz et R. Chan (eds), *Chinese Women Organizing : Cadres, Feminists, Muslims, Queers* [Les femmes chinoises s'organisent : cadres, féministes, musulmanes et queers], Oxford : Berg

Jashnani, G.; Maccani, R. et Greig A. (2011) « What Does it Feel Like When Change Finally Comes ? Male Supremacy, Accountability and Transformative Justice » [Que se passe-t-il quand le changement arrive enfin ? Suprématie masculine, responsabilité et justice transformatrice], in C. Chen, J. Dulani et L. Piepzna-Samarasinha (eds), *The Revolution Starts at Home : Confronting Intimate Violence within Activist Communities* [La révolution commence à la maison : se confronter à la violence intime au sein des communautés militantes], Boston, MA : South End Press

Jolly, S. (2000) « “Queering” Development : Exploring the Links between Same-Sex Sexualities, Gender, and Development », [Le développement dans une perspective « queer » : explorer les liens entre les homosexualités, le genre et le développement], *Gender & Development* 8.1 : 78–88

Joyce, K. (2009) *Quiverfull : Inside the Christian Patriarchy Movement* [Quiverfull : au cœur d’un mouvement chrétien pour le patriarcat], Boston, MA : Beacon Press

Just Associates (2012) *Feminist Movement Builders Dictionary* [Dictionnaire à l’intention des constructrices de mouvements féministes], Washington, DC : Just Associates

Just Associates (2006) *Making Change Happen : Power* [Provoquer le changement : le pouvoir], Washington DC : Just Associates

Kandiyoti, D. (2012) *Disquiet and Despair : The Gender Sub-texts of the « Arab Spring »* [Inquiétude et désespoir : lire entre les lignes du « printemps arabe » dans une perspective de genre], <http://www.opendemocracy.net/5050/deniz-kandiyoti/disquiet-and-despair-gender-sub-texts-of-arab-spring> (dernière consultation le 20 novembre 2012)

Kaoma, K. (2009) *Globalizing the « Culture Wars » : U.S. Conservatives, African Churches and Homophobia* [Mondialiser les « guerres culturelles » : les conservateurs américains, les Églises africaines et l’homophobie], Sommerville : Political Research Associates

Kelleher, D. et Friedman, M. (2009) *In Their Own Idiom : Reflections on a Gender Action Learning Program in the Horn of Africa* [Dans leur propre langue : réflexions sur un programme de formation par l’action dans la corne de l’Afrique], Toronto : Gender at Work

Kelleher, D. et Bhattacharjya, M. (2013) *The Amnesty International Journey: Women and Human Rights* [Le parcours d’Amnesty International : femmes et droits humains], Brighton : BRIDGE, IDS

Kelleher, D. et Bhattacharjya, M. (2013) *The Amnesty International Journey : Women and Human Rights* [Le parcours d’Amnesty International : femmes et droits humains], Brighton : BRIDGE, IDS

Khanna, A. (2012) « Seeing Citizen Action through an “Unruly” Lens » [Regard sur l’action citoyenne par le prisme de « l’indiscipline »], *Development* 55.2 : 162–172

Leach, M. et Scoones, I. (2007) *Mobilising Citizens : Social Movements and the Politics of Knowledge* [Mobilisation citoyenne : les mouvements sociaux et les politiques du savoir], Brighton : IDS

Mahmud, S. (2010) « Why do garment workers in Bangladesh fail to mobilize ? » [Pourquoi les travailleurs du secteur textile au Bangladesh ne parviennent-ils pas à se mobiliser ?], in L. Thompson et C. Tapscott (eds), *Citizenship and Social Movements : Perspectives from the Global South* [Citoyenneté et mouvement sociaux : perspectives du Sud global], Londres : Zed Books

- Mananzala, R. et Spade, D. (2008) « The Non-profit Industrial Complex and Trans Resistance » [Le complexe industriel sans but lucratif et la résistance trans], *Sexuality Research and Social Policy* 5.1 : 53–71
- Mansbridge, J. (1996) « Using Power / Fighting Power : The Polity » [Utiliser le pouvoir / combattre le pouvoir : l'institution politique], in S. Benhabib (ed.), *Democracy and Difference : Contesting the Boundaries of the Political* [Démocratie et différence : contester les frontières du politique], Princeton, NJ : Princeton University Press
- Maathai, W.M. (2007) *Unbowed* [Insoumise], Londres : William Heinemann
- Maathai, W. (2004) *The Greenbelt Movement : Sharing the Approach and the Experience* [Le mouvement de la ceinture verte : partager l'approche et l'expérience], New York, NY : Lantern Books
- McGarvey, C. et Mackinnon, A. (2008) *Funding Community Organising : Social Change Through Civic Participation* [Financer l'organisation des communautés : le changement sociale par la participation citoyenne], New York, NY : Grantcraft
- McGuffin, P. (2007) « A new generation of CND goes on the march » [Une nouvelle génération de campagnes antinucléaires se met en marche], *Telegraph & Argus UK*
- Meer, S. (2005) « Freedom for Women : Mainstreaming Gender in the South African Liberation Struggle and Beyond » [Liberté pour les femmes : intégrer le genre dans la lutte pour la libération en Afrique du Sud et au-delà], *Gender & Development* 13.2 : 36–45
- Memedova, A. (2004) *Romani Men and Romani Women Roma Human Rights Movement : A Missing Element* [Le mouvement pour les droits humains des hommes roms et des femmes roms : un élément manquant], www.errc.org/cikk.php?cikk=1850&archiv=1 (dernière consultation le 25 juin 2013)
- Moawad, N. et Qiblaw, T. (2011) « Who is afraid of the big bad internet ? » [Qui a peur du grand méchant Internet ?], in J.S. Kee (ed.), *EROTICS : Sex, Rights and the Internet* [EROTICS : Sexe, droits et Internet], Melville : Association for Progressive Communications
- Mohanty, C.T. (2003) « Under Western Eyes Revisited : Feminist Solidarity through Anticapitalist Struggles » [« Sous les yeux de l'Occident » revisité : la solidarité féministe par les luttes anticapitalistes], *Signs* 28.2 : 499–535
- Moraga, C. et Anzaldúa, G. (1981) *This Bridge Called My Back : Writings by Radical Women of Color* [Ce pont qu'est mon dos : écrits de femmes de couleur radicales], Watertown, MA : Persephone Press
- Moraga, C.; Anzaldúa, G. et Bambara, T.C. (1984) *This Bridge Called My Back : Writings by Radical Women of Colour* [Ce pont qu'est mon dos : écrits de femmes de couleur radicales], New York, NY : Women of Color Press
- Moser, C. (2005) *An Introduction to Gender Audit Methodology : Its Design and Implementation in DFID Malawi* [Une introduction aux méthodologies d'audit de genre : conception et mise en œuvre au sein du DFID Malawi], Londres : Overseas Development Institute
- Moser, C. (1993) *Gender Planning and Development : Theory, Practice, Training* [Planification et développement selon le genre : théorie, pratique, formation], Londres, New York : Routledge

Motta, S.C. et Nilsen, A.G. (2011a) *Social Movements in the Global South : Dispossession, Development and Resistance* [Les mouvements sociaux dans le Sud global : dépossession, développement et résistance], Basingstoke : Palgrave Macmillan

Motta, S.C., et Nilsen, A.G. (2011b) « Social movements and/ in the Post-colonial : Dispossession, Development and Resistance » [Mouvements sociaux et/ dans le postcolonialisme : dépossession, développement et résistance], in S.C. Motta et A.G. Nilsen (eds), *Social Movements in the Global South : Dispossession, Development and Resistance* [Les mouvements sociaux dans le Sud global : dépossession, développement et résistance], Basingstoke : Palgrave Macmillan

Naidoo, K. (2006) « Claiming Global Power : Transnational Civil Society and Global Governance » [Revendiquer le pouvoir global : société civile internationale et gouvernance globale], in S. Batliwala et L. Brown (eds), *Transnational Civil Society : An Introduction* [La société civile transnationale : une introduction], Bloomfield, CT : Kumarian Press

Nakaweesi-Kimbugwe, S. with Chigudu, H. (2013) *The LGBTIQ and sex worker movements in East Africa* [Le mouvement LGBTIQ et le mouvement des travailleuses du sexe en Afrique de l'Est], Brighton : BRIDGE, IDS

Nakaweesi-Kimbugwe, S. et Mugisha, F. (2009) « Bahati's Bill : A Convenient Distraction for Uganda's Government » [La loi Bahati : une distraction opportune pour le gouvernement ougandais], *Pambazuka News* 453

Nascimento, M. (2012) *Interviews with men working for gender equality* [Entretiens avec des hommes travaillant en faveur de l'égalité de genre], www.youtube.com/user/BRIDGEsocialmovement ou <http://vimeo.com/bridgesocialmovements> (dernière consultation le 9 juillet 2013)

Nations unies (2010) *The World's Women 2010 : Trends and Statistics* [Les femmes dans le monde 2010 : tendances et statistiques], New York, NY : Département des affaires économiques et sociales des Nations unies

Nations unies (2008) *Journée internationale de la femme : investir dans les femmes et les filles*, <http://www.un.org/fr/events/women/iwd/2008/history.shtml> (dernière consultation le 26 novembre 2013)

Navarro, Z. et Silva, M. (2007) *Diversity and Social Opposition in the 21st Century : The Trajectory of the World Social Forum (2001–2005)* [Diversité et opposition sociale au XXIe siècle : la trajectoire du Forum social mondial (2001-2005)], IDS Working Paper 275, Brighton : IDS

Obando, A.E. (2008) *Sexisme au sein du Forum social mondial : un autre monde est-il possible*, <http://www.awid.org/Library/Le-sexisme-au-sein-du-Forum-social-mondial> (dernière consultation le 26 novembre 2013)

ONU Femmes (2011) *Les progrès des femmes dans le monde 2011–2012 : en quête de justice*, New York, NY : ONU Femmes

Oommen, T. (2010) *Social Movements : Issues of Identity* (Vol. 1) [Mouvements sociaux : questions d'identité (Vol. 1)], New Delhi : Oxford University Press

Park, N. (2009) « The Korean Women's Trade Union : Mobilising Women Workers » [Le Syndicat des femmes coréennes : mobiliser les travailleuses], *Development* 52.2 : 246–250

- Patel, S.; Burra, S. et D’Cruz, C. (2001) « Slum/Shack Dwellers International : Foundations to Treetops » [L’internationale des habitants des bidonvilles/ taudis : des fondations jusqu’au sommet], *Environment and Urbanisation* 13.2 : 45–59
- Petchesky, R. (2000) « Sexual Rights : Inventing a Concept, Mapping an International Practice » [Droits sexuels : inventer un concept, élaborer une pratique internationale], in R.G. Parker, R.M. Barbosa et P. Aggleton (eds), *Framing the Sexual Subject : The Politics of Gender, Sexuality and Power* [Cadrer le sujet sexuel : les politiques du genre, de la sexualité et du pouvoir], Berkeley, CA : University of California Press
- Phillips, M. (2012) « I feel 120 % », *Transforming Power : A Knotted Rope* [« Je me sens à 120 % de mes capacités », transformer le pouvoir : premières étapes] : 32–33, Canada : Gender at Work
- Pittman, A. (2011) *Emerging Models of Participatory Philanthropy : FRIDA | The Young Feminist Fund* [Modèles émergents de philanthropie participative : FRIDA | le Fonds des jeunes féministes], <http://hausercenter.org/iha/2011/12/05/emerging-models-of-participatory-philanthropy-frida-the-young-feminist-fund/> (dernière consultation le 24 juin 2013)
- Pittman, A.; Arutyunova, A., Vidal Degiorgis, V. et Shaw, A. (2012) *L’enquête mondiale de l’AWID 2011 « Où est l’argent pour les droits des femmes ? »*, Résultats préliminaires de la recherche, Toronto : AWID
- Posadskaya, A. (1994) *Women in Russia : A New Era in Russian Feminism* [Les femmes en Russie ; une nouvelle ère pour le féminisme russe], Londres : Verso
- Price, J. (2011) *La naissance d’un mouvement : les femmes handicapées et leur lutte pour s’organiser*, Toronto : AWID
- Price, J. (2009) *Disabled, Queer : Queering Embodiment* [Handicapés, queers : la version queer de la corporalité], Bruxelles: International Lesbian and Gay Association
- Rao, A. et Kelleher, D. (2005) « Is there life after gender mainstreaming ? » [Y a-t-il une vie après l’intégration du genre ?], *Gender & Development* 13.2 : 57–69, Londres : Routledge
- Razavi, S. (2007) *The Political and Social Economy of Care in a Development Context : Conceptual issues, research questions and policy options* [L’économie politique et sociale du care : problèmes conceptuels, questions de recherche et options politiques], Genève : UNRISD
- Reeves, H. et Baden, S. (2000) *Gender and Development : Concepts and Definitions* [Genre et développement : concepts et définition], BRIDGE Report No. 55, Brighton : IDS
- Rich, A. (2005) « War of Ideas : Why Mainstream and Liberal Foundations and the Think Tanks they Support are Losing in the War of Ideas in American Politics » [La guerre des idées : pourquoi les grandes fondations libérales ainsi que les groupes de réflexions qu’elles soutiennent sont-ils en train de perdre la guerre des idées dans la politique américaine], *Stanford Social Innovation Review* : 18–25
- Rich, A. (1980) « Compulsory Heterosexuality and Lesbian Existence » [Hétérosexualité obligatoire et existence des lesbiennes], *Signs : Journal of Women in Culture and Society* 5 : 631–660

Rothschild, C. (2005) *Written Out : How Sexuality is Used to Attack Women's Organizing* [Rayés de la carte : l'utilisation de la sexualité pour s'attaquer aux organisations de femmes], New York, NY : International Gay and Lesbian Human Rights Commission, Center for Women's Global Leadership

Sachs, W. (2010 [1992]) *The Development Dictionary : A Guide to Knowledge as Power* [Le dictionnaire du développement : un guide du savoir conçu comme un pouvoir], Londres : Zed Books

Sahasranaman, V. (2013) *Who is the 99% ? Feminist Perspectives on Occupy* [Qui sont les 99 % ? Perspectives féministes sur Occupy], Brighton : BRIDGE, IDS

Salo, E. (2005). « Multiple Targets, Mixing Strategies : Complicating Feminist Analysis of Contemporary South African Women's Movements » [Cibles multiples, stratégies combinées : compliquer l'analyse féministe des mouvements contemporains des femmes sud africaines] , *Feminist Africa* 4

Sawney, M. et Daniel, R. (2010) *Amnesty International working with others : an independent review* [Quand Amnesty International collabore : une évaluation indépendante], Londres : Amnesty International

Shack/Slum Dwellers International, *Women : The Engines of Development* [Les femmes : moteurs du développement], <http://www.sdinet.org/method-women/> (dernière consultation le 24 juin 2013)

Shah, S.P. (2011) *Sex Work and Women's Movements* [Travail du sexe et mouvements de femmes], New Delhi : CREA

Shaheed, F. et Shaheed, A. (2005) *Great Ancestors : Women Asserting Rights in Muslim Contexts* [Les grandes ancêtres : les femmes qui ont affirmé leurs droits dans des contextes musulmans], Londres : WLUMML

Sharma, J. (2008) « The language of rights » [Le langage des droits], in A. Cornwall (ed.), *Development with a Body : Sexuality, Human Rights and Development* [Le corps dans le développement : sexualité, droits humains et développement], Londres : Zed Press

Sharp, G. (2012) *Sharp's Dictionary of Power and Struggle : Language of Civil Resistance in Conflicts* [Dictionnaire Sharp du pouvoir et des luttes : le langage de la résistance citoyenne en temps de conflit] , New York, NY : Oxford University Press

Shefer, T.; Talele, K., Strebel, A., Shabalala, N. et Buikema, R. (2007) *From Boys to Men : Social Constructions of Masculinity in Contemporary Society* [Des garçons aux hommes : les constructions sociales de la masculinité dans la société contemporaine], Le Cap : University of Cape Town Press

Shivji, I. (2007) *Silences in NGO Discourse : The Role and Future of NGOs in Africa* [Les silences du discours des ONG : le rôle et l'avenir des ONG en Afrique], Oxford : Fahamu Books

Shivji, I. (1989) *The Concept of Human Rights in Africa* [Le concept de droits humains en Afrique], Dakar : Codesria

Sholkamy, H. (2012) « The Jaded Gender and Development Paradigm in Egypt » [Les désillusions du paradigme genre et développement en Égypte], *IDS Bulletin* 43.1 : 94–98

Sholkamy, H. (2013) *Gender, activism and backlash : women and social mobilisation in Egypt* [Genre, militantisme et retour en arrière : les femmes et la mobilisation sociale en Égypte], Brighton : BRIDGE, IDS

Simmonds, N. (2011) « Mana Wahine : Decolonising Politics » [Mana Wahine : décoloniser les idées politiques], *Women's Studies Journal* 25.2 : 11–25

Smith, A. (2007) « Introduction : The Revolution Will not be Funded » [Introduction : la révolution ne sera pas financée], in I. Violence (ed.), *The Revolution Will Not be Funded : Beyond the Non-profit Industrial Complex* [La révolution ne sera pas financée : au-delà du complexe industriel non lucratif], Cambridge, MA : South End Press

Smyth, I. et Turquet, L. (2012) *Strategies of Feminist Bureaucrats : Perspectives from International NGOs* [Les stratégies des bureaucrates féministes : perspectives des ONG internationales], IDS Working Paper 396, Brighton : IDS

Social Watch Philippines (2011) *Interviews with participants at the Social Watch Global Assembly 2011* [Entretiens avec des participants à l'Assemblée mondiale de Social Watch 2011], www.youtube.com/user/BRIDGEsocialmovement ou <http://vimeo.com/bridgesocialmovements> (dernière consultation le 9 juillet 2013)

Speed, S. (2006) « Indigenous Women and Gendered Resistance in the wake of Acteal » [Les femmes indigènes et la résistance genrée après le massacre d'Acteal], in V. Sanford (ed.), *Engaged Observer : Anthropology, advocacy, and activism* [Observateur engagé : anthropologie, plaidoyer et militantisme], New Brunswick, NJ : Rutgers University Press

Stein, R. (2004). *New Perspectives on Environmental Justice : Gender, Sexuality and Activism* [Nouvelles perspectives sur la justice environnementale : genre, sexualité et militantisme], New Brunswick, NJ : Rutgers University Press

Sumaktoyo, N.G. et Rindiastuti, Y. (2010) *Fondamentalismes religieux et vie étudiante : coup d'œil d'Indonésie*, Toronto : AWID

Tadros, M. (2013) *Politically motivated sexual assault : the Egypt story none want to hear* [Les agressions sexuelles à visée politique : l'histoire de l'Égypte que personne ne veut entendre], Guardian Poverty Matters blog, www.guardian.co.uk/global-development/poverty-matters/2013/mar/11/politically-motivated-sexual-assault-egypt (dernière consultation le 3 juillet 2013)

Tamale, S. (2003) « Out of the Closet : Unveiling Sexuality Discourses in Uganda » [Sortir du placard : dévoiler les discours sur la sexualité en Ouganda], *Feminist Africa* 2 : 42–49

Thompson, L. et Tapscott, C. (2010) *Citizenship and Social Movements : Perspectives from the Global South* [Citoyenneté et mouvements sociaux : perspectives du Sud global], Londres : Zed Books

Tripp, A.M. (2006) « The Evolution of Transnational Feminisms : Consensus, Conflict and Dynamics » [L'évolution des féminismes transnationaux : consensus, conflit et dynamiques], in M. Feree et A.M. Tripp (eds), *Global Feminism : Transnational Women's Activism, Organising and Human Rights* [Féministe global : le militantisme transnational, l'organisation et les droits humains des femmes], New York, NY : New York University Press

Uhuru-Wazobia (2006) *Criminalising Homosexuality the Nigerian Way* [La méthode nigérienne pour criminaliser l'homosexualité]. Communiqué de presse diffusé par email

Union internationale des télécommunications (2013) *ICT Facts and Figures : The World in 2013* [Le monde en 2013: Données et chiffres concernant les TIC], Genève : UIT

Vargas, V. (2005) « Feminisms and the World Social Forum : space for dialogue and confrontation » [Les féminismes et le Forum social mondial : espace de dialogue et de confrontation], *Development* 48

Vergara, W.G. (2012) *Nicaragua : Memories of a Feminist Generation* [Nicaragua : mémoires d'une génération féministes], www.envio.org

Wallace, T. et Banos Smith, H. (2010) *A Synthesis of the Learning from the Stop Violence Against Women Campaign 2004–10* [Synthèse des enseignements de la campagne Halte à la violence contre les femmes 2004-10], Londres : Amnesty International

Wilson, S.; Sengupta, A. et Evans, K. (2006) *Defending our Dreams : Global Feminist Voices for a New Generation* [Défendre nos rêves : les voix féministes du monde pour une nouvelle génération], Londres : Zed Books

Women Human Rights Defenders International Coalition, www.defendingwomen-defendingrights.org (dernière consultation le 25 juin 2013)

Yuval-Davis, N. (2006) « Intersectionality and Feminist Politics » [Intersectionnalité et politiques féministes], *European Journal of Women's Studies* 13 : 193–210

Zimmerman, K.; Miao, V. et Khan, S. (2009) *Gender, Organizing, and Movement Building at the Intersection of Environmental Justice and Reproductive Justice* [Genre, organisation et renforcement des mouvements à l'intersection de la justice environnementale et de la justice reproductive], San Francisco, CA : Movement Strategy Center and the Women's Foundation of California

Zimmerman, K.; Pathikonda, N., Salgado, B. et James, T. (2010) *Out of the Spiritual Closet : Organisers Transforming the Practice of Social Justice* [Sortir du placard spirituel – des organisateurs transforment la pratique de la justice sociale], San Francisco, CA : Movement Strategy Center

8

Glossaire

Avant-gardisme : stratégie politique qui consiste à placer des personnes ou une organisation choisies à la tête d'un mouvement ou d'un processus de changement, dans l'intention qu'ils garantissent la cohérence des idées du mouvement et mènent le processus de sensibilisation, renforcent la base et guident les actions du mouvement.

Base d'un mouvement : la somme des individus et des groupes qui sont membres d'un mouvement social.

Conscience populaire : conscience politique de masse et compréhension critique des causes fondamentales de l'injustice, de la discrimination et de l'oppression ainsi que des stratégies visant à induire des changements dans ces domaines. L'expression est communément utilisée pour suggérer la nature supposée juste et inclusive des visions populaires de la société.

Conservatisme populaire : un soutien de masse pour des idées sociales, politiques et économiques visant à préserver ou à restaurer le *statu quo* et les rapports de genre traditionnels.

Développement dominant : cadres et pratiques du développement établis par les agences gouvernementales et les grands bailleurs de fonds. Le terme est couramment utilisé dans un contexte de critique pour décrire les cadres du Nord global ou ceux qui y ont été développés dans leur plus grande partie, et qui défendent les approches économiques et les modèles de gouvernance néolibéraux conformes au *statu quo* actuel.

Égalité : une société égalitaire est une société où tous et toutes peuvent

s'épanouir. Les différents besoins, les différentes situations et les différents objectifs des individus y sont reconnus. La discrimination et les préjugés n'y ont pas leur place et les obstacles économiques, politiques, légaux, sociaux et physiques qui restreignent la liberté de chacun et chacune d'être et de faire y ont été levés. (Burchardt et Vizard 2007).

Égalité de genre : définie par la loi comme un droit fondamental, l'égalité de genre stipule que les hommes et les femmes doivent, de façon mesurable, être représentés également et bénéficier d'un statut égal. L'égalité de genre ne signifie pas que les hommes et les femmes sont identiques, mais qu'ils ont la même valeur et doivent prétendre à une égalité de traitement (Just Associates 2012).

Éducation populaire : pratique d'apprentissage et de sensibilisation basée sur la communauté qui permet aux personnes (en général des adultes) d'analyser l'oppression à partir de leur propre expérience de vie et, partant de cette réflexion, de développer des méthodes conceptuelles et pratiques pour remettre en cause cette oppression. Cette approche a été développée avec précision par l'éducateur brésilien Paulo Friere (1921–1997).

Extrême droite : l'extrême droite est un ensemble d'idéologies qui prônent un conservatisme extrême dans les domaines social, politique et économique et un rejet de la diversité culturelle et sociale. Ces idéologies sont souvent liées à des opinions racistes, sexistes, xénophobes et homophobes qui peuvent aller jusqu'à la légitimation d'actes de violence contre des groupes spécifiques.

Féminismes : cadres politiques et mouvements sociaux qui identifient le pouvoir patriarcal comme une source fondamentale d'injustice et d'inégalité et en appellent, par conséquent, à une transformation des rapports de pouvoir de genre dans tous les domaines. Les féminismes sont divers dans leurs origines et leurs modes d'expression et proposent des analyses et des actions sur les modalités selon lesquelles le pouvoir patriarcal se combine avec d'autres systèmes de pouvoir tels que la race, la classe, l'hétérosexualité et le handicap. Ils traitent aussi de sujets comme le langage, l'environnement, la technologie, la culture populaire et tous les aspects de la vie sociale, politique et économique.

Fondamentalisme religieux : l'utilisation stratégique des institutions et du discours religieux pour imposer des opinions et des actions absolutistes et intolérantes, opposées aux droits humains, aux droits des femmes et d'inspiration fondamentalement patriarcale (Horn 2012 : 8).

Genre : Le genre est communément défini comme l'ensemble des identités, des pratiques et des comportements socialement construits associés au fait d'être une fille / une femme ou un garçon / un homme. Il est de plus en plus communément admis dans la théorie, la loi et la pratique sociale que la définition binaire du genre (qui veut qu'il n'y ait que deux genres) ne rend pas compte de la diversité réelle des identités de genre, notamment des personnes trans et intersexes.

Hégémonie : processus par lequel la vision du monde propre aux groupes dominants vient à être acceptée comme du simple « bon sens » ou comme un ordre « naturel » des choses [...]. L'hégémonie peut s'exprimer dans le langage, la culture, le patriarcat, les systèmes politiques et économiques. Elle est conçue pour perpétuer le *statu quo* au profit de ceux qui sont au pouvoir (Just Associates 2012 : 13).

Hétéronormativité : le présupposé de la nature universelle de l'hétérosexualité et les croyances et pratiques connexes qui ne valorisent ou ne reconnaissent les relations sentimentales ou sexuelles que si elles ont lieu entre un homme et une femme.

Intégration du genre : une stratégie organisationnelle qui vise à inclure une perspective de genre dans tous les aspects de la politique et des activités d'une institution, en construisant la compétence et la responsabilité en matière de genre. Grâce à la stratégie de l'intégration du genre, les préoccupations relatives au genre sont considérées comme importantes dans tous les aspects du développement pour tous les secteurs et domaines d'activité et comme une partie fondamentale du processus de planification. La responsabilité de la mise en œuvre de la politique en faveur du genre est répartie dans toute la structure organisationnelle au lieu d'être attribuée à une petite unité centrale (Reeves et Baden 2000 : 12).

Instrumentalisation : l'utilisation stratégique d'une communauté, d'un groupe ou d'un point de vue spécifiques dans le but de servir un autre objectif, qui ne concorde pas nécessairement avec les leurs, sans intention d'apporter un bénéfice direct à ces personnes ou à ces idées.

Intersectionnalité : cadre conceptuel qui rend visibles les discriminations multiples auxquelles les personnes sont confrontées et les modalités selon lesquelles les systèmes oppressifs (fondés sur le genre, la race, la classe, la sexualité, le handicap) interagissent, d'où la nécessité impérieuse pour les militants et militantes de désigner et de remettre en cause les inégalités multiples pour faire progresser la justice pour différentes catégories de femmes.

Intersexe : terme générique qui désigne les identités diverses de personnes nées avec une anatomie reproductive ou sexuelle qui ne semble pas correspondre aux définitions typiques de l'homme et de la femme (Intersex Society of North America).

Justice de genre : fait référence au fait de faire en sorte que cessent – et, si nécessaire, de prendre les mesures pour corriger – les inégalités entre femmes et hommes qui résultent de la subordination des femmes aux hommes. Ces inégalités peuvent concerner la répartition des ressources et des chances qui permettent aux individus de construire leur capital humain, social, économique et politique. Elles peuvent également porter sur les conceptions de la dignité humaine, de l'autonomie personnelle et des droits qui peuvent priver les femmes de leur intégrité corporelle et de l'exercice de leur capacité à choisir leur vie (Goetz 2007). La justice de genre englobe et dépasse l'égalité formelle car elle inclut la transformation des systèmes de pouvoir de genre dans tous les domaines.

Mouvement autonome : qui fonctionne indépendamment ou hors de tout contrôle ou de toute orientation organisationnelle formelle.

Mouvements de femmes : mouvements, construits et constitués par des femmes, qui tentent de remettre en cause les inégalités et les injustices entre femmes et hommes. Les mouvements de femmes peuvent avoir différentes approches de la transformation des rapports de pouvoir de genre, des plus conservatrices aux plus radicales. Les individus et les groupes qui appartiennent à des mouvements de femmes ne se reconnaissent pas toujours dans l'identité politique du « féminisme ».

Mouvements en faveur de la justice de genre : mouvements qui remettent en cause les inégalités de genre et les rapports de pouvoir injustes. On les trouve souvent dans le cadre de mouvements mixtes du point de vue du genre, de mouvements d'hommes et de

mouvements LGBTI qui remettent en cause la binarité du genre.

Mouvements féministes : les mouvements qui se réclament du féminisme, défini comme une idéologie politique, et qui tentent de remettre en cause les inégalités et les injustices entre femmes et hommes dans le cadre d'une contestation du patriarcat et des rapports de pouvoir patriarcaux. Les mouvements féministes ont été historiquement construits et constitués par des femmes, même si des hommes et des personnes trans adhèrent également aux idées du féminisme.

Néolibéralisme : mouvement politique qui défend la libéralisation économique – par exemple la réduction des obstacles au commerce comme les droits de douane pour encourager le commerce international et la coopération entre les pays – dans le but de favoriser la croissance économique et de garantir la liberté politique (wiktionary.org/wiki/neoliberalism).

ONG-isation: terme inventé pour décrire le processus par lequel les priorités et les activités des mouvements sont attribuées à des ONG formellement constituées. Ces ONG sont ensuite considérées comme les représentantes ou les *leaders* capables d'exprimer ces priorités et de mettre en œuvre les activités. Souvent utilisé dans un sens négatif, ce terme désigne alors la valeur, les ressources et le soutien accordés aux approches des ONG dominantes, aux dépens d'approches organisationnelles plus radicales et aux dépens du militantisme et des mobilisations plus indépendantes (voir Alvarez 2009 : 176).

Patriarcat : la domination masculine systémique et institutionnalisée ainsi que les structures et idéologies culturelles, politiques, économiques et sociales qui perpétuent les inégalités de genre et la subordination des femmes (Just Associates 2012).

Populaire : du « peuple », au sens de l'ensemble de la population majoritaire et/ou les personnes économiquement, socialement et politiquement marginalisées.

Progressisme populaire : un soutien de masse aux idées sociales, politiques et économiques qui défendent la justice et la redistribution et préconisent une transformation des sociétés pour progresser vers l'inclusion, l'égalité et la démocratie

Queer : un cadre théorique et une identité qui remet en cause les normes de l'hétérosexualité et l'idée d'un genre binaire (qui comprendrait seulement deux formes statiques d'identité de genre). Le terme est de plus en plus utilisé en complément ou à la place de la catégorie « Lesbien, gay, bisexuel, transgenre et intersexe ».

Rapports de pouvoir de genre : rapports de pouvoir hiérarchiques entre femmes et hommes qui tendent à désavantager les femmes. Ces hiérarchies de genre sont souvent perçues comme « naturelles » mais sont en fait socialement « apprises », spécifiques à chaque culture et susceptibles de changer au fil du temps. Elles sont visibles dans un certain nombre de pratiques genrées, comme la division du travail et des ressources ainsi que dans les idéologies relatives au genre qui définissent par exemple les comportements acceptables pour les femmes et pour les hommes (Reeves et Baden 2000).

Renforcement du mouvement : le processus d'organisation des bases marginalisées et/ou victime de discrimination visant à construire leur pouvoir collectif dans le but de lutter pour une vision commune de la transformation. Il nécessite le développement d'une analyse politique et la mise en place de structures capables de lancer, de perpétuer, de consolider et/ou de revivifier leur mouvement. Il implique également la construction et l'amplification d'une conscience politique, une implication communautaire et une

recherche du soutien et de l'adhésion populaire, la mobilisation de ressources pour les activités du mouvement, une organisation et des espaces ainsi que la recherche d'alliances dans le but de faire progresser les objectifs du mouvement.

Retour en arrière : une forte réaction négative de la population ou d'un groupe influent aux changements qui s'opèrent dans la société. Le terme est habituellement utilisé pour décrire les réactions organisées visant à perpétuer des rapports de pouvoir injustes ou de revenir sur des acquis positifs obtenus en matière de justice ou d'égalité.

Sensibilisation (*Consciousness-raising*) : stratégie de renforcement souvent observée au sein des mouvements féministes. Elle implique la création de processus de groupe visant à explorer les expériences personnelles de violation des droits et/ou d'autonomisation, de développer une analyse critique des causes fondamentales de l'oppression, d'approfondir les connaissances de l'histoire (sans oublier les perspectives militantes et alternatives sur l'histoire officielle) et de construire des solidarités et un engagement politique commun à changer le *statu quo*. La sensibilisation se met souvent en place de manière non hiérarchique, les connaissances et l'expérience de tous les participants et participantes étant perçues comme précieuses et pertinentes dans ce processus d'apprentissage et de réflexion.

Structure profonde : désigne les couches cachées des sociétés, des organisations et des mouvements, dans lesquelles se produisent un certain nombre de processus inconscients ou conscients mais dissimulés. Dans la structure profonde résident les présupposés tenus pour acquis sur les rôles de genre et la place des femmes. Ces présupposés évoluent sous le seuil de conscience, et ne sont par conséquent ni sujets à discussion ni remis en cause. Ils déterminent néanmoins la manière de penser et d'agir des personnes. Les structures profondes sont des espaces où toutes sortes de normes et

de règles informelles et invisibles opèrent et sont une source de subversion des processus formels (Rao et Kelleher 2005 ; Srilatha Batliwala, e-discussion BRIDGE, mars 2012).

Trans : cette catégorie inclut les personnes qui ont une identité de genre différente de celle qui leur a été assignée à la naissance et/ou les personnes qui sentent qu'elles doivent, qu'elles préfèrent ou qu'elles souhaitent avoir – que ce soit par leur habillement, par des accessoires, du maquillage ou des modifications de leur corps – une apparence différente de celle qui serait attendue compte tenu du rôle de genre qui leur a été assigné à la naissance. Le terme trans inclut donc, parmi beaucoup d'autres, les personnes transsexuelles et transgenre, les travestis, les *crossdressers*, les *no gender* et les personnes *queer* (Global Alliance for Trans Equality).

Transphobie : l'intolérance et la discrimination à l'encontre des personnes trans.

9

Liste des contributeurs

Participants et participantes au programme

Nous sommes très reconnaissants envers toutes les personnes qui ont contribué de différentes manières et ont joué un rôle clé dans la création du contenu de ce rapport. Elles figurent ci-dessous :

Participants et participantes aux e-discussions de la communauté de pratique

Adriana Berdía

Alaa Murabit

Alan Greig

Alexandra Garita

Alia Khan

Almudena Cabezas

Alzima Bano

Amina Doherty

Ana Maria Nemenzo

Anu Verma

Aruna Rao

Atila Roque

Ayesha Khan

Azahalea Solis

Betty Barkha

Bondita Acharya

Bridget Burns

Burnad Fatima Natesan

Carmen Capriles

Carol Barton

Carole Osero Ageng'o

Cecilia Olea Mauleón

Cecilia Sardenberg

Charlotte Souлары

Chayanika Shah

Claudia Anzorena

Dafne Plou

Daysi Edith Osorio Alvarado

Delfa Mantilla Pacheco

Devangana Kalita

Diane Mulligan

Elham Manea

Elsa Duhagon

Elvira Quiroz

Emily Sikazwe

Enma Sofía Hernández

Ethel Tungohan

Evelin Natividad Cavero Contreras

Everjoice Winn

Ezra Mbogori

Felistah Ngui

Feng Yuan

Filomena Tuivanualevu

Georgina López

Gesa Bent

Graciela Rodríguez

Ghadeer Malek

Grace Ruvimbo Chirenje
Gricelda Cañete Ribeiro
Hania Sholkamy
Hasmida Karim
Helen Dixon
Isis Arlene Díaz-Carrión
Joan Salvador
Joanne Sandler
Judith Arrunategui
Karen Brutas
Kate McInturff
Laura Ruiz
Larissa Arroyo Navarrete
Lara Koerner Yeo
Layali Eshqaidef
Leticia Zenevich
Lilián Celiberti
Lindsay Mossman
Lorraine Foster
Losana Tuiraviravi
Lucy Garrido
Maisa Shquier
Manjima Bhattacharjya
Margarita Aguinaga
Margarita Altamirano
Maria Ines Vasquez
María José Romero
Maria Miranda
Marisa Viana
Maria Olivella Quintana
Mary Jane Real
Masaya Llavaneras
Maura Nasly Mosquera
Michael Edwards
Michal Osterweil
Michel Friedman
Milena Páramo Bernal
Mónica Gil
Monyvann Nhean
Morna Macleod
Nadine Jubb
Nandni Vandhana
Nikita Agarwal
Norma Guillard
Nurgul Djaanaeva
Paloma Lafuente Gómez
Paolo Baleinakorodawa
Rebeca Salazar
Rieky Stuart
Roseline Nsenge
Roshni Nuggehalli
Patricia Cristaldo
Philip Otieno
Philip Thigo
Portia Tshegofatso Loeto
Roxana Reyes
Salma El Naqqash
Sandra Ljubinkovic
Setareki Macanawai
Shalmali Guttal
Shamillah Wilson
Sheherazade Jafari
Sian Rolls
Sifiso Dube
Simel Esim
Susanna George

Sylvia Estrada Claudio

Teresa Salazar Dávila

Veena Singh Bryar

Vinita Sahasranaman

Wendy Harcourt

Yarman Elaine

Yasmine Hamayel

Zohra Moosa

Modérateurs des e-discussions de la communauté de pratique

Chelsea Ricker

David Kelleher

Marivic Raquiza

Norma Sanchis

Srilatha Batliwala

Partenaires des e-discussions de la communauté de pratique

Initiative AWID pour les jeunes féministes (AWID Young Feminist Initiative)

SendasAL

Participants et participantes aux événements

Atila Roque, Amnesty Brésil

Emily Sikazwe, Femmes pour le changement (*Women for Change*), Zambie

Gigi Francisco, Alternatives de développement avec les femmes pour une nouvelle ère (Development Alternatives with Women for a New Era - DAWN)

Lydia Alpizar Duran, Association pour les droits des femmes et le développement (Association for Women's Rights in Development - AWID)

Marivic Raquiza, Social Watch Philippines

Roberto Bissio, Social Watch Uruguay

Simon Stocker, Eurostep

Shalmali Guttal, Focus du le Sud global

(*Focus on the Global South*)

Wendy Harcourt, Institut d'études sociales (*Institute of Social Studies*), Pays-bas

Yao Graham, Réseau Tiers-Monde – Afrique (*Third World Network-Africa*)

Auteur-e-s des études de cas

David Kelleher

Hania Sholkamy

Hope Chigudu

Manjima Bhattacharjya

Pamela Caro

Solome Nakaweesi-Kimbugwe

Sharon Bhagwan Rolls

Vinita Sahasranaman

Photographes

Annie Theriault

Jessica Horn

Lorena Espinoza Peña

Marie Devers

Mindy Ko

Natashe Dekker

Pamela Caro

Raha Asgarizadeh

Reena Shadaan

Tamara Pels-Idrobo Tapia

Verónica Capriglioni

Personnes interrogées pour le programme

Abdulnabi Alekri, Société pour la Transparence du Bahreïn (*Bahrain Transparency Society*)

Abhijit Das, Centre pour la santé et la justice sociale (*Centre for Health and Social Justice*), Inde

Adriana Mezdri, Mouvement des femmes paysannes (*rural women's movement*), Brésil

- Akhter Hossain, Unnayan Shamanmay, Bangladesh
- Aldo Callari, Centre of Concern, USA
- Alfredo Chub, *leader* du mouvement maya, Guatemala
- Alicia Muñoz, Chili
- Alvaro Pop, membre du Forum permanent des Nations unies sur les questions indigènes (*UN Permanent Forum on Indigenous Issues*), Guatemala
- Anannya Bhattacharjee, Société pour l'emploi et le développement (*Society for Labour and Development*) et Campagne pour un salaire minimum en Asie (*Asia Floor Wage Campaign*), Inde
- Annie Raja, Fédération nationale des femmes indiennes (*National Federation of Indian Women*), Inde
- Azahálea Solís, avocate, Nicaragua
- Barbara Adams, Forum politique mondial (*Global Policy Forum*), USA
- Catalina, *leader* du Maya Mam
- Cintha Gonzalez, CONAMURI, Paraguay
- Cirilo Otero, Directeur du Centre d'initiatives de politiques environnementales (*Centre for Environmental Policy Initiatives*), Nicaragua
- Dean Peacock, Réseau Sonke pour la justice de genre (*Sonke Gender Justice Network*), Afrique du Sud
- Domingo Hernández Ixcoy, *leader* du mouvement maya
- Emely Flores, militante, Salvador
- Esperanza Cardona, Association nationale des paysans du Honduras, Honduras
- Florencia Aróstica, Chili
- Francisca Rodriguez, Association nationale des femmes paysannes et indigènes du Chili (National Association of Chilean Rural and Indigenous Women - ANAMURI)
- Gilda Parducci, militante, Salvador
- Gina Vargas, féministe et membre de l'Articulation féministe Marcosur (*Articulación Feminista Marcosur*), Forum social mondial
- Jason Nardi, Social Watch Italie
- Jerker Edstrom, Institute of Development Studies, Royaume-Uni
- Julie Lalonde, Alliance canadienne féministe pour l'action internationale (*Canadian Feminist Alliance for International Action*), Canada
- Kuhu Das, Association pour les femmes handicapées (*Association for Women with Disabilities*), Inde
- Laila Hussein Ali, Centre international d'information et de formation sur les droits humains (*Human Rights Information and Training Centre*), Yémen
- Leonor Briones, Social Watch Philippines
- Lourdes Huanca, FEMUCARINAP, Pérou
- Loyda Olivo, mouvement des femmes paysannes (*rural women's movement*), Équateur
- Madhuresh Kumar, Association nationale des mouvements populaires (National Association of People's Movements), Inde
- Margarita Fernández, militante, Salvador
- Martha Yllescas Altamirano, économiste féministe, Nicaragua
- Des membres du groupe de jeunes Iguana, Guatemala
- Milena Kadieva et Melen Meykov, Fondation bulgare pour la recherche sur le genre (*Bulgarian Gender Research Foundation*)
- Mirjam van Reisen, EEPA, Belgique
- Mirta Coronel, mouvement de paysans MOCASE, Argentine
- Nalú Farias, Marche mondiale des femmes (*Marcha Mundial de Mujeres*)
- Norayda Arabella Ponce Sosa,

CONGCOOP, Guatemala

Roberto Bissio, Social Watch Uruguay

Roukiattou Ouedraogo, journaliste,
Burkina Faso

Sariah Acevedo, militante indigène et
sociologue, Guatemala

Simon Casal, militant LGBT, Paraguay

Simona Yaguenova, universitaire,
Guatemala

Thida Khus, SILAKA, Cambodge

Patricia Orozco Andrade, journaliste
féministe, Nicaragua

Petronila Morales, *leader* du mouvement
maya, Guatemala

Philip Thigo, Réseau pour le
développement social (*Social Development
Network*), Kenya

Philip Otieno, Men for Gender Equality
Now, Kenya

Princess Nemenzo, Women Health
Philippines

Sofía Montenegro, journaliste, Nicaragua

Sunita Kujur, CREA, Inde

Yanira Argueta, militante, Salvador

Intervieweurs

Jessica Horn

Marcos Nascimento

Pamela Caro

Patricia Ardón

Traduction

Angela de Prairie

Aurélie Cailleaud

Helen Dixon

Laura E. Asturias

Genre et mouvements sociaux

PANORAMA



Partout dans le monde s'exprime activement une revendication de masse pour que cesse l'injustice de genre dans tous les domaines de la vie sociale, économique, politique et culturelle. Les mouvements sociaux – avec à leur tête des militants et des mouvements féministes, en faveur des femmes ou de la justice de genre – ont joué un rôle crucial dans la revendication et la mise en place des changements et pour garantir leur durabilité. Mais, si les droits des femmes sont « au programme » dans de nombreuses sphères, les militants et militantes se heurtent toujours à de fortes résistances au changement dans les idées politiques et les pratiques de ces mouvements et des organisations qui leur sont associées.

Ce Panorama présente les arguments pour que les droits des femmes soient abordés et que les rapports de pouvoir de genre soient transformés dans les mouvements sociaux qui défendent des visions progressistes de la société. Pour ce faire, il s'inspire de stratégies efficaces et prometteuses et propose une réflexion sur les défis qui ressortent des pratiques actuelles des mouvements. Il allie la théorie du mouvement social à l'expérience et à l'analyse de militants et militantes pour la justice sociale du monde entier qui continuent la lutte en faveur des droits des femmes et de la justice de genre au sein de mouvements de femmes ou d'autres mouvements sociaux œuvrant pour le développement, les droits humains, la justice, le développement durable et la paix.

BRIDGE
Institute of Development Studies
University of Sussex
Brighton BN1 9RE
UK

Tel: +44 (0)1273 606261
Fax: +44 (0)1273 621202

Email: bridge@ids.ac.uk
www.bridge.ids.ac.uk



L'IDS est un organisme de bienfaisance inscrit en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro 306371.